TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 574 — 32 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 28 - LUNDI 29 JANVIER 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Information judiciaire dans l'affaire des H.L.M. de la région parisienne

LIRE PAGE 32

BULLETIN DU JOUR

M. Moshe Dayan à Paris

Longtemps retardée par les négociations entre Israël et l'Egypte, l'arrivée de M. Dayan à Paris, dimanche soir, pour une visite de quarante-huit heures, mettra fin à une situation anormale. Depuis l'accession au pouvoir de M. Begin, en mai 1977, le ministre israélien des affaires étrangères est allé dans la plupart des autres capitales européennes. Pourtant, M. Begin n'a jamais caché son intérêt pour la France et son désir d'améliorer des relations souvent tendues depuis la guerre de six jours. Dès septembre 1977 il avait même souhaité être invité, ce que le président Giscard d'Estaing n'avait pas manqué de faire en envoyant son principal collaborateur, M. François-Poncet, le rencontrer à Londres en décembre de la même année. Mais les « malentendus » caractéristiques des relations franco-israéliennes, et surtout les multiples événements du Proche-Orient, n'ont pas permis de donner suite à ce vœu.

A Jérusalem plus encore qu'à Paris, on espère que le voyage de M. Dayan permettra d'ouvrir une nouvelle page. Les Israéliens observent que les divergences de fond qui persistent à propos du conflit israélo-arabe s'expriment moins rudement. Depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence, les relations entre les deux pays se sont améliorées dans la forme. L'agressivité réciproque, les échanges de propos mordants qui étaient monnaie courante du temps du général de Gaulle et de Georges Pompidou ont disparu, et les deux gouvernements souhaitent consolider cette « décrispation ».

L'essentiel des divergences demeure cependant, et les espoirs que les Israéliens avaient mis en M. Giscard d'Estaing, dont ils espéraient une « politique moins arabe », sont restés lettre morte. Certes, Paris approuve les négociations égypto-israéliennes, mais n'a pas participé à l'éphémère euphorie suscitée par les accords de Camp David.

Le gouvernement français a *immédiatement rappelé* qu'à ses yeux une paix « juste et durable » ne pourrait résulter que d'un règlement « d'ensemble » associant « toutes les parties concernées, y compris les représentants du peuple palestinien » et portant non seulement sur le Sinaï, mais aussi sur Gaza et la Cisjordanie. En toute occasion, il dénonce les dangers de tentatives de paix séparée et de division du monde arabe, et il se prononce sans ambages pour une « patrie palestinienne », mot lancé dès 1974 par M. Giscard d'Estaing et repris par la plupart des gouvernements, *notamment européen. Aussi le* gouvernement français n'a-t-il pas été surpris de la déception qui a suivi Camp David et *tient-il* Israël pour principal responsable de l'impasse actuelle.

On peut donc s'attendre que les conversations de M. Dayan à Paris, tant sur le conflit israélo-arabe que *sur le Liban* et *sur* la situation au Proche-Orient au sens le plus large, ne manqueront pas de « franchise ».

Le rapprochement entre l'Irak et la Syrie et les événements d'Iran, *qui menacent l'approvisionnement* d'Israël en pétrole, n'incitent pas le gouvernement *de Jérusalem à la conciliation.* Enfin, la méfiance grandissante des Israéliens envers les Etats-Unis, accusés de n'être plus « un honnête courtier » et maintenant considérés comme peu sûrs depuis l'« abandon » du régime de Taiwan et de celui du chah, ne facilitera pas les choses.

(Lire nos informations page 32.)

A TÉHÉRAN

Nouvelles manifestations pour le retour de l'ayatollah Khomeiny

M. Deng Xiaoping aux États-Unis

Le dirigeant chinois veut convaincre les Américains que les nouvelles options de Pékin ne sont pas passagères

M. Deng Xiaoping, vice-premier ministre chinois, est attendu à *Washington dimanche 28 janvier. Sa visite* officielle avait été décidée lors des négociations au terme desquelles les Etats-Unis ont annoncé, le 15 décembre 1978, qu'ils établiraient des relations diplomatiques avec *la Chine*, à compter du 1er janvier.

L'hôte *des Etats-Unis passera trois jours dans la capitale fédérale* où il sera reçu trois fois par M. Carter. Il présidera lundi soir un dîner de gala, auquel a été convié l'ancien président Nixon. Le jeudi 1er février, il se rendra à Atlanta *(Georgie), puis visitera Houston*, et Seattle sur la côte du Pacifique. Il quittera les Etats-Unis le 5 février, et *fera* sans doute une escale à Tokyo en regagnant la Chine.

Au cours *d'une interview diffusée par la télévision* chinoise, à la veille de cette visite, M. Carter a déclaré que les nouvelles relations établies entre la Chine et les Etats-Unis vont permettre à ces pays *« d'influer sur les régions troublées du monde pour y ramener la paix et pour empêcher que la violence ne se propage à d'autres régions voisines ».*

Pour sa part, M. Deng Xiaoping va s'efforcer de convaincre M. Carter que les nouvelles orientations politiques et économiques de la Chine ne sont pas passagères, indique notre correspondant à Pékin.

De notre correspondant

Pékin. — Dans le large éventail des relations de la Chine avec le monde extérieur, les relations avec les Etats-Unis occupent une place à nulle autre *comparable. En dépit des restrictions* qu'imposait alors le protocole, aucune visite d'un chef d'Etat étranger n'a jamais eu tout à fait le même retentissement en Chine que celle de M. Nixon en 1972. C'est dire *que le voyage de M. Deng Xiaoping* suscite, dans la population chinoise, un intérêt sans précédent, supérieur en tout cas à celui qu'avait éveillé, l'été dernier *par ceux du président Hua* Guofeng en Roumanie, en Yougoslavie et, faut-il le rappeler aujourd'hui, en Iran.

Le Quotidien du Peuple a peut-être un peu enjolivé la réalité, en affirmant, le mois dernier, à *l'occasion de la* normalisation des relations diplomatiques entre Pékin et Washington, que *« les peuples chinois et américain (...) ont toujours entretenu des relations amicales ».* Il n'y a pas si longtemps, après *tout*, qu'un bon million de Pékinois se rassemblaient sur la place Tiananmen pour dénoncer les crimes de *« l'impérialisme américain »* au Vietnam. Oublié tout cela ? Disons plutôt que ces souvenirs apparaissent aujourd'hui comme un fâcheux malentendu, passager d'ailleurs, et qui ne pouvait être dû, comme la guerre de Corée n'est-ce pas ? qu'aux erreurs de jugement de dirigeants momentanément égarés. Et si l'on remonte plus *loin dans le passé*, on préfère nettement, à Pékin, se souvenir des missions que Roosevelt envoya à la base rouge de Yanan plutôt que des tonnes de matériel militaire livrés, à la même époque, aux armées de Tchiang Kai-chek.

Et surtout, il y a une fascination de l'Amérique. Elle ne date pas seulement d'hier : Sun Yat-sen s'était plusieurs fois rendu aux Etats-Unis, avant la révolution de 1911. Cette fascination est aujourd'hui multipliée par les consignes de *« modernisation »*, les promesses d'une vie meilleure obtenue grâce à l'importation de technologies étrangères. L'écho de la propagande actuelle est profond dans l'opinion, au moins urbaine.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

Le congrès du F.L.N. va désigner le successeur de Boumediène

M. Rabah Bitat, président de la République par intérim, ouvre ce samedi 27 janvier la séance inaugurale du congrès du F.L.N. au complexe olympique de Ben-Aknoun, sur les hauts d'Alger, en présence de quelque trois mille délégués.

Ce congrès doit désigner le successeur du président Boumediène, adopter les statuts du parti et élire ses instances dirigeantes.

De notre correspondant

Alger. — *« Application de la Charte nationale et fidélité au président Boumediène »*, tel est le mot d'ordre du congrès du Front de libération nationale. Ces assises ne remettront pas en cause les orientations de la Révolution définies par la Charte nationale adoptée en 1976. Elles doivent, au contraire, en affirmer solennellement la continuité et créer les conditions nécessaires pour mener à son terme le projet du chef de l'Etat disparu. Les quelque trois mille participants ont deux missions concrètes à remplir : ils doivent tout d'abord désigner le successeur *présidentielle du 7 février.*

DANIEL JUNQUA.

(Lire la suite page 4.)

Un entretien avec M. Barre

La région Rhône-Alpes est une plate-forme européenne à vocation mondiale

nous déclare le premier ministre

Au *terme* de la semaine que « le Monde » a passée avec Rhône-Alpes, M. Raymond Barre, dans l'entretien qu'il nous a accordé, a mis l'accent sur la dimension internationale que devrait prendre la région. « Rhône-Alpes, dit-il, est une plate-forme européenne à vocation mondiale. »

Le premier ministre a souligné la nécessité d'accélérer la décentralisation des grands centres de décision. Il n'a enfin pas caché l'intérêt politique particulier qu'il portait à cette *région* dont il est devenu l'élu en mars 1978. Mais, a-t-il ajouté, *« je ne suis pas venu à Lyon pour me livrer à des intrigues ou à des combinaisons subalternes ».*

M. Raymond Barre était, d'autre part, le 26 janvier, l'invité de la Fondation scientifique du Sud-Est, présidée par M. Joseph Fontanet, qui tirait ce jour-là les conclusions du colloque organisé sur le thème « Rhône-Alpes an 2000 ». Le premier ministre participait à cette manifestation *à titre personnel* et en tant qu'économiste. Il a insisté sur la nécessité pour l'ensemble du pays, *affronté à des difficultés internationales* très pressantes, de trouver *« non pas un second souffle, mais un nouveau souffle »* et rappelé son souhait de voir se développer en toute priorité *« les activités rentables »*. Par ce terme, il précisera qu'il entend des activités où l'on trouve *« une prévision constante de la demande internationale : l'innovation ou le renouvellement et enfin une gestion économique et financière rigoureuse ». « Le gouvernement,* a précisé M. Barre, *s'efforcera dans les prochains mois d'apporter dans ce domaine des incitations tout à fait nécessaires. »*

Dans cet esprit on avait tout particulièrement noté, au cours du colloque, les réflexions de *M. Laurent Boix-Vives, président*-directeur général de la société Rossignol qui détermine dans la région six secteurs *industriels « très prometteurs pour l'avenir » :* les industries de santé, les équipements de production et de transport de l'énergie électrique, les spécialistes informatiques et électroniques, l'industrie du froid, le secteur phyto-pharmaceutique, le tourisme d'hiver.

(Lire pages 7 et 8.)

L'ITALIE EN CRISE

La démission du gouvernement italien doit intervenir le 29 ou le 30 janvier, après que M. *Andreotti* aura exposé au Parlement l'impossibilité de reconstituer l'accord entre les partis de la majorité. Il n'a pas encore décidé s'il *demandera ou non un scrutin ou* s'il annoncera son retrait sans être formellement renversé, comme l'ont souvent fait ses prédécesseurs. M. Sandro Pertini, *président de la République*, a fait savoir que la procédure parlementaire normale devait, selon lui, être respectée.

La déclaration par laquelle M. Berlinguer a annoncé que le P.C.I. ne voulait plus soutenir le gouvernement sans y participer ne débouche *sur aucune issue prévisible*. Le recours à une dissolution des Chambres et à des élections anticipées inquiète en effet les socialistes aussi bien que les communistes. Tous les indices *convergent pour assurer* que les démocrates-chrétiens en seraient les grands vainqueurs. D'autre part, devant les différents terrorismes, le P.C.I. *n'entend pas se durcir dans une opposition* politique absolue ni se dérober à ses responsabilités.

L'*hypothèse* d'un nouveau cabinet démocrate-chrétien homogène, gouvernant grâce à l'abstention des autres partis de la majorité parlementaire, selon la formule du cabinet Andreotti du 29 juillet 1976, n'est pas encore envisagée. Elle semble cependant la seule solution qui ne compromettrait pas la durée normale de l'actuelle législature.

Le parti communiste ne veut plus soutenir le gouvernement sans y participer

De notre correspondant
ROBERT SOLÉ

Rome. — Le retrait du soutien communiste au gouvernement de M. Andreotti était inattendu. Il n'a surpris aucun des quatre autres partis (démocrate-chrétien, socialiste, social-démocrate et républicain) qui participaient, vendredi 26 janvier, à l'ultime « sommet » de la majorité parlementaire. On a assisté à des démarches de pure forme pour *retenir le P.C.I.* en le déclarant indispensable. Mais l'intervention de M. Berlinguer était déjà imprimée en plusienar dizaines d'exemplaires pour être distribué aux journalistes.

Le secrétaire général du P.C.I. a annoncé la couleur dès la première phase : *« Après un examen attentif des faits, nous sommes arrivés à la conclusion que notre maintien dans la majorité qui soutient ce gouvernement est devenue impossible. »* Suit un long exposé des motifs. On n'y apprend rien de nouveau. Depuis une dizaine de jours, les lecteurs de l'UNITA *connaissent par cœur* cette démonstration.

Le P.C.I. reproche à la démocratie chrétienne et à son gouvernement, accessoirement à d'autres *partis de la majorité*, de n'avoir pas observé trois conditions indispensables pour que *« l'unité des forces démocratiques »* puisse affronter la crise : une application rapide et cohérente du programme de mars 1978 ; un climat de collaboration ; un respect réciproque et de la *loyauté.*

Pour illustrer le premier point, M. Berlinguer avait l'embarras *du choix. La présence des communistes* dans la majorité n'a guère modifié les mœurs politiques. Les dossiers traînent au Parlement, les lois votées se *contredisent* ou ne sont qu'à moitié appliquées.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Privé de dessert

Trois hommes de trente ans ayant renvoyé leur livret militaire en signe de soutien aux paysans du Larzac, le tribunal correctionnel de Digne leur a infligé un retrait du permis de conduire, appliquant ainsi le principe de « peine substitutive » prévu par une loi du 11 juillet 1975.

Si l'on a bien compris, la peine substitutive est une sorte de punition personnalisée du genre fessée, destinée à remettre au pas les mauvais éléments comme on met au coin les écoliers indociles. Mais, dans le cas où les esprits rebelles n'auraient pas leur permis de conduire, on ignore si la loi du 11 juillet 1975 prévoit qu'ils seront privés de dessert.

BERNARD CHAPUIS.

LE TEMPS DES AVEUX

Artur London s'entretient avec Sandor Kopacsi

LIRE PAGE 24

ENTERREMENT DU GRAND PROJET DE COOPÉRATION NORDIQUE

Volvo renonce à son accord avec la Suède

LIRE PAGE 29

LA FONCTION DE L'I.N.A.

Une expérience en péril ?

En quatre ans d'existence, l'Institut *national de l'audio-visuel (INA)* a su s'imposer, sous la direction de M. Pierre Emmanuel, comme un outil précieux d'innovation et d'expérimentation dans le domaine de la communication. *Créé précipitamment* par la loi de 1974 pour réunir des services fort différents, l'établissement *est parvenu à unifier*, sous le signe de l'ouverture et de la prospective, ses missions apparemment distinctes *de conservation*, de formation, de création, de recherche. *Ainsi a-t-il favorisé la réflexion* sur les nouvelles pratiques audio-visuelles — vidéo, super-8, radios libres, etc. — au moyen de colloques, d'études détaillées.

Cette activité foisonnante, qui n'allait pas, bien entendu, sans risques d'erreur, n'a pas toujours été du goût des autorités de tutelle ni *de celui des sociétés de programmes*, principales bailleuses de fonds. Ces dernières, en particulier, *souhaitent que l'INA se consacre* par priorité à sa fonction première, qui est d'abriter et d'entretenir les *archives de la télévision*, archives dont les chaînes ont fait un usage croissant au cours des dernières années.

Pour le reste, les sociétés de programmes demeurent méfiantes à l'égard de l'INA. Elles supportent *même de plus en plus mal l'obligation* qui leur est faite de diffuser les productions de l'Institut : Antenne 2 *a refusé de montrer à l'écran une* récente émission sur les patrons et n'a toujours pas programmé *le Tour de France par deux enfants*, réalisé par Jean-Luc Godard.

Il est d'autant plus difficile à l'INA de faire prévaloir sa volonté qu'une crise financière *endémique*, due notamment à une gestion insuffisante, le met en état de moindre résistance. A *l'approche de la désignation* d'un nouveau président pour l'INA, en remplacement de M. Pierre *Emmanuel, l'enjeu est donc de savoir* si l'Institut deviendra une dépendance des sociétés de programmes *ou s'il pourra continuer, comme il* l'entend, ses nécessaires activités de recherche.

T. F.

(Lire nos articles page 19.)

Le Monde

idées

MÉDECINE

De l'immortalité ou de la responsabilité médicale

par le professeur S. COTTIN (*)

ALORS que la Constitution française, dans son préambule précisant les droits des citoyens, ne pouvait raisonnablement proposer qu'un droit aux soins, l'idée, tout naturellement, s'est fait jour d'un véritable droit à la santé.

En réalité, cette prétention est outrancière et irréaliste : elle suppose une puissance que la médecine n'a pas atteinte et elle crédite le citoyen de vertus bien rares, le renoncement spontané à tout ce qui pourrait altérer sa santé : nuisances comme le tabac, l'alcool ou les erreurs diététiques ; traumatismes liés à la pratique de sports dangereux sinon *violents* ; blessures combien fréquentes liées aux hécatombes routières de chaque week-end, le tout au profit d'une vie plus calme, mais quelque peu ascétique.

L'idée de santé est tellement ancrée dans nos mœurs que la simple évocation de la mort sonne comme une indécence ou une incongruité, alors que c'est une lapalissade de rappeler qu'elle est la fin naturelle du corps humain.

C'est tellement vrai que même les étudiants en médecine, après plusieurs années d'étude, marquent de l'étonnement de ce qu'on leur définisse les buts de la médecine, non pas comme d'empêcher la mort — inévitable échec, — mais comme de maintenir le plus longtemps possible un être humain vivant dans un milieu humain, montrant par là que la vie végétative n'est rien qu'une expérience physiologique, sans la vie relationnelle. Tels étaient à peu près les termes retenus par le premier congrès de morale médicale, qu'avait accepté de présider Charles de Gaulle, qui n'avait pas l'habitude d'inaugurer les chrysanthèmes.

C'est pourtant cette idée du droit à la santé qui semble inspirer la jurisprudence de bien des jugements en responsabilité médicale. Faut-il rappeler l'histoire de ce confrère condamné pour n'avoir pas vérifié que la prescription de prophylaxie antitétanique qu'il avait faite, avait bien été exécutée, alors qu'il n'avait aucun moyen pour y contraindre le blessé ? Faudrait-il rappeler les nombreux procès où, insensiblement, c'est l'échec qui est indemnisé, même s'il n'est la conséquence d'aucune faute médicale, ce qui fait glisser le contrat de soin, de l'obligation de moyens à l'obligation de résultat ? Faut-il rappeler la condamnation de tel hôpital par un tribunal administratif qui, ne retenant aucune faute ni erreur d'aucune sorte, indemnise la famille d'un défunt aux motifs que le service public a mal fonctionné puisque le malade est mort ?

Qu'on y prenne bien garde ! A pousser aussi loin la théorie de la responsabilité sans faute, on glisse du droit à la santé au droit à l'immortalité !

Mais il n'est même pas besoin d'aller jusqu'à ces extrémités pour être inquiet.

Dans la définition classique du contrat de soin, la Cour de cassation impose au médecin de donner à son malade des soins conformes non pas aux *données acquises*, ce qui aurait paru insuffisamment moderne et évolutif, mais aux *données actuelles* de la science. Et l'on sait très bien à quelle vitesse ces données actuelles naissent, se renouvellent et s'accroissent, non seulement en moyens thérapeutiques, mais en possibilités d'investigation diagnostique.

Or ces moyens supposent de plus en plus de recherches ardues, d'investissements lourds, de personnel qualifié, de médicaments rares ; en un mot, ils coûtent de plus en plus.

Conscients de cette inflation et soucieux de la contrôler, les responsables de la Sécurité sociale et des finances publiques s'efforcent de la *maîtriser*.

D'où ces appels renouvelés envers les médecins pour les inciter à plus de modération dans leurs prescriptions, puisqu'il paraît que ce sont eux, les ordonnateurs, qui sont exclusivement responsables des dépenses.

Or le budget de l'assurance-maladie en 1977 aura fait justice de cette assertion : si cette année-là a été si *favorable* pour les dépenses, alors que l'année 1978 s'annonce si défavorable, ce n'est certes pas parce que les médecins ont changé en si peu de temps leur façon de prescrire, c'est parce qu'il n'y a pas (ou peu) en de grippe, partant moins de demandes de soins de la part des malades.

**

Du même souci de contenir les dépenses relèvent les contraintes opposées à l'installation d'équipements lourds, même les plus modernes, même les plus utiles. A cet égard le problème des scanners est exemplaire et il peut se renouveler à propos d'autres matériels. On sait, au moins en neurologie, l'intérêt de ce moyen d'exploration non sanglant, et la parcimonie avec laquelle les installations ont été autorisées.

Qu'arriverait-il alors si un tel malade attaquait son médecin pour ne pas l'avoir fait bénéficier de tels moyens de diagnostic conformes aux données les plus actuelles de la science ? La question ne se pose pas au niveau du praticien, duquel on ne peut exiger qu'il possède de tels moyens. Mais que dire d'un médecin des hôpitaux, d'un grand hôpital théoriquement qualifié pour recevoir ce genre de malade ?

Le médecin ainsi mis en cause ne pourrait que plaider le manque de moyens mis à sa disposition par son employeur, l'hôpital. Aussi bien puisque la conduite du médecin, en l'occurrence, ne serait pas détachable de sa fonction, c'est l'hôpital qui indemniserait. Et il serait *plaisant*, en définitive, de voir alors dépensées en indemnités les sommes que l'on n'aurait pas pu (ou eu l'autorisation) d'investir en matériel.

Qu'on ne s'y trompe pas, il *n*'y a aucune révolte dans ces quelques lignes, mais la conscience claire du conflit de devoir dans lequel immanquablement va se trouver un jour le médecin, pris entre l'obligation de moyens les plus actuels et la nécessité d'économie sévère.

Souhaitons que l'on ose aborder, sinon résoudre, du moins clarifier ce problème, le seul vrai, fondamental et essentiel de la Sécurité sociale, avant qu'elle n'ait fait faillite ou absorbé la totalité des énergies de la nation.

Car ce n'est plus seulement un choix de société, c'est un choix de civilisation : de quel prix veut-on ou peut-on payer la vie humaine ?

(*) Président du Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics.

Une histoire simple ...

Ceci s'est passé dans une ville de la vallée du Rhône.

Le 17 décembre 1977, une jeune fille qui se trouvait sur *un trottoir* est heurtée à hauteur de la cuisse droite par une voiture *automobile*.

Elle est examinée sur place par un chirurgien de l'hôpital, qui se trouvait là et qui diagnostiqua un hématome de la cuisse.

Des *radiographies faites* au centre hospitalier *montrent* l'absence de toute lésion osseuse.

Le *médecin traitant* de l'intéressée prescrit une thérapeutique appropriée et un repos de quelques jours.

A la rentrée des classes, la jeune fille est examinée *par* le médecin de *l'hygiène* scolaire. Ce *dernier*, affolé sans doute par la *présence d'un hématome résiduel*, fait téléphoner à la *mère* de l'intéressée, lui demandant de faire examiner sa fille par un chirurgien spécialisé en traumatologie !

Mlle X... se présente donc à la clinique ; le traumatologue étant absent, elle est prise en charge par l'urologue qui prescrit des pansements alcoolisés.

A son *retour*, le *chirurgien* spécialisé en traumatologie ordonne :

1) 10 infiltrations de Thiomucase ;
2) 6 séances de rayons X ;
3) 6 séances de *massages*.

Une *expertise* judiciaire est demandée par la partie civile, accordée par le tribunal, réalisée par l'expert désigné en présence des deux médecins-conseils des deux compagnies d'assurances en cause.

Cela pour *attribuer* à la victime un taux d'incapacité de travail permanente partielle de UN POUR CENT (1 %) ! ! !

Cette comédie qui n'aurait pas manqué d'inspirer Courteline ou *Jules* Romains aura eu donc douze acteurs :

1) Le chirurgien chef de service de l'hôpital ;
2) L'interne des urgences ;
3) Le radiologue de l'hôpital ;
4) Le médecin traitant de la victime ;
5) Le médecin scolaire ;
6) L'urologue de la clinique ;
7) Le traumatologue de la clinique ;
8) Le radiologue de la clinique ;
9) Le kinésithérapeute de la clinique ;
10) Le *médecin* expert désigné par le tribunal ;
11) Le médecin conseil du groupe Concorde ;
12) Le médecin conseil du groupe GAN.

Docteur R. LE TALLEC
(Valence).

Santé et genre de vie

par le professeur JEAN-PIERRE BADER (*)

NON ! Il ne s'agit pas du reportage d'une compétition entre deux équipes de base-ball ! Mais de l'analyse d'une véritable expérimentation naturelle intéressant la sociologie et la médecine.

Le maintien de la santé, la lutte contre les maladies, le combat retardateur de la mort, demeurent les préoccupations essentielles de l'homme.

L'évidence est que ce dernier a connu quelques succès dans ce domaine, en améliorant de manière spectaculaire l'espérance moyenne de vie de chaque individu venant au monde, qui était de deux à trois décennies au début de notre ère et dépasse actuellement soixante-dix ans dans un pays comme le nôtre.

Nous connaissons les facteurs intriqués responsables de ces succès :

● Amélioration des conditions de vie, de logement, d'alimentation, liée aux progrès technologiques et à l'accroissement du revenu moyen des familles ;

● Progrès considérables de la médecine depuis la fin du siècle dernier, en particulier dans la lutte contre les maladies infectieuses et par l'effondrement de la mortalité infantile.

Or, depuis quelques années, on assiste à un phénomène particulier, qui est une sorte de plafonnement des différents index qui nous servent à mesurer l'efficacité de nos efforts en matière de santé, contrastant avec des dépenses de santé qui continuent à croître rapidement, au point de poser de difficiles problèmes aux budgets nationaux.

Cette médiocre performance coût-efficacité doit nous faire réfléchir et rechercher si nous ne devons pas redéployer nos efforts. C'est dire l'intérêt de l'observation de deux Etats américains, où les paramètres pouvant intervenir dans la santé des individus sont spécialement *contrastés, pour des raisons sociologiques et historiques* (1).

L'Utah et le Nevada sont deux *Etats voisins* de l'ouest des Etats-Unis, dont les statistiques de santé sont pratiquement aux deux extrémités du spectre de tout le pays.

Disons, pour schématiser, que les habitants de l'Utah sont parmi les Américains les plus florissants sur le plan de la santé, alors que les sujets du Nevada sont parmi les *moins* bien portants.

Par exemple, la mortalité infantile des enfants *blancs* du Nevada est de 40 % plus élevée que celle de l'Utah, et cette surmortalité se retrouve à *tous* les âges : 44 % chez les hommes de vingt à trente-neuf ans, 54 % chez les hommes de quarante à quarante-neuf ans, etc.

Les mormons et les jouisseurs

Quand on cherche les raisons possibles de cette spectaculaire différence on ne trouve paradoxalement, au début, que des similitudes.

Ces deux Etats situés dans la même région des Etats-Unis ont, à peu près, le même climat. Ils ont à peu près le même degré d'urbanisation et de scolarisation. *Enfin*, surprise plus importante encore, *le niveau de médicalisation des deux Etats — nombre de médecins et de lits hospitaliers par tête d'habitant — est pratiquement identique.*

L'explication du mystère commence, semble-t-il, à transparaître quand on examine les deux Etats voisins d'un point de vue sociologique.

L'Utah est la zone où se sont autrefois implantés les mormons et leur influence est demeurée importante, maintenant un certain puritanisme, rejetant le tabac et l'alcool.

En revanche, le Nevada est schématiquement le symbole d'un autre style de vie, avec Reno, la « capitale du divorce », et Las Vegas, la capitale du jeu.

On peut objectiver cette différence sociologique, en comparant le degré de stabilité et la situation familiale des deux côtés. En 1970, en Utah, 63 % des résidents de vingt ans et plus étaient nés dans l'Etat, seulement 10 % au Nevada. En Utah, moins de 10 % des hommes de trente-cinq à soixante-quatre ans sont célibataires, divorcés, séparés ou veufs ; plus de 20 % au Nevada.

Or, globalement, toutes les statistiques disponibles sur le plan international montrent que dans les pays développés, il y a une corrélation positive entre l'espérance de vie, la stabilité géographique et la vie familiale.

Plus important encore pour expliquer la différence entre les deux Etats est le problème de la consommation d'alcool et de tabac freinée en pays mormon et largement répandue en Nevada. La démonstration indirecte mais indéniable est donnée ici par les chiffres de surmortalité en Nevada par rapport à l'Utah, liée à la cirrhose du foie et aux cancers broncho-pulmonaires. Elle est de 590 % pour les hommes de 30 à 39 ans et de 443 % pour les femmes de même âge !

Les limites de la prévention

On constate, ainsi, très clairement qu'à niveau de vie et à accès aux soins médicaux équivalents et d'un niveau suffisant, deux populations peuvent voir leur état de santé différer considérablement, par la seule disparité de leur *« style de vie »*.

Si l'on transformait cette expérimentation spontanée en une expérimentation active, il faudrait déterminer comment il serait possible d'abaisser la surmortalité des habitants du Nevada pour rejoindre les taux de l'Utah. On pourrait ainsi « injecter » au Nevada un surplus de moyens médicaux considérables pour traiter avec les méthodes les plus sophistiquées les cancers bronchiques, les cancers œsophagiens, les cirrhoses hépatiques, les victimes de traumatismes par accident de voiture, etc.

Compte tenu du caractère souvent peu satisfaisant (sauf en traumatologie) de nos moyens thérapeutiques dans ces différents domaines, il est douteux qu'un surcroît médical, *même* très élevé, puisse déplacer autrement que d'une manière marginale les statistiques du Nevada.

Il paraîtrait plus logique, et serait certainement plus efficace, d'agir sur cette pathologie par le versant préventif, par des campagnes bien faites d'information et d'éducation, mais, là encore, le problème n'est pas simple.

On a assez naïvement tenté de persuader le grand public que, avec les progrès de la science, la médecine était devenue toute-puissante. Aussi vient-on nous demander des pilules magiques pour empêcher de grossir, de fumer ou de boire. Aussi, quand nous déclarons que les *réponses* médicamenteuses à ces problèmes ne sont pas satisfaisantes, et que *chacun doit* prendre en charge son hygiène générale de vie et de comportement, nous *décevons* nos patients.

Les campagnes d'éducation sanitaires sont encore imparfaites, et il est certainement plus facile de « lancer » une nouvelle lessive que de persuader le consommateur des dangers du tabac et de l'alcool. On est alors confronté à des problèmes de liberté individuelle, d'effort personnel, d'intérêts économiques contradictoires, parfois même de morale, qui nous éloignent beaucoup des simples préoccupations médicales.

Je ne voudrais pas être pessimiste, mais je pense que ce n'est pas demain que la santé des habitants du Nevada se haussera au niveau de celle des habitants de l'Utah.

Et encore devrons-nous nous réjouir si le rapprochement des courbes ne se fait pas dans l'autre sens, les petits-fils des mormons prenant le chemin de Reno et de Las Vegas !

(*) Département de santé publique, université Paris Val-de-Marne, C.H.U. Henri-Mondor-Créteil.

(1) L'histoire est publiée par V. R. Fuchs dans son ouvrage intitulé *Who shall live ?* Health economic and social choice. Basic books publishers, New-York.

Peut-on conjurer le péril tabagique ?

par le docteur JEAN IOANNOU (*)

AUSSI bien en matière de cancer du poumon que de bronchite chronique, un des objectifs majeurs de la médecine reste, à l'heure actuelle, leur dépistage précoce qui assure le maximum de chances d'une thérapeutique efficace. Mais plutôt que d'avoir à affronter le difficile traitement de ces deux maladies, devenues de véritables fléaux sociaux, il apparaît de plus en plus qu'une stratégie préventive orientée vers l'information et l'éducation du grand public, et en particulier des jeunes, serait, à elle seule, susceptible d'influencer favorablement la genèse et l'évolution de ces affections.

Parmi les *diverses* pollutions néfastes, il y en a une des plus répandues, des plus graves et des plus sournoises, contre laquelle devraient tendre les efforts préventifs : *le tabac*. En effet, toutes les méthodes proposées pour arrêter de fumer se soldent par un taux considérable d'échecs. Pas plus que les médicaments, les thérapeutiques non pharmaceutiques, l'acupuncture, l'auriculothérapie, la psychothérapie, même dans le cadre de « méthodes de groupe » ou les cures qui prétendent allier l'utile à l'agréable (croisière anti-tabac, par exemple), n'aboutissent qu'à des résultats éphémères. Et s'il est vrai que près de 18 % des tabagiques obtiennent un sevrage uniquement par leur propre volonté, il faut savoir qu'il s'agit, en fait, de sujets dont la majorité ont dépassé la soixantaine, ou de ceux qui ont été victimes de la pathologie tabagique.

Les dégâts de l'intoxication tabagique étant, en outre, irréversibles, force est de reconnaître que ce sont l'information et l'éducation des jeunes qui offrent le meilleur terrain d'action ; plutôt que d'interdire, il faut renseigner, expliquer, exposer les conséquences fâcheuses, parfois catastrophiques, du tabagisme.

Peut-on, dès lors, considérer comme opportune, par exemple, la récente déclaration d'une personnalité politique qui affirmait avoir été un grand fumeur et avoir subi une opération efficace pour un cancer du poumon ? Cette déclaration ne minimise-t-elle pas la gravité du risque auquel s'exposent les jeunes qui, comme le confirment les récentes enquêtes, s'engagent de plus en plus dans la voie du tabagisme ? Entretenir l'illusion qu'il existe une thérapeutique efficace le jour où le fumeur sera victime d'un cancer ou d'une *forme* invalidante de bronchite chronique, c'est, croyons-nous, à l'heure actuelle, porter un coup sévère à la dure tâche de tous ceux qui luttent contre l'intoxication tabagique.

**

C'est à ce titre qu'on reste perplexe devant les paradoxes et les contradictions auxquels se heurte toute action contre le tabac. Ainsi, à la campagne menée sous l'égide du ministre de la santé et de la famille, s'opposent, d'une part, les intérêts financiers de l'Etat lui-même, et d'autre part, la faiblesse, l'indifférence et l'inertie des tabagiques qui dominent véritablement notre « société de fumeurs ». En effet, aucune des dispositions prévues par les décrets de la récente campagne n'est rigoureusement appliquée.

On peut être surpris par le laxisme qui règne dans ce domaine : dans les locaux à usage collectif et jusqu'aux salles d'attente des consultations hospitalières, on continue de fumer ; on tolère la publicité, scandaleuse par son importance (souvent sur une page entière), de diverses marques de cigarettes dans les hebdomadaires, dans les quotidiens, sur les énormes panneaux des lieux de rencontres sportives ! Le petit écran constitue, lui aussi, un spectaculaire moyen de diffusion du tabagisme par le seul fait que la majorité des personnalités interviewées sont en train de fumer. Comment, dans ces *conditions*, les jeunes téléspectateurs ne seraient-ils pas impressionnés par l'image, les gestes d'une grande romancière, d'une vedette, d'un homme politique, d'un homme de sciences, voire d'un célèbre professeur de médecine, qui participent à des débats, cigarette à la main ? Peut-on douter, dans ces conditions, qu'à la réussite, au succès, à la popularité ou à l'idéal que symbolisent ces personnalités, la *cigarette* ne reste associée ?

On peut être certain que de meilleurs résultats dans la lutte antitabagique seraient obtenus si celle-ci s'adressait en priorité aux nouvelles générations non encore intoxiquées, si la cigarette, *démythifiée*, perdait sa force de symbole de « virilité » et d'« émancipation » et si elle ne constituait plus, ce qui est parfois le cas, un dérivatif « *occupationnel* ».

Enfin, ce sont les victimes du tabagisme qui détiennent une valeur exemplaire dont il ne faut pas hésiter à user, aussi cruel que cela puisse paraître. Car c'est bien le bronchitique chronique, grand insuffisant respiratoire ; c'est le porteur d'un cancer bronchique ou d'un cancer de la vessie ; c'est, enfin, celui qui a failli être terrassé par un infarctus du myocarde, qui sont susceptibles de devenir les meilleurs agents d'information et de persuasion à travers leur propre cas, auprès de leurs amis, de leurs proches, de leurs enfants.

La disparition d'une personnalité, d'une vedette jouissant d'une popularité, peut avoir un impact autrement efficace. Ce sont, croyons-nous, la juste information et les exemples vécus qui peuvent avoir une réelle emprise sur les jeunes avant qu'ils ne s'engagent dans la voie de l'intoxication.

**

En définitive, les rapports de l'O.M.S., la récente campagne du ministère de la santé et de la famille, le supplément du *Bulletin de l'ordre des médecins* de décembre 1976, ne peuvent avoir suffisamment d'impact tant que :

— Les cendriers garnissent les tables des diverses réunions officielles ;

— Les participants aux multiples débats télévisés ne s'abstiennent de fumer ;

— Des représentants socio-professionnels, politiques ou universitaires ne se sentent pas concernés par ce *problème collectif* ;

— L'achat de cigarettes par les jeunes du contingent est encouragé par un prix dérisoire ;

— Tant que, enfin, grand nombre de médecins et auxiliaires de la santé n'hésitent pas à allumer une cigarette devant leur patient ou à fumer dans les locaux des services *hospitaliers*.

Croire uniquement à l'efficacité du conseil de ne pas fumer donné par des circulaires, par les parents, par les éducateurs, par les médecins (d'autant moins crédibles qu'ils sont souvent eux-mêmes fumeurs) est un leurre !

(*) Ancien médecin-chef du centre de pneumologie de Chevilly-Larue.

Le Monde

étranger

LA CRISE IRANIENNE

Plus d'un million de manifestants défilent *depuis* **les premières heures de ce samedi matin 27 janvier dans le centre de Téhéran aux cris** *de : « Khomeiny, nous t'attendons ! » L'armée* **a retiré les détachements qu'elle avait postés la veille** *en divers endroits de la ville* **et semble vouloir éviter le renouvellement des affrontements meurtriers de** *vendredi. Un* **communiqué publié dans la soirée à leur propos par le gouvernement de M. Bakhtiar affirme que « les forces de l'ordre ont dû intervenir pour empêcher l'incendie de magasins et de maisons et prévenir des heurts entre groupes rivaux ». De son côté, le gouverneur militaire a autorisé les manifestations de samedi à Téhéran.**

Le premier ministre, M. Bakhtiar a déclaré vendredi soir *l'A.F.P.* **qu'un gouvernement « responsable » se devait de maintenir l'ordre et ajouté : « Si des agitateurs veulent aboutir à un désastre et à un massacre dans ce pays, il faut les contenir et les punir (...). Nous ne sommes pas responsables des morts de vendredi. Ce sont des personnes qui ont été poussées par des agitateurs professionnels à manifester. »**

Dans une autre déclaration faite le même jour à France-Inter, le premier ministre a déclaré à propos du retour de l'ayatollah Khomeiny : « Il n'est pas sûr qu'il revienne dimanche... Nous sommes actuellement en pourparlers avec lui. Je lui ai demandé de me laisser le temps d'organiser son arrivée et sa sécurité. » Les proches collaborateurs de l'ayatollah assurent, pour leur part, qu'il est « plus que jamais déterminé à regagner l'Iran dès la réouverture de l'aéroport de Téhéran ».

La réalité du pouvoir semble échapper à M. Bakhtiar et passer progressivement aux chefs de l'armée

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Ce que l'on redoutait est arrivé. L'ordre du gouverneur mi*litaire de Téhéran, le général Rahimi*, de *« châtier »* avec la plus grande *sévérité ceux qui* violeraient la loi martiale a été appliqué à la lettre, *tout au moins aux abords de l'uni*versité. Le bilan de la nouvelle journée d'émeutes de vendredi 26 janvier est lourd. La radio a cité le chiffre de neuf morts. En réalité, le nombre des victimes s'élèverait à plus de vingt morts et une cinquantaine de blessés pour la seule ville de Téhéran. Il y aurait une dizaine de morts à Tabriz où les autorités annoncent avoir procédé à plus de six cents *arrestations*.

Le rendez-vous manqué

La journée avait commencé dans le calme. Tôt dans la matinée, des milliers d'Iraniens s'étaient rendus à l'aéroport de Téhéran dans le *« fol espoir »* d'assister à l'arrivée de l'ayatollah Khomeiny. Repoussés sans brutalité mais fermement par *les militaires, qui* depuis deux jours bouclent les abords de l'aéroport, ils s'étaient repliés en long cortège vers la place Chahyad où, vers 9 *heures,* on comptait *plusieurs* dizaines de milliers de personnes *dont une grande partie de provin*ciaux venus à Téhéran pour accueillir l'*exilé de* Neauphle-le-Château.

Sur l'immense place parcourue par d'innombrables *cortèges, le nom de* Bakhtiar, *« celui qui empêche Khomeiny de venir »*, était conspué. Mais l'atmosphère était détendue et la surveillance de l'armée, lointaine et discrète. Le passage d'un avion militaire qui a atterri sur l'aéroport *a même provoqué une explosion de* joie et un début de panique lorsque *les manifestants se sont mis à cou*rir dans tous les sens en criant : *« Khomeiny, Khomeiny arrive ! »* Il a fallu vite déchanter et les religieux ont mis un certain temps pour convaincre les manifestants de se disperser et se rendre à Behechte-Zahra, où une foule estimée à environ une cinquantaine de milliers de personnes a écouté en silence le dernier message de l'ayatollah.

Dans cet appel parvenu la veille, Khomeiny *remerciait les Iraniens* d'être présents à ce rendez-vous manqué et affirmait : *« J'ai décidé de partir dimanche afin d'être près de vous pour combattre l'impérialisme jusqu'à la victoire finale. »* Il assurait que tout ce qui a été dit sur les négociations avec M. Bakhtiar était faux : *« Je n'ai pas négocié et je ne négocierai pas avec le gouvernement illégal de l'Iran. Si ce dernier veut respecter la loi, il doit s'incliner devant la volonté du peuple. Or il cherche par tous les moyens de rétablir le roi sur le trône. »*

Le mot d'ordre : *« Tous à Behechte-Zahra »*, avait été lancé par les religieux, dans le souci de désamorcer la *« colère populaire »* et éviter des heurts avec l'armée. Le cimetière de Téhéran est, en effet, *le seul* endroit où *les* militaires n'ont jamais osé pénétrer en force. Cepen*dant, une provocation devant l'uni*versité où des groupes se prépa*raient à se rendre au cimetière*, devait rapidement mettre le feu aux poudres. Selon des témoignages concordants, la tension a rapidement monté lorsque des *« groupes de civils »* parfaitement organisés et apparemment commandés par des chefs bien entraînés, ont commencé vers 8 h. 30, à bombarder les étudiants *à l'aide de pierres et autres* projectiles, sous le regard bienveil*lant des gendarmes de service*.

Les premiers tirs étaient signalés avenue Chah-Reza, vers 10 h. 30, au carrefour Pahlevi. L'armée, qui s'avançait *lentement vers l'univer*sité, dispersait alors les manifestants *en tirant en l'air, mais également*, et assez fréquemment, dans la foule *des jeunes, dont le nombre total n'a* jamais dépassé, au cours de cette journée, cinq mille.

Deux flaques de sang, aussitôt *recouvertes de feuillages et d'œillets* rouges, indiquaient aux passants les *endroits où les deux premières vic*times de cette sanglante journée étaient *tombées. Un peu plus loin,* avenue Kakh, les mêmes *« groupes civils »*, qui avaient été à l'origine de l'affrontement, armés *de* bâtons et de gourdins, ont attaqué les manifestants à la hauteur du ministère de l'information, sous la protection *des « forces spéciales de la gendarmerie »*, qui semblent avoir joué un rôle particulièrement important au cours de ce petit *« vendredi noir »* qu'a été la journée du 26 janvier.

« Mort à Bakhtiar ! »

Plusieurs journalistes étrangers ont vu les commandos de ces forces spéciales tirer au fusil mitrailleur dans la foule aux abords de l'université à partir d'une voiture bleue de la gendarmerie. Vers 13 heures, les militaires réussissaient à « nettoyer » entièrement l'avenue Chah-Reza en faisant usage de gaz lacrymogène et de voitures munies de puissants canons à eau colorée, par*ticulièrement redoutés des manifes*tants. Mais les groupes de jeunes se *reformaient dans les rues latérales* avant de regagner de nouveau l'ave*nue pour y crier leur colère contre* le chef du gouvernement aux cris de : *« Marg bar Bakhtiar ! »* (mort à Bakhtiar), qui, désormais, semblent avoir remplacé les habituels *« Marg bar chah ! »* (mort au chah).

M. Bakhtiar est le grand perdant de cette journée et, selon certaines *rumeurs non confirmées, il songerait* à présenter sa démission. Dès son arrivée à la tête du gouvernement, il s'était enorgueilli à juste titre d'avoir ordonné à l'armée de ne plus tirer. Il avait été obéi et, après le départ du chah, les militaires avaient même disparu des rues de la capitale. Il vient de répéter encore vendredi qu'il contrôle entièrement la situation et n'est pas un *« prisonnier des militaires »*. *Tout semble pour*tant prouver le contraire et son gou*vernement est en train de s'engager* lentement mais sûrement dans la *même voie que celle qui a causé la* perte de ses prédécesseurs, M. Cha*rif* Emami et le général Azhari.



(Dessin de KONK.)

Tout se passe comme si les véri*tables gouvernants* de l'Iran étaient les chefs militaires que le chah a placés aux postes-clés de l'armée avant de quitter le pays pour un exil qu'il espère court. Les fusillades de vendredi, la présence de plus en plus fréquente sur les différents lieux d'affrontement d'inquiétants *« groupes civils »* paramilitaires portent davantage la marque du général Rahimi, gouverneur militaire de Téhéran, et de ses amis de la garde impériale que de M. Bakhtiar. Le premier *ministre, qui a tout fait pour* rendre à la presse sa liberté, n'est *certainement pas l'auteur de l'ordre* donné, jeudi soir, d'arrêter cinq des dirigeants du syndicats des journalistes, conformément à l'article 5 de la loi martiale.

La radio nationale a annoncé ven*dredi soir, sans donner plus de* détails, que des *« centaines d'arrestations »* avaient été opérées dans l'ensemble du pays. Une fois de plus, l'Iran vit à l'heure de l'arbitraire et nombreux sont les dirigeants de l'opposition qui n'ont pas regagné vendredi soir leur domicile.

JEAN GUEYRAS.

ASIE

Chine

Le voyage de M. Deng Xiaoping aux États-Unis

(Suite de la première page.)

Il est significatif que les seuls *dazibaos* apparus ces derniers mois et touchant à la politique extérieure aient traité, d'une manière ou d'une autre, des relations avec les Etats-Unis. Cela vaut pour la démocratie et la défense des droits de l'homme comme pour les méthodes d'industrialisation et de gestion. En bref, à en croire les mêmes *dazibaos*, l'*Amérique* est tout ce que la Chine voudrait être, un modèle presque, à propos duquel une certaine pudeur — en voie d'érosion d'ailleurs — impose seulement de faire quelques réserves sur le plan moral car on entend tout de même parler de la criminilatié, du chômage, de la drogue, des suicides de Guyana, ce qui n'empêche pas d'attendre, avec une vive impatience, les pre*mières* livraisons de Coca-Cola.

Non seulement la Chine estime avoir beaucoup à apprendre de l'Amérique, mais, en échange de l'affection certaine qu'elle lui *porte, elle en attend une* aide à la mesure de ses besoins. Par égard peut-être pour notre qualité d'Européen, un de nos interlocuteurs chinois doutait devant nous que *les Etats-Unis « soient capables à eux seuls de subvenir aux besoins des plans de modernisation de l'économie chinoise »*. Après tout, pourquoi pas ? Mais qu'une *telle* question *puisse* seulement venir à l'esprit d'une personne exerçant quelque responsabilité dans la diplomatie chinoise prêtera à réflexion, en *Europe* comme au Japon. Sur *ce fond* de tableau, le voyage de M. Deng prend les proportions d'une épopée historique dans laquelle toutes les ambitions sont permises.

Développement rapide des échanges commerciaux

Déjà les échanges commerciaux sino-américains ont presque triplé en un an, passant de *374 millions* de dollars en 1977 à 1 milliard au moins *en 1978. Or les* Chinois ont suffisamment répété que le commerce entre les deux pays ne pourrait vraiment se développer qu'après la normalisation des relations diplomatiques pour que l'on doive s'attendre à ce que ce chiffre soit très vite largement dépassé. Les représentants des *plus* grandes firmes américaines se succèdent à Pékin, et certaines banques y ont même déjà établi des antennes quasi permanentes. L'un des objectifs de M. Deng à Washington sera non de *conclure*, mais d'entamer la négociation d'un accord à *long terme* destiné à coordonner tous ces projets. Certains experts estiment qu'un volume d'exportations américaines vers la Chine de l'ordre de 10 milliards de dollars en cinq ans est tout à fait concevable (1).

Mais le vice-premier ministre chinois a des ambitions politiques plus vastes encore. *« Le gouvernement chinois,* déclarait-il le 1er janvier lors de la réception offerte à Pékin au bureau de liaison des Etats-Unis, *a toujours considéré les relations sino-américaines dans une perspective politique et stratégique à long terme. »* Ce qui signifie principalement que la Chine compte sur l'appui des Etats-Unis dans sa confrontation avec l'U.R.S.S. *Cette confrontation ayant* perdu toute signification idéologique réelle, et son théâtre stratégique principal s'étant déplacé des confins sino-soviétiques vers l'Asie méridionale et ses *prolongements* africains, il est naturel que les intérêts de la République populaire et ceux des Etats-Unis coïncident dans une large mesure. Vue *de Pékin*, la stratégie soviétique se développe essentiellement suivant une *courbe qui* va *du* Vietnam à la corne de l'Afrique en passant par le Cambodge, l'Afgha*nistan — demain* peut-être le Pakistan ?, — l'Iran et le Yémen du Sud. Démonstration a déjà été faite d'une solidarité objective sino-américaine face à cette menace *lorsque la Chine* a figuré aux côtés des Etats-Unis l'été dernier parmi les rares pays à manifester leur soutien au chah. *« Nos actions séparées,* déclarait en mai dernier à Pékin M. Brzezinski, *peuvent se soutenir mutuellement dans les nombreux secteurs où nous éprouvons des préoccupations communes. »*

Pour la Chine cependant, cette coïncidence occasionnelle d'intérêts n'est pas suffisante. *L'expérience* a d'ailleurs montré qu'elle manquait d'efficacité, à Phnom-Penh comme à Kaboul, sinon encore à Téhéran. De là l'idée d'un « front uni international contre l'hégémonisme », dans lequel *les Chinois souhaitent voir* entrer les Etats-Unis. Ils l'ont dit à plusieurs reprises, mais la situation leur paraît mûre pour débattre non plus seulement d'actions « parallèles » mais, le cas échéant, coordonnées.

La préoccupation la plus grave dans cette perspective est, pour M. Deng Xiaoping, de convaincre ses interlocuteurs que les orientations *de la Chine ne sont* pas passagères. Les Américains qui débarquent à Pékin ont cette question à la bouche : *« Combien de temps pensez-vous que cela peut durer ? »* Question légitime de la part de banquiers et d'hommes d'affaires qui évaluent leurs risques, mais aussi pour des stratèges diplomatiques qui voient avec intérêt et satisfaction la Chine entrer dans le jeu des grandes puissances, tout en se demandant un peu quelles cartes elle peut tenir en réserve.

Quels gages de bonnes intentions ?

L'ironie du sort est que M. Deng se trouve dans une situation très proche de celle qu'a connue M Brejnev il y a moins de dix ans lorsqu'il s'appliquait inlassablement à convaincre Washington du caractère *« définitif »* et *« permanent »* que l'U.R.S.S. voulait donner à des rapports de détente et de coopération avec les Etats-Unis. Les rapports de forces entre les deux pays étaient *et sont encore, toutefois,* très différents de ce qu'ils sont entre la Chine et les Etats-Unis. *On* peut se demander quels gages de la permanence de leurs bonnes intentions *respectives le prési*dent Carter et M. Deng Xiaoping sont en mesure d'échanger.

ALAIN JACOB.

(1) *Un fort déséquilibre se manifeste en faveur des Etats-Unis.* Pour le premier semestre de 1978, leurs exportations vers la Chine avaient atteint 211,1 *millions de dollars*, soit une augmentation de 24 % par rapport à la même période de l'année précédente. *Les exportations chinoises* vers les Etats-Unis n'avaient progressé dans le même temps que de 47 % pour atteindre environ cent cinquante millions de dollars.

A l'heure des médias étrangers

La mutation de la Chine est aussi en cours dans le domaine de l'information. Le temps où ce pays ne *comptait* que sur ses services de propagande pour se faire connaître est révolu. En même temps *que* la technologie occidentale, Pékin découvre et utilise le pouvoir de ses radios et de ses télévisions. L'opération d'Europe I — « Vingt-quatre *heures en direct de Pékin »*, vendredi 26 et samedi 27 janvier, — a été *possible parce que les responsables* ont mis à la disposition de la station, *pour cette première mondiale, un stu*dio et les moyens nécessaires pour une retransmission en direct (1). A l'occasion du Nouvel An chinois, une compagnie de télévision de Hongkong diffuse, d'autre part, pour la première fois en direct depuis la Chine, un spectacle destiné à l'étranger : les évolutions d'une troupe d'acrobates de Canton.

La Chine est aussi à l'ordre du jour *dans les programmes de la télévision* française. Vendredi, le nouveau ma*gazine économique et social de TF 1 — « l'enjeu » —* évoquait *« le défi de neuf cent millions de travailleurs chinois »*. Les journalistes français ont pu *filmer les ouvriers postés* devant des machines pas toujours à la pointe de la technique, les hommes attelés pour transporter de lourdes charges. En 1974, *le Quotidien du peuple* s'en prenait violemment à Antonioni pour avoir, dans son film *la Chine*, exagéré la pauvreté des campagnes sans tracteur et mis l'ac*cent sur l'apport des impérialistes* dans le développement industriel de Shanghai. Aujourd'hui, la Chine ose se montrer telle qu'elle est, sans cacher ses besoins. Mieux, elle compte sur la caméra de ses hôtes pour apprendre au capital étranger de quelle richesse humaine, encore mal employée, elle dispose.

Lundi 29 janvier, c'est Antenne 2 qui consacre une heure et demie à la Chine dans « Question de temps », avec les *« choses vues »* là-bas par Patrick Clément, Adolphe Dhrey et *Christian* Hirou. Caméras en action jusqu'à l'intérieur des trains utilisés *pour leur long voyage, ceux-ci sont* allés à la rencontre de quelques-uns des Chinois *les plus représentatifs*, à des titres divers : lecteurs graves des affiches apposées sur le *« mur de la démocratie »* à Pékin ; coquettes chez le meilleur spécialiste des permanentes, empêché d'exercer son art par la *« bande des quatre »* ; amoureux qui ne se désenlacent pas tous quand ils se voient surpris par la caméra.

D'étonnants dialogues se glissent entre les paysages *et* les scènes de rue. L'écrivain Pa Kin, retiré dans *une confortable demeure de Shan*ghai, affirme qu' *« il n'y a pas de problème pour la sécurité personnelle et la santé de Liu Shaoqi »*, l'ancien président de la République, victime de la Révolution culturelle, dont on ne savait pas avec certitude jusqu'à ce jour s'il était encore vivant. Un professeur de français raconte comment, pendant cette Révolution culturelle, il dut essuyer coups et injures de ses élèves excités par un de ses jeunes col*lègues. Un général affirme que les* nouveaux *« tigres de papier »* ce sont les armes nucléaires de l'U.R.S.S., *que* la Chine vaincra, quoi qu'il arrive, grâce à la *« guerre populaire »*.

Ce reportage montre à l'entraînement une armée, pièce maîtresse d'un régime dont les dirigeants tiennent toujours, en principe, la troisième guerre mondiale pour iné*vitable à cause de l'hégémonie* soviétique. Malgré ces sombres perspectives, *ce qui frappe dans ces « choses vues »*, c'est l'aspiration *au bonheur qu'elles reflètent* ; *un* bonheur pour lequel les Chinois se *redécouvrent devant nous des dis*positions.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) Une première mondiale avait été réalisée dans le domaine musical par Radio-France le dimanche 23 avril 1978 avec la retransmission en direct du concert donné à Pékin par l'orchestre de la Société philharmonique centrale de Chine. (*Le Monde* du 25 avril.)

Corée du Nord

PYONGYANG PROPOSE A SÉOUL D'ENTAMER UN DIALOGUE DÈS AVRIL

La Corée du Nord a proposé, samedi 27 janvier, à la Corée du Sud, de tenir des conversations de travail au début d'avril afin d'entamer un *« dialogue »* entre les deux pays, a annoncé, samedi 27 janvier, Radio-Pyongyang. La déclaration nord-coréenne répond, avec une rapidité surpre*nante, à une démarche* de la Corée du Sud, qui a proposé la veille de tenir *« le plus tôt possible »* une réunion préparatoire, font remarquer des observateurs à Tokyo, interrogés par l'A.F.P.

Le correspondant à Tokyo du *Washington Post*, se référant à des sources nord-coréennes, indique que Pyongyang est prêt à accepter des entretiens préliminaires entre *« gens haut placés »* du Nord et du Sud, le président Park étant *considérée comme une* personne toute désignée pour *représenter* Séoul. *Cependant ces* entretiens ne serviraient qu'à préparer une *conférence élargie*, à laquelle la Corée du Nord veut voir *siéger les adversaires* politiques du président Park.

EUROPE

La Géorgie soviétique entre nationalisme et socialisme

II. — L'entreprise de M. Chevarnadzé

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Dans l'immense ensemble soviétique, la Géorgie occupe une place originale. La richesse de son passé, la persistance de sa langue, l'originalité et la relative prospérité de son économie ont, de longue date, exalté son sentiment « national » et son particularisme. Aujourd'hui encore, la vigueur du nationalisme géorgien permet à cette république excentrée et méridionale de résister, au moins partiellement, à la « russification » (« le Monde » du 27 janvier). Lui permet-elle d'échapper, de la même façon, à certains impératifs de la socialisation ? C'est notamment ce risque, comme le montre notre envoyé spécial dans un second article, que veut combattre M. Chevarnadzé, placé dans des circonstances délicates à la tête d'une Géorgie souvent déchirée entre nationalisme et socialisme.

Tbilissi. — Le 14 avril 1978, dans l'après-midi, des milliers de jeunes Géorgiens commencent à se rassembler boulevard Roustaveli, dans le centre de Tbilissi, non loin du siège du Soviet de la République. L'atmosphère est houleuse. De nouveaux manifestants arrivent sans cesse. Combien seront-ils en définitive ? Vingt mille à trente mille, affirment aujourd'hui des participants à cette journée historique. *« Quelques centaines de jeunes gens qui voulaient fêter la nouvelle Constitution »*, dira de son côté M. Kepiladzé, ministre de l'intérieur. On peut pardonner à celui-ci et à ceux-là de manquer d'expérience en matière d'estimation du nombre de manifestants : comme le reconnaît un journaliste local, *« on n'avait jamais vu ça ici »*.

Des renforts de police, puis des militaires, arrivent sur les lieux. Des chars bloquent l'artère principale de la capitale géorgienne, protégeant les bâtiments officiels. Du côté des manifestants, le ton monte. Certains scandent des slogans non plus seulement pro-géorgiens, mais franchement antirusses, sinon antisoviétiques. Le premier secrétaire du parti communiste géorgien, M. Edouard Chevarnadzé, doit alors prendre une décision capitale, ou la faire prendre par Moscou. En attendant, la troupe demeure impassible. Très vite, il semble que l'on cherche, du côté officiel, à éviter un affrontement dont les forces de l'ordre sortiraient évidemment victorieuses militairement, mais dont les conséquences politiques pourraient se révéler dramatiques. Les manifestants s'assoient sur la chaussée. Non sans courage, M. Chevarnadzé, dans le silence soudain revenu, s'approche des premiers rangs de la manifestation et assure ses compatriotes que leur protestation a été entendue, qu'ils pourront s'en rendre compte dans les jours qui viennent.

L'atmosphère se détend soudain. Les attroupements dureront jusque dans la nuit, mais le bain de sang redouté est évité. Mieux même : il semble qu'aucune vague de répression systématique ne s'abatte, par la suite, sur les milieux que la police connaît pour leur nationalisme. Sans doute les autorités feront-elles tout leur possible, d'abord pour nier l'existence de cette manifestation (notamment en empêchant dans les jours suivants tout correspondant occidental à Moscou de gagner Tbilissi), puis pour en dissimuler les causes et en minimiser l'importance. Mais l'avertissement de la rue, fait rarissime en Union soviétique, sera pris en considération.

La révision de la Constitution

De quoi s'agissait-il ? Ce jour-là, le Soviet de Géorgie devait ratifier le projet de nouvelle Constitution, dans la foulée de la révision constitutionnelle décidée au Kremlin pour l'ensemble de l'U.R.S.S. C'est une modification introduite dans la rédaction de l'article 156 de la loi suprême qui a déclenché le mécontentement populaire. Selon le texte précédent, qui datait de 1937, *« la langue officielle de la République socialiste soviétique de Géorgie »* était le géorgien, et lui seul. Le nouvel article était sensiblement plus long et moins précis : il était indiqué, après quelques considérations d'ordre général, que les Géorgiens *« peuvent utiliser »* leur langue maternelle, mais aussi *« les langues des autres nationalités de l'Union soviétique »*.

Ce n'était pas la première tentative du pouvoir central pour réduire l'usage officiel du géorgien. Au cours d'un congrès de l'Union des écrivains de Géorgie, en juillet 1977, M. Chevarnadzé avait suscité de vives réactions de son auditoire en annonçant que les thèses scientifiques devraient désormais être publiées en russe. L'étude de cette langue a en outre été rendue obligatoire dès la première année scolaire lors de la rentrée suivante. Mais c'est visiblement l'affaire de la révision constitutionnelle qui a servi de détonateur, révélant au Kremlin l'ampleur de la revendication nationaliste en Géorgie. Différents attentats individuels, en général des « plasticages » d'édifices publics, en avaient déjà manifesté l'existence ; mais, jusque-là, les autorités pouvaient croire (ou feindre de croire) qu'elle était le fait d'éléments extrémistes isolés. Depuis le 14 avril, ce n'est plus possible.

Face à cette situation, les autorités — à Tbilissi mais aussi à Moscou — paraissent avoir choisi, toute réflexion faite, de rechercher une solution plus politique que directement répressive. D'une manière générale, on semble se garder, au Kremlin, de sous-estimer le problème posé par la survivance ou la résurgence du sentiment national dans un certain nombre de Républiques fédérées du sud du pays. D'autant plus que leur dynamisme démographique est aujourd'hui sensiblement supérieur à celui du reste de l'U.R.S.S., et de la Russie en particulier.

Il s'y ajoute pour la Géorgie un problème économique précis. Si l'Ukraine a pu être présentée comme le *« grenier à blé »* de l'Union soviétique, la Géorgie apparaît un peu comme son jardin potager et sa vigne (sans parler de certaines ressources minérales rares, dont le manganèse). Or les Géorgiens semblent actuellement se rendre compte que, s'ils alimentent en fruits et légumes une partie non négligeable du pays, ils n'en reçoivent guère l'aide dont ils ont besoin pour s'industrialiser et s'équiper. Les plus extrémistes parlent même de *« pillage »*, d'*« exploitation de type colonial »*. Des éléments plus modérés estiment que, pour le moins, la contribution de la Géorgie à l'économie soviétique n'est pas payée de retour.

Cet état de choses contribue probablement à expliquer un autre phénomène local, auquel M. Chevarnadzé avait été chargé, lors de sa nomination, de mettre un terme : la corruption et le marché noir. Ceux-ci avaient atteint des sommets sous le règne de ses prédécesseurs, en particulier M. Mjavanadzé, qui s'était constitué une importante clientèle. Sans doute s'agit-il aussi d'une très ancienne tradition locale. On insiste volontiers, du côté officiel, sur le fait que la corruption est très répandue *« depuis toujours »* et *« dans cette partie du monde en général »*. Mais la socialisation, loin d'en venir à bout, lui a offert un terrain privilégié, presque un second souffle.

Corruption et marché noir

Le marché noir avait pris en Géorgie les proportions d'une véritable contre-économie, sans commune mesure avec les menus trafics que le visiteur occidental peut observer dans d'autres régions de l'Union soviétique ou du monde socialiste en général. Il ne s'agissait pas ici de quelques liasses de billets furtivement changés au double de leur valeur officielle, de parfums ou de stylos à bille achetés à bon prix aux touristes et revendus beaucoup plus cher encore aux amateurs locaux. Un vrai circuit commercial parallèle s'était constitué, avec ses entrepôts, ses camions, ses boutiques (ou, en tout cas, ses arrière-boutiques), ses revendeurs, ses petits profits au jour le jour et parfois ses gros, très gros bénéfices...

Le fonctionnement d'un tel système, surtout dans un régime où la circulation des biens et des personnes est en principe très contrôlée, supposait que l'administration locale, ou au minimum certains de ses agents, se montrent pour le moins complaisants, quitte à « faire un exemple » de temps à autre. L'équipe de M. Chevarnadzé s'est, depuis quelques années, efforcée de mettre un terme à ces pratiques, en particulier en empêchant les agriculteurs de fréter des camions de fruits et légumes et d'aller revendre ces primeurs, pour leur propre compte, sur des marchés parfois très éloignés de la Géorgie.

C'est d'ailleurs la limitation ainsi imposée à ceux qui souhaitaient franchir les limites de la République qui est, parmi d'autres causes, à l'origine du mécontentement des Abkhazes. Ceux-ci demandent aujourd'hui le rattachement à la Russie de la République autonome qu'ils constituent, comme l'Adjarie, à l'intérieur de l'ensemble géorgien (qui comprend également une « région autonome », l'Ossétie du Sud). Ce rattachement leur permettrait en effet de se rendre sans entraves sur les marchés russes — en particulier celui de Krasnodar — et d'y revendre leurs produits dans des conditions particulièrement favorables. Il est difficile de mesurer actuellement l'ampleur de la contestation abkhaze, mais il semble que de récents incidents (*le Monde* du 7 novembre) aient fait au moins une victime à Soukhoumie, au cours d'affrontements entre Géorgiens proprement dits et natifs d'Abkhazie.

D'une manière générale, M. Chevarnadzé a rapidement pu se rendre compte, s'il ne le pressentait déjà lorsqu'il a été désigné comme premier secrétaire du P.C. géorgien, que la lutte contre le marché noir — et la corruption — n'allait pas être une entreprise très populaire, contrairement à ce que l'on pouvait attendre. Cette économie parallèle provoquait dans les statistiques officielles une surprenante stagnation des résultats obtenus par la Géorgie, s'agissant en particulier des produits dont sa terre semblait pourtant la moins avare ; mais elle assurait à beaucoup de gens, et pas seulement à une poignée de trafiquants, des revenus supplémentaires importants. Tbilissi pouvait (et peut sans doute encore) se vanter d'être une des seules villes soviétiques où le décalage entre le revenu officiel et le niveau de vie réel officiel et le des consommateurs, longtemps promis à une sorte de demi bien-être clandestin.

Aussi la nouvelle équipe a-t-elle commencé d'agir avec prudence. Il s'agit pour elle, notamment, de désamorcer cette critique souvent entendue à Tbilissi : *« Les gens de Moscou sont d'autant plus jaloux de notre relative prospérité que celle-ci est acquise en dehors du système socialiste, et même contre lui. »* Après des débuts très énergiques, l'épuration dans l'administration a donc pris un tour plus modéré, de même que la lutte contre les nationalistes extrémistes : quelques auteurs d'attentats ont été fusillés en 1976 et en 1977, mais la répression semble aujourd'hui moins sévère... ou moins voyante. Une très vaste campagne d'explication a été entreprise. Les autorités veillent à ne pas prendre à rebrousse-poil une population dont le nationalisme pointilleux, le caractère frondeur et le sens des affaires sont toujours prompts à se manifester.

Il semble que les dirigeants actuels tiennent tout particulièrement à garder le contact avec une opinion qui, ici, ne se laisse pas toujours facilement modeler, et à réaffirmer à chaque occasion qu'eux aussi se sentent d'abord géorgiens. L'attitude de M. Chevarnadzé, lors des événements d'avril, en témoigne. Elle indique aussi que le Kremlin lui-même est résolu, au moins pour l'instant, à jouer cette carte, fût-ce avec des réticences dont témoigne l'aigreur de certains commentaires récents de la *Pravda*. Quant aux ministres géorgiens, on les voit partout où s'expriment plus particulièrement l'âme et la tradition géorgiennes. Pas question pour eux de manquer le moindre match du « Dynamo », la moindre manifestation folklorique ou fête des vendanges. *« Vous verrez, bientôt ils iront tous à la messe »*, ironise un élu municipal.

Il semble que la population n'y reste pas tout à fait insensible. Un soir récent, par exemple, dans le grand auditorium de Tbilissi — celui-là même qu'une bombe nationaliste avait endommagé en 1976 — un chef d'orchestre géorgien dirigeait les musiciens géorgiens exécutant la partition — remarquable — de musique géorgienne dont il était l'auteur. Il s'est taillé un beau succès, même auprès de ce public exceptionnellement averti et difficile. C'était M. Otar Taktakichvili, ministre de la culture.

FIN

L'Italie en crise

(Suite de la première page.)

La classe dirigeante continue à se distinguer par l'immobilisme et le manque d'imagination. Cela ne frappait guère pendant les belles années du boom économique, mais devient insupportable quand les chômeurs grondent et que la violence se déchaîne.

Les frustrations du P.C.I.

M. Berlinguer aurait pu ajouter que ces *« graves défaillances »* finissent par affaiblir son parti, qui se sent compromis par le pouvoir en place mais s'avère impuissant à le changer. N'est-ce pas la raison principale pour laquelle le P.C.I. quitte la majorité, alors qu'il avait fait des pieds et des mains un an plus tôt pour y entrer ?

Les autres motifs invoqués par M. Berlinguer se résument d'un mot : anticommunisme. *« En attaquant continuellement le P.C.I.*, a-t-il remarqué, *on a menacé la crédibilité de la majorité elle-même. »* C'est un reproche direct aux démocrates-chrétiens, soupçonnés d'avoir trahi la pensée d'Aldo Moro : ils réduiraient l'union nationale à une phase provisoire et attendraient la première occasion pour retrouver les *« formules du passé »*. Il les ont même déjà retrouvées plusieurs fois, souligne M. Berlinguer, en faisant avaliser certains projets au Parlement (les présidences des instituts publics ou l'adhésion au système monétaire européen) par des majorités de centre gauche ou de centre droit. Mais c'est aussi un reproche aux socialistes, qui avaient déclenché ces derniers mois un débat idéologique jugé hors de propos sur le marxisme léninisme du P.C.I.

M. Berlinguer a dit à ses partenaires de l'ancienne majorité : *« Nous nous demandons aujourd'hui si vous n'avez pas confondu notre sens des responsabilités avec un esprit de conciliation ; si vous n'avez pas cru que nous devions appartenir à la majorité pour obtenir à tout prix une sorte de légitimation démocratique ; si vous n'avez pas cru que, pour nous, la présence dans la majorité serait suffisante, quelle que soit la manière dont les choses évolueraient. Ceux qui ont cru cela se sont lourdement trompés. »* On peut y voir une autocritique voilée du P.C.I. : il s'aperçoit aujourd'hui qu'il a été parfois naïf et souvent trop mou.

Avec quelque ironie, le dirigeant communiste a rappelé aux quatre partis qu'ils étaient libres de former un autre gouvernement appuyé sur une autre majorité. Pour ce qui le concerne, le P.C.I. est *« nettement opposé »* à une dissolution des Chambres. La seule formule valable, selon lui, est *« la formation d'un gouvernement d'unité avec la participation de toutes les forces démocratiques »*. Autrement dit, des ministres communistes, ce dont la démocratie chrétienne ne veut pas entendre parler. Si le P.C.I. insiste sur ce point, on n'empêchera pas des élections.

Précision importante : le parti de M. Berlinguer continuera à avoir *« une attitude constructive »*, même s'il est dans l'opposition. A ses yeux, la sauvegarde de la démocratie, notamment la lutte contre le terrorisme, doit passer au-dessus de toutes les divisions. Ce qu'un responsable communiste nous a traduit de la manière suivante : *« On peut imaginer que M. Evangelisti, le bras droit du président du conseil, ne nous salue plus. Mais on ne peut concevoir que le ministre de l'intérieur cesse d'avoir des rapports avec le sénateur Ugo Pecchioli, spécialiste des questions de sécurité. »*

ROBERT SOLÉ.

● *M. Casimir Papée, ambassadeur de Pologne auprès du Saint-Siège*, de 1939 à 1972, est mort au Vatican, le 23 janvier, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Envoyé au Vatican à la veille de la guerre, il représenta le gouvernement polonais légal — celui de Varsovie, — puis celui exilé à Londres. Jusqu'en 1960, il fut considéré comme ambassadeur de plein droit, sans avoir aucun rapport avec les autorités de Varsovie. En 1972, il cessa de lui-même sa mission, levant ainsi l'obstacle juridique à la reprise de liens formels entre le Saint-Siège et la Pologne. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Algérie

Le congrès du F.L.N. va désigner le successeur de Boumediène

(Suite de la première page.)

D'autre part, ils doivent doter le F.L.N., qui n'a pas tenu de congrès depuis 1964, d'une direction et de statuts afin qu'il puisse jouer le rôle de direction et d'orientation de la Révolution que lui attribue la Charte nationale.

La succession de Houari Boumediène pose un problème particulièrement ardu. Clé de voûte d'un édifice social aux courants, tendances et sensibilités multiples, le président disparu, hostile aux affrontements stériles, avait su en maintenir la cohésion en donnant une place à tous, quitte à laisser en suspens les problèmes les plus aigus tels que le code de la famille ou à se montrer pragmatique dans la brûlante question de l'arabisation.

En fait, il avait entrepris de transformer et d'homogénéiser la société algérienne en privilégiant des actions idéologiquement incontestées, mais unificatrices et génératrices de mutations : construction de l'Etat, industrialisation, systématisation de l'éducation, récupération du patrimoine culturel.

L'équilibre ne pouvant plus être incarné en un seul homme, les membres du Conseil de la révolution et ceux de la commission nationale chargée de préparer le congrès auraient conclu que le pouvoir doit être partagé et exercé de façon plus collégiale. La Constitution donne au chef de l'Etat la possibilité de nommer un vice-président et un premier ministre. Le président Boumediène s'en était abstenu. Son successeur ne pourra plus s'en dispenser en attendant qu'une révision de la Loi fondamentale rende ces désignations obligatoires.

De la même façon, le ministère de la défense retrouvera certainement un titulaire distinct du président de la République. Tous ces points semblent acquis, de même que la réaffirmation du principe d'unicité de direction du parti et de l'Etat inscrit à l'article 98 de la Constitution.

Le problème n'est donc pas de choisir un homme mais plusieurs, et le congrès refusera certainement de donner un chèque en blanc au futur chef de l'Etat : il devra prendre, en fonction de compromis élaborés, des engagements précis.

Deux courants principaux se seraient manifestés : l'un, minoritaire, conduit par M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères depuis quinze ans, l'autre par M. Yahiaoui, responsable exécutif, chargé de l'appareil du parti. Le premier recrute ses partisans surtout parmi les cadres de l'Etat. Ses détracteurs le présentent comme le chef de file du courant « bourgeois et conservateur » alors que ses amis soulignent l'orientation nettement progressiste de sa politique étrangère. Il est souvent présenté comme le tenant d'un socialisme souple, pragmatique, moins systématique, en un mot plus libéral.

M. Yahiaoui apparaît comme le chef d'un parti qui a le vent en poupe et qu'il s'emploie à réorganiser depuis plus d'un an. Il est notamment soutenu par les organisations de masse les plus dynamiques, l'Union générale des travailleurs et l'Union nationale de la jeunesse. Il a proclamé son intention de faire du F.L.N., conformément à la Charte nationale, un parti d'avant-garde régi par le centralisme démocratique et garant de l'option socialiste. Bien que venu de l'armée, le colonel est, profondément, un politique, et c'est ainsi qu'il est perçu. Il rassure ceux qui craignent l'abandon de la voie tracée par Boumediène mais inquiète ceux qui redoutent une radicalisation de la Révolution. Paradoxalement, on lui prête le soutien conjoint des progressistes de tendance marxiste et des milieux musulmans intégristes.

L'arbitrage des militaires

Les militaires auraient décidé d'arbitrer la situation et proposeraient une solution centrée sur le colonel Chadly, membre du Conseil de la révolution, commandant la région d'Oran (*le Monde* du 25 janvier). L'armée n'a cessé d'intervenir discrètement depuis deux mois : elle a garanti le respect des institutions et soutenu M. Yahiaoui, favorable à la réunion du congrès du F.L.N. Source du pouvoir depuis quinze ans, elle n'est pas prête à renoncer à ses prérogatives, à ses responsabilités.

Le choix des hommes appelés à gouverner demain l'Algérie va donc être délicat. Les assises vont devoir doter aussi le parti d'une direction et de statuts.

Le « *pouvoir révolutionnaire* », qui, depuis 1965, accordait à la construction de l'Etat une priorité absolue, avait réduit le parti au rôle de courroie de transmission.

La renaissance amorcée en 1978 avec la tenue des congrès des organisations de masse est donc toute récente et le F.L.N. devra surmonter bien des obstacles pour remplir la tâche que lui assignent la Charte et la Constitution. Celle-ci stipule (article 97) que le F.L.N. « *est la force d'avant-garde, de direction et d'organisation du peuple pour la concrétisation des objectifs de la Révolution socialiste* ». Elle précise (article 98) que « *la direction du parti oriente la politique générale du pays* ».

Cette direction, à laquelle s'était substitué le Conseil de la révolution en 1965, doit être élue par le congrès. Les projets de statuts élaborés par la commission de préparation prévoient un comité central de 130 à 180 membres et de 30 à 40 suppléants, qui élira un bureau politique de 17 à 21 membres. Ce dernier va constituer l'enjeu politique essentiel des assises et sa composition sera très révélatrice des rapports de force existants.

Cette direction, au sein de laquelle M. Yahiaoui est vraisemblablement appelé à jouer un rôle dominant, disposera sans doute de moyens nouveaux pour contrôler l'action du gouvernement et faire connaître sa politique. La création d'une commission chargée des orientations économiques et de la prospective en matière de planification serait envisagée, de même que la possibilité de placer l'information sous le contrôle direct du F.L.N. Cela suffira-t-il pour redonner au parti un crédit qu'il a largement perdu dans les masses populaires ?

Hormis le grand débat sur la Charte, le peuple ne s'est guère vu offrir d'occasions, ces dernières années, de participer réellement à la vie politique. Il a seulement été appelé, épisodiquement, à ratifier les décisions prises au sommet et n'est pas informé des débats de fond, souvent animés, qui agitent la classe politique. Le parti, même s'il retrouve son rôle d'animation, va devoir vaincre de nombreuses réticences s'il veut plonger des racines dans la population. Cela lui sera d'autant plus difficile que le socialisme ne fait pas l'unanimité et est trop souvent synonyme, pour les masses, d'austérité, de pénurie, de bureaucratie, d'inflation, de « piston », voire de corruption. Ces phénomènes existent, certes, mais sont dus pour une large part au sous-développement et à la persistance de pratiques traditionnelles. Ils s'expliquent aussi par les manœuvres de ceux qui, ne partageant pas le choix socialiste, s'emploient à le saboter. Certains responsables, qui profitent de leurs fonctions pour s'enrichir, ne sont pas les derniers à donner des leçons de rigueur « socialiste ». Le parti devra donc s'atteler à une lourde tâche d'explication, s'employer à moraliser la vie publique et écarter de ses rangs les éléments « opportunistes ».

Il est en tout cas décidé à aller de l'avant et à prendre ses responsabilités. C'est là un élément qui va peser lourd sur le déroulement du congrès.

DANIEL JUNQUA.

JEAN PAUL II AU MEXIQUE

PAR UN MESSAGE AUX CATHOLIQUES DU MONDE

Le pape ouvre la troisième conférence générale de l'épiscopat latino-américain à Puebla

Ce sont les discours que Jean Paul II prononce ce samedi 27 janvier, au sanctuaire de Notre-Dame-de-Guadalupe, sous forme d'un message aux catholiques du monde, et dimanche à Puebla, à l'occasion de l'ouverture de la troisième conférence générale de l'épiscopat latino-américain (du 28 janvier au 12 février), qui sont les plus attendus.

Le pape se rend lui-même à Puebla, le dimanche 28 janvier, pour l'ouverture de la conférence, avant de visiter d'autres régions du Mexique, notamment Culiacan, Oaxaca, Guadalajara et Monterrey.

Arrivé à Mexico à 13 h. (heure locale) le 26 janvier, Jean Paul II a été accueilli à l'aéroport par le président José Lopez Portillo et sa famille. Une foule enthousiaste a acclamé le pape tout au long des 12 kilomètres qu'il a parcourus en voiture découverte pour se rendre à la cathédrale, où l'homélie, prononcée au cours de la messe célébrée dans la soirée, était centrée sur la fidélité à l'Eglise et la constance dans la foi chrétienne, malgré tous les obstacles.

Jean Paul II avait terminé sa première journée sur le sol latino-américain par une visite à Las Minas, quartier pauvre de Saint-Domingue.

Trois tremblements de terre ont secoué le Mexique quelques heures avant l'arrivée du pape. Il n'y a eu aucun dégât, et seule la première secousse, peu avant 4 heures du matin (heure locale), d'une magnitude de 6,3 degrés sur l'échelle de Richter, a ébranlé les immeubles.

La soirée du vendredi 26 janvier a été marquée, d'une part, par un entretien entre le pape et le président Portillo, dans la résidence privée de ce dernier, et d'autre part, par une rencontre avec les membres du corps diplomatique à Mexico, au cours de laquelle le pape les a exhortés à promouvoir « la sécurité internationale et la paix entre les nations ».

Une foule en délire à la cathédrale de Mexico

De nos envoyés spéciaux

Mexico. — C'est à la minute prévue, le vendredi 26 janvier à 13 heures (h. loc.), que le pape est apparu à la coupée de l'avion qui l'avait amené de Saint-Domingue à la capitale du Mexique.

Depuis le milieu de la matinée, une foule maigrelette et triée sur le volet, venue de tous les Etats du pays, ainsi qu'un groupe de catholiques polonais, avaient pris place dans les tribunes aménagées pour la circonstance. Un comble pour l'Amérique latine où l'ambiance est toujours ce qui manque le moins : le traditionnel orchestre de mariachis — violons, guitares et trompettes — parvenait mal à réchauffer l'atmosphère de ce petit coin de l'aéroport international Benito-Juarez.

Le pape descendit lentement l'échelle, en saluant la foule de ses deux bras levés, suivi, notamment, de Mgr Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, sorte de ministre des affaires étrangères du Vatican. Parvenu au pied de l'avion, Jean Paul II, retrouvant le geste émouvant de Paul VI, se prosterna pour baiser la terre mexicaine. Ce mouvement fit passer son camail par-dessus sa tête, comme un capuce de moine blanc.

Le président de la République et son épouse, Mme Lopez Portillo, arrivés un peu plus tôt, attendaient le pape au pied de la passerelle. *« Monsieur (Señor), soyez le bienvenu à Mexico. Que votre mission de paix et de concorde et les efforts de justice que vous faites soient couronnés de succès*, déclara le chef de l'Etat mexicain après avoir serré la main de Jean Paul II. *Je vous laisse entre les mains de la hiérarchie et des fidèles de votre Eglise, pour le bien de l'humanité.*

— C'est bien là ma mission et mon ministère. Je suis très heureux d'être au Mexique », lui répondit simplement le pape.

Aussitôt après, le président de la République, venu accueillir Jean Paul II bien que le Mexique n'ait pas de relations diplomatiques avec le Vatican, s'éclipsait discrètement.

Le pape embrassait alors les hauts dignitaires de l'Eglise venus le recevoir au pied de l'appareil, et en particulier NN. SS. Lorscheider et Corripio, co-présidents de la conférence de Puebla, en leurs qualités respectives de président du CELAM (Conseil épiscopal latino-américain) et d'archevêque de Mexico.

Un sombrero pour le pape

L'imprévu, dans cette réception trop bien préparée, vint des photographes, qui se précipitèrent sur Jean Paul II et l'entourèrent pendant plus de vingt minutes, au grand dam des fidèles dans les tribunes. Le pape conversa quelques instants avec chacun des quelque soixante-dix évêques mexicains, impeccablement alignés, dans leurs habits de clergymen — légère infraction à la loi. L'accolade la plus photographiée, au moins par la presse étrangère, fut sans doute celle donnée par le pape à Mgr Sergio Mendes Arceo, *« l'évêque rouge »* du Mexique.

Après que le service d'ordre fut parvenu à reprendre en main la situation, le pape entreprit de bénir les fidèles en passant lentement au pied des tribunes. Deux épisodes pittoresques dans cette réception apprêtée : lorsqu'un Mexicain en costume national de charro offrit son grand sombrero à l'hôte illustre ; et lorsque, parvenu près de l'orchestre qui jouait la *Marcha Zacatecas*, le pape mima le geste du trompettiste, comme pour encourager les musiciens.

Vers 14 heures, le cortège quittait l'aéroport. Jean Paul II et les principaux dignitaires catholiques avaient pris place dans une sorte d'autobus découvert de couleur blanche. Le pape se dirigea vers le centre de Mexico entre deux rangées, de plus en plus compactes, de Mexicains enthousiastes, contenus par un service d'ordre impressionnant. Partout, des enfants juchés sur les épaules de leur père, des bébés dans les bras de leur mère — discret rappel que la croissance démographique du pays est l'une des plus élevées du monde.

La plupart des spectateurs agitaient des drapeaux jaune et blanc du Vatican, ou brandissaient des portraits de Jean Paul II. Ici et là, quelques crucifix et des bannières de Notre-Dame. Sur les pancartes, on pouvait le plus souvent lire : *« Bienvenue à celui qui vient au nom du Seigneur ! »*, *« Bienvenue au vicaire du Christ »*, *« Tu es Pierre ! »* ; parfois : *« Vive le Christ-roi ! »*

Une multitude d'ombrelles en papier multicolore fleurissaient au-dessus de cette foule, en raison du chaud soleil de janvier qui brillait sur Mexico, tandis que des jonchées de confettis et de pétales de fleurs étaient projetées en direction du pape. Le cortège mit environ une heure pour parvenir au Zocalo, la place de la cathédrale, où l'on remarquait des calicots de bienvenue de toute sorte, parfois nettement politiques. Par exemple : *« Oui au christianisme, non au communisme »* ou *« interdire la bombe atomique »*. Devant le parvis un gigantesque portrait du pape dessiné avec des œillets portait cette légende : *« Béni soit l'envoyé du Seigneur ! »*, suivie du nom des deux artistes responsables de cette prouesse florale.

Les barrages de police se sont rompus quand le pape s'est engagé sur le tapis rouge déroulé devant l'église. Jean Paul II devait alors passer entre deux rangées de grillage le protégeant de la foule. Derrière les Mexicains s'écrasaient littéralement, accrochant leurs mains ou leurs doigts au fil de fer dans des postures d'imploration qui, n'était-ce l'expression radieuse des visages, rappelaient à s'y méprendre des scènes des camps de la faim.

A l'intérieur de la cathédrale, l'assistance a commencé à applaudir à tout rompre deux heures avant l'arrivée du pape en regardant grâce à une dizaine de postes de télévision disséminés dans l'église l'avancée du cortège pontifical dans la ville. Quand le pape fut réellement présent, ce fut du délire, à tel point que celui-ci, malgré sa puissante stature, semblait tout à coup devenu fragile et prisonnier d'une fonction qu'il assume pourtant généralement avec aisance. De si écrasantes responsabilités sur la tête d'un seul homme et tant d'espoirs placés naïvement en lui paraissaient brusquement le déborder d'une manière pathétique.

Le premier discours prononcé à la cathédrale reflétait la vigueur qui est la marque distinctive de la spiritualité du pape ainsi que sa dévotion à la Vierge. C'est à Marie, comme on pouvait s'y attendre, que fut consacrée la première partie de son allocution. A la fidélité exemplaire de la mère de Dieu qui consiste à mettre sa vie en cohérence avec ce que l'on croit et *« qui doit passer par l'épreuve la plus exigeante, celle de la durée, une cohérence qui s'étale sur toute une vie »*. Le pape ne peut s'empêcher de comparer le Mexique et son pays natal, ce qui ne sera pas du goût de tous : *« On dit souvent de ma patrie : « Pologne » toujours fidèle » ; je veux dire aussi : « Mexique toujours fidèle », fidélité à la dévotion mariale, fidélité envers le pape. »*

Jean Paul II évoque ensuite la fidélité à l'Eglise et fait implicitement allusion en quelques mots aux intégristes du type de Mgr Lefebvre et aux progressistes : *« Le pape attend de vous une loyale acceptation dans l'Eglise. Ne soyons pas fidèles à certains aspects dépassés et accidentels de l'Eglise. Ne seraient pas fidèles ceux qui, au nom d'un prophétisme peu éclairé, se lanceraient dans l'aventureuse et utopique construction d'une Eglise soi-disant de l'avenir et qui serait détachée de l'Eglise actuelle. »*

Jean Paul II invite enfin les fidèles à *« manifester clairement leur identité de catholiques sans peur ni hésitation. Appartenir à l'Eglise, vivre dans l'Eglise, être l'Eglise, est aujourd'hui quelque chose de très exigeant. Peut-être cela nous coûtera-t-il la persécution claire et directe, mais aussi le mépris, l'indifférence et le rejet. Ne vous laissez pas vaincre par la peur et la fatigue. Ne laissez pas s'évanouir en vous les sentiments de vigueur et d'énergie spirituelle »*.

PARTAGE

A première vue, Jean Paul II a peu de choses en commun avec son lointain prédécesseur Alexandre VI, père de Lucrèce Borgia et un des papes les plus flamboyants de la Renaissance. Pourtant, l'élection du « taureau espagnol » sur le trône de saint Pierre en 1492 coïncidait avec le départ de Christophe Colomb à la découverte du Nouveau Monde.

Et le geste qui a sans doute le plus marqué le pontificat d'Alexandre VI, au regard de l'histoire, fut son fameux partage des nouveaux territoires en zones d'influences espagnole et portugaise, partage figuré par un méridien tracé entre les deux puissances.

Cinq siècles plus tard, Jean Paul II doit affronter une tâche encore plus ardue : effacer un autre méridien qui traverse le sous-continent — celui qui sépare les riches des pauvres — et encourager un nouveau partage, cette fois-ci au sens fraternel du mot.

ALAIN WOODROW.

● *La femme du commandant cubain Huber Matos* a entrepris, jeudi 25 janvier à Saint-Domingue, des démarches *pour obtenir* que le pape Jean Paul II intercède en faveur de son mari, emprisonné à Cuba depuis vingt ans. Mme Maria-Luisa Matos a fait publier un encart dans le journal *El Caraïbe* de Saint-Domingue pour demander au pape d'intervenir. — *(A.F.P.)*

L'option pour les pauvres

De notre envoyé spécial

Mexico. — En sa qualité de président de la conférence nationale des évêques brésiliens et du CELAM, et de coprésident de la réunion de Puebla, le cardinal Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza, était l'une des personnalités les plus entourées par les journalistes à l'aéroport, en attendant l'arrivée du pape.

« Le Saint Père, contrairement à ce que l'on dit, n'a pas condamné la « théologie de la libération » lors de son discours de Saint-Domingue, *déclara le prélat en réponse à une question.* Il ne l'a condamnée que si elle risque de déboucher sur la violence, qui est incompatible avec le christianisme. Le pape, n'en doutez pas, est pour la libération de l'homme, mais par des moyens pacifiques. »

A la veille de la réunion de Puebla qui, Mgr Lorscheider n'en doute pas, sera marquée par de « réelles oppositions », *cette interprétation de la première personnalité catholique d'Amérique latine prend évidemment un relief tout particulier.*

Y aura-t-il « recul » à Puebla, par rapport aux conclusions de Medellin, il y a dix ans, comme le craignent la plupart des catholiques progressistes du sous-continent ? Le cardinal ne le pense pas : « Medellin a bénéficié de l'inspiration de l'Esprit-Saint, et l'Eglise chemine. Il y aura même, sans doute, une avancée, à Puebla, en ce sens que l'option préférentielle en faveur des pauvres, qui est la question fondamentale de notre temps, sera *retenue*. »

On a appris, par ailleurs, que plusieurs des évêques les plus « avancés » *du CELAM se sont réunis, de façon informelle, le 25 janvier, à Mexico. Parmi eux figurent NN. SS. Helder Camara, de Recife ; Leonidas Proano, de Riobamba, en Equateur ; le Brésilien Candido Padin et le Mexicain Mendes Arceo.* — J.-P. C.

« Nos pays sont souvent à l'origine des injustices frappant les vôtres »

déclarent les évêques français dans une lettre adressée à la conférence

Le conseil permanent de l'épiscopat français a adressé une lettre aux évêques d'Amérique latine réunis à Puebla. En voici des extraits.

« Conscients de tout ce que la conférence de Medellin a représenté en son temps, pour l'ensemble de l'Eglise, écrivent les évêques français, *nous tenons à nouveau à nous associer à cet événement important que vos Eglises vont vivre. »*

Les évêques français concluent :

« Votre conférence est aussi pour nous une interrogation. Nous devons être sincères. Beaucoup de maux, qu'il s'agisse de sous-développement ou de dépendances économiques, dont souffrent vos nations ont leurs causes dans les privilèges disproportionnés de nos pays riches, prétendus développés, et qui sont de tradition chrétienne. Si ces responsabilités dépassent ce que chacun d'entre nous peut assumer, il n'en reste pas moins qu'elles sont les nôtres collectivement. Les politiques monétaires, les variations des prix des matières premières, engendrent chez vous le chômage et le sous-emploi ; nos pays sont souvent à l'origine des injustices frappant les vôtres ; ils sont ainsi dépourvus de ces ressources culturelles ou matérielles qui permettraient leur liberté.

» Nous nous rendons bien compte aussi que les pratiques économiques de nos pays riches ne sont pas étrangères à certaines situations que vos pays peuvent connaître en ce qui concerne le respect des droits de l'homme. »

AMÉRIQUES

ANCIEN VICE-PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

M. Nelson Rockefeller est mort subitement

M. Nelson Rockefeller, qui fut vice-président des Etats-Unis de 1974 à 1977, est mort vendredi soir 26 janvier à New-York, à l'âge de soixante-dix ans. Le porte-parole du Lennox Hill Hospital, où l'ancien gouverneur de New-York avait été emmené d'urgence, a déclaré que M. Rockefeller semble avoir été victime d'une crise cardiaque alors qu'il travaillait à son bureau.

Il pensait à la Maison Blanche depuis son enfance...

Il était le petit-fils du fondateur de la dynastie, John Davison Rockefeller, mort en 1937 à quatre-vingt-dix-huit ans, après avoir amassé une fortune qui, même selon les critères américains, était hors du commun. La compagnie Standard Oil (Esso), que celui-ci avait créé, raffinait à *la fin de la première guerre mondiale* la quasi-totalité du pétrole vendu aux Etats-Unis et dans le reste du monde. Sa fortune personnelle représentait, à cette époque, environ 2 % du produit national brut des Etats-Unis. L'ancêtre était entré de son vivant *dans la légende dorée du succès* capitaliste.

Les Rockefeller, depuis, ont essayé de faire oublier par leurs talents, souvent incontestables et divers, l'accumulation « sauvage » de capital qui fut à l'origine de leur renommée. *David, le banquier, s'est illustré* à sa façon dans la « stratégie » et la « réflexion internationale » en créant, en 1973, la commission trilatérale, chargée de proposer des idées neuves aux dirigeants du « triangle » Etats-Unis-Europe-Japon. *Nelson, le « politique », a cherché* toute sa vie à faire du parti républicain, dont il était un des plus brillants éléments, la grande formation libérale et éclairée dont il serait l'inspirateur.

Gouverneur de l'Etat de New-York de 1958 à 1973, *vice-président des* Etats-Unis de 1974 à janvier 1977 *pendant* l'« *interrègne* » assuré par M. Ford, Nelson Rockefeller a assurément accompli une belle carrière politique. A-t-elle été à la mesure de ses ambitions ou de ses rêves ? Il appartenait depuis toujours à l'aile progressiste (les Américains disent *« libérale »*) *du parti républicain.* Passionné pour le bien public, créateur d'innombrables « programmes » qui ont contribué à changer (autant peut-être que la « grande société » du président Lyndon Johnson) la face de l'Amérique, Nelson Rockefeller n'a cependant *pas réussi* à atteindre le lieu où son réformisme social aurait pu donner toute sa mesure : la Maison Blanche. Il avait répondu un jour à un journaliste qui lui demandait depuis quand il pensait à la présidence : « *Depuis mon enfance. Après tout, à quoi d'autre puis-je aspirer ?* »

Un choix « libéral »

Candidat à l'investiture du parti républicain en 1960, 1964 et 1968, il avait, chaque fois, essuyé un échec. A la convention de San-Francisco, en 1964, il avait dû partir sous les huées et M. Goldwater, représentant la tendance opposée et ultra-conservatrice au sein du Great Old Party (GOP), avait été désigné. *Ce fut d'ailleurs un désastre pour* le parti : Lyndon Johnson triompha sans peine à l'élection de cette année. Tout le destin de Nelson Rockefeller est lié à ce choix fondamental « libéral », qui ne correspondait vraisemblablement plus à la *base sociologique actuelle du parti* républicain. Celle-ci est nettement plus à droite. Les compromis parfois peu glorieux passés avec les « conservateurs » (et notamment M. Nixon) n'ont pas lavé M. Rockefeller de ce qui est, pour nombre *de républicains, un péché originel.*

Il eut en outre le handicap de tenter sa chance après avoir quitté son épouse et convolé en justes noces, en 1963, *avec une femme plus* jeune que lui d'un quart de siècle. L'opinion américaine, plus puritaine qu'on *ne l'imagine, n'était sans doute* pas prête à admettre un président *divorcé.*

Nelson Aldrich Rockefeller était né le 8 juillet 1908 à Bar-Harbor (Maine). Il avait reçu, avec ses frères John, Laurance, Winthrop et David, et sa sœur Abby, une *éducation stricte et même « serrée »* : peu ou pas d'argent de poche, assistance obligatoire aux services religieux (baptistes) et études secondaires dans une institution « démocratique » de New-York, la Lincoln School. Il entre, en 1926, au *Dartmouth College, où il* obtient, en 1930, son « B.A. » (« Bachelor of Arts »), sa licence en économie.

De 1935 à 1940, il dirige la Creole Petroleum Corporation, une filiale d'Esso, qui possède des gisements *pétroliers au Venezuela. Il s'intéresse* à l'Amérique latine et devient, en août 1940, à la demande du président Franklin Roosevelt, *« coordonnateur des affaires interaméricaines »*, un poste créé spécialement pour lui.

De décembre 1944 à août 1945, il est secrétaire d'Etat adjoint chargé des relations avec l'Amérique latine. Il joue un *rôle actif* dans le développement de l'aide économique « désintéressée » aux pays du sous-continent. De 1950 à 1951, il dirige le comité consultatif sur le développement international créé par le président Truman pour apporter une *assistance « financière et technique »* aux pays sous-développés. Il démissionne soudain, le 5 novembre 1951, au grand « regret » du président Truman. En fait, Nelson Rockefeller commence déjà à viser le sommet. Parmi les personnages qu'il distingue *se trouve un certain professeur Henry* Kissinger, qu'il recommande à M. *Richard Nixon.*

Il s'en approche de très près, un jour d'août 1974 lorsque, frappé par le scandale du Watergate, M. Nixon dut se retirer, laissant la charge suprême à un Gerald Ford qu'il avait lui-même nommé à la vice-présidence. *Il fallut désigner un nouveau* vice-président. Le choix se porta sur l'ancien gouverneur de New-York.

L'homme était, selon ceux qui l'ont approché, un « charmeur ». Cultivé, aimant les arts, il a poussé très loin le mécénat qui est un des signes *distinctifs de sa famille. Il laisse une* grande fortune (les évaluations oscillent entre 200 et 750 millions de dollars) et une des plus importantes collections privées d'objets d'art du monde.

Laissera-t-il une grande trace poli*tique ? Ses ennemis l'ont souvent* présenté comme la « caution » progressiste d'un parti résolument engagé dans une autre direction. A-t-il réellement infléchi le cours du GOP ? L'histoire jugera peut-être assez sévèrement — par l'oubli — ce gentleman *brillant, mais qui* n'a pas pu réaliser son rêve.

DOMINIQUE DHOMBRES.

UNE NOUVELLE DÉMARCHE DU QUAI D'ORSAY POUR LA LIBÉRATION DE M. CONCHON-OSWALD DÉTENU EN URUGUAY

M. Soutou, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, a convoqué, vendredi 26 janvier, l'ambassadeur d'Uruguay à Paris, M. Barreiro, au sujet d'un jeune Français, M. Franck Conchon-Oswald, ar*rêté à Montevideo* le 17 avril 1974 par l'autorité militaire *(le Monde* du 26 janvier), a indiqué le porte-parole du ministère des affaires étrangères. M. Soutou a demandé qu'une mesure de clémence soit prise.

Le 22 avril 1974, l'ambassade de *France avait saisi le ministère* des affaires étrangères à Montevideo pour obtenir le droit de visite du détenu, droit qui fut accordé le 10 mai. Le jeune Français avait reconnu les faits : établissement de faux documents destinés à un mouvement séditieux.

Le 17 mai, la mère de M. Franck Conchon-Oswald avait été autorisée à le voir. L'ambassade de France avait choisi un avocat pour assurer sa défense. Plusieurs interventions auprès du ministère uruguayen des affaires étrangères et de l'ambassadeur d'Uruguay à Paris ont eu lieu. M. Conchon-Oswald, qui avait vingt-deux ans lors de son arrestation, a été condamné en première instance, en juillet 1977, à neuf ans de prison. Comme la peine était supérieure à deux ans, ce jugement, aux termes de la loi uruguayenne, aurait dû être soumis en seconde instance à un tribunal militaire. Le 30 juillet 1976, M. Giscard *d'Estaing avait écrit au président* de la République uruguayenne au sujet du jeune Français.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● UN GRAVE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER a fait au moins soixante-dix morts au Bangladesh vendredi 26 janvier ; plusieurs centaines de voyageurs ont été blessés. — *(Reuter, U.P.I.)*

Canada

● M. PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, premier ministre fédéral, a déclaré, vendredi 26 janvier, que le rapport de la commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne montrait que l'indépendance du Québec était irréalisable. Il a critiqué la recommandation du rapport qui préconise de donner aux instances locales et provinciales le soin de déterminer la langue utilisée et de protéger les droits des minorités linguistiques *(le Monde* du 27 janvier). M. Lévesque, premier ministre du Québec, a, de son côté, admis à Washington, où il fait une visite, que le rapport tenait compte dans une large mesure des revendications des Québécois, et qu'il doutait que toutes ses recommandations fussent *acceptées par* les anglophones.

Inde

● LE GOUVERNEMENT a imposé un couvre-feu et donné l'ordre à la police de tirer à vue, à Pondichéry, à la suite des violentes manifestations qui se sont déroulées vendredi 26 janvier. Les manifestants 26 janvier. Les manifestants, qui ont attaqué le quartier général de la police, entendaient protester contre l'intention de New-Delhi de supprimer le statut de Territoire accordé aux anciens comptoirs français de l'Inde *(le Monde* du 24 janvier). — *(A.F.P.)*

société

JUSTICE

UN PROCÈS A ANNECY APRÈS LA MORT D'UN BÉBÉ

La responsabilité et l'honneur du médecin

Annecy. — Les médecins accepteront-ils un jour que les malades aient un droit de regard sur la médecine ? L'occasion d'une réflexion sur la responsabilité médicale avait été fournie, vendredi 26 janvier, au tribunal correctionnel d'Annecy, présidé par M. Yvon Théry, où un praticien de la ville, le docteur Robert Basile, était accusé d'homicide involontaire après la mort en 1973 d'une petite fille. Elle n'a pas été saisie, en raison de la résistance d'un corps professionnel peu enclin ce jour-là à descendre de son piédestal.

Emmanuelle Troisy avait dix mois. *« Beau bébé qui n'avait aucun problème de santé »*, jusqu'à l'automne de 1973. L'enfant est pris d'une forte fièvre le 5 novembre et vomit. Ses parents — lui est cadre supérieur, elle, avocate au barreau d'Annecy — appellent leur pédiatre, le docteur Basile, un ancien médecin militaire, âgé de cinquante et un ans. Il diagnostique une *roséole* (maladie virale bénigne) et rédige une ordonnance. Le lendemain, l'enfant est dans le même état. Le médecin examine à nouveau Emmanuelle. Il évoque bien la possibilité du syndrome méningé, en constatant une certaine raideur de la nuque, mais demande finalement aux parents de continuer le traitement contre la roséole. Le 7 novembre, le docteur Basile s'informe par téléphone : on lui apprend que l'enfant semble aller mieux, qu'elle a le regard moins fixe et que sa température est retombée à 38° 6.

Quelques plus tard pourtant, M. et Mme Troisy constatent une aggravation de l'état d'Emmanuelle. Ils la conduisent au service pédiatrique de l'hôpital d'Annecy où un interne diagnostique tout de suite une méningite qui, après examen, se révélera être une *« méningite à pneumocoques »*, la plus grave. Il est trop tard. Transportée à Lyon, Emmanuelle tombera dans un coma profond, et mourra après quatorze mois.

Les experts cités par le magistrat-instructeur font état d'un *« défaut de prudence »* du docteur Basile. Pas d'une erreur de diagnostic, puisque le pédiatre avait lui-même évoqué la possibilité d'une méningite. Pas d'une faute de traitement, mais d'une imprudence, puisqu'il avait un doute, le praticien aurait dû *« vérifier sa crainte, compte tenu de la difficulté de diagnostic chez un enfant de dix mois »*, soit en demandant une ponction lombaire soit *« en surveillant l'enfant au moins deux fois par jour »*.

Le docteur Basile conteste ces expertises. Il se sent *« atteint dans son honneur »*. Les experts se trompent : rien ne prouve que la méningite ait été déjà déclarée lors de son dernier examen d'Em-

De notre envoyé spécial

manuelle. Il cite certains cas d'évolution foudroyante du mal. La raideur de la nuque ? Les nourrissons sont très agités à cet âge et il est difficile de les examiner. Pourquoi ne pas avoir procédé à une ponction lombaire ? *« C'est une opération dangereuse pour les enfants. »* Et puis, on ne peut *« pas envoyer tous les enfants à l'hôpital »*, sous prétexte d'un syndrome méningé commun à de nombreuses maladies infantiles. Pourquoi, alors, ne pas avoir surveillé davantage l'enfant ? C'était aux parents de le faire et de *« tenir leur pédiatre au courant »*.

L'intelligence des parents

Le dialogue entre le président et le praticien tourne court. Apparemment, le docteur Basile n'est plus un inculpé mais un expert qui a sur ces *« questions médicales et scientifiques »* un autre avis que les experts officiels, et M. Théry un néophyte à l'égard des complexités *« de la pratique médicale de ville »*.

Les témoins de la défense sont encore plus explicites. Tour à tour, un pédiatre d'Annecy, le président du conseil départemental de l'ordre des médecins, un spécialiste de la mutuelle des praticiens et un secrétaire du Syndicat des médecins, viennent à la barre donner leur conférence et asséner leurs certitudes. Les professeurs parisiens cités comme experts, *« ceux qui ne sortent jamais de leurs hôpitaux »*, se trompent. Un médecin estime qu'à la rigueur on aurait pu reprocher quelque chose aux médecins qui ont donné les soins à l'hôpital, mais pas au docteur Basile, *« le meilleur d'entre nous »*. *« Sa seule erreur*, ajoute son confrère, *est de s'être trompé sur l'intelligence des parents »* : un enfant de condition modeste ou de travailleurs immigrés aurait été envoyé à l'hôpital. Le médecin a considéré que, dans ce cas, on pouvait faire confiance aux parents qui l'informeraient par téléphone. *« Les parents auraient dû s'inquiéter, surveiller mieux. »*

Un autre praticien s'indigne : *« En portant plainte, la famille a fait preuve qu'elle voulait porter atteinte à l'honneur du médecin et il est anormal qu'elle ait cherché à faire part de son ressentiment, alors que les grands chagrins* sont muets. »

L'avocat de la défense, Mᵉ Jean Vailly, parachèvera cette autodéfense collective en s'interrogeant sur ce que faisait Mme Troisy le soir où l'état d'Emmanuelle s'est aggravé. *« De grâce, madame*, a-t-il déclaré, *ne vous déculpabilisez pas en recherchant la responsabilité du médecin. Ce monde déchristianisé, diront certains, ne croit plus en la fatalité ; alors on cherche partout des responsables. »* Bref, les parents sont coupables...

Par leur plainte, M. et Mme Troisy n'avaient pas cherché à faire condamner leur pédiatre, d'ailleurs protégé désormais par une loi d'amnistie. Ils voulaient simplement témoigner de l'angoisse des familles devant ce qui apparaît souvent comme l'indifférence hautaine du corps médical. Ils espéraient qu'il serait dit, pour une fois, que les praticiens pouvaient se tromper, que leur pratique n'était pas de droit divin et que pouvait exister un dialogue, presque une égalité entre le médecin et ses malades.

Seul, le représentant du ministère public, M. Jean-Olivier Viout, donnera à ce procès la dignité qui a fait défaut lors de l'audition des témoins. *« Ne demandez pas aux familles plus qu'elles ne peuvent donner*, a-t-il déclaré au Dr Basile. *Vous avez commis une imprudence dans l'exercice de votre profession. Cela arrive à tout le monde. Cela ne m'empêchera pas de vous envoyer mes propres enfants en consultation. Mais il est nécessaire que les médecins acceptent de porter parfois une part de responsabilité. »*

Le substitut du procureur a requis *« une condamnation de principe sans que soit prononcée une peine »* contre le Dr Basile.

Jugement rendu le 2 mars.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire page 2 l'article du docteur S. Collin sur la responsabilité médicale.)

● *L'ordre national des médecins et le procès d'Annecy.* — Le docteur Jean Closier, secrétaire général de l'ordre national des médecins, a indiqué que l'institution ordinale n'entendait *« ni disculper le médecin qui a comparu devant le tribunal correctionnel d'Annecy ni lui nuire »*. Il a ajouté que, en tout état de cause, *« l'ordre n'est pas un syndicat et ne sert pas à défendre ses membres devant la justice quand ils sont poursuivis »*. Le docteur Closier a relevé que les poursuites judiciaires contre des médecins se multipliaient, mais qu'il fallait, également, *« comprendre l'angoisse des familles »* lorsqu'elles souffrent d'un défaut d'information.

● RECTIFICATIF. — Dans l'un des extraits de l'arrêt de la Cour de cassation relaxant définitivement M. Jean Chapron (*le Monde* du 26 janvier), il fallait lire que *« l'absence de préjudice »* (et non de préjugés) *« ne saurait faire disparaître la contravention »*.

MÈRE BATTUE A MORT : HUIT ANS DE RÉCLUSION

A Etampes, on connaissait bien Jean Bossard, quarante-neuf ans, l'organiste de l'église Saint-Martin. Depuis plus de dix ans, il se consacrait uniquement à sa vieille mère âgée de quatre-vingt-un ans, avec laquelle il vivait. Mais le 17 janvier 1977, la vieille dame est morte après plusieurs heures d'un coma qui, selon les médecins, fut provoqué par de nombreux coups. Son fils, qui a comparu jeudi 25 janvier et vendredi devant la cour d'assises de l'Essonne, a été condamné à huit ans de réclusion criminelle.

Jean Bossard, petit, voûté, le visage sec et le ton cassant, avait tout nié. Les accusations portées contre lui ? *« Une histoire de fous, cela ne tient pas debout »*, explique-t-il. Les neuf fractures des côtes relevées à l'autopsie ? *« Je ne comprends pas. Il paraît que chez les vieillards cela se produit spontanément. Mais je n'en sais rien ; je ne suis pas médecin. »* Et de conclure : *« Personne ne m'a vu battre ma mère ! »* — *(Corresp.)*

● *M. François Scaglia*, l'un des inculpés dans l'affaire des courses truquées de Cagnes-sur-Mer et de Marseille, a été remis en liberté, vendredi 26 janvier, par M. Maurice Sinibaldi, magistrat instructeur. M. Scaglia a été mis en liberté sous contrôle judiciaire.

RELIGION

La mort du pasteur R. de Pury

Un polémiste ardent et curieux de l'aventure humaine et spirituelle

Après la mort du pasteur Roland de Pury (le Monde *du 27 janvier*) *nous avons reçu le témoignage du pasteur Georges Casalis.*

Roland de Pury était né en 1907 dans une vieille famille de l'aristocratie neuchâteloise. Son éducation privilégiée, son enracinement dans le terroir et la culture helvétiques, ne l'ont pas empêché d'être un des pasteurs les plus actifs et marquants de l'Eglise réformée de France. Après des études de théologie, qui l'avaient très tôt mené à Bonn, où Karl Barth — à la veille de son expulsion d'Allemagne — formait les animateurs de la résistance spirituelle au nazisme, fondateur et rédacteur avec ses amis Roger Breuil, Henry Corbin, Denis de Rougemont et autres, d'une revue d'avant-garde barthienne *Hic et Nunc*, cet intellectuel rigoureux devint pasteur de campagne. A Moncoutant (Deux-Sèvres), dans le bocage vendéen, il exerce un ministère qui a profondément labouré le sol d'un protestantisme piétiste et lui a communiqué une vitalité nouvelle, une soif d'ouverture et de présence au monde. Aujourd'hui encore, on y retrouve sa marque.

Remarquable prédicateur, conférencier brillant, voyageur infatigable, toujours en route sur les chemins du monde comme sur des itinéraires intérieurs, il est nommé pasteur à Lyon, à la veille de la seconde guerre mondiale.

A la défaite, il devient membre d'un groupe où se retrouvent Jean Lacroix, Henri-Irénée Marrou, Emmanuel Mounier, André Philip... et où se forgent l'esprit et les actions de la résistance spirituelle (le R.P. Pierre Chaillet est proche avec qui sont rédigés les cahiers clandestins de *Témoignage chrétien*). Le presbytère de la Montée-de-la-Boucle est aussi le lieu où sont abrités juifs, réfugiés politiques, réfractaires au S.T.O., en attendant d'être, avec de faux papiers, acheminés vers le refuge suisse ou les maquis.

L'enseignement théologique

Dans l'église de la rue Lanterne, du Pury prêche avec une clarté et une audace exemplaires, et nul n'est surpris lorsque, le 30 mai 1943, la Gestapo l'arrête en robe pastorale, au seuil du culte de confirmation. Il passe cinq mois en cellule au fort Montluc, avant d'être échangé contre des prisonniers allemands détenus par le gouvernement suisse. Il revient à Lyon à la libération et ne tarde pas à s'engager, à côté de son activité pastorale, dans une résistance énergique aux entreprises coloniales françaises, en Indochine et surtout en Algérie. Puis c'est la suite des grandes missions d'enseignement théologique outre-mer : Cameroun, Madagascar, Tahiti où, chaque fois, il trace un sillon original et authentiquement évangélique.

Attentif à la culture et à l'histoire contemporaines, sensible à toutes ses nouveautés comme à tous ses scandales, attaché au mystère et au destin d'Israël comme au dialogue œcuménique, polémiste ardent, passionnément curieux de l'aventure humaine, spirituelle et violente, il a laissé nombre d'articles, de prédications et de livres à côté de son *Journal de cellule*, voisin du *Résistance et soumission* de Bonhoeffer : parmi les plus significatifs, citons *Présence de l'éternité, Job ou l'homme révolté*, et deux catéchismes : *Que veut dire la Bible*, devenu *l'Argile et le maître potier* et *Je suis le Seigneur ton Dieu*, qui ont servi à la formation de générations de jeunes protestants.

GEORGES CASALIS.

SPORTS

SKI

ANNE-MARIE MOSER-PROELL : CINQ DESCENTES, CINQ VICTOIRES

Anne-Marie Moser-Proell, « la Proell », a gagné le vendredi 26 janvier la descente de Schruns (Autriche) comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. C'était sa cinquième victoire consécutive dans cette discipline sur les cinq courses organisées depuis le début de la saison et le cinquante-sixième succès de sa carrière.

Pareille domination dans le ski féminin ne s'était jamais vue : la championne autrichienne avait, à l'arrivée, 2 sec. 36 d'avance sur l'Américaine Cindy Nelson et 2 sec. 41 sur l'Allemande Irene Epple. Apparemment, ses adversaires ne concourent plus pour la première place mais se disputent la seconde.

Anne-Marie Moser-Proell, qui a également gagné le combiné (slalom spécial - descente) a renforcé son avantage au classement de la Coupe du monde. Avec 180 points, elle devance Hanni Wenzel (Liechenstein) de 51 pts et Marie-Thérèse Nadig (Suisse) de 61 points.

∴

Aux championnats d'Europe juniors qui ont commencé le 26 janvier à Achenkirch (Autriche), les épreuves de descente masculines et féminines ont été dominées par les coureurs « locaux » : chez les dames Andrea Haaser, Christa Puschmann et Heide Rieder ont pris les trois premières places ; chez les hommes Erwin Resch et Gerhard Pfaffenbichler ont pris les deux premières places.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ATHLETISME. — *Le directeur technique national de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.), M. Jean Poczobut, a indiqué, le 25 janvier, qu'outre les sept contrats olympiques déjà signés ou en cours de signature, treize autres pourraient être conclus dans les jours à venir avec Herman Panzo, Pascal et Patrick Barre, Lucien Sainte-Rose, Bernard Petitbois, Pierrick, Thessard (sprint 4 × 100 mètres), Francis Demarthon (400 mètres), José Marajo (800 mètres), Francis Gonzalez (1 500 mètres), Radhouane Bouster (5 000 mètres), Gérard Lelièvre (marche), Annie Alizé (sprint) et Florence Picaut (pentathlon). Un contrat « espoirs » pourrait être étudié en faveur du junior Thierry Vigneron qui vient d'établir une nouvelle performance mondiale, en salle, à la perche (5,43 mètres).*

BASKET-BALL. — *Clermont-Université-Club a battu San-Giovanni par 56 à 53 en quart de finale de la Coupe d'Europe féminine des clubs champions.*

AUTOMOBILISME

Sourires français

Guy Ligier est venu passer la fin de la semaine à Monte-Carlo. Faute de pouvoir se rendre, au loin, sur les lieux où courent ses voitures de formule 1, il a voulu ainsi se replonger dans l'ambiance de la compétition. Pour garder sourire et moral. Et oublier le temps d'un week-end, les problèmes qui l'assaillent à Vichy.

Il y a un peu moins d'une semaine, il fêtait la victoire de Jacques Laffite dans le Grand Prix d'Argentine sur la nouvelle Ligier, dont on dit des merveilles. Mais par correspondance. A 10 000 kilomètres de distance. Sans pouvoir vraiment participer à l'allégresse de son équipe de formule 1, qui fait campagne en Amérique du Sud.

Vendredi, Guy Ligier a félicité Bernard Darniche, héros de la dernière nuit du rallye de Monte-Carlo (le Monde du 27 janvier). *Il lui a dit, simplement, combien sa victoire était méritante. Darniche, en retour, l'a assuré que ce qu'a fait Laffite à Buenos-Aires n'était pas mal non plus...*

L'année commence donc bien pour le sport automobile français. Pouvait-on espérer mieux que de gagner en Argentine et en Principauté les deux grandes courses internationales de janvier ?

En qualité de constructeur, Guy Ligier n'est, bien sûr, pas concerné par la victoire de Bernard Darniche. Mais il y a toujours beaucoup de points communs entre deux performances d'une telle portée. Gagner un Grand Prix de formule 1 ou le rallye de Monte-Carlo exige la même somme d'habileté, de compétence, de détermination. La maîtrise complète d'un métier. « Il faut aussi une bonne voiture », a dit Darniche. Du coup, le sourire de Ligier s'est largement ouvert...

FRANÇOIS JANIN.

FAITS DIVERS

● *Attentats en Corse.* — Trois attentats au plastic ont été commis dans la nuit du 26 au 27 janvier à Ghisonaccia, en Haute-Corse, et ont endommagé une parfumerie et un laboratoire appartenant à des rapatriés d'Algérie ainsi qu'une boucherie. Les dégâts matériels sont importants.

Le Monde

une semaine avec RHÔNE-ALPES

Rhône-Alpes est une plate-forme européenne à vocation mondiale

nous déclare M. Raymond Barre

POUR conclure cette semaine passée avec Rhône-Alpes, nous avons demandé à M. Raymond Barre, premier ministre, de répondre aux questions que l'on peut se poser sur l'avenir de la région.

« On dit que Rhône-Alpes est, avec la région de Munich et celle de Milan une des trois plates-formes de développement à vocation européenne. Pensez-vous que cette analyse soit justifiée ?

— Il est exact que Rhône-Alpes est une région à vocation européenne. Elle l'est déjà, *elle le* sera davantage encore dans les décennies à venir. Cette vocation *résulte en premier lieu de la si*tuation géographique de la région, au voisinage direct de l'Italie et de la Suisse notamment. Elle s'explique aussi par sa taille, par l'importance de sa population, par son urbanisation, par la vigueur de son industrie, par le volume, la nature et l'orientation de ses exportations.

Mais Rhône-Alpes n'a pas seulement une vocation européenne. C'est une plate-forme à vocation *mondiale. Sait-on que, dès main*tenant, 9 % des exportations de Rhône-Alpes vont vers les Etats-*Unis* contre 5.3 % seulement en ce qui concerne les exportations totales de la France ?

» Cette vocation européenne et mondiale, Rhône-Alpes doit la *confirmer et l'amplifier grâce à* ses grands groupes industriels, mais aussi grâce aux entreprises moyennes très performantes auxquelles on doit des réussites industrielles importantes au cours de ces dernières années. La formation des hommes et l'innova*tion seront les ressorts* de leur expansion.

» Le développement des moyens de communication avec les autres grandes régions européennes, l'intensification des *relations* financières de Lyon doivent constituer un pôle vigoureux, doivent donner à Rhône-Alpes des chances supplémentaires.

» Région pilote pour l'économie française, région à vocation européenne et mondiale, c'est en ces termes que se dessine l'avenir de la région Rhône-Alpes.

— Pour ce qui concerne l'ensemble de la région, la plupart des centres de décision sont installés ou sont remontés à Paris. Le gouvernement envisage-t-il de remédier à cette situation ?

— Pour permettre à tous les dynamismes de se déployer, et, plus encore, pour favoriser de nouvelles initiatives, il est souhaitable que la région dispose de centres de décision propres. Aussi comprend-on que le mouvement de repli des sièges sociaux, aussi justifié qu'il puisse être pour d'autres raisons, soit regrettable. Parmi les cinq cents plus grandes entreprises, une vingtaine ont leur siège social dans la région contre plus de cinquante il y a trente ans. Ce mouvement s'est surtout effectué dans les années 50 et 60. Depuis quelques années, grâce aux efforts entrepris par le gouvernement, il s'est atténué et peut-être même renversé.

» Mais il faut, à ce sujet, faire preuve de réalisme. Certains centres de décision d'importance nationale sont à Paris, et il est difficile que certains d'entre eux se situent ailleurs. Dans ce cas, il faut, comme l'ont fait certaines grandes organisations, décentraliser le plus grand nombre de décisions, soit sur les échelons régionaux existants, soit en transférant un service national comme va le faire par exemple la S.N.C.F. pour son service des approvisionnements, et comme le feront dans l'avenir d'autres grands services publics. Ce sont des efforts bien choisis qui permettront, en Rhône-Alpes comme ailleurs, d'intensifier ce mouvement de décentralisation qui doit assurer à l'ensemble du pays un plus grand dynamisme et une meilleure répartition des activités.

» Mais il faut se garder de vouloir faire de la décentralisation systématique, car il est indispensable que les services décentralisés trouvent un environnement adéquat qui leur permette de réussir leur implantation régionale.

Propos recueillis par
BERNARD ÉLIE
et FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 8.)

PERSPECTIVES DE L'AN 2000

Six secteurs d'avenir

LES conclusions du colloque organisé par la Fondation scientifique du Sud-Est que préside M. Joseph Fontanet, ancien ministre, sur le thème « Rhône-Alpes an 2000 », ont été *rendues publiques, le 26 janvier* à Lyon, en présence de M. Raymond Barre. Le premier ministre avait participé aux travaux du colloque à titre privé et comme économiste universitaire. Il a toutefois prononcé, en clôture, un discours dans lequel *il a indiqué* quelles étaient, à son avis, les conditions pour que l'économie française développe sa compétitivité en Europe et dans le monde.

M. Joseph Fontanet, qui avait noté la présence parmi les participants de représentants du canton de Genève et aussi l'absence du maire de Lyon, M. Francisque Collomb, a fait remarquer que ce colloque avait réuni « *des hommes qui se trouvent aux avant-postes de la bataille économique* ». Il a déclaré : « *Désormais, la sécurité et le progrès ne peuvent plus être assurés par des recettes statiques. Le salut ne peut être que dans l'innovation et la capacité de riposte à l'imprévu.* »

Le même thème a été développé par le professeur Jean Labasse, qui a demandé que « *l'on soit sensible non seulement aux mutations économiques et technologiques dans les vingt prochaines années, mais aussi aux mutations géographiques* ». Quant à M. Laurent Boix-Vives, P.-D. G. de la société Rossignol, il a identifié six secteurs industriels de Rhône-Alpes qui apparaissent très prometteurs pour l'avenir.

F. Gr.

(Lire la suite page 8.)

AUJOURD'HUI

Lyon place financière à part entière ; un mouvement se dessine

Banque à part

LA ville de Lyon est-elle en train de redevenir la place bancaire et boursière qu'elle fut avant la deuxième guerre mondiale? Le fleuve commencerait-il à remonter à sa source ? C'est beaucoup dire. Les conclusions d'une étude récente semblent répondre par la négative. « *Des pouvoirs de décision existent sur place, mais le pouvoir reste à prendre. Le rapport « Lyon, place bancaire » nous semble avoir sous-estimé les difficultés de décentralisation en France. En particulier, il est impossible de l'obtenir sans remettre en cause la politique nationale des grands établissements. S'il s'agissait de rapprocher la prise de décision — en matière de crédits — de l'utilisateur, alors l'évolution a eu lieu ; mais s'il s'agissait de décentraliser ou de créer une place, alors l'évolution n'a pas eu lieu, sauf à galvauder les mots.* » Verdict sévère, mais qui passe peut-être sous silence un réel changement de climat, tout au moins dans les esprits, et un petit peu dans les faits.

Dès l'automne 1972, le comité interministériel d'aménagement du territoire avait défini les grandes lignes d'une redistribution géographique des fonctions bancaires et *financières, dont* les deux orientations majeures étaient la création d'une cité financière de niveau international à Paris, et la création à Lyon d'un véritable centre de *décisions bancaires et financiè*res autonome par rapport à la capitale. Depuis, de nombreuses initiatives ont été prises en ce sens, notamment à l'usage des exportateurs.

A partir de mars 1975, la compétence de la direction régionale des douanes de Lyon était étendue, la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) installait un représentant sur les bords du Rhône, de même que la Banque française pour le commerce extérieur, assistées par un conseiller commercial. Quant à la Banque de France, son directeur lyonnais recevait délégation pour la mobilisation de crédits de préfinancement et de créances nées à moyen terme à hauteur de 5 millions de francs.

Après cette volée de mesures, le rythme s'est fait plus lent : citons, par exemple, la désignation du directeur de la Banque de France comme délégué de la Commission des opérations de Bourse. C'est que, au-delà des structures et des procédures administratives, il convient d'abord de changer la psychologie. Depuis longtemps, on le sait, les provinces se vident au profit de la pieuvre parisienne : fuite des hommes, des capitaux, des sièges sociaux d'entreprises. Or, de ce côté-là, quelque chose a « bougé ». Certes des « *fuites* » se produisent encore et des controverses éclatent sur la localisation des activités comme dans le cas de Renault Véhicules Industriels, issu de la fusion de Saviem et de Berliet : si le siège social est juridiquement à *Lyon*, de nombreux services, et non des moindres, sont à Paris.

Mais, fait significatif, les réactions locales deviennent très vives lorsque le danger d' « *évasion » se manifeste, les pressions* morales se faisant de plus en plus fortes pour bloquer le processus. Par ailleurs, on enregistre des apports non négligeables, comme celui du service des approvisionnements de la S.N.C.F., transféré à Lyon, et *même des rapatriements* de sièges sociaux : ceux des divisions phyto-sanitaires et textiles de Rhône-Poulenc, qui vont se rapprocher des usines. Ajoutons le transfert éventuel à la Part-Dieu, le nouveau centre de bureaux de Lyon, des services *d'études de Framatome (centrales nucléaires en tous genres)* et l'on conviendra que, sans aller *jusqu'à l'inversion des flux*, un bouillonnement précurseur commence à se faire sentir.

Même la Bourse de Lyon, cette Cendrillon endormie entre Saône et Rhône, a brusquement frissonné avec la réussite éclatante de la cotation de la société Majorette, premier producteur français de voitures-jouets, sous la conduite du dynamique M. Véron, et dont les actions sont passées en un an de 230 à 600 F.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 9.)

Robert Girones quitte le Théâtre du Huitième

« Un centre dramatique est un centre de création, rien d'autre »

EN 1933 au Mans, la femme et la fille d'un ancien *avoué sont assassinées* par leurs deux domestiques, deux sœurs à leur service depuis sept ans. Elles n'avaient jamais manifesté la moindre velléité de révolte. Crime *sauvage* sans mobile apparent, qui, après Jean Genet et Jean Vauthier, inspirait Jean *Magnan, dramaturge* au centre dramatique de Lyon. Une phrase s'est logée dans sa tête, prononcée par la plus jeune des sœurs Parin au cours du procès : « *On ne se parlait pas.* »

L'histoire de ces silences *emplis de fureur se passe devant* des murs cruellement blancs (le décor est de Serge Marzolss). La propreté et l'ordre sont les emblèmes d'une maison où règne Madame (Monique Mélinand), idole creuse, déesse du factice. Sa fille (Marthe Vandeville) refuse le *modèle monotone qui* lui est proposé, mais sa contestation reste puérile, égocentrique et se disperse dans d'autres clichés. Les deux domestiques (Bérangère Bonvoisin et Catherine Ducarre) usent leur existence à des milliers de *petites tâches machinales*. Alors elles affabulent, s'inventent des avenirs et des passés, imaginent des vengeances sur le mode de la poésie et du jeu, des blagues, en sommes. Et puis, des détails sans importance viennent dérégler cette belle *machine* fonctionnelle et déclenchent le passage à l'acte : des draps en moins dans l'armoire, l'électricité qui saute, un reproche de Madame, une question de Mademoiselle : « *A quoi faites-vous allusion quand vous dites : nous ne faisons aucun mal ?* » « *Mal* », le mot fait agir le bras où se trouvent de longs ciseaux tranchants, et le premier coup entraîne les autres, calmement, inexorablement.

La pièce a été mise en espace par Robert Girones, l'été dernier, au Théâtre ouvert d'Avignon. Sans décor, dans un lieu resserré, elle se centrait sur les rapports de domination entre les couples maîtresse-servantes, entre la mère et la fille, entre la sœur aînée et la cadette. Sur le vaste plateau du Théâtre du Huitième, Robert *Girones accentue l'effet* d'éloignement et d'espace désertique. Les éclairages conduisent au-dedans et au-dehors de la maison. Parfois, on croirait apercevoir un appartement en haut d'une luxueuse tour de verre où se reflètent, adoucies, des lumières de la ville. Parfois, on croirait pénétrer dans un intérieur aux murs opaques et durs.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 15.)

Un entretien avec le premier ministre

(Suite de la page 7.)

» A ce titre, la région Rhône-Alpes offre suffisamment d'atouts et de diversité pour accueillir, avec des chances de succès, des expériences variées de décentralisation de centres de décision.

— Si le Rhône et l'Isère sont dans une situation relativement prospère, l'Ardèche et la Drôme d'une part, la Loire de l'autre, connaissent de graves difficultés. Des actions en leur faveur sont-elles prévues ?

— Je soulignais le dynamisme et le potentiel de Rhône-Alpes. Mais il ne faut pas pour autant oublier les difficultés que connaissent certains de ces secteurs d'activité ni certaines zones sur les vallées ardéchoises, certaines parties de la Drôme ou quelques pays de montagne.

» Rhône-Alpes est une région qui présente la particularité d'être hétérogène. C'est aussi une région qui sait affirmer sa personnalité et qui est apte à faire jouer tous les mécanismes de solidarité.

» J'ai pu, à cet égard, à l'occasion du colloque sur l'avenir de la région Rhône-Alpes, mesurer à quel point les Rhône-Alpins sont soucieux d'être maîtres de leur destin, de trouver entre eux des solutions à leurs problèmes et de dégager ensemble les actions propres à assurer leur avenir.

» Dans certaines situations particulières, l'aide des pouvoirs publics sera nécessaire, notamment pour encourager des implantations industrielles nouvelles dans des départements frappés par les mutations du monde contemporain. Je dois vous dire à ce sujet que le département de la Loire retient particulièrement l'attention du gouvernement.

» Mais les Rhône-Alpins possèdent les moyens intellectuels, techniques et financiers d'exploiter les atouts considérables de leur région et de tirer le meilleur parti d'un tissu industriel dense, développé.

» En ce qui concerne l'agriculture, notamment dans l'Ardèche et la Drôme, je rappelle que le gouvernement entend obtenir, au cours des négociations d'élargissement de la Communauté économique européenne, les dispositions permettant d'éviter que les productions méditerranéennes de ces départements ne soient perturbées par l'élargissement du Marché commun. C'est dans cet esprit que nous demandons en particulier une réforme des règlements applicables aux fruits et légumes.

— Peut-on attacher une signification politique à l'intérêt particulier que, depuis mars 1978, le premier ministre porte à la région et à sa capitale ?

— Lorsque j'ai décidé de me présenter à Lyon pour les élections législatives de mars 1978, j'ai pris devant les électeurs de ma circonscription l'engagement de ne pas me comporter comme un « parachuté » dont le seul souci est d'obtenir un siège à l'Assemblée nationale, et, une fois les élections passées, de ne s'intéresser que de façon épisodique à la circonscription qui l'a élu. Les Lyonnais, et pas seulement ceux de ma circonscription, m'ont accueilli avec chaleur, m'ont élu et n'ont cessé de me donner des témoignages nombreux de sympathie. Je leur reste fidèle et j'entends apporter à Lyon, au département du Rhône et à la région Rhône-Alpes tout le concours qui est en mon pouvoir.

» Il paraît qu'on me prête des intentions diverses et curieuses. Ceux qui me soupçonnent de vouloir faire, à Lyon, une carrière politique sont, comme toujours, surtout soucieux de celle qu'ils entendent faire eux-mêmes. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, je ne suis pas venu à Lyon pour me livrer à des intrigues ou à des combinaisons subalternes. Ce ne serait digne ni des Lyonnais, ni, permettez-moi de le dire, de moi-même. »

Propos recueillis par
BERNARD ÉLIE
et FRANÇOIS GROSRICHARD.

LES PERSPECTIVES DE L'AN 2000

« La clé de l'avenir ce sont les investissements commerciaux à l'étranger »

TIRANT les conclusions du colloque sur Rhône-Alpes an 2000, M. Barre a élargi le thème de la réflexion : « *Toutes les régions de France*, a-t-il dit, *se trouvent confrontées à un grand nombre de défis... posés par l'évolution du monde, des techniques, les changements profonds qui se manifestent dans les relations internationales. (...)*

« *Il nous faut donc réfléchir à l'essentiel pour trouver non pas un second souffle, mais un nouveau souffle, de manière à relever les défis que nous présente le monde contemporain et que nous présentera le monde de demain.* »

Quelle a été la nature de la réflexion engagée par les participants à ce séminaire ?

En premier lieu, a dit M. Barre, « *il faut traiter les problèmes de Rhône-Alpes, comme d'ailleurs les problèmes de la France avec une vision mondiale. Désormais, il n'y a plus de limitations géographiques des relations économiques ; la grande révolution des transports, l'extension de l'information font que les concurrents sont partout et qu'une région qui veut assurer son avenir doit rechercher comment il lui est possible d'être présenté partout* ».

Deuxième point de réflexion : il faut attacher de l'importance à la qualité des hommes : « *Il n'y a de richesses que d'hommes convenablement formés, car le monde d'aujourd'hui et le monde de demain nécessiteront de la part de ceux qui voudront y exercer une activité une formation permanente personnelle, qui leur permettra d'une part de tenir les emplois qui leur seront offerts, mais aussi de disposer de la capacité d'adaptation qui sera rendue nécessaire par la transformation des emplois. (...)* »

Protection et sclérose

La troisième conclusion du colloque est pour M. Barre : la nécessité de rechercher des activités économiques compétitives et rentables. Le premier ministre a beaucoup insisté sur ce point. « *La loi de l'avenir*, a-t-il dit, *c'est la compétitivité (...). Tout ce qui est sécurité, au sens de protection, au sens de privilège, au sens de sclérose, tout cela va directement à l'encontre de l'intérêt de la France et des Français, car cela signifie fatalement la régression économique, la diminution du niveau de vie et la disparition de toute anticipation de progrès (...). Or, je ne vois pas que l'inspiration fondamentale des Français soit la régression. Je crois que leurs aspirations sont des aspirations vers le progrès économique et vers le progrès social (...). Or, le progrès social ne s'obtient pas par don gratuit, le progrès social s'obtient comme résultat du progrès économique et de l'effort (...). Par ailleurs, il nous faut de surcroît des activités rentables. Tous les pays, même les pays de l'Est, savent quelle est la signification économique du profit (...). Dans l'avenir, nous devrons prendre conscience du fait que le profit est la récompense de l'efficacité et la source du financement d'investissements, par conséquent la source de la création d'emplois* »

M. Barre a ensuite posé la question : que signifie avoir des activités économiques rentables ? Selon lui, dans le monde actuel, cela signifie trois choses : « *la prévision constante de la demande internationale ; l'innovation ou le renouvellement ; et enfin une gestion économique et financière rigoureuse* ».

Enfin la quatrième conclusion tirée du colloque est pour le premier ministre « *que l'avenir de la région passe par l'esprit d'entreprise, c'est-à-dire par l'esprit concurrent. (...) Nous sommes un pays qui est industriellement semi-développé. (...) Quand nous comparons notre structure industrielle à celle de pays voisins comme l'Allemagne fédérale, nous savons bien qu'il y a beaucoup à faire. Par conséquent, le champ est ouvert à la création d'entreprises. (...) La clé de l'avenir, ce sont les investissements commerciaux à l'étranger. (...)* »

Parlant alors en qualité de premier ministre et non pas en tant que participant à titre personnel au colloque, M. Barre a ajouté : « *Je crois dire que c'est là un domaine auquel le gouvernement s'efforcera dans les prochains mois d'apporter des incitations tout à fait nécessaires.* »

Six secteurs d'avenir

(Suite de la page 7.)

Ce sont : les industries de la santé, qui bénéficient d'un environnement favorable pour la recherche ; les équipements de production et de transport de l'énergie électrique ; les spécialités informatiques et électroniques ; l'industrie du froid, qui développe de nombreuses activités d'engineering ; le secteur phytopharmaceutique ; le tourisme d'hiver, qui devrait, grâce aux infrastructures autoroutières, attirer une importante clientèle étrangère.

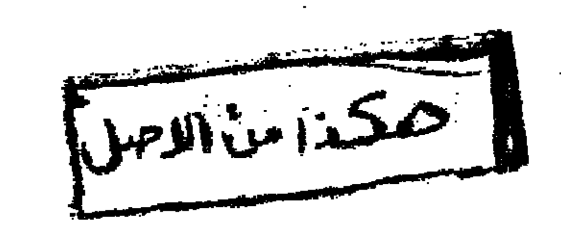
Pour mieux résister à la double concurrence (celle technologique des pays industrialisés et celle sur les prix de certains pays en voie de développement), « *le rôle de l'innovation sera décisif, car elle rend possibles des gains de productivité* », a souligné M. Marc Salesse, directeur du Centre de recherche de l'aluminium. A cet égard, des incitations fiscales permettant de diminuer le prix des prestations des centres techniques et professionnels, notamment pour les petites entreprises, ont été réclamées.

Enfin, M. Paul Dominjon, président de l'Union professionnelle de la région Rhône-Alpes, après avoir relevé que le secteur de l'industrie ici était insuffisamment développé par rapport aux voisins allemands et suisses, a lancé ce qui constituera à coup sûr une petite bombe dans les milieux bancaires. « *Il faut rechercher*, a-t-il dit, *les circuits les plus courts et assurer les réemplois locaux de l'épargne dans toute la mesure du possible. Pour atteindre ce résultat, nous proposons une régionalisation des grandes banques nationalisées pouvant aller jusqu'à la constitution de conseils d'administration régionaux ou une coordination nationale sous forme de holding.* »

Autre suggestion intéressante de M. Dominjon, cette fois-ci à l'adresse des fonctionnaires : « *Il est souhaitable que les fonctions de conseil et de contrôle ne soient pas assurées par les mêmes hommes au sein des mêmes administrations. Il y a là une ambiguïté peu propice à la confiance et à l'efficacité du rôle de conseiller.* »

A défaut de bénéficier d'un plan d'urgence, comme viennent de s'en voir octroyer un le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine, voilà les énergies de Rhône-Alpes mobilisées pour l'an 2000.

On a entendu beaucoup d'appels à la solidarité, à la formation, à la concertation, à l'innovation, à l'initiative. C'est pourquoi, même si la situation actuelle provoque, dans cette région comme dans d'autres, de légitimes inquiétudes pour le très proche avenir, on peut estimer que ce qui s'élabore au sein de Rhône-Alpes a une valeur expérimentale, voire exemplaire, à l'usage de toutes les provinces françaises, ce que n'a pas manqué de relever le premier ministre. — F. GR.



Une personnalité lyonnaise hausse le ton

Lyon locomotive...

OPERATIONNELLE depuis quatre ans, l'Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) — constituée par trois partenaires : la communauté urbaine de Lyon, la chambre de commerce et d'industrie, le groupement professionnel lyonnais — a œuvré pour la création de quatre mille emplois, par créations ou décentralisations, dans sa zone d'influence.

L'ADERLY est dirigée par un Lyonnais, M. Jean Chemain, également directeur de l'aéroport international de Satolas. Farouche partisan de la décentralisation, il plaide inlassablement, souvent avec fougue, pour Lyon, capitale régionale et internationale : *« Lyon est la seule ville en dehors de Paris à offrir un environnement en qualité, en quantité et en diversité, qui permette d'accueillir certains genres d'activité hautement sophistiquée. Je souhaite que Marseille, Toulouse, Bordeaux, par exemple, accèdent à leur tour à ce niveau. Mais c'est un fait qu'aujourd'hui il n'y a pas une agglomération et une région en France qui atteignent le niveau de Lyon et de Rhône-Alpes. »*

M. Jean Chemain, directeur de l'Association pour le développement économique de la région lyonnaise et de l'aéroport de Satolas, se fâche lorsqu'on lui dit que ce que l'on « donne à Lyon on l'enlève à la région ».

M. Jean Chemain se défend des accusations portées par certains responsables d'autres agglomérations de la région qui voient en Lyon une *« capitale impérialiste »*. *« C'est un tort qui fait beaucoup de mal à la région de toujours poser les problèmes en termes d'opposition à Lyon. La région Rhône-Alpes n'est pas et ne doit pas être le terrain de bagarres entre différents pôles. Grenoble, Saint-Etienne, les villes moyennes sont autant de produits qui doivent être promus, chacun de leur côté. Grenoble a raison de développer son activité de recherches scientifiques fondamentales ou appliquées. Saint-Etienne a d'autres atouts, technologiques notamment. Qu'elle les joue ! Le rôle de Lyon est de tirer la région. Son développement aura un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie lyonnaise et Rhône-Alpes.*

» Du côté de Valence, il y a des gens qui protestent beaucoup contre Lyon. Ce n'est pas en braillant « On nous prend » tout » que ça ira mieux pour eux. Ce n'est pas en faisant crever Lyon qu'on développera Valence ou telle ou telle autre ville ! »

Pour illustrer son propos, le directeur de l'ADERLY cite l'exemple de Framatome, qui, après une étude approfondie des lieux d'implantation dans la région, a considéré, compte tenu de ses contraintes, que « seul Lyon était possible ». Après une longue période de fuite des sièges sociaux vers Paris, un mouvement inverse a commencé à se dessiner, qui répond bien au souci de Lyon d'accueillir du tertiaire supérieur. A côté de Framatome, C.G.E.E.-Alsthom, la division physiosanitaire de Rhône-Poulenc, le centre de recherches de Péchiney-Chimie, la direction des télécommunications, la direction des achats de la S.N.C.F. ; bientôt, sans doute, l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud et l'Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) ont commencé — ou envisagent — de faire mouvement sur Lyon.

« Le décollage de Lyon est encore timide, mais il a commencé. Comme l'avion des frères Wright, cela devrait tenir l'air, à condition de bien mettre toute la gomme ! »

Le T.G.V. et l'aéroport de Satolas font partie des équipements structuraux nécessaires. *« Satolas est toujours dans le processus de développement de Lyon. Au niveau national celui-ci est suffisamment développé. Il n'y a pas de raison d'aller plus loin. Au niveau international, j'ai de bonnes raisons de penser que, loin de se ralentir, le processus devrait plutôt s'accélérer dans les années 80. »* Le T.G.V. ? *« Ce sera un amplificateur de tendance. Il faut que d'ici à sa mise en service nous parvenions à persuader les dirigeants d'entreprises que les services offerts par Lyon répondent bien à toutes leurs demandes. Si la tendance est amorcée, les gens se diront : le saut n'est pas grand, ce n'est pas l'exil, encore moins la déportation. »*

« Les malades et les moribonds »

Pour persuader les dirigeants économiques, Lyon et la région doivent surtout compter sur elles-mêmes. En exprimant sa *volonté de décentralisation*, en mettant en œuvre des moyens propres et en agissant en concertation avec les pouvoirs publics. *« Dire : c'est aux pouvoirs publics d'agir, c'est faire preuve d'une mentalité de centralisé. La décentralisation est l'affaire de tout le monde. »* De toute façon, le processus exige, selon M. Chemain, *« patience et ténacité »*. *« Il faut introduire les germes dans le bouillon des entreprises pour qu'il s'y développe et que le jour où l'éventualité d'une décentralisation se présente, à coup sûr on étudie la solution lyonnaise et qu'alors peut-être elle soit choisie. »*

M. Chemain reconnaît que l'appui des pouvoirs publics s'exerce bien dans le domaine du tertiaire supérieur. Mais *« sur le plan industriel, c'est le barrage »*. Pourtant les deux secteurs — tertiaire et secondaire — doivent être pris en considération simultanément si l'on veut maintenir l'équilibre de la région. *« La position des pouvoirs publics par rapport à l'industrie de la Région Rhône-Alpes est très inquiétante. Non seulement ils ne veulent pas que les industries nouvelles s'implantent, mais ils souhaitent même que des industries quittent la région Rhône-Alpes, pour aller s'installer dans les régions défavorisées — l'Ouest, la Lorraine ou Marseille. Le risque est grand. Il faut tirer la sonnette d'alarme très fort. Il ne faudrait pas, sous prétexte de sauver des moribonds, tuer un malade. »*

BERNARD ELIE.

Banque à part

(Suite de la page 7.)

Et s'il y avait d'autres « Majorette », commencent à se demander certains responsables, tout émoustillés par ce succès ? Au-delà des grandes sociétés, bien souvent « à problèmes », les nombreuses P.M.E. de la région lyonnaise, et surtout les moyennes grandes (60 à 250 millions de chiffre d'affaires), ne constituent-elles pas un extraordinaire « vivier », où les investisseurs, publics ou privés, pourraient venir pêcher pour donner aux dirigeants les moyens de se développer en augmentant leurs fonds propres ?

Ce n'est pas une coïncidence si Lyon a vu naître la première société régionale de participation, destinée à relayer l'action des sociétés de développement régional (S.D.R.), dont les possibilités sont limitées en ce domaine. La constitution de Siparex *(voir ci-dessous)* au début de 1978, peu avant les élections, constitue un remarquable facteur de changement dans les structures industrielles de la région, et dans l'attitude des dirigeants d'entreprises locales. Elle est en train d'agir comme un catalyseur pour une série d'initiatives qui n'auraient jamais, autrement, vu le jour.

On ne peut pas dire qu'il soit dans la nature d'une banque nationale de se décentraliser dans l'allégresse.

Pourtant, les banques nationales commencent à faire leur devoir en ce domaine. A tout seigneur, tout honneur, : le Crédit lyonnais — dont le siège est encore à Lyon, et qui reste le premier établissement de la région avec 20 à 25 % des dépôts, avant la B.N.P., la Société générale et la Lyonnaise de dépôt, banque privée du groupe C.I.C. — s'efforce loyalement de jouer le jeu de la décentralisation, bien que certaines mauvaises langues — « des jaloux ! » — lui reprochent d'être le moins lyonnais des établissements et de n'avoir pas voulu contribuer à la création de Siparex, en raison des réticences de son président, M. Pierre-Brossolette, soucieux de ne pas créer de précédents jugés coûteux et risqués. Outre l'installation d'un puissant siège régional avec des compétences accrues dans sa tour de la Part-Dieu, le Crédit lyonnais a implanté depuis six à huit mois un bureau financier, avec deux cadres, chargés de rechercher des entreprises pour étudier le renforcement de leurs fonds propres et leur introduction éventuelle à la Bourse de Lyon.

La Société générale, qui installa en 1975 une délégation régionale avec des pouvoirs étendus, et fit preuve à cette occasion d'un sens aigu de la publicité, semble maintenant se déconcentrer d'une manière plus réelle sous une forme spéciale, celle d'un « échelon local des services centraux ». Quant à la B.N.P., elle constituerait, dit-on, l'exemple le plus probant de décentralisation ou de forte déconcentration, au choix, avec non seulement une direction régionale à large compétence, mais, outre une participation à Siparex, l'installation d'une antenne de sa banque d'affaires, la Banexi.

Il faut citer encore la Lyonnaise de dépôt, associée sourcilleuse du C.I.C. : son président, énarque né à Lyon et rapatrié dans sa ville d'origine, via la direction financière et parisienne de Rhône-Poulenc, s'emploie énergiquement à rendre à la vieille cité des Gaules les qualités de ces métropoles régionales qui, outre-Rhin, ont fait le succès de l'industrie allemande.

Ajoutons que, au-delà de la décentralisation proprement dite, dont le degré réel est toujours difficile à apprécier, se pose de plus en plus le problème de l'environnement « tertiaire supérieur ». Pour permettre aux entreprises de se développer, une métropole régionale se doit de leur fournir des ingénieurs-conseils, spécialisés ou non, des experts comptables de haut niveau, des avocats internationaux, etc., souvent trop concentrés à Paris.

Tout cela prendra du temps. Mais un courant ne se renverse pas en un clin d'œil. Une chose est sûre en tout cas : l'hémorragie, qui saignait la région de Lyon, comme les autres, au profit de Paris, est arrêtée, et le frémissement avant-coureur d'un renversement est même perceptible dès maintenant. C'est fragile, mais ça bouge !

FRANÇOIS RENARD.

ARGENT DE RELANCE

MALGRE des tentatives à Lille et à Nantes, la Siparex est la première société de participation dans les entreprises régionales en expansion qui ait vu le jour. Animé par un Lyonnais d'origine, M. Nouvellet, encore tout récemment chef du service des études financières de la Caisse des dépôts, cet organisme, dont le capital est détenu à 50 % par des investisseurs institutionnels, le reste par des banques et des sociétés, a pour cible l'entreprise moyenne-grande *(60 à 250 millions de francs de chiffre d'affaires)* hors de portée des S.D.R. (Sociétés de développement régional). Il ne consent pas de crédits, et ne concurrence donc pas les banques, mais prend des participations en capital (maximum 3 mil*lions de francs, bientôt 6 millions* de francs), prépare des introductions en Bourse, se ménage un rendement appréciable, doit dégager des plus-values et joue le rôle de catalyseur en matière de financements complémentaires. Son capital actuel est de 55 millions de francs et va être porté à 80 puis 100 millions de francs, les frais de fonctionnement étant remarquablement faibles, grâce à l'appui des services spécialisés des actionnaires (les banques, Michelin, Rhône-Poulenc, etc.). Première opération : une participation de 2,5 millions de francs *dans le capital de la société* Thimon (140 millions de francs de chiffre d'affaires), leader européen de la machine d'emballage sous plastique, deuxième européen derrière Bosch *pour les machines de conditionnement*. Une dizaine d'autres dossiers sont à l'étude, dont trois *ou quatre seront adoptés dans les* six prochains mois. — F. R.

TRIBUNE

Capitalisme à la Rhône-Poulenc

RENTABILISATION, impératifs économiques et de marché, compétitivité, ce sont les maîtres mots de la politique du groupe Rhône-Poulenc, rappelés ici même par son futur président, maîtres mots de la société française, qui se dit libérale et avancée.

Au-delà des mots, la démarche d'esprit est plus significative encore. « Ce qui est fondamental, c'est d'avoir suffisamment de rigueur et de ne pas prendre ses sentiments pour des réalités. » *Les frères Poulenc et la famille Gillet ces chevaliers d'industrie, ainsi nommés fin du dix-neuvième siècle, ont construit leur empire mondial en faisant abstraction des sentiments humains ; dans leur démarche, l'homme est absent, sinon comme producteur aliéné.*

Les pionniers ne peuvent renier leur descendance ; le programme du groupe, adapté aux réalités du monde moderne, à la crise du monde capitaliste, aggrave encore la situation matérielle et morale de centaines de milliers de salariés et celle de leurs familles. Les chiffres parlent : 140 000 chômeurs dans Rhône-Alpes, dix fois plus qu'il y a dix ans ; qui plus est, réduction de 300 000 emplois d'ici à 1985 ; la vie de localités entières comme Roussillon, l'économie d'une région comme Rhône-Alpes, déstabilisées, l'avenir compromis.

Cependant, l'acuité de la crise du système et ses conséquences sur la vie des Français alliées à une prise de conscience progressive des causes réelles de la situation qui leur est faite situent les luttes des victimes de cette politique. La question que posent les travailleurs, en termes de luttes de classe, est celle-ci : « Qui vous autorise à faire les choix dont dépend l'avenir de centaines de milliers d'hommes et de femmes, l'avenir du pays tout entier ? »

La lutte des salariés du Péage-de-Roussillon, dans l'Isère, lutte soutenue depuis trente mois par tous les habitants de la région contre la fermeture arbitraire de l'atelier de fabrication des fils acétate, devrait ouvrir les yeux de la direction de Rhône-Poulenc sur une autre réalité : le rejet de leur politique d'abandon, de gaspillage et de misère.

En 1979, le patronat se montre égal à lui-même ; il utilise la répression, sous des formes parfois violentes, parfois subtiles ; par exemple, la direction Rhône-Poulenc n'a accepté de poursuivre les négociations concernant l'usine du Péage que contrainte et forcée et le compromis en cours d'élaboration, première victoire importante des travailleurs, est loin de régler le grave problème posé par l'arrêt d'une fabrication nécessaire à l'économie du pays. De plus, elle maintient vingt-six salariés hors du règlement de ce grave conflit. Cette attitude de revanche a pour but de diviser les travailleurs et frappe une partie de ceux qui ont conduit ce conflit jusqu'à ce jour ; du même coup, elle porte atteinte à la vie socio-culturelle de toute l'agglomération.

Le patronat sait utiliser au maximum les fonds de l'Etat comme Rhône-Poulenc ; il sait aussi s'adapter aux circonstances nouvelles, à la combativité des travailleurs, il récupère certains besoins sociaux, par exemple la réduction du temps de travail, mais sans jamais et sans pouvoir aller au-delà de ce qui lui paraît nécessaire à la reproduction de son système.

Cet absolutisme du vingtième siècle, œuvre conjuguée du patronat et du pouvoir politique, n'est plus supportable.

JOSEPH JACQUET,
secrétaire général du comité régional C.G.T. Rhône-Alpes.

La sous-traitance de l'électronique dans les ateliers montagnards de la Maurienne

L'usine aux villages

LORSQUE furent créés, en 1973, les deux premiers ateliers ruraux de Savoie, à Montsapey et à Saint-Colomban-des-Villards, les Mauriennais ne donnaient pas cher de cette expérience industrielle tentée dans leur montagne. La seule « vraie » industrie, affirmaient-ils, est installée dans leur vallée, à Aiguebelle, à Montricher, à Saint-Michel-de-Maurienne, à Prémont et à Saint-Jean-de-Maurienne. Pechiney-Ugine-Kuhlmann emploie dans ses usines électro-chimiques et électro-métallurgiques les trois quarts des salariés de l'industrie mauriennaise. Parmi ceux-ci, beaucoup d'anciens agriculteurs qui quittent quotidiennement leurs villages situés en altitude ou qui se sont définitivement installés dans les villes de la vallée. En 1975, les agglomérations de Saint-Jean et Saint-Michel et Modane regroupaient 59 % de la population de Maurienne contre 22 % en 1861. Cet exode a « vidé » une partie de la montagne, provoquant un bouleversement complet des structures sociales et du système de relations entre les villages.

Des Savoyards ont compris que l'on peut travailler à domicile pour la grande industrie.

Les Ateliers ruraux de Savoie et leurs quatre-vingt-treize salariés répartis dans six villages de montagne ont pourtant démontré au cours des cinq dernières années qu'il était possible de faire autre chose que du carbure de silicium, des ferro-alliages ou de l'aluminium en Maurienne. « *Pourquoi pas de l'électronique ?* », avaient lancé en 1972 les membres de l'Association des maires et leur chargé de mission, M. André Capdeville. Quelques mois plus tard, le personnel des ateliers de Montsapey et de Saint-Colomban monte ses premiers circuits imprimés. Parallèlement était créée la Société des ateliers ruraux de Savoie — une S.A.R.L. au capital de 20 000 francs — qui devait « fédérer » toutes les nouvelles unités de production. En 1978, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 6 millions de francs, distribué plus de 3 millions de francs de salaires, réalisé des bénéfices et accordé treizième et quatorzième mois à son personnel.

« *Nous sommes sur la bonne voie*, constate Jean-Pierre Vittot, gérant de la société et ingénieur électronicien. *Les ateliers ruraux ont désormais acquis une réputation de ponctualité et de compétence. Au début, nous avons souffert de l'image un peu folklorique donnée par notre entreprise. Mais aujourd'hui nous sommes considérés comme un partenaire technique non négligeable.* » Les ateliers ruraux de Savoie figurent en effet parmi les dix premières entreprises françaises de sous-traitance en électronique. Ils travaillent pour une cinquantaine de sociétés, dont I.B.M., Merlin-Gerin, Helwett-Packard. Le souci de leurs responsables est désormais de diversifier au maximum le type de production. Sans, bien entendu, abandonner le secteur de l'électronique, les ateliers vont développer des activités de montage mécanique. « *Le problème n'est plus de savoir si notre entreprise est viable — elle l'est — mais de trouver des marchés nouveaux pour nous prémunir contre les risques économiques dus à la fragilité du secteur de la sous-traitance* », conclut Jean-Pierre Vittot.

Une seule contrainte

A Termignon, où est installé depuis juillet 1977 l'un des derniers ateliers ruraux créés en Maurienne, le maire, M. Charles Maly se déclare un peu « déçu » par l'attitude de ses administrés. L'atelier du village emploie dix personnes mais seulement cinq résident dans la commune. Les autres « montent » chaque matin de Modane, située à 23 kilomètres. Pourtant, une quarantaine de personnes s'étaient déclarées officiellement candidates à un poste. Une vingtaine seulement ont « fait le saut ». Beaucoup ont abandonné en cours de route. L'atelier n'emploie d'autre part aucun homme. « *Ceux-ci souhaitent travailler pendant deux ou trois mois, c'est-à-dire après la saison de ski et avant le début de l'été* », explique Colette Emieux, responsable de l'atelier de Termignon. « *Ce système n'est pas viable.* » Pourtant, l'une des caractéristiques des ateliers ruraux de Savoie est précisément leur souplesse. Chaque salarié organise comme il le désire son emploi du temps. Parfois, l'ancienne salle des fêtes de Termignon reste allumée une partie de la nuit. Chaque employé possède une clé et peut venir travailler à n'importe quelle heure de la journée ou de la nuit. Une seule contrainte est imposée au personnel : l'engagement d'effectuer, globalement, un certain nombre d'heures de travail.

L'esprit d'une expérience

La C.F.D.T. et Force ouvrière observent l'expérience avec une certaine « bienveillance ». La C.G.T. est plus réticente. Dans un souci d'unification des conditions de travail, elle préférerait que soient appliquées des méthodes « plus urbaines » au sein des ateliers de Savoie. Ce qui, affirment ses animateurs, aboutirait à remettre partiellement en question l'esprit même de cette expérience.

Après cinq années d'existence, les ateliers ruraux se révèlent bien adaptés au contexte particulier de la Maurienne. Cette vallée a, depuis la fin du dix-neuvième siècle, une longue pratique des métiers industriels. D'autre part, les ateliers constituent pour de nombreuses familles d'agriculteurs un travail d'appoint. Ils facilitent l'emploi d'une main-d'œuvre aux horaires variables selon les saisons et les récoltes. Enfin, ils ont permis de fixer dans des villages de montagne une population qui n'aurait pas pu s'accrocher longtemps encore à sa terre. Les ateliers ont parfois grandement contribué au retour de ceux qui avaient quitté leurs villages il y a dix ou quinze ans comme cet habitant de Montsapey pour qui l'élevage des moutons ne pouvait pas aller sans la possibilité d'exercer une seconde activité.

Question de mentalité

Les ateliers ruraux de Savoie sont parvenus enfin à résister aux lois du marché et à ne plus être des « ateliers protégés ». L'expérience qui ne s'inscrivait pas, au départ, dans les schémas industriels classiques est désormais considérée par de nombreux chefs d'entreprise comme un exemple à suivre. Toutefois, Jean-Pierre Vittot et M. André Capdeville ne sont pas certains qu'elle soit « exportable en tant que telle » dans n'importe quelle région de montagne.

Pourtant, dans le Dauphiné, des ateliers ruraux spécialisés dans la confection électronique ont été créés, notamment à Corps, à Saint-Pierre-de-Mearoz, à Pellafol et à La Mûre. Leur existence, encore trop récente, ne permet pas de dire si cette tentative d'implantation a des chances de réussir. Le maire et conseiller général de Corps, M. Gérard Cardin (P.S.) constate toutefois « *qu'il est difficile de faire comprendre aux gens qui s'occupent des ateliers qu'ils doivent adopter une mentalité de type industriel* ».

CLAUDE FRANCILLON.

« Villeurbanne n'est pas la banlieue de Lyon ; c'est Villeurbanne »

Grande banlieue

« IL n'y a pas de flirt politique entre Lyon et notre ville », avait déclaré en février 1978 M. Charles Hernu, député et maire socialiste de Villeurbanne, au cours d'une cérémonie officielle à l'issue de laquelle il avait fait citoyen d'honneur M. Francisque Collomb, sénateur et maire de Lyon,

Lyon peut prendre quelquefois ombrage de la personnalité qu'est en train d'acquérir cette voisine de 120 000 habitants.

et lui avait remis la médaille d'or de Villeurbanne. *« Pas de mur de Berlin non plus, comme certains rêvent d'en construire entre nos deux villes »*, avait précisé aussitôt le leader socialiste.

Les deux communes — quatre cent soixante-dix mille habitants pour Lyon, cent vingt mille pour Villeurbanne — forment en effet le cœur de l'agglomération, la base de la communauté urbaine. Elles *ont à l'évidence* des difficultés que, par souci de cohérence, elles *ne peuvent* régler autrement que par la concertation : circulation, le plan d'occupation des sols, le métro, dont la ligne principale dessert depuis huit mois les deux communes. *« Mais Villeurbanne n'est pas la banlieue de Lyon. C'est Villeurbanne ! »*, répète fièrement M. Charles Hernu.

La ville est *née de la révolution* industrielle et jusqu'en 1936 doublait sa population tous les vingt ans. L'habitat se combinait étroitement avec les usines. Ville ouvrière accueillante, *« contrairement à Lyon »*, dit M. Hernu, elle compte aujourd'hui huit mille Magrébins, dix mille Franco-Italiens, quatre mille juifs, deux mille Arméniens, cinq cents Ukrainiens... Villeurbanne est donc différente, *et c'est au nom de cette différence* que l'équipe élue en mars 1977 *se bat depuis vingt mois.* Avec succès, il faut bien le reconnaître, *alors que depuis des* années Villeurbanne s'en allait à petits pas, accrochée au bras d'un *maire vieillissant*... L'image de Villeurbanne à l'extérieur se *trouvait réduite* à l'A.S.V.E.E.L., l'équipe de basket, et au T.N.P., *le théâtre de Planchon.*

Le réveil de Villeurbanne s'est manifesté dès le lendemain des municipales. Avec, pour commencer, le refus du POS tel qu'il avait été élaboré par l'équipe précédente, avec encore la remise en cause de programmes de construction trop ambitieux ou trop chers.

Une volonté politique

Autre exemple encore : en dix-huit mois, l'affaire Olivier-de-Serres — ces immeubles où s'entassaient dans des conditions de vie déplorables des centaines de familles maghrébines — a reçu une solution alors que le dossier traînait depuis plusieurs années. De la même façon, l'action menée *auprès* des pouvoirs publics et des collectivités départementales et régionales aboutira vraisemblablement à la reconstruction — souhaitée — de l'École nationale des déficients visuels à Villeurbanne, sur un terrain de cinq *hectares repris à une société* immobilière. L'emplacement *récupéré servira d'ailleurs partiellement* à aménager un parc public. *Augmenter la surface des espaces* verts par habitant est aussi une *des préoccupations majeures* de la nouvelle municipalité.

L'exercice de la démocratie locale a donné lieu à des changements profonds : création d'un conseil consultatif réunissant les délégués des nombreuses associations villeurbannaises ; multiplication des référendums pour définir la politique d'équipement *par quartier ou pour l'ensemble* de la collectivité : développement de l'information à travers un bulletin « ouvert à l'opposition ». *« Le résultat,* explique Charles Hernu, *c'est qu'il n'y a plus un immeuble sans son comité de locataires et que les associations de quartier sont passées de quatre à seize ».* Conséquence : adjoints et maires passent de dix à douze heures par jour à l'hôtel de ville : *« Beaucoup commencent à être sur les genoux. »* Selon M. Hernu, si les choses ont paru se mettre en place très rapidement, c'est *« parce que le conseil ne connaît pas d'opposition interne ». « Nous avons une chance unique en France : nous sommes la seule municipalité de gauche à direction socialiste homogène et cohérente »*, souligne-t-il.

Le secret de « certaines réussites » ? *« La volonté politique. Beaucoup des actions que nous menons ne sont pas inscrites dans le code municipal... »*

Du côté de Lyon, on considère *parfois avec un peu d'agacement,* mais souvent avec intérêt, le *renouveau* villeurbannais. Les initiatives prises ici sont étudiées. Parfois suivies. *« Nous avons décidé par exemple la gratuité de l'accès aux équipements de la commune pour toutes nos associations. Lyon a pris une mesure semblable un mois après »*, observe le maire de Villeurbanne. Ce ne sont pas les citoyens qui se plaindront de cette émulation.

BERNARD ELIE.

TRIBUNE

L'Isère au minimum vital

DES Alpes au Rhône, l'Isère offre deux visages : un secteur de hautes montagnes peu peuplé, mais représentant toutefois près de la moitié de la superficie du département, une agglomération de quatre cent mille habitants vers laquelle convergent trois vallées fortement industrialisées, un milieu rural encore relativement traditionnel, une zone septentrionale tournée vers Lyon et les industries lourdes de la vallée du Rhône. Devant une telle diversité, la tâche de l'assemblée départementale n'est pas toujours chose aisée. Dans le cadre de la loi de 1871, qui confère aux conseils généraux une mission d'administration générale du département, l'assemblée départementale est conduite à intervenir dans des domaines multiples et déterminants pour l'avenir du département. Et plus la volonté des élus de s'insérer dans la vie économique et sociale de leur département est grande, plus ces interventions nouvelles sont importantes.

Ainsi le conseil général de l'Isère joue-t-il un rôle de premier plan en matière foncière, en matière d'aménagement et de transports en commun. Il exerce dans ces domaines une responsabilité importante dont le coût financier est souvent élevé, mais conditionne très largement la qualité de la vie pour les habitants de l'Isère.

De même, la montée tragique du chômage et la gravité de la crise qui frappe durement le département ont conduit le conseil général à prendre des initiatives pour la défense de l'emploi : un fonds d'industrialisation a été mis en place pour favoriser dans toute la mesure du possible la création ou l'extension d'entreprises locales petites et moyennes, inciter des implantations d'entreprises extérieures et encourager le développement de nouvelles activités industrielles, artisanales et touristiques dans les régions les plus menacées.

Les élus départementaux et communaux sont de plus en plus interrogés par la population, qui sollicite de leur part une action efficace dans le domaine de l'emploi et donc du développement économique de leur région. Malheureusement, le conseil général ne dispose pas des moyens qui lui permettraient d'intervenir de façon décisive en matière d'emploi, c'est-à-dire dans un secteur où les responsabilités du pouvoir et du système économique sont évidentes.

Afin d'être mieux informé, et de pouvoir alerter l'État et l'opinion publique, le conseil général s'est doté dernièrement d'une cellule d'observation économique, au sein du comité d'expansion économique qui est déjà son émanation.

Une politique départementale de développement économique doit prendre sa place dans un cadre plus large qui est celui de l'aménagement du département. Les départements, devant l'impuissance des communes pour faire face au « minimum vital » en matière d'acquisitions foncières, sont amenés à intervenir pour préserver l'avenir et se donner les moyens, en élaborant des plans d'action foncière, d'une politique efficace au service des communes.

Ces nouvelles missions entraînent des charges importantes pour les collectivités locales frappées elles aussi de plein fouet par la crise qui a des incidences directes sur le volume des taxes professionnelles encaissées.

Le diagnostic de la crise des collectivités locales a été fait depuis longtemps sans que des solutions sérieuses aient jamais été apportées par la majorité actuelle.

Là encore il devient urgent de faire bouger les choses.

LOUIS MERMAZ,
député (P.S.) de l'Isère, président du conseil général.

(PUBLICITÉ)

La Drôme

dans "Le Monde"

IV. — Pour un nouveau monde (*)

FINIE l'ère de prospérité européenne de l'acier, de l'argent ou de la canonnière. Le monde se redessine. Les rapports entre les anciennes puissances sont eux-mêmes bouleversés. Ce n'est pourtant qu'hier qu'on préparait dans la Drôme la soie lyonnaise revendue en Afrique comme en Asie. C'est dans la Drôme qu'aujourd'hui la chaussure de Romans fournit, parmi cent autres, l'exemple d'une industrie traditionnelle menacée par les nouvelles données économiques. On s'y souvient du rachat de l'usine Arnoux par les Allemands de Salamander, qui s'en allèrent fabriquer en Italie avant d'émigrer ailleurs. Charles Jourdan, cédé par les Américains de Génesco, est passé sous le contrôle des Suisses de Lœw. C'est dans la Drôme aussi qu'on redoute l'élargissement de la Communauté européenne, pourtant souhaité dans les esprits et dans les cœurs. On sait qu'il fait peser une lourde menace sur les productions agricoles.

Face à cette situation, le Conseil Général réagit en tant qu'assemblée départementale consciente de ses devoirs comme des limites de son champ d'intervention. Nous ne sommes pas maîtres de la négociation, et c'est à travers les grands courants d'opinion, ceux de l'opposition pour la plupart d'entre nous — nous le disons clairement — que les Conseillers Généraux, comme les autres citoyens, s'efforcent de faire prévaloir leurs points de vue.

Ils se retrouvent néanmoins sur la nécessité d'imposer aux négociateurs l'examen des problèmes du département. Qu'on prenne garde à cet aspect des choses ! Nous sommes tous d'accord pour dire : « Attention à la lavande, aux pêchers, à l'olive, à nos vins, à nos industries. Pas de dédain, messieurs, si le sort de l'olive de Nyons doit figurer dans les conversations avec les gouvernements d'Athènes, de Madrid ou de Lisbonne. » Nous savons que l'avenir de l'Europe ne dépend pas des vergers de la vallée du Rhône ; la réciproque, elle, est vraie.

Nous aussi nous savons nous servir d'une lorgnette par son bon côté, ou voir les choses de l'Olympe. Il est plus difficile d'être réaliste et de lutter pour les réalités quotidiennes dont, en fin de compte, dépend le succès. Produit par produit, agricole ou industriel, terroir par terroir, des mesures d'adaptation doivent être définies et appliquées pour qu'une plus grande Europe puisse se former.

Les problèmes qui se posent pour l'entrée des trois candidats existent déjà. Si l'élargissement s'effectuait sans qu'ils soient résolus, ils s'amplifieraient et créeraient une situation inacceptable.

Sans être les seules en cause, les régions méridionales sont les premières concernées. A cet égard un coup d'œil à la carte suffit à montrer que, même à ses marches, nous sommes dans le Midi. Pourtant, lorsqu'on évoque cet élargissement nous sommes généralement oubliés, écartés des plans d'aménagement. Notre appartenance à la région Rhône-Alpes peut en être une des causes. Il ne faudrait pas qu'un fétichisme de la limite administrative devienne prétexte à nous méconnaître.

Le département de la Drôme exige qu'on le voie tel qu'il est, sans chercher refuge derrière des abstractions, un certain mythe rhodanien, l'illusoire activité des chantiers nucléaires ou la conjugaison au présent d'avantages qui, telle la canalisation Rhin-Rhône, relèvent du futur conditionnel. A-t-on pris conscience qu'il y a près de trente ans que l'ouvrage de Donzère-Mondragon est achevé, s'est-on demandé pourquoi l'aménagement du Rhône plus au sud ne date que de cinq ans et pourquoi au nord on n'a pas encore atteint Lyon ? Pourquoi cette priorité au « tiers central » ? La réponse est aisée. On a voulu d'abord produire de l'électricité pour Paris et c'est tout simplement là que les conditions hydrauliques étaient les plus favorables à l'implantation des barrages.

Ce que nous voulons, c'est une distinction plus marquée entre les grands équipements qui profitent à la collectivité nationale (dont par ailleurs nous supportons souvent seuls les nuisances locales) et ce qui nous concerne en propre. Eurodif peut s'ériger pendant que ferment les usines.

Atouts ou problèmes de la Drôme, qui peut mieux les connaître que nous ? L'aspiration à plus d'autonomie doit être reconnue comme un des principaux vecteurs du monde de demain.

Elle ne s'exprime pas seulement dans les régions dont le particularisme est accentué par l'histoire ou la géographie. Passée l'euphorie d'une croissance qui paraissait ne devoir jamais cesser et faisait accepter un centralisme répartiteur de richesses, les hommes tendent à se regrouper dans des communautés de base où la fraternité renaît. Le département, structure administrative et politique à l'échelle humaine, s'en renforce.

Nous avons senti dans la Drôme s'enfler ce mouvement. C'est le Conseil Général qui fut appelé à sauver le château de Grignan pour qu'il reste avec ses souvenirs à la collectivité, à qui il risquait d'échapper. C'est lui qui, peut-être, devra un jour acquérir le palais du facteur Cheval ou le site étrange de la forêt de Saou. C'est lui qui, au premier rang, combat pour la survie de la montagne. C'est lui encore qui a dû se lancer auprès des travailleurs pour la bataille de l'emploi. D'autres tâches le mobilisent. D'autres l'attendent.

Nous ne voulons pas que demain se prépare sans nous.

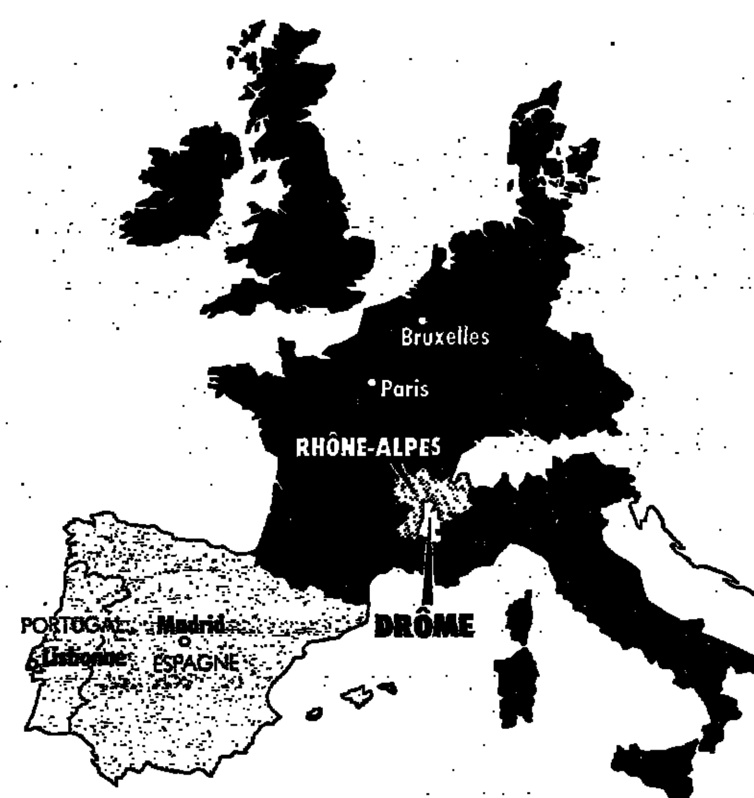
Lucides nous avons refusé, dans ces pages du *Monde*, de céder à la facilité publicitaire. Ce n'est qu'un masque pour les faibles. Le Conseil Général a préféré, sûr des forces du département, faire savoir que nous n'ignorons pas les difficultés de demain et que nous nous sommes préparés à les affronter. Ce langage convient mieux à notre temps.

(*) *Voir* le Monde *des 23, 25, 27 et 28-29 janvier.*

Le passage de neuf à douze membres de la C.E.E. se traduira par 50 % de territoire en plus; 20 % de population en plus et seulement 10 % de richesse en plus.

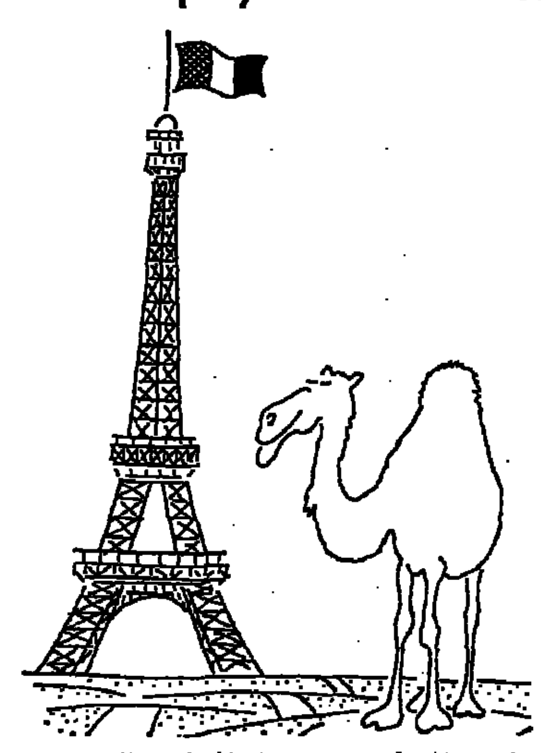
L'espace communautaire, déjà hétérogène, va devoir intégrer des territoires nouveaux.

Le devenir de chaque région, sans aucune exclusive, doit faire l'objet d'une nouvelle réflexion.



La Drôme, au sud de l'Europe des Neuf, occupera, dans la nouvelle Communauté, une position plus centrale, plus près de Bruxelles que de Madrid...

PARIS-TOMBOUCTOU
ou de Lapeyrouse à Ferrassières



L'AUTOMOBILISTE qui voudrait se rendre aux deux points extrêmes de la Drôme en empruntant tout le réseau des routes départementales devrait s'apprêter à renouveler plusieurs fois son plein et à prévoir de nombreuses étapes. Au long de 3 800 kilomètres, de Valloire en Beauchêne par Montmirail ou Val-Maravel, il parcourrait la distance de Paris à Tombouctou.

Dure et lourde charge pour le département que les C.D., auxquels il a consacré 84 millions de francs en 1978 ! Si notre hôte, séduit, prolongeait son séjour, il aurait tout loisir de le faire en flânant sur les voies communales pour lesquelles les crédits départementaux ne cessent de croître. Cent pour cent d'augmentation en cinq ans pour l'investissement, 650 % (!) pour l'entretien.

Dans le même temps, les crédits d'Etat n'augmentaient que de 21,5 %.

MODE

PRÉSENTATION DE Z.I. POUR USINES

LA mode s'inspire cette année d'un certain charme rétro. Inquiet peut-être de l'avenir, on aime encore en 1979 présenter des zones industrielles (les Z.I.) comme on le faisait à l'aube des années 60. La Drôme, dont la collection est particulièrement fournie, montre à la fois des terrains sobres, correctement conçus, et des zones de très haute qualité. Tout ce qui, demain, peut être nécessaire pour réussir et se distinguer s'y trouve rassemblé : autoroute, voie ferrée, port sur le Rhône, énergie, aérodromes à proximité, bureaux des douanes, services aux entreprises...

L'environnement de ces sites, comme un bijou précieux sur les robes des plus grands couturiers, n'est pas un des moindres attraits de ces zones.

La série de Valence avec la ville chef-lieu, Portes-lès-Valence et Bourg-lès-Valence, présente une gamme particulièrement séduisante. Celle de Montélimar et du Sud et celle de Romans, Bourg-de-Péage tiennent la comparaison, mais ni les unes ni les autres ne doivent faire oublier la variété et le charme discret des autres sites.

On se prend en les regardant à rêver d'une reprise rapide de la croissance. Nul doute qu'elle pourrait revêtir ici ses plus beaux atours.

Les références déjà acquises sont brillantes : Crouzet, C.E.A., Charles André, Reynolds, Rossignol, Vuitton, Phoenix-Palladium, Jourdan, Mossant, Sarma, Seim, Toussaint-Devilbiss, Hotchkiss-Brandt, M.G.M., Rhône-Poulenc, Thomson, P.U.K., Gerland, Ducros, Tézier, Aiguebelle, Astra-Furs, Trigano, Lafuma, Joubert, SPIT, Rochegude, S.T.N.E., Générale de cartonnage, Duquesne-Purina, Ceralep, Pavailler. Parmi d'autres...

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA DROME

AIDE (Agence d'Implantation et de Développement des Entreprises)

5, Fbg Saint-Jacques - 26 000 VALENCE

Tél. (75) 43-28-76

Dans les ateliers protégés, les ouvriers handicapés veulent cesser d'être des assistés

Les O.S. de l'oubli

TUBES de néon en cours de montage, pièces pour automobile sur fraiseuse, vérification et emballage... dans les diverses travées de production de l'atelier protégé (1) pour handicapés de Saint-Etienne (Loire), créé en 1961, règne une effervescence studieuse pour terminer à temps les commandes en sous-traitance. Les délais sont courts, les tarifs assez bas. C'est à ces conditions que l'atelier a hérité d'une production ordinairement effectuée par les quelque cent donneurs d'ouvrage. Certains

A Saint-Étienne on sait que le handicap physique n'est pas insurmontable pour apprendre et exercer une activité professionnelle.

postes sont assurés en binôme. Des machines ont été modifiées pour faciliter le travail selon le handicap. A première vue, ce sont les seules particularités de cet atelier où travaillent soixante ouvriers et quarante ouvrières, en majorité de moins de trente ans. L'encadrement — un pour dix — est assuré par des professionnels de l'industrie.

Pour Marc Fléchet, ancien responsable C.F.D.T. devenu directeur de l'atelier, « *le handicap physique n'est plus ni majeur ni insurmontable pour apprendre et exercer une activité professionnelle. Et la plupart de ceux que l'on qualifie de débiles sont en fait inadaptés au système social habituel* ». A Saint-Etienne, on ne fait aucune ségrégation selon les handicaps. *On y favorise, outre l'efficacité* et l'assiduité, la polyvalence qui rendra le reclassement éventuel plus facile. Ainsi passe-t-on de la chaîne et du travail en équipe au poste individuel, où les tâches sont décomposées, adaptées.

« *Les machines sont modernes, il n'y a pas de chefs trop heureux de l'être comme à Villeurbanne, et, le travail fini, on vit en ville, alors que là-bas on travaillait et logeait au même endroit, sans jamais rencontrer personne* »... Ce jeune ouvrier a passé quelques mois dans un autre atelier protégé, à Villeurbanne, qu'il a dû quitter car son rendement *y était jugé insuffisant*. A Saint-Etienne, depuis deux ans, il *se sent* plus à l'aise. Il a récemment été élu délégué syndical.

A l'atelier, qui n'assure ni hébergement ni transport, pour bien dissocier vie professionnelle et vie privée, les horaires sont fixes, mais il n'y a pas de pointage. Trente-cinq heures par semaine pour un salaire basé en partie sur le rendement. Le minimum assuré par le travail en atelier est fixé au tiers du SMIC. Le complément est financé par l'Etat — cette garantie de ressources est fixée à 90 % du SMIC. Au-delà de ce minimum de revenu sont versées d'autres bonifications. Le revenu mensuel d'un handicapé en atelier peut ainsi atteindre 130 % du SMIC. Peu nombreux à Saint-Etienne sont ceux qui l'atteignent. Et tous regrettent que la loi d'orientation de 1975, mise en application sur ce point en 1978, ait supprimé le cumul du salaire et de l'allocation aux adultes handicapés ainsi que les allocations de compensation. Ces dernières devraient être remplacées. Mais quand ?

Isolés et ignorés

En attendant, la plupart ont ainsi perdu depuis un an une part importante de leur revenu. Tel cet homme de quarante ans, travaillant sur presse à un rythme égal, pour qui la perte mensuelle a été de 1 000 francs, *soit le tiers de ce qu'il touchait* avant. « *Drôle de façon de nous inciter au travail et de ne pas nous conforter dans une position d'« assistés », comme ils disent* », regrette-t-il.

La mission de l'atelier protégé est de faciliter l'adaptation au travail, préalable à une embauche future dans une entreprise quelconque. Tels sont les textes. Mais la réinsertion ne serait-elle qu'un vœu pieu ? « *La moitié d'entre nous pourraient travailler avec des valides. Mais la société préfère nous laisser à part, pour ne pas gêner le regard des autres* », dit-on dans les travées de production, où l'on rêve de reclassement. De 8 % l'an, le taux de reclassement a brusquement chuté en 1977 à 4 %. Le bassin stéphanois en pleine crise n'offre plus guère d'emplois. Et les quelques postes que la loi oblige à réserver pour les handicapés dans les entreprises sont souvent occupés par des retraités.

« *Evidemment solidaires des travailleurs de Manufrance ou de Creusot-Loire, dont les commandes se sont effondrées avec la crise, on se sent cependant isolés, ignorés* », dit-on à l'atelier protégé. La crise n'explique pas tout. Les subventions ont fondu. Ainsi l'aide de l'Etat par handicapé de 1977 à 1978 a diminué de 16,61 %, alors que le nombre d'ateliers augmentait. Tout en refusant de prendre du travail à n'importe quel prix comme dans les prisons, les hospices ou les asiles, il faut suivre de très près l'évolution technique et faire un rendement suffisant. « *La tentation peut être grande dans ces conditions*, craint Marc Fléchet, *de garder le plus longtemps possible ceux qui justement surmontent leur handicap et sont opérationnels.* » Quelle usine n'hésiterait pas à se débarrasser de ses meilleurs éléments ? Ce genre de contradiction peut nuire au reclassement et engendrer un détournement de l'institution. Autre déviation : des entreprises demandent, comme la loi les y autorise, à ouvrir leur atelier protégé pour éventuellement bénéficier d'un travail rémunéré au rabais. Ou éviter des licenciements : crédits et subventions procurent des fonds pour les salaires. Selon une étude récente du Groupement interprofessionnel pour la promotion et l'emploi des handicapés, l'atelier ouvert à Creusot-Loire aurait permis, quant à lui, de regrouper les « grands absents » sans trop de frais.

Se servirait-on de la législation spécifique aux handicapés et de leur travail comme palliatif de la récession? Malgré la restriction de ses crédits et des commandes, malgré le chômage partiel inévitable, la direction de l'atelier de Saint-Etienne poursuit ses efforts en faveur de la réinsertion. Elle ouvrira prochainement dans l'atelier un Centre d'aide par le travail dont le prix de journée est financé par des fonds budgétaires du ministère de la santé et de la famille. Cela facilitera-t-il la couverture des frais de gestion de l'atelier ?

Certains des salariés suivent depuis peu une formation complémentaire au Centre de rééducation professionnelle qui vient d'ouvrir ses portes à Saint-Etienne. Dans les six sections où le niveau va de l'O.S. à l'agent technique, on apprend entre autres la mécanique générale, le dépannage hi-fi et audio-visuel, la formation de magasiniers. Les stagiaires sont admis après avis de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel du département. Logés, nourris, *formés gratuitement*, ils touchent des allocations *correspondant* à celles de la formation professionnelle des adultes. Le foyer d'une soixantaine de places est « *d'abord une communauté d'adultes fonctionnant avec un minimum de règles, où l'on réapprend à vivre, professionnellement et socialement* », explique M. Rouvière, le directeur. En fin de stage, le centre cherche à placer les élèves dans les entreprises.

Ce centre et l'atelier protégé *s'inscrivent dans un projet de* création d'un Institut de reclassement professionnel (2). Né à Saint-Etienne, c'est la première approche globale du problème coordonnant les diverses institutions : orientation, formation, activité, réinsertion seraient assurés complémentairement. *Pour supprimer l'esprit de chapelle*, ou de concurrence, dont certains handicapés sont parfois victimes...

DANIELLE ROUARD.

(1) En 1978, il existe en France une soixantaine d'ateliers protégés regroupant trois mille handicapés, soit un sur trente environ. Dans la région Rhône-Alpes, six établissements offrent trois cent quatre-vingts places : un dans le Rhône, un dans la Loire, un dans la Drôme et trois en Haute-Savoie.

(2) Le projet est lancé par l'Association pour la rééducation, la promotion professionnelle et sociale des handicapés physiques, l'AREPSHA de Saint-Étienne, qui gère l'atelier protégé. Celle-ci regroupe la Fédération des mutilés de France, l'Association des paralysés de France, la Caisse d'allocations familiales, la Caisse de sécurité sociale, les Assedic, la direction départementale du travail, la direction de l'action sanitaire et sociale, la F.P.A., la mutualité sociale, etc.

TRIBUNE

Paysages de l'atome

C'EST fait ! Eurodif produit ses premières unités d'uranium enrichi, la centrale nucléaire du Tricastin s'achève, celle de Cruas se construit, celle de Saint-Maurice-l'Exil est déclarée d'utilité publique. Le terrain déblayé, la Franco-Belge de fabrication des combustibles nucléaires développe, à Romans, ses activités, Bugey en est à sa troisième tranche, le site de Creys-Malville se prépare à recevoir son surgénérateur. S'ajoutant aux installations de Pierrelatte et de Marcoule, ces travaux transforment la vallée du Rhône en val nucléaire. Il nous faut faire avec ce qui nous fut imposé. Qu'on me permette simplement de relever, avec une certaine ironie triste, qu'il ait fallu attendre le projet de Nogent-sur-Seine pour que Paris s'émeuve.

Dès 1974, j'avais provoqué, au conseil régional Rhône-Alpes, la création d'une commission spécialisée sur les problèmes nucléaires. En 1975, je fis ouvrir un débat devant le conseil général de la Drôme, auquel participèrent notamment Lew Kowarski, Philippe Lebreton et des responsables d'E.D.F. Initiative reprise peu après par nos collègues de l'Isère. Le débat se poursuivit en présence d'Haroun Tazieff et d'Alain Bombard à Montélimar. Qu'est-il résulté de cet ensemble de réflexions ? La question fondamentale est demeurée sans réponse. L'opinion du professeur Néel n'est pas celle du professeur Kowarski, ni celle du professeur Lebreton, ni, non plus, celle de tel ou tel autre homme de science. Ces oppositions nous troublent. Il n'est pas aisé de choisir alors que notre génération sait que, par ses décisions, elle engage peut-être, pour les prochaines années, la paix d'un monde démuni d'énergie, et peut marquer son avenir lointain d'hypothèques séculaires. Qui d'entre nous ne s'est surpris à envier ceux qui ont tranché et qui pensent que, pour ou contre, ils détiennent la vérité ? Effrayante assurance.

∴

Lorsqu'on implante quelque part une importante unité industrielle, on cherche à l'insérer au mieux dans son environnement. C'est dans le complexe de Fos, qui la déborde largement, qu'a été placée la Solmer. Dans la Drôme, à 150 kilomètres de là, nous le savons car, pour un peu, on en aurait fait remonter les effets bénéfiques jusqu'à Dunkerque ! Mais lorsqu'il s'est agi de coordonner l'implantation d'établissements nucléaires alignés tout au long du Rhône, plus personne n'était là en dehors des chantiers et de leurs environs immédiats pour aménager. La ville que j'administre se situe à 10 kilomètres au sud de la centrale de Cruas et à moins de 20 kilomètres au nord du complexe du Tricastin. S'il n'y avait le défilé de Donzère, on pourrait les voir l'une et l'autre. Qu'a-t-on coordonné ? Rien. Le conseil général de la Drôme n'a pas même été consulté sur le projet de Cruas; prétexte pris que ce dernier se situe en rive droite du Rhône, dans l'Ardèche. Juste en face, le département de la Drôme n'est évidemment pas concerné, car chacun sait bien que, tout étant prévu, les limites administratives seront scrupuleusement respectées quoi qu'il arrive.

Cet impérialisme nucléaire était-il voulu ? Quand un chargé de mission de la DATAR écrivait qu'il ne voulait pas d'un chapelet d'usines le long du « site fragile » de la vallée du Rhône, peut-être savait-il déjà, lui, à quoi nous étions destinés ?

∴

Probablement serions-nous moins amers d'être, au nom d'un certain intérêt national, dépossédés de notre région et de voir des chevalets monstrueux porter ailleurs l'électricité si les sacrifices imposés nous valaient emplois et compréhension. C'est l'inverse qui se produit. Parce que de grandes entreprises, dont peu étaient régionales, ont embauché très provisoirement sur le chantier du Tricastin, où elles débauchent déjà, nous nous sommes vu décerner une palme de progression de l'emploi dans les grands établissements. Parce que les travailleurs de ces entreprises, comme pour toutes les centrales, où qu'elles puissent se faire en France, étaient souvent des immigrés, on en a déduit que nous n'avions pas besoin de développement industriel. Certains, que j'aurai la délicatesse de ne pas nommer, ont même suggéré qu'au regard de cette situation, non seulement on continue à ne pas favoriser le développement de la vallée du Rhône, mais encore qu'on transfère chez eux une partie de nos activités.

S'ils nous envient, la recette est simple et je peux la leur donner : qu'ils acceptent les centrales nucléaires.

En échange, peut-être aurions-nous pu recevoir telle ou telle activité sans risque, liée au nucléaire, et implantée ailleurs, sans doute parce que nous étions servis en atome, donc plus riches. Je pense notamment à la fabrication des tubes de zirconium, dont nous attendions l'installation. Peut-être bénéficierions-nous de tarifs spéciaux d'électricité au lieu de devoir nous battre pour tenter d'abaisser les coûts prohibitifs de la thermie qu'on nous propose avec les rejets encombrants d'eau chaude.

Après Fos, voici un autre grand chantier qui s'achève. Entre temps, nos demandes d'emploi ont grimpé comme ailleurs.

MAURICE PIC,
Sénateur (P.S.), maire de Montélimar, président du conseil général de la Drôme.

Lyon, qui fut le berceau du christianisme en France, est aussi à l'avant-garde des recherches pastorales

Les premiers seront les prochains...

A première vue, l'histoire du Lyon religieux est écrasante. Comme si le passé s'imposait plus que le présent, et *a fortiori* l'avenir. L'ancienne capitale des trois Gaules (belgique, aquitaine, lyonnaise) choie ses vestiges, que la récente construction du métro a encore enrichis.

Les noms de Blandine — la douce, — torturée et jetée aux chiens en 177, de Pothin l'asiate et du grand Irénée, les deux premiers évêques, sont plus souvent prononcés que ceux des vivants. De même pour Pauline Jaricot ((morte en 1862), fondatrice de la Propagation de la foi, l'abbé Paul Couturier (mort en 1953), pionnier de l'œcuménisme spirituel, Joseph Folliet (mort en 1972), de la *Chronique sociale* et écrivain tous azimuts, le cardinal Gerlier (mort en 1965), Gabriel Rosset (mort en 1974), providence des sans-abri, et tant d'autres.

Dans le domaine de l'œcuménisme, de la pastorale des foyers mixtes, de la catéchèse, l'agglomération lyonnaise est le lieu de plusieurs expériences originales.

Lyon-la-pudique est plus fière de ses grands absents que de ceux qui œuvrent aujourd'hui à l'abri des regards indiscrets. Lyon, austère et mystérieuse, ne se donne pas au premier venu, qui doit se méfier de ses visages contradictoires et de son indifférence apparente aux jugements extérieurs. (« *Bon cœur et tête de bois* » est un des slogans de la patrie de Guignol). Amoureux plus que quiconque de sa ville, le Lyonnais répugne à se vanter.

Le catholicisme y a sécrété d'énormes *structures* : celles-ci s'effilochent plus ou moins vite, et lorsqu'elles existent encore fonctionnent un peu dans le vide. D'où un traumatisme auquel se joint un sentiment d'impuissance et d'incertitude. La relève des grands créateurs de la première moitié du vingtième siècle n'a pas été faite. « *Lyon s'en trouve quelque peu humiliée* », nous a confié un homme d'Eglise. La récente disparition des institutions jésuites, par exemple, sans parler de l'incomparable bibliothèque émigrée à Paris, a laissé un vide qui ne sera pas comblé. Lyon a parfois des réactions d'orphelin.

Mais on n'a pas pour habitude de jeter le manche après la cognée. Le peuple est patient et méthodique ; sa foi reste vivace et les moyens d'évangélisation, pour être devenus plus pauvres, ne sont ni négligeables ni négligés ; sa méfiance à l'égard des improvisations ou des intentions généreuses mal contrôlées le pousse au travail et à l'étude.

Le terme de « formation » est un des maîtres mots du christianisme lyonnais. A deuxième vue, les Eglises fourmillent d'initiatives. Sur un fond de décrépitude peut-être, elles approfondissent leur foi, avec persévérance.

Ce n'est pas par hasard si les vingt-deux maisons religieuses d'accueil qui organisent des sessions tournent à plein. Ce n'est pas une coïncidence si la faculté de théologie, qui comptait jadis une centaine d'étudiants, aux neuf dixièmes clercs, en a aujourd'hui deux cent soixante-dix dont cent vingt-six sont et resteront laïcs. A Valpré, l'ancien scolasticat des Assomptionnistes est devenu un centre communautaire particulièrement actif où viennent quantité de gens autour d'un noyau d'étudiants ; ses offices liturgiques sont réputés.

Marier culture et foi

La vie paroissiale proprement dite pose, certes, des problèmes, mais dans une proportion moindre qu'ailleurs. Peut-être plus traditionnels que d'autres, les Lyonnais sont en tout cas plus tolérants : leur évêque leur donne l'exemple. Il y a des cultes dominicaux pour tous les goûts. Dans certaines églises, les cultes sont préparés à tour de rôle par tel ou tel quartier. On cite l'exemple de Lozanne, petite commune proche de Villefranche-sur-Saône, dont la paroisse est entièrement entre les mains des laïcs. Chacun sait, à Lyon, que, jusqu'en 1949, l'abbé Laurent Remillieux de Saint-Alban a ouvert les voies au renouveau liturgique allant jusqu'à supprimer toute quête et tout tarif de cérémonie.

Autre caractéristique : la plupart des responsables diocésains des grands secteurs de la pastorale sont des chercheurs qui essayent d'échapper à l'ankylose institutionnelle. Lyon compte davantage de catéchistes permanents et rémunérés que Paris. Noblesse oblige : c'est le Père Colomb, sulpicien, le grand rénovateur de la catéchèse en France, qui a mis l'enseignement religieux sur ses rails. Lyon fournit à l'Hexagone de multiples ouvrages spécialisés (1).

Distinct de la catéchèse, un service autonome anime la formation des adultes, axée sur « *l'intelligence de la foi et la responsabilité des laïcs* ». Ses premiers résultats sont encourageants si l'on en juge par l'intérêt suscité. L'Action catholique se survit, mais l'A.C.O. compte encore six cents membres. Côté clercs, cent trente-cinq prêtres sont au travail sur neuf cents prêtres (religieux compris). Ils exercent plus ou moins à mi-temps des professions les plus variées (cinq ou six sont moniteurs d'auto-école). Enfin, le diocèse comprend trente prêtres-ouvriers à proprement parler qui se souviennent, avec une complaisance légitime, que Mgr Ancel, du Prado, fut le premier évêque-ouvrier de France à une époque héroïque où la Curie romaine disqualifiait brutalement cette forme d'apostolat prophétique.

Dans les milieux de la santé, qui sont très nombreux (vingt mille étudiants, quarante-cinq mille travailleurs sociaux), l'Eglise de Lyon entame un effort spécifique pour « *inventer un art de vivre et de penser chrétien à l'intention de professionnels qui n'ont que faire de l'institution* ». Marier culture et foi, transformer des impasses en passages, encourager la recherche, créer des bourses, tels sont les buts recherchés.

Lyon, ville de tradition ? Sans doute, mais sans raideur. A Perrache, en plein passage, au sortir de la gare — boutique parmi d'autres boutiques — les arrivants en quête d'informations religieuses, de lecture ou de recueillement trouvent un centre tenu par des laïcs. De même à la Part-Dieu, en plus important. Au bord de la Saône, une péniche a été transformée en chapelle à l'intention des mariniers des deux ports de commerce.

Plus originale et sans ostentation, mais non sans courage, telle paroisse de la ville accepte que des couples qui viennent de se marier à la mairie, mais ne désirant pas le faire sacramentellement, viennent prier à l'église avec leur famille et leurs invités. Voici quelques chiffres peu connus sur cette initiative : en 1974, trente-quatre mariages sacramentels contre quatre assemblées de ce type ; en 1975, trente-huit contre sept ; en 1976, cinquante-quatre contre huit ; en 1977, trente et un contre onze ; en 1978, vingt-deux contre dix-huit. Se scandalise qui voudra : les sacrements sont faits pour les hommes et non l'inverse. La loyauté et la liberté de conscience valent mieux que des gestes inconsidérés.

Comme des perce-neige

Sur le plan œcuménique, Lyon est sans conteste une ville pilote Rien de ce qui compte du point de vue religieux n'est fait en vase clos. La présidente du conseil d'élaboration de la revue d'inspiration dominicaine *Lumière et Vie* est une protestante, professeur de philosophie ; le directeur de la clinique protestante est catholique. Le centre de la Part-Dieu est interconfessionnel ; à Oullins, se poursuit depuis plusieurs années une expérience de catéchèse œcuménique pour les enfants catholiques de la paroisse voisine du temple ; le frère Axel, de Taizé, qui s'appelle en riant « Monsieur Prison », est l'un des piliers de La Porte ouverte, fondée voici une dizaine d'années par un jésuite et qui constitue une sorte de complément à S.O.S. Amitié pour les personnes en détresse sans téléphone. Mais son action s'exerce surtout dans les milieux pénitentiaires ; il collabore avec l'aumônerie des prisons et a créé un groupe multiprofessionnel avec des médecins, des magistrats, des avocats, des psychologues, des travailleurs sociaux, etc. qui essaient d'alerter les autorités et l'opinion sur la gravité des problèmes qui se posent dans ce secteur si déshérité.

Enfin Lyon se trouve être à la pointe de la pastorale des foyers mixtes. C'est grâce au Centre-Saint-Irénée, animé par un dominicain, qu'ont eu lieu les premiers baptêmes et mariages œcuméniques. Des groupes vivants expérimentent la «chance» que représente leur union sur le plan de la foi. Au niveau théologique et pastoral, le « groupe des Dombes » élabore des textes œcuméniques de portée internationale.

A signaler encore l'association de théologie ORDET, qui regroupe des professeurs de facultés catholiques. Ils ont manifesté leur réprobation lors de la publication par le Saint-Siège de documents sur la sexualité et contre l'ordination des femmes.

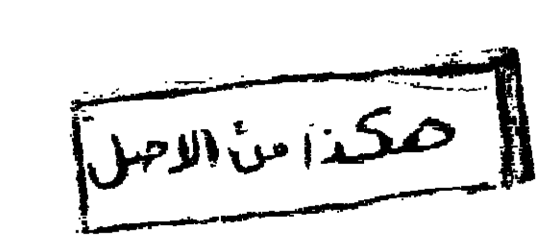
Ces activités plus ou moins spécifiquement lyonnaises ne doivent pas faire oublier une vie régionale très développée tant chez les catholiques que chez les protestants. Ces derniers sont fort nombreux dans la Drôme et dans l'Ardèche ; à Vallon-Pont-d'Arc, par exemple, qui est un centre touristique important, ce sont les protestants qui organisent la pastorale. La « région » protestante compte quinze départements et quelque trente mille foyers. Son homologue catholique : treize diocèses pour onze départements.

En un sens on peut dire que l'agglomération lyonnaise vit sur un acquis ; elle connaît les vicissitudes religieuses propres à notre temps et ne détient pas les clefs de l'avenir. Ses initiatives sont morcelées et inchoatives. Mais dans cette région le tissu de la foi et le tissu ecclésial subsistent. S'il arrive à Lyon de « cuire le pain » pour d'autres dans certains secteurs, on pourrait comparer, avec l'un de nos interlocuteurs, ce qui se passe dans ce diocèse à des « perce-neige » dont il serait « prématuré de faire un bouquet »...

HENRI FESQUET.

(1) Lyon est le siège de l'Institut Sources chrétiennes, qui a édité depuis 1968 deux cent cinquante-trois ouvrages (le Cerf) sur les auteurs des douze premiers siècles. Ces traductions, d'une haute valeur scientifique, sont vendues dans le monde entier. Cette collection, qui n'a pas d'équivalent, reçoit l'aide du C.N.R.S. Elle sort dix à douze ouvrages par an. Directeur : le Père Mondésert, jésuite.

Citons aussi le Père F. Fournier, de la Compagnie de Jésus, fondateur d'une revue d'éducation permanente très ouverte, *Cultures et Foi* (un millier d'abonnés), qui se situe à gauche et anime des groupes de réflexion sans distinction de confession. (Siège : 5, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon).



Le fondateur de la Comédie de Saint-Etienne reprend la route en solitaire

Dasté en solo

C'EST un Parisien, de père gascon. Mais, depuis le temps que sa vie est à Saint-Etienne, *il fait partie de la ville. Il fut un* pionnier de la décentralisation théâ*trale. Dès 1945 il était* à Grenoble ; dès 1947 à Saint-Etienne ; trente ans passés et les plus beaux souvenirs, les plus clairs enthousiasmes. On a écrit de lui : « *Il n'y a qu'à le regarder, on sait tout de suite qu'il dit la vérité.* » On sait tout aussi vite *qu'il est modeste c'est-à-dire sage.* Déjà cette façon de rappeler à tout *coup qu'il a été beaucoup aidé,* par Jeanne Laurent d'abord, qui, à l'époque, avait à Paris la charge des affaires de théâtre et d'art, par les municipalités ensuite.

On le voit toujours dans la région... en compagnie de Desnos, de Michaux, de René Char.

C'est quand même lui qui fit la Comédie de Saint-Etienne, lui donna son lustre, la fit aimer. Et Saint-Etienne eut bien de la chance. De Jean Dasté, la ville ne savait peut-*être pas grand-chose mais il avait* l'essentiel pour se faire adopter. Il n'arrivait pas pour épater. Ce qu'il avait appris depuis 1920 chez Jacques Copeau, puis avec des André Barsacq, des Jean Vigo, il le mettait au service d'un public qu'il ne voulait *justement pas parisien, mais* plus simple, plus paysan, plus *ouvert.*

*A Saint-Etienne, comme aux alen*tours, ce public-là n'avait du théâtre, que des idées reçues. C'était pour *les bourgeois de la ville,* deux ou trois fois par an, une tournée bien *classique ou bien boulevardière,* une illusion factice.

Jean Dasté changea tout cela. Il se *mit à jouer sur les places, devant* l'hôtel de ville, dans les quartiers. *Et ce fut pour les mineurs.* Ces gens pratiques, restés paysans dans l'âme, se demandèrent au début de quoi il retournait. Des places à 1 franc, 2 francs, bravo ! Mais après tout on avait bien le droit de dire ou de murmurer : « *Pour ce prix-là ils vont pas se donner la peine...* »

On vit qu' « ils » se la donnaient et on le vit tout de suite. *Dès lors* c'était la gratitude assurée à perpétuité pour toutes ces années d'exaltation qui aujourd'hui sont des souvenirs.

« *La population sentait une troupe à son service, vraiment: Nous étions là, on nous connaissait, on voyait que nous étions des travailleurs comme les autres. Et on nous aimait bien.* »

C'était le temps de la parade. La *parade se promena dans le dépar*tement et au-delà. Elle courut la plaine et la montagne, passa de Montbrison à Boën, de Roanne à Ambert, poussa jusqu'en Savoie, revint vers l'Isère, la Drôme. On logeait chez l'habitant. Le terrain *était préparé par des associations* comme Peuple et Culture, Travail *et Culture. Les enfants aidaient à* planter le décor. On se répandait *dans les cafés d'alentour* pour des discussions sans fin sur le métier, les spectacles passés, à venir.

Le département de la Loire ne pouvait que faire merveille. Lui qui, *à son ordinaire, n'avait* rien demandé se voyait choisi. Il lui restait à se montrer comme il est, accueillant, amical. Il vit jouer pour lui comme jamais il n'aurait supposé *Macbeth, Antigone, le Mariage de Figaro, le Bourgeois gentilhomme, les Fourberies de Scapin.*

La passion sociale s'en mêlait dans les visites aux écoles, aux maisons de jeunes, aux collectivités *d'entreprises,* aux Aciéries de la marine. Chacun eut sa part et tous *l'eurent tout entière. Il suffisait de* mettre la fierté de côté. Aujourd'hui, *il reste la reconnaissance :* « *Ah ! si vous saviez quand vous êtes venu à Montbrison, ça a changé notre vie.* »

Cette nouvelle renaissance ne *devait pas s'essouffler. Mais Jean* Dasté, l'itinérant, le baladin, ne pouvait s'accommoder d'une Comédie qui s'institutionnalisait, sur *laquelle pesait de plus en plus* l'exigence administrative. Il a passé la main. D'autres sont venus. Il leur a souhaité bon vent.

Il est toujours à Saint-Etienne, mais il a repris la route, les routes, *en solitaire, avec, pour toute intendance,* une valise et des masques. Sans tapage, il promène un spectacle bien à lui, composé de récits, de poèmes, soigneusement préparés, choisis dans Tchékhov, ou dans Homère ou dans Dostoïevski. Et puis René Char, Henri Michaux, Boris Vian mêlés à Baudelaire, à Villon, *à Desnos. Ceux qu'il aime* pour ceux qui ne manqueront pas de les aimer. Enfin ce que tout le monde attend, c'est la partie parodique, celle où il sort ses masques. Alors il devient Pompidou, Chirac, Messmer, Druon. Il a réuni de ce *que diront tous ceux-là une* anthologie qui le met en joie.

Il s'exerce au raccourci : « *Une coupure par-ci, par-là, et ça peut devenir tout à fait étonnant. Ce côté parodique plaît beaucoup aux jeunes.* »

Avec ce bagage, il est de nouveau en marche. On le voit toujours *dans la région mais aussi bien en* Bretagne, en Alsace. Dix jours, *quinze jours. Il revient bien vite.* Il s'est attaché à Saint-Etienne, à sa population, à « ce pays qui est très beau ». Heureux ? Le regard d'enfant dit oui et brille un peu plus fort. La voix explique : « *J'ai toujours l'envie de travailler, de progresser dans le métier que j'aime. Je retrouve encore une fois mon métier dans son essence. Ces poèmes, j'essaie chaque fois de les vivre intérieurement, un peu plus fort. Et puis, surtout, ce contact avec tous ces gens. On se voit, on parle, on écoute. Est-ce que ce n'est pas mieux que d'attendre un rôle du bon vouloir d'un réalisateur ou d'un metteur en scène, avec lequel je me trouverai en désaccord ?* »

Une façon d'être sage ? Une façon d'être bien et sans faire de bruit.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Robert Gironès quitte le Huitième

(Suite de la page 7.)

Ainsi se crée un espace irréel et total où les quatre femmes, mêmes corps fragiles, évidés, apparaissent comme les jouets d'un même destin implacable.

Elles n'ont plus de pouvoir sur elles-mêmes, sur les autres, sur les objets. Elles ne peuvent plus ni tuer ni mourir. Victimes et bourreaux disparaissent. Restent des êtres humains pris dans une dimension tragique qui dépasse leur conscience. Et pourtant ces silences... Et l'austère et superbe tragédie froide des angoisses contemporaines. *Le spectacle* est déroutant par son radicalisme, il *est un orgueilleux salut à la ville.*

Un auteur neuf et profond

Le contrat de Robert Girones s'achève le 30 juin et ne sera pas *renouvelé. Faut-il parler* d'échec ? Le Théâtre du Huitième n'a pas, *c'est vrai,* retrouvé le public qu'avait amené Marcel Maréchal. Il est *vrai* aussi que Robert Girones appartient à une génération qui met en question l'héritage de la décentralisation et le « service public ». Pour elle, le théâtre n'est pas un bâtiment, une salle à remplir, une entreprise à gérer, mais d'abord l'art du théâtre, la création à inventer chaque jour, à poursuivre de jour en jour. Elle tient dans ses mains la survie de cet art, et c'est pourquoi Michel Guy, alors secrétaire d'Etat à la culture, a voulu lui donner un rôle officiel.

« *Un centre dramatique doit être un centre de création et rien d'autre*, dit Girones, *la diffusion n'est pas mon affaire, mais celle des spectacles.* » A-t-il tort ou raison ? La question est oiseuse puisqu'il n'existe pas d'autres structures que celles des centres dramatiques ou des *compagnes permanentes,* à condition qu'elles possèdent un lieu *fixe, et c'est rare. La* « recherche » n'est pas inscrite sur les lignes *budgétaires du ministère* de la culture et pourtant aucune discipline ne peut en être privée.

La recherche de Girones n'aura pas *été vaine. En-dehors* des productions, elle a fait naître un auteur *réellement neuf et pro*fond, qui n'envisage pas de travailler *autrement que dans cette* fusion avec une équipe. Travailler où ? *Comment ? L'Etat n'ac*corde pas à Lyon le droit aux aléas de l'expérience théâtrale.

COLETTE GODARD.

PRÉCISIONS

M. Maurice Pic, président du conseil général de la Drôme, sénateur P.S., nous a adressé la lettre suivante :

L'article de Jacques de Barrin, dans *le Monde* du 24 janvier, sur la Drôme, « Aux marches du Midi », relève d'une méthode impressionniste où la subjectivité guide la plume et abolit parfois le temps et les genres, mêlant l'action présente du conseil général au réveil du protestantisme sous l'égide des « brigades de la Drôme » dans les années 1920. Méthode qui, en l'occurrence, a produit un article qui peut être, par son style, agréable à lire.

Je m'interdirais de me prononcer sur le fond si une grave erreur de fait, que le président du conseil général ne peut accepter, n'avait été commise. M. de Barrin écrit que la Drôme a le taux d'imposition le plus fort de France. Cela est faux. Selon les dernières statistiques publiées par le ministère de l'intérieur, quinze départements dispersés sur le territoire national, et *d'appartenance politique différente,* nous précèdent.

S'agissant d'un élément aussi important que le taux d'imposition publié dans *le Monde* et dans la période actuelle, il aurait fallu, à *mon* sens, indiquer au moins trois choses.

La première est que la substitution du conseil général à l'Etat *s'exprime par la prise en charge,* dans le budget du département, de nombreuses dépenses communales. 30 % des dépenses d'investissement du budget primitif de 1979 vont à l'équipement des communes. Quand, en moyenne nationale, un département verse 100 francs à une commune pour financer ses équipements, celui de la Drôme en donne 158.

Le second élément, qui découle du premier, est que l'effort massif du département permet une limitation de l'impôt communal. Pour les citoyens, c'est la somme des deux qui compte.

Enfin, il aurait été bon d'indiquer que nous ne sommes que le soixante-dix-septième département pour le rapport endette*ment-produits fiscaux. Là aussi,* ce qui est payé d'un côté permet *d'économiser de l'autre.*

La politique assez originale de péréquation *que nous effectuons* est délibérée et inspirée par une exigence de solidarité dans un département où, comme ailleurs, *l'Etat se désengage.* Nous aménageons notre territoire en contribuant par le budget départemental à sauver nos communes pauvres.

∴

● Dans l'article consacré au chantier du Tricastin (*le Monde* du 26 janvier) une « coquille » nous a fait inventer la commune de « Saint-Maurice-l'Eglise ». Il s'agissait en fait de celle de Saint-Maurice-l'Exil, dans l'Isère, sur le territoire de laquelle sera construite une centrale nucléaire.

D'autre part, M. Dusonchet, cité dans l'article « L'Ain du R.P.R. », publié dans notre numéro du 26 janvier, page 14, est ancien membre du R.P.F. et non du R.P.R.

DANS « LE MONDE DE LA MUSIQUE »

« Le Monde de la musique » de février 1979 consacrera une page à Lyon et plus particulièrement à : La situation de l'enseignement musical dans les écoles ; La vague du rock et les difficultés des jeunes groupes ; L'auditorium ; La première rencontre de la chanson régionale à Villeurbanne.

SPORTS

Saint-Etienne et la Coupe d'Europe

Vers où les verts ?

FEUILLETON télévisé à succès de quarante-sept épisodes, « l'épopée européenne des verts » pourrait avoir très prochainement une suite. Nul n'a oublié l'aventure de ces jeunes gens sans complexes qui rassemblèrent jusqu'à 77 % des Français devant leurs récepteurs de télévision au soir de leur finale de la Coupe européenne des clubs champions, face au Bayern de Munich.

Exemplaire, le phénomène stéphanois l'était alors à plusieurs titres. Par le club d'abord, où avaient été formés tous les joueurs à l'exception du gardien de but yougoslave Yvan Curkovic et de l'arrière central argentin Oswaldo Piazza. Par les joueurs surtout, dont l'abnégation, *la solidarité, la capacité* de dépassement dans les grandes occasions, avaient *permis, contre* les Yougoslaves de Split ou les *Soviétiques de* Kiev, quelques-uns de ces extraordinaires renversements *de situation qui* classent le football au rang des meilleures dramatiques.

De nouveaux jeunes gens pour une nouvelle équipe ; et l'espoir de jouer de grands matches.

Après trois années *consécu*tives parmi les grands de la Coupe d'Europe (demi-finaliste en *1975 et finaliste en 1976 face* au Bayern de Munich, puis quart de *finaliste en 1977 contre Liver*pool), l'Association sportive de *Saint-Etienne* avait *pourtant* dû rentrer dans le rang, devancée *même au plan national* par Nantes en 1977. Pour expliquer ce déclin, le président du club, M. Roger Rocher, avait évoqué l' « embourgeoisement » des joueurs, qui se seraient de plus en plus assimilés à des cadres supérieurs. Plus près de la réalité, Yvan Curkovic faisait remarquer que le football exige désormais, à ce niveau, de telles dépenses physiques et nerveuses que même l'Ajax Amsterdam ou le Bayern de Munich n'avaient pas pu se maintenir plus de trois ans au sommet.

Une *page mémorable* fut bel et bien tournée quand Roger Rocher *laissa partir* Jean-Michel Larqué et Dominique Bathenay au Paris-Saint-Germain, Christian Synaeghel à Metz, Patrick Revelli à Sochaux, Hervé Revelli en Suisse, Alain Merchadier à *Nancy. De cette équipe déca*pitée, il ne restait plus que la défense au grand *complet et* l'ailier droit Dominique Rocheteau.

Pierre Garonnaire, le recruteur stéphanois, qui préparait l'équipe de 1980 en recherchant de jeunes talents parmi les quatorze-quinze ans, avait été pris de court par cette saignée. Pour une fois, le club dut déroger à ses principes en recrutant, pour assurer la transition, des footballeurs confirmés comme le Lensois Jean-Marie Elie, parfois même des internationaux comme le Bastiais Jacques Zimako ou le Lyonnais Bernard Lacombe, ou en rappelant Jean-François Larios, qui avait été prêté à Bastia.

Après une saison laborieuse, les Stéphanois, septièmes du *championnat en 1978, redécou*vrent dès cette année l'ambition.

A plusieurs reprises, ils ont testé au plus haut niveau les meilleurs espoirs du club : l'avant-centre Laurent Roussey qui, à dix-sept ans, était devenu un titulaire à part entière avant la rupture de son ligament croisé du genou droit, ou Didier Dérigon, un ailier droit de dix-huit ans qui, pour son premier match en équipe première, inscrivit deux buts. Le 25 août dernier, Saint-Etienne fit même débuter dans un Parc des princes comble le plus jeune joueur jamais utilisé à ce niveau de compétition : Laurent Paganelli, alors âgé de quinze ans et dix mois.

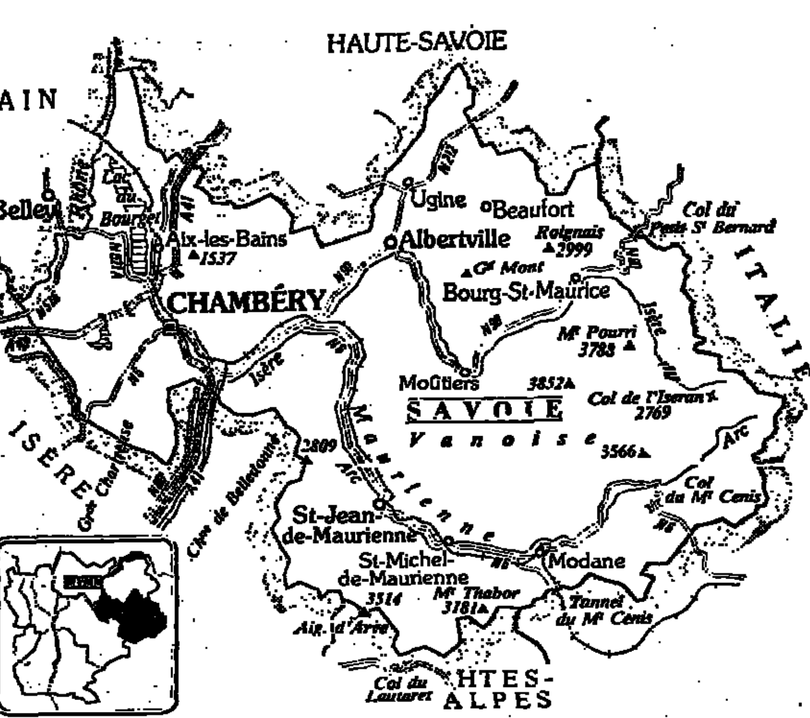
En gestionnaire avisé, Roger Rocher, le « producteur », et Robert Herbin, le « réalisateur » au comportement toujours énigmatique, n'ont pu cacher leur *satisfaction* devant ces bouts d'essai. La nouvelle génération stéphanoise n'est pas pas plus complexée que sa devancière.

L'Association sportive de Saint-Etienne ne sera peut-être pas championne de France au mois de juin, mais les joueurs, comme la panthère *noire,* emblème du club, rêvent déjà de se « *faire les griffes* » dès la saison prochaine dans l'une des coupes *européennes.*

GÉRARD ALBOUY.

Ici, les hommes souhaitent revenir aux anciennes vertus de travail et de ténacité

Retrouver la rigueur



LA chance de la Savoie, ce fut la houille blanche, qui lui permit d'installer très tôt, dans les vallées de la Maurienne et de la Tarentaise, une industrie lourde électro-métallurgique et électro-chimique de haut rendement et de forte rentabilité. Ce qui fit sa force fait aujourd'hui, sinon sa faiblesse, du moins son handicap. D'une maniabilité moins souple aux intempéries économiques, les grandes entreprises, dont certaines multinationales, ont pu, un temps, grâce à leur masse et à leurs ramifications, retarder les échéances fatidiques. Mais ces échéances les ont rejointes. Le problème de l'emploi ainsi que celui d'une reconversion difficile à réaliser dans ces branches commencent à se poser.

La Savoie, contrairement à la Haute-Savoie, qui est restée fidèle à la majorité, est passée récemment à l'opposition. Selon que l'on s'adresse aux tenants de la première ou de la seconde, aux représentants du pouvoir central ou aux responsables départementaux, l'opinion, évidemment, change quant aux perspectives, mais non quant aux analyses et aux données, et qui sont les suivantes : plus de quatre mille demandeurs d'emploi (un taux en vérité encore inférieur à la moyenne actuelle de Rhône-Alpes).

Un déséquilibre entre la grosse industrie, qui, si elle a pu retarder les effets de la crise, les ressent maintenant, et une moyenne et une petite industrie qui les reçoivent de plein fouet. L'exode — ou plus exactement l'hémorragie lente de la population rurale — qui a vidé les villages de ses habitants et de ses commerces et rendu plus aigu le déséquilibre entre une industrie tentaculaire mais fragile et une agriculture qui est demeurée de qualité que ce soit une agriculture de vallée (vignoble, maïs, tabac) ou de montagne (lait, fromages), mais ne représente que 9 % du produit départemental brut et n'occupe que 11 % de la population active.

Le sentiment que le tourisme d'hiver et d'été (surtout d'hiver), même s'il a constitué pour la Savoie sa seconde chance, même s'il continue d'être un facteur de stabilité et de rentabilité, n'est pas pour autant la panacée et a atteint, de toute façon, des sommets en altitude et en rentabilité, qu'il lui serait vain d'espérer multiplier.

L'importance, peut-être excessive, du secteur tertiaire, liée à l'expansion industrielle (services, commerces), mais son poids, comparé à la population active, accentue encore cette impression de déséquilibre.

La Savoie a conscience, même si elle ne le formule pas en clair, d'avoir peut-être un peu trop cédé aux facilités et au vertige de la civilisation industrielle et de devoir, dans des conditions plus difficiles que sa voisine, la Haute-Savoie, qui y est plus préparée par la diversité de ses activités, consentir à des révisions et des reconversions déchirantes. Cette mutation, cette révision, elle se déclare prête à les affronter et confiante dans son aptitude à les vaincre.

La confiance, elle la puise d'abord dans son passé, qui n'est pas seulement historique, lié à la Maison de Savoie, mais humain. La Savoie, plus cernée encore que la Haute-Savoie dans son ensemble montagnard, a dû rompre son isolement traditionnel et s'ouvrir au monde moderne. Cet acquis est aujourd'hui irréversible. Il s'est renforcé d'un réseau autoroutier qui, par Chambéry, reliera Lyon à Chamonix, et sera complété par l'achèvement du tunnel routier du Fréjus.

Le négoce de l'avenir

La Savoie, comme la Haute-Savoie, va se trouver à la croisée des deux chemins : nord-sud et est-ouest, qui vont présider aux négoces de l'avenir. Elle se trouve déjà, par Modane, au cœur du trafic ferroviaire le plus important de France. D'autre part, si le complexe électro-chimique et électro-métallurgique est menacé de stagnation, voire de régression, il n'en constitue pas moins un potentiel d'activité qui ne disparaîtra pas du jour au lendemain, et pour lequel pourront être trouvées des solutions de relance. De même, si la petite et moyenne industrie ont été quelque peu délaissées, au cours des dernières décennies, à de nombreux signes, il semble que la tendance se renverse et que l'on assiste à la création ou au développement de nombreuses entreprises autochtones. A partir des anciennes techniques de chaudronnerie ou de tôlerie, et de la sous-traitance, elles œuvrent maintenant pour des produits propres. Des industries savoyardes de tradition, comme celles de l'alimentation, des pâtes alimentaires, du textile et de la confection, ou dérivées du bois, peuvent être réanimées.

La Savoie veut retourner à ses sources qui étaient celles du travail, de la ténacité, de l'esprit d'entreprise et de la rigueur dans la gestion par une plus grande diversification de ses occupations et par le recours à la pluri-activité, laquelle appartient à une de ses plus vieilles traditions d'ouvrier dans la semaine, de paysan le soir et le dimanche, ou d'employé de station l'hiver, d'agriculteur l'été. Une expérience intéressante, même si elle est encore limitée, et ne vit surtout que de sous-traitance, a été faite avec les ateliers ruraux, qui permettent de fixer dans les villages des groupes de dix ou douze salariés.

Enfin, si le tourisme a constitué une manne, s'il continue à représenter une valeur, lui aussi a déjà commencé à évoluer. A côté des stations prestigieuses de la Tarentaise : Val-d'Isère, Courchevel, Les Menuires, La Plagne et Tignes, à la clientèle aisée ou sportive, se développe, principalement en Maurienne, un tourisme à caractère plus social ou familial avec des stations comme La Toussuire, Le Corbier (tout en appartements ou meublés), les Karellis, propriété de sept associations de tourisme social, dont le Club Léo-Lagrange, Val-Cenis ou Bonneval-sur-Arc.

Cette évolution ou démocratisation du ski vers un public autre que celui des stations traditionnelles est évidemment sans incidence directe sur l'hôtellerie classique. Il n'empêche que celle-ci, après l'euphorie de la croissance, commence à connaître des difficultés qui sont dues, pour une grande part, au caractère saisonnier de son activité.

Pour des stations comme Val-d'Isère, Tignes, La Plagne ou Val-Thorens, où se pratique le ski d'été, notamment sur glaciers, ce qui permet une exploitation permanente, combien voient leur saison réduite à trois ou cinq mois, de fréquentation d'ailleurs inégale. Entre les hôtels de haut de gamme et d'altitude élevée et les établissements à caractère social qui, par leur nature, bénéficient de dégrèvements fiscaux, l'hôtellerie moyenne ou familiale qui, pourtant, demeure une grande mobilisatrice d'emplois, se trouve confrontée à des difficultés nées, pour une grande part, des emprunts qu'elle a dû contracter pour se moderniser en fonction des désirs légitimes de sa clientèle, et, d'autre part, du sentiment que l'explosion touristique d'hiver a atteint ou va atteindre ses limites.

La solution, au niveau des responsables départementaux de toutes disciplines, réside dans la relance du thermalisme et du tourisme d'été.

Souci d'écologie

Relance du thermalisme, qui a eu ses lettres de noblesse au temps du tourisme élitaire, bourgeois et aristocratique, où il était de bon ton de venir prendre les eaux à Aix, mais doit aujourd'hui se convertir à des formules plus populaires. Déjà, si Aix veut se reconstituer sur le front de lac un complexe de luxe, avec des installations portuaires de plaisance, des stations comme Challes-les-Eaux (oto-rhino-laryngologie) ou Brides-les-Bains (amaigrissement) ont entrepris un gros effort de modernisation.

Relance surtout du tourisme d'été, qui peut d'ailleurs se conjuguer avec le thermalisme et qui, avec le tourisme d'affaires ou de congrès (développés dans certaines grandes villes comme Aix ou Chambéry), mobilise encore le plus grand nombre de lits (135 000).

La Savoie, dans ce domaine, doit lutter à armes inégales contre l'attirance des pays de mer et de soleil et l'attrait de l'exotisme. Pourtant, avec ses *treize petites régions naturelles* géographiques, ses trente-quatre cantons si différents, ses vallées, ses combes, ses cluses, ses vallons, ses alpages, elle offre le réseau le plus serré et le plus diffus de pérégrinations variées et de distractions actives, dont la Vanoise est tout naturellement le pôle le plus attractif.

La Vanoise et ses 53 000 hectares de terres vierges de toute exploitation et de toute profanation, entre Haute-Tarentaise et Haute-Maurienne avec ses cent sept sommets de plus de 3 000 mètres, où les espèces animales sont protégées, où 500 km de pistes balisées s'offrent aux promeneurs, d'avril à novembre, où la chasse est interdite, le camping prohibé, les chiens et les papiers gras bannis, et la pêche réglementée. La Vanoise, créatrice d'emplois, avec ses guides, ses gardes, ses équipements d'entretien et de santé et génératrice de ressources, avec, sur son pourtour, ses petites stations de tourisme, d'hiver comme d'été, dont l'activité aide à préserver la vie des vieux villages.

Ce souci d'écologie, de maintien d'une agriculture de montagne qui aide à conserver la nature en état, cette priorité nouvelle donnée à la préservation de l'environnement et des sites, rejoint dans l'esprit des responsables départementaux la volonté de retrouver un équilibre *naturel entre l'expansion de la* région et ses moyens, ses ressources et ses besoins. Rééquilibrage économique et sauvegarde du patrimoine naturel sont les deux directions clés de l'horizon savoyard.

S'il fallait un exemple de cette dualité entre la tradition et le progrès, Chambéry, la capitale, nous en offrirait le modèle, au pied de la statue des frères de Maistre, dont l'un, Joseph, fut le symbole de l'unité, et l'autre, Xavier, se consacra à la contemplation. Chambéry qui, non loin de la célèbre Fontaine des éléphants, a su conserver un quartier historique, avec des rues piétonnières et des échoppes d'époque, mais où partout ailleurs la circulation automobile est aberrante, rendant tout stationnement illusoire, illustration parfaite de ce que la recherche excessive du confort peut conduire à l'inconfort et la croissance à la paralysie.

« *De toute façon*, nous a dit un notable, *il est peut-être bon que cette escalade s'arrête et que le Savoyard retrouve le secret de ses solutions propres. Ce que l'homme a su faire, il peut, sinon le défaire, du moins le refaire et, en tout cas, le parfaire.* »

PAUL MORELLE.



Le tourisme est arrivé au bon moment pour permettre l'optimisme

La fin des longs hivers

SUISSE
LAUSANNE
LÉMAN
Evian
Thonon-les-Bains
GENÈVE
Annemasse
Morzine
St-Julien-en-Genevois
Bonneville
HAUTE-SAVOIE
ANNECY
la Clusaz
L. d'Annecy
Chamonix-Mt Blanc
Aiguille Verte 4127
Lac du Bourget
Aix-les-Bains
Ugine
Albertville
Megève
St-Gervais-les-B.
2525 Mt Joly
Mt BLANC 4807
ITALIE
SAVOIE
0 10 20 km

PARLER de la Haute-Savoie sans évoquer sa sœur rivale, et néanmoins siamoise, la Savoie, est aussi irréaliste que de vouloir brosser le destin et le visage de la seconde sans se référer constamment à la première. C'est en tout cas la pente vers laquelle inclinent tous les interlocuteurs auxquels on peut s'adresser. C'est que, avant d'être séparés pour les commodités du découpage administratif, les deux départements furent longtemps confondus dans une même province : la Savoie, dont les ducs et comtes, issus du célèbre Humbert aux Blanches Mains, firent même un royaume : celui de Sardaigne, avant que le plébiscite des 22 et 23 avril 1860 ne la rattachât définitivement à la France.

Les Amédée, les Odon, les Humbert, les Thomas, les Boniface et les Aymon, les uns libéraux, les autres bienheureux, les uns pacifiques, les autres « guerroyeurs », les Comte Vert, Comte Rouge, Comte Duc et autres frères aînés de la branche, avaient leur fief à Chambéry, celui d'Annecy étant réservé, par apanage, au frère cadet.

Ah, cet apanage ! Encore aujourd'hui, il est revendiqué comme à la source de la rivalité qui n'a cessé d'animer les deux départements, la Haute-Savoie n'ayant de cesse de compenser cette sujétion d'origine par une plus intense activité, et prospérité. Et la Savoie ne s'en laissant pas conter, créant ainsi les conditions d'une émulation qui a été bénéfique aux deux.

Pourtant la géographie et la géologie sont sensiblement les mêmes, avec un avant-pays commun, entre Rhône et Alpes, aux collines douces, aux vallons rieurs, avec ses deux attractions-sœurs que sont le Léman et le lac du Bourget aux eaux pareillement salvatrices, puis les pré-Alpes, leurs pâturages, leurs forêts et leurs cluses : cluses de l'Arve et d'Annecy au nord, cluse de Chambéry au sud ; le sillon alpin et ses combes symétriques : combe de Savoie, d'une part, autour d'Albertville, combe de Sallanches, d'autre part, aux portes de Megève ; les grands massifs enfin, celui du Mont-Blanc et celui des Aiguilles-Rouges au nord, celui de la Vanoise au sud et leurs zones intra-alpines que traversent la vallée de l'Arve, celle de l'Arc, celle de l'Isère, ouvrant le Faucigny, la Tarentaise et la Maurienne aux grands cols alpestres.

La population elle-même, qu'on peut appeler indifféremment savoyarde ou savoisienne (l'un et l'autre se dit ou se disent) ou encore savoyenne (peu usité), n'est pas tellement différente si l'on peut parler d'unité pour un peuplement fait d'apports, d'invasions, de brassages.

Unité dans la diversité, c'est peut-être ce que caractérise le mieux ces deux départements. Alors que la Savoie, grâce à ses plus hauts sommets, ses torrents impétueux, disposait d'une énergie hydraulique qui favorisait l'implantation d'une grande industrie, métallurgique et chimique, notamment en Maurienne, la Haute-Savoie, moins favorisée dans ce domaine, dut se débrouiller. Les ancêtres ligures, virtuoses dans l'art de travailler le bronze, pour en faire bracelets, faucilles, bijoux, parures de guerriers, ont-ils légué leur atavisme ? Les longs hivers montagnards qui, avant que le tourisme d'hiver ne les transforme, laissaient des loisirs, ont-ils, de nécessité, fait loi ? Une industrie est née de cet impératif, inspirée par la tradition horlogère de précision et d'habileté et spécifique à la vallée de l'Arve : celle du décolletage.

Deux évolutions

Née après la guerre de 1914, développée après celle de 1940, cette industrie a connu sa période euphorique entre 1964 et 1972. Près de 800 entreprises, pour la plupart artisanales, employant entre 10 000 et 15 000 salariés, s'implantèrent dans la vallée de l'Arve, autour de Cluses. Elles travaillaient jusqu'à cinquante-deux heures par semaine, fournissaient indirectement, par les produits finis auxquels elles s'appliquaient, un apport appréciable au commerce extérieur. Elles connaissent actuellement un ralentissement, une pesanteur, dus à la crise et à leur condition particulière de sous-traitance, soumise aux rigueurs administratives et au laxisme de certains donneurs d'ordres.

Cependant, si la Haute-Savoie partage l'inquiétude que fait naître une récession économique propre aux pays et régions industriels, il semble que la diversité de ses activités comme de ses ressources lui en fasse subir les effets avec retard (huit mille demandeurs d'emploi pour une population active de deux cent dix mille personnes), et lui permette d'envisager l'avenir avec un relatif optimisme. Peu de ces grandes entreprises, dont les difficultés sont à la mesure de leurs dimensions, si l'on excepte quelques « décentralisations » tels la S.N.R. (Renault), Dassault, Gilette. Par contre, une très grande variété industrielle : depuis l'horlogerie, qui, dans la région d'Annemasse, a trouvé, avec la sous-traitance pour la mécanique et l'électronique, un regain d'activité, jusqu'aux industries alimentaires ou liées à elles (les poêles Tefal), et aux industries du bois solidaires d'elles (telles les fixations Salomon), qui ont bénéficié du prodigieux essor qu'a connu le tourisme d'hiver au cours des dix à vingt dernières années.

Aujourd'hui encore, le tourisme, d'hiver comme d'été, reste un des principaux facteurs d'équilibre économique d'une région qui a compris qu'il fallait diviser, parcelliser, pour se maintenir, minimiser les risques. Si la crise a eu une légère incidence sur la dépense individuelle par touriste (créant ainsi quelques problèmes à l'hôtellerie), elle n'en a pas eu sur la fréquentation. Le chiffre d'affaires touristique de la Haute-Savoie demeure égal à celui produit par l'ensemble des industries d'exportation en France. Il a atteint, l'an dernier, 2 milliards 200 millions de francs, soit trois fois le chiffre d'affaires de l'agriculture haut-savoyarde. Il mobilise 14 % de la population et, si cette main-d'œuvre est saisonnière, l'étalement sur huit mois de la saison touristique (cinq mois d'hiver, trois mois d'été) lui assure une rentabilité moins précaire.

La Haute-Savoie a, évidemment, bénéficié de l'engouement grandissant pour les sports de neige. Mais elle possédait un équipement de base, traditionnel avec ses deux anciennes stations aristocratiques de Chamonix et son altier mont Blanc, et Megève (la Deauville des neiges), autour desquelles sont venues naître les stations de la nouvelle génération, telles Morzine et Avoriaz, plus tard renforcées par des créations, telle Flaine. Réparti sur deux massifs, Arve-Giffre avec Flaine, Samoens, Morillon, Les Carroz, et les Portes du Soleil avec Morzine, Avoriaz, Chatel, etc., le dispositif touristique d'hiver de la Haute-Savoie a subi la double évolution constatée dans l'ensemble du mouvement touristique français.

D'abord, une évolution vers l'exploit sportif : ski de haute altitude. Ensuite, une évolution vers le tourisme de groupe, familial ou social : colonies de vacances, maisons d'enfants, comités d'entreprise, allotements (locations de lots pour plusieurs mois). Un exemple-type de cette mutation est fourni par le plateau d'Assy, où la plupart des anciens sanas ont été reconvertis en structures d'accueil pour tourisme de groupe ou familial.

Parallèlement s'est développé le ski de fond ou de randonnée, qui accueille de plus en plus cette fraction de la clientèle des stations (de 20 à 25 %), qui ne pratiquait pas le ski de descente, soit qu'elle se contentait d'accompagner, de garder les enfants, soit qu'elle se sentait retenue par le complexe de l'âge. On évalue que le ski nordique va augmenter cette année en Haute-Savoie de 30 % et représenter 15 % du total.

Seigner la cure

Pourtant, si le tourisme d'hiver représente un facteur de stabilité et continue de constituer, pour les pratiquants étrangers, un pôle d'attraction grâce à la multiplicité des pistes, à la qualité de leur entretien et aux progrès accomplis dans les jonctions inter-stations, ses responsables et les autorités du département sont conscients qu'un plafond a été atteint, qu'on ne saurait dépasser (on peut améliorer, on ne peut surélever les montagnes). Les regards se tournent vers le tourisme d'été. Et plus particulièrement vers le thermalisme, légèrement tombé en désuétude. Pourtant, les avis sur ce point concordent.

Une cure est plus efficace, et surtout plus reposante psychiquement, que toutes les pharmacopées. Elle peut d'ailleurs se pratiquer été comme hiver. Mais l'été haut-savoyard, sa faune, sa flore, ses vallées, ses lacs, ses combes, ses alpages, ses crus, ses fromages, ses auberges pimpantes, au bord des routes, demeure une aubaine incomparable pour qui, en marge des joies fanatiques de l'escalade de haute montagne, veut retrouver la réflexion, douce et robuste, d'un François de Sales ou accorder sa rêverie à celle de Rousseau, promeneur pas toujours solitaire, dans les rues du vieil Annecy, ou mettre ses pas dans les empreintes de l'auteur de *la Robe de laine* ou des *Roquevillard*, natif de Thonon, ou transposer comme l'a fait René Daumal dans *le Mont Analogue* la discipline d'une ascension en méditation lyrique, ou encore faire fonctionner son esprit avec l'agilité et la multicuriosité d'un Louis Armand, natif de Cruseilles.

Difficultés dans le secteur de la machine-outil, des travaux publics et de la construction, problèmes dans l'agriculture, qui s'est modernisée, qui s'est organisée (elle représente la troisième richesse du département, après l'industrie et le tourisme) mais connaît une adaptation difficile au niveau de la compétitivité européenne, inquiétudes au sujet de l'emploi, la Haute-Savoie n'en demeure pas moins fatalement optimiste. Fatalement, car son passé à la fois ancien et récent l'a familiarisée avec l'effort. Où il n'y avait rien que la montagne, il a fallu tout faire. Et dans la période de l'occupation, elle a su faire preuve d'un héroïsme dont le plateau des Glières porte témoignage. La mesure de son essor, qui a toujours su rester à l'échelle humaine, la diversité de ses ressources et la taille relativement moyenne de ses exploitations, sa progression démographique (une des plus fortes de France après le Bassin parisien), lui permettent cependant d'augurer qu'elle saura s'adapter, éventuellement, à une conjoncture plus rude.

La raison principale de ce bel optimisme, c'est qu'elle va se trouver, en 1983, lorsque sera achevée l'autoroute qui, présentement, s'arrête au Fayet, en direction du tunnel du Mont-Blanc, au carrefour des deux grands axes de circulation routière : Hambourg - Méditerranée, Irlande - Moyen-Orient, c'est-à-dire au centre de la croix où se rencontreront les routes des migrations vacancières et celles des croisades pétrolières. Elle espère en tirer un avantage accru pour le potentiel économique de la vallée de l'Arve, l'accessibilité à ses stations, une ouverture plus large vers l'intérieur.

Genève ne pourra d'ailleurs que profiter solidairement de cette situation privilégiée. Genève, dont le destin, passé, présent et à venir, est lié à celui de la Haute-Savoie, avec lequel celle-ci a noué de tout temps des liens particuliers. Encore aujourd'hui, 14 000 frontaliers vont chaque jour travailler dans la capitale helvétique, en compensation des 50 000 travailleurs étrangers qui sont venus se fixer dans le département. Et si le commerce d'Annemasse, de Thonon, d'Evian n'a actuellement pas lieu de se plaindre n'est-ce pas à la clientèle genevoise qu'elle le doit, qui profite du taux favorable du change (et de l'absence de T.V.A.) pour venir, chaque semaine, faire ses achats en France.

Conjoncture qui, même si elle n'est que passagère, est un bon présage des échanges futurs et permet d'attendre avec confiance l'horizon... 1983.

P. M.

مكبر من الاصل

Le Monde aujourd'hui

QUÉBEC

Sylvain et l'année de l'enfant

IL est venu me saluer, comme il le fait chaque fois que j'arrive dans mon rang numéro quatre à Saint-Bonaventure, dans la plaine venteuse du Saint-Laurent. Mais, aujourd'hui, l'enfant a le regard inquiet, d'une inquiétude aussi intense que le froid qu'il fait dehors. Il m'assure qu'il va bien, en peu de mots, comme à son habitude, car la parole est pour Sylvain, onze ans, et pour son père, trente-trois ans, un moyen d'expression réduit.

C'est en lui apprenant à conduire les tracteurs et le char, à cinq ou six ans, qu'une complicité affectueuse s'est installée entre eux ; et, depuis, le fils aîné est devenu le second homme de la famille. A l'automne, lorsque le maïs a été ensilé, le père s'est peu à peu déprimé. La dépression, c'est une maladie courante dans les campagnes québécoises en hiver. Autour des fêtes, le père a même passé quinze jours sans pouvoir se rendre à la porcherie. Devant sa femme et les enfants, il éclate en sanglots et dit qu'il a peur de découvrir les mille porcs morts. Sylvain ne comprend pas, mais se meurt d'inquiétude. Avec cette pudeur retenue qui le caractérise, il me déclare que son père s'est sûrement cogné la tête sur un colombage. Car, comment expliquer l'état d'André ?

La famille au complet est revenue pour veiller un soir. Et la mère, sans retenue, parle de ses angoisses devant cet homme fort, devenu enfant. Elle raconte ses larmes, sa fuite dans le sommeil, son âme troublée. Les deux plus jeunes semblent s'amuser avec la chatte, mais Sylvain, silencieux et douloureux, écoute. Parfois, il risque un regard sur son père, un regard qui fait mal. Il est devenu l'homme de la maison. Avant de se rendre à l'école le matin, il accompagne l'homme engagé pour s'occuper de la porcherie, et c'est l'enfant qui dicte à l'adulte les choses à faire.

Hier, Sylvain est revenu me voir. Avec le même ton qu'il me décrit le temps qu'il fait, il m'apprend que le psychiatre, le docteur dit-il, a voulu garder son père à l'hôpital et que ce dernier a refusé. Qu'en pense-t-il ? « *C'est de valeur* (on dit rarement c'est dommage ici), *parce qu'une douzaine de truies doivent accoucher dans trois semaines, et, en restant à l'hôpital, y pourrait guérir à temps pour ça.* »

Ce qu'il tait et que sa mère *me racontera*, c'est la conversation qu'André a eue avec Sylvain et son jeune frère de huit ans. « *Si on vendait aux Suisses ?* » Ces derniers achètent dans la région des terres immenses à bon compte à cause de la faiblesse de notre dollar. Sylvain n'a pas dit non, mais, au bout de quinze minutes, il avait énuméré ce qu'on devait garder : la grande terre de 70 hectares, les tracteurs, la terre à bois... Bref, il ne restait à vendre qu'une dizaine d'hectares dans le rang numéro deux. Le père a de nouveau éclaté en sanglots et l'enfant l'a installé dans le fauteuil à bascule, en tentant de le consoler avec toute la gaucherie de son âge.

Et pourtant, l'enfant assume désormais une autorité à laquelle se soumettent ses frères et sœurs, l'homme de peine, sa mère et, bien sûr, son père. L'année internationale de l'enfance, on lui en parle à l'école. « *C'est pour les enfants* », me dira-t-il.

DENISE BOMBARDIER.

PARIS

On a enfermé la neige

LE parc Montsouris est tout blanc, de quoi rendre jaloux les cygnes qui ne font plus leur effet. Les arbres, avec ce froid, vont rester idéals jusqu'au soir. Ils vont garder leur givre une journée entière à la barbe du soleil. Les livres d'enfants sont illustrés comme cela. Les pages de l'hiver sont joyeuses, pleines de bonshommes de neige, de glissades en perspective, de sapins décorés, et, s'il y a du bois mort par terre, c'est pour construire des cabanes.

Ce matin, l'hiver dans le parc Montsouris est plus vrai qu'une image, mais on ne peut le regarder qu'à travers les grilles. On n'a pas le droit d'entrer.

Le gardien, seul promeneur, fait une tache noire au milieu du blanc, il va d'une porte à l'autre à grandes enjambées.

Un enfant monte l'avenue Reille, entraîne sa mère en courant. Le jardin blanc se voit de loin. Ils arrivent devant la grille fermée.

« On n'entre pas, *dit la mère*, tu vois bien, c'est défendu.

— Pourquoi ? *dit l'enfant.*

— C'est à cause de la neige, *dit la mère.*

— Qu'est-ce qu'elle a fait ? *dit l'enfant.*

— Rien, *dit la mère*, viens, on va rater l'autobus. »

Ils longent les grilles, arrivent devant une seconde porte, dont le gardien vérifie le cadenas. Un petit monsieur est là avec son béret et l'espoir de traverser lui aussi.

« C'est défendu, *dit le gardien.*

— Pourquoi ? *dit le monsieur qui n'est plus un enfant.*

— Parce que c'est comme cela depuis toujours... quand il y a de la neige, *dit le gardien.*

— Pourquoi ? *dit le petit monsieur qui a de plus en plus envie de traverser.*

— Parce que c'est dangereux.

— Tu vois bien, *dit la mère à l'enfant*, viens, on va rater l'autobus !

— Si vous voulez en savoir plus, *continue le gardien*, il faut écrire au préfet de police. »

L'enfant regarde à travers les barreaux la neige en cage. De temps en temps, il se retourne pour voir s'éloigner le petit monsieur à qui le préfet va donner la vraie réponse.

Le préfet n'aime pas la neige. Quand elle a commencé à tomber tellement épaisse, l'enfant a bien entendu tous les mots de guerre qu'il a dit à la radio. Il a parlé d'une grande lutte, d'une opération gigantesque, d'une offensive, d'une stratégie. Dans les rues de la ville, les troupes se sont mises à tirer à boulets de sel sur la neige et, sur les autoroutes, il y a eu des chars anti-froid.

La neige doit être coupable de quantité de choses comme la violence. L'autobus arrive.

« Allez, viens, *dit la mère à son enfant*, tu en auras aux sports d'hiver, de la neige ! »

Aux sports d'hiver, on la soigne la neige, on la cajole, on la raccommode à l'endroit du remonte-pente, on lui fait des greffes pour les championnats. On l'aime la neige, à la montagne, et c'est vrai qu'elle est bien jolie ! En haut du téléphérique, on peut la regarder tranquillement, son forfait accroché au cou.

En montant dans l'autobus, l'enfant tire sa mère par la manche.

« Dis, maman, peut-être qu'il fallait payer un billet pour traverser le jardin. »

GUYETTE LYR.

LA MORT

Pas un moment à perdre

TU parades encore dans ta robe rouge, la robe fluide qui cache *le corps et montre la peau, qui* danse, guillerette, en toute saison et à *tout propos. Puis la robe se fane.* Sans doute est-elle au rebut. Ta démarche *se fait moins espiègle. Parfois* tu tombes sur le pavé, étonnée comme un *moineau abattu. Mais* tu continues à cheminer sur tes chaussures de plat. *Monter dans l'autobus te devient* pénible. Il faut te hisser, te pousser.

Longtemps, tu résistes pour goûter encore les cafés-crème, les potins, les parfums. Au hasard de tes lectures, tu notes des pensées dans ton carnet pour te faire une philosophie. Au hasard de l'inspiration, tu dis ton mal en vers scintillants, tu le dessines en couleurs crues. Mais tu veux l'ignorer.

Ce qui te tient ? La rage de vivre et la rage tout court. On ne t'aura pas comme ça. Ton appétit de vivre défie *de longues années les funestes pronostics* de la médecine. Nous finissons par oublier ce que tu ne veux pas savoir, le fait qu'ils t'ont condamnée. *Ton organisme geint de partout, mais* tu le tiens en respect à force de candeur. *Si le mal te cloue au lit,* ta santé fardée, un temps nous rassure, et tu continues à danser dans nos vies, légère et spirituelle comme notre étoile.

Puis, au lendemain de Noël, tu t'éclipses en un tournemain. Avec toi, la mort n'aura eu que le dernier mot. Elle t'a prise vivante, et, pour les morts-vivants que nous sommes parfois, moroses et ennuyeux, quelle leçon ! Tu as raison : de la vie, il n'y a pas un moment à perdre.

Nous étions beaucoup à pleurer. Le ciel s'en allait aussi en eau. Le prêtre disait : « *Prions pour Jacqueline, notre sœur.* » Jacqueline, c'était ma sœur.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

COULEURS

Sur la tombe de Vincent

LE lierre frissonne sur la tombe de Van Gogh à Auvers-sur-Oise. Dans le ciel léger un Boeing, ailes blanches déployées, glisse vers Roissy-en-France. Il fait encore froid. Sur la petite place, devant l'église, les tilleuls brandissent leurs moignons hérissés de baguettes, qui attendent le sécateur et la scie des élagueurs. Van Gogh est un peintre parmi les autres. Avec sa façon de cerner les objets, d'accuser les volumes, c'est peut-être avec Cézanne le moins impressionniste de tous. Sa vie fut brève, sa carrière de peintre encore davantage ; elles ont l'une et l'autre l'éclat des astres que Vincent peignit. C'est pourquoi sa tombe et la bourgade où il ne résida que soixante-cinq jours résument beaucoup de choses.

1879, année de la quatrième des huit expositions des peintres ; année également de la mort de Camille, la femme de Monet. En un siècle que de changements ! Sur la Route de Versailles à Louveciennes *(Pissarro, 1870) un couple avec enfant fait sa promenade dominicale. Bien plus qu'une « route », c'est un chemin ensoleillé. La mère et l'enfant ont toutes les deux un joli ruban noué dans le dos, autour de la taille.*

Aujourd'hui, partout, l'automobile est reine. La route du pèlerinage artistique n'exige aucun effort, aucune ascèse. Conduisant ou se faisant conduire, assis mollement sur un siège galbé, on peut enfiler en une seule journée les perles d'un collier prestigieux : Asnières, Argenteuil, Chatou, Bougival, Louveciennes, Versailles, Marly, et, si l'on ne redoute pas l'axe nord-sud, aller saluer sur les bords du Loing Sisley, l'éternel oublié. Ces hauts lieux de la peinture sont à présent absorbés dans l'attirance parisienne. Paris est partout ; Paris, prioritaire, réclame toute l'attention. Déjà Pissarro avait fui par étapes, progressivement vers le Nord : d'abord Louveciennes, ensuite Pontoise, pour finir Eragny. Monet s'installait à Giverny. Pourtant, même là, avant de traverser actuellement la route qui coupe en deux la propriété du peintre, il faut prudemment regarder à gauche et à droite.

A Bougival, aucun des passants interrogés ne connaît la Grenouillère. Même à la mairie, les dames se regardent, l'air perplexe, et nous renvoient à une autre employée, l'archiviste, installée au dernier étage, trônant sur le passé. Elle au moins sait et nous tend une documentation avec une photographie de l'époque.

C'est en général l'oubli. Pourtant il y a la pérennité des choses, celle par exemple de l'eau et des arbres. La Seine et l'Oise coulent toujours. Certains hêtres, autour de l'Isle-Adam — en comptant qu'il faut un bon siècle pour faire un hêtre — sont plus beaux qu'en 1879. Enracinés au cœur de la forêt, droits comme des piliers de temple, l'écorce lisse comme le marbre, ils s'élancent au-dessus des sols imprégnés de feuilles mortes. On peut encore flâner dans les bourgades. Les ruelles sont toujours là, les églises en place sur leur buttes. Leurs escaliers extérieurs — escaliers monumentaux — n'ont pas bougé.

Ainsi, en compagnie de Guillaumin, de Pissarro, du Dr. Gachet — de leurs ombres plutôt, — on gravit lentement les marches qui conduisent au sanctuaire d'Auvers. A Vétheuil on s'assied, comme sur les gradins d'un théâtre grec, sur les grandes dalles disjointes usées vers le milieu, couturées par l'âge et les intempéries.

Au Jeu de paume

Mais dans l'ensemble ici, c'est l'artificiel. Et en semaine le vide : on sursaute quand une femme fait claquer un volet contre un mur. Alors on s'en va au musée du Jeu de paume, afin de consulter les originaux. Hélas, pour y arriver il faut traverser un Paris bruyant et peuplé, par quelque bout qu'on l'enfile. Ce n'est que la première des contradictions qui empêtrent le visiteur.

Pour accéder aux espaces vibrants de lumière, aux neiges roses de Sisley, aux neiges vertes de Monet, il faut faire la queue au guichet. Une fois qu'on est arrivé dans les salles, ce n'est pas une mince affaire de trouver un fauteuil d'orchestre. D'ailleurs ici, pour bien voir, on reste planté sur ses jambes. Il faut demander pardon au gros monsieur, passer derrière lui et non devant, attendre le départ de la dame du troisième âge qui regarde si obstinément la toile intouchable qu'elle finira bien par y faire un trou.

Ces peintures de plein air respirent un air contrôlé dont le degré d'humidité est rigoureusement surveillé. Ces peintures qui, pour le bonheur du genre humain, ont capté la lumière, l'ont projetée sur lui, reçoivent une lumière filtrée par des rideaux. Le gardien veille sur ses toiles comme la jeune mère se penchant sur le voile du berceau. (Ah ! on vous y prend : réminiscence de Berthe Morisot, le Berceau.) *Rendons hommage aux conservateurs et donateurs tout en regrettant que le mot « musée » sente le moisi et la poussière. Que de fois j'ai pensé que ces répliques géniales de paysages défunts, accrochées à la cimaise dans leur cadre rigide, étaient des plaques commémoratives plutôt que des peintures ! Alors le visiteur se prend à rêver aux utopies dangereuses : le « musée de plein air » pour les peintures impressionnistes. Les toiles exposées dans leur atmosphère naturelle, sous leur ciel d'origine. Hélas, la musique est protégée par son abstraction ; la peinture, art concret et matériel par excellence, est fragile.*

PIERRE MEYER.

(Lire la suite page 23.)

Au fil de la semaine

Vieillesse et société

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

DE même qu'il y a une façon artificielle et démagogique de parler des jeunes ou de s'adresser à eux, il existe un langage convenu et forcé pour évoquer les vieux.

D'abord, on ne les nomme pas. Le discours sur la vieillesse fourmille de métaphores : il n'est question que des anciens, des aînés, des personnes âgées, du troisième ou du quatrième âge, et jamais de vieillards, terme proscrit comme s'il était insultant. Ensuite, il est entendu une fois pour toutes que *le grand âge confère la sagesse et la sérénité, la générosité et la bonté* et on n'en finit pas de louer leurs vertus. Enfin, vient le troisième volet : ils *ont des droits sur nous,* nous devons tout *faire* pour qu'ils coulent des jours heureux, récompense d'une longue vie de labeur et de dévouement.

Ainsi, de douceâtres consolations en mièvres gémissements et en vaines promesses, se donne-t-on, à peu de frais, bonne conscience. Il ne reste plus qu'à plaindre rituellement leur misère et leur solitude, à baptiser « mouroirs » les maisons de retraite où, ingrats et cruels, nous les enfermons pour nous en débarrasser.

Paradoxalement, c'est un directeur de *maison de retraite,* M. Marc Losson, qui, *récemment* dans « le Monde » (1), poussait plus loin encore la dénonciation en qualifiant ce qu'il nomme « les camps de vieillards » (entendez : les camps de *concentration*) de « lieux de torture, de torture propre, normalisée, aseptisée, silencieuse ». Pour lui, la « maison de cure médicale » (qui *accueille les grands malades chroniques,* les invalides, les grabataires, etc.) est « sortie de la corbeille *sans imagination* de la technocratie gérontologique ». Relevant qu'il reçoit en *moyenne trois demandes* d'admission par jour, environ mille par an, pour une maison *de retraite qui compte quatre-vingts* lits, il assure que les quatre cinquièmes *des entrants sont « placés par un membre* de leur famille, un ami, un voisin, une assistante sociale ». Et il accuse : on rejette les vieux « par facilité ou par lâcheté ».

(1) Numéro du 18 janvier, page 2.

RETRAITÉ de la S.N.C.F., Pierre Lapeyre vivait seul à Menton, dans un studio confortable, où il coulait des jours paisibles. La famille de sa logeuse l'avait pratiquement adopté et était aux petits soins pour lui. Ces derniers temps, cependant, le vieil homme sentait ses forces l'abandonner, il souffrait d'arthrose, il avait de plus en plus *de mal à marcher.* Il demanda donc à être hospitalisé, mais l'hôpital, complet, ne put l'accueillir. Alors, le 15 janvier, après avoir consigné, *d'une main encore ferme,* ses dernières volontés, Pierre Lapeyre a mis fin à ses jours. Il s'est pendu au crochet de sa douche.

Ce qui donne un caractère inhabituel à ce fait divers, banal en soi, c'est que Pierre Lapeyre était plus que centenaire, il avait cent un ans. Sa fille, âgée de soixante-dix-sept ans, et sa petite fille, quinquagénaire, sont venues de Lyon pour ses obsèques.

Pour mener jusqu'à un âge aussi avancé une vie indépendante, Pierre Lapeyre possédait évidemment trois atouts que tous n'ont pas : des ressources suffisantes, une bonne santé et du courage. C'est en cela, parce que ces trois conditions sont rarement réunies, que son cas n'est pas vraiment exemplaire.

D'ABORD l'argent. Il y a ceux, et ce sont les plus nombreux, qui n'ont pas de quoi vivre décemment seuls *et que leur famille,* leurs enfants, ne peuvent ni aider ni accueillir. Le grand-père *ou la grand-mère qui avaient jadis à la* ferme leur place sur le banc au soleil *ou sous le manteau de la cheminée et* leur assiette à table, qu'en faire dans un F 4 d'une H.L.M. de banlieue ? Et s'ils sont isolés dans leur petit logement dont le loyer dévore la moitié de *leur* pension, que de craintes, de terreurs nocturnes, de misère parfois, de solitude toujours.

Pour certains d'entre eux — pas tous, c'est vrai, — la maison de retraite *apparaît comme un havre de grâce,* n'en déplaise à M. Losson. Valide, on sort *à sa guise de ce «camp de concentration»,* et il n'est nullement interdit d'aller se promener *en ville ou dans le village,* ni même de partir en vacances si on le peut. *Plus de soucis d'argent : l'aide sociale* complète le cas échéant, au-delà de la pension, le « *prix de journée* ». Pour les repas, on n'a que la peine de s'asseoir à table. *La solitude et la peur ne sont* plus que de mauvais souvenirs.

Oh ! tout n'est pas parfait, loin de là, dans toutes les maisons de retraite. La ségrégation pèse aux *uns, l'ennui* en *écrase d'autres.* Entre *l'animation organisée et l'abandon à soi-même,* entre la nécessaire discipline d'une communauté et les brimades *d'un règlement trop rigide, l'équilibre* est toujours difficile à trouver. *Pour l'argent, il vaut mieux aussi n'en* avoir pas du tout ou alors en avoir assez : *car si une retraite qui peut paraître* confortable ne couvre cependant pas le *prix de pension, ce sera aux enfants, voire* aux petits-enfants, de combler la différence, *et ils peuvent être eux-mêmes de* petits retraités, l'allongement de la durée *de la vie rendant le cas de plus en plus fréquent.* Ou bien il faudra abandonner ses *maigres biens, le logement acquis par le* travail de toute une vie, et donc perdre *l'espoir,* ou plutôt *l'illusion, de sortir* un jour peut-être de la maison de retraite *pour retourner* « chez soi ».

Ensuite, la santé. Le verdict sévère *porté sur* les maisons de cure médicale a de quoi surprendre. Est-ce céder à la *facilité* ou *faire preuve de lâcheté* que *d'y installer* le paralytique, l'incontinent, *le grand malade, qui ont besoin d'une surveillance* médicale constante, de soins *et d'aide à chaque instant, pour chaque* geste de l'existence ? On eût aimé qu'au lieu de s'en prendre à ce qu'il nomme « la technocratie gérontologique », M. Losson fasse connaître sa solution, à la lumière de son expérience. Parler de « mouroirs », c'est bien vite dit, et combien seraient morts, faute de soins appropriés, beaucoup plus tôt s'ils n'avaient pu être accueillis dans de tels *établissements ?*

Enfin, le courage. Il n'est pas vrai que la vieillesse *confère automatiquement* toutes les qualités, toutes les vertus. *Celui ou celle qui a passé sa vie, à se* plaindre, à harceler ses voisins, à se *complaire dans l'égoïsme ou l'envie* ne devient pas un saint parce qu'il a atteint un âge qu'on prétend *respectable. Au* contraire même : la vieillesse accuse les *traits de caractère, les mauvais comme* les bons. A côté d'heureux vieillards, gais et satisfaits de leur sort, *ou qui prennent* leurs maux en patience, autant de *mécontents, de furieux ou de méchants* qu'on en trouve à tout âge. Et ce sont les mêmes *qui, à vingt ans comme à* quatre-vingts, gémissent en *incriminant la malchance, la société ou les autres,* qu'ils rendent responsables de leurs malheurs.

Qu'on ne se méprenne pas : le sort fait *aux vieux dans notre pays,* et d'une manière plus générale dans les nations *riches, est parfois scandaleux, souvent* critiquable, toujours de nature à être *amélioré. On ne discutera pas ici* la question de savoir s'il y a trop ou pas *assez de maisons de retraite en France,* si elles sont bien gérées, si l'équipement *hospitalier est ou non suffisant, mais* il y aurait bien entendu sur tout cela beaucoup à dire. Et, par-delà les aspects matériels, il en est d'autres qui comptent bien autant, et peut-être davantage : par exemple, cette simple évidence que pour s'occuper des vieillards, qu'il s'agisse de diriger une maison de retraite ou de les *soigner,* de les *veiller,* de les accompagner en les tenant par la main jusqu'au *bout de la route, il faut avant tout les* aimer.

Ce qui est sûr encore, c'est qu'on ne se débarrasse pas d'un problème aussi complexe en se contentant de déclarer qu'il y a là « un choix de société ». Il est plus difficile, en abandonnant le discours convenu et artificiel, de tracer dans la société telle qu'elle est ou telle qu'on voudrait qu'elle soit, des voies et des solutions réalistes et d'avenir.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

ECUNEWS

Deux faits divers

Le service de presse œcuménique du conseil des Eglises d'Afrique du Sud, *ECUNEWS*, trace un parallèle entre ces deux récents faits divers.

« Un jeune Noir de vingt-trois ans, M. Aaron Skozana, a été condamné à sept ans de prison pour le viol d'une jeune femme blanche qui s'était égarée avec sa voiture dans le quartier noir de Mamelodi East. La jeune femme, dont le nom n'a pas été révélé, a déclaré avoir été violée après être entrée en collision avec un autre véhicule. La victime a identifié son agresseur au cours d'une présentation de suspects. Le juge, M. Strydom, a déclaré que M. Skozana s'était conduit comme un animal et que la peine capitale pourrait être appliquée dans un pareil cas.

» A Pietermaritzburg, M. Walter Ulrich Prigge, vingt-sept ans, a été condamné à douze mois de prison après avoir été déclaré coupable du meurtre d'une femme enceinte, Mme Bellinah Kuene, près de sa propriété. M. Prigge déclara que Mme Kuene, enceinte de sept mois, avait lancé une bûche de bois par-dessus la clôture de son jardin et s'était enfuie vers une ferme voisine. Il lui cria de s'arrêter, et, comme elle continuait à courir, il tira un coup de semonce, suivi d'un second coup ; mais, dit-il, Mme Kuene avait continué à s'enfuir. Le corps de Mme Kuene devait être découvert sur une plantation proche, avec deux balles dans le dos (...). L'accusation avait fait valoir que la victime fuyait moins par crainte d'être arrêtée que parce qu'elle croyait sa vie menacée par M. Prigge. »



Les gens veulent vivre

L'organe des Jeunesses communistes soviétiques, la *KOMSOMOLSKAYA PRAVDA*, se plaint des règlements puritains en vigueur dans les cités universitaires et les dortoirs d'étudiants :

« Dans un dortoir de l'école technique d'une ferme d'Etat, le directeur de l'établissement a affiché une note indiquant qu'un baiser est un facteur d'infection. Un peu partout dans les autres établissements d'Etat, il est interdit aux maris de passer la nuit avec leurs femmes et ils ne peuvent leur rendre visite que pendant une heure chaque semaine, durant la journée.

» Il est temps que les auteurs des règlements prennent conscience que les gens veulent vivre, et que cela concerne également les étudiants », conclut la *KOMSOMOLSKAYA PRAVDA*.

BORBA

Cure-dents et « tourisme de congrès »

L'organe officiel de la Ligue des communistes de Yougoslavie, *BORBA*, s'élève contre les dépenses aux frais de la princesse dans les administrations et les entreprises autogestionnaires du pays :

« Il appartient aux travailleurs d'exiger de leurs patrons élus qu'ils rendent compte publiquement et clairement de toutes leurs dépenses au titre des frais généraux. De la boîte de cure-dents aux déjeuners dans de luxueux restaurants où le prix du repas représente le triple du salaire minimum mensuel d'un ouvrier.

» Ainsi, par exemple, l'entreprise de construction Komgrap a offert un banquet à un millier de personnes. La vodka, le vin et d'autres spiritueux y coulaient à flots. Il ne s'agissait pourtant que de fêter un trente-quatrième anniversaire. Il en avait coûté à la compagnie 200 dinars par convive. Mais cela n'est encore rien par rapport aux festivités du Nouvel An sous l'égide du gouvernement et des entreprises dans des hôtels et restaurants de Belgrade et des autres grandes villes. La soirée coûte de 1 000 à 2 000 dinars par tête.

» Nombre de responsables profitent aussi du « tourisme de congrès ». Ils se rendent d'un hôtel de première classe à un autre pour aller faire aux travailleurs des exposés sur les dernières procédures administratives et pour les entretenir de sujets tels que « le rôle des secrétaires dans l'administration moderne » ou « comment savoir remplir un formulaire ». Ainsi, l'an dernier, il y a eu dans la jolie station balnéaire de Portoroz, en Slovénie, 107 symposiums, séminaires et congrès, tous aux frais de l'Etat. Ils ont coûté 25 millions de dinars. »

International Herald Tribune

Le jeu du mensonge

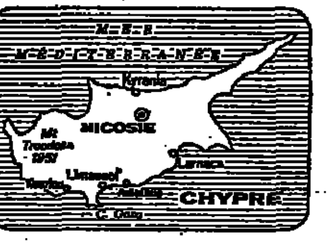
L'université Harvard a l'une des « business schools » les plus réputées du monde. C'est là que, raconte l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, le professeur Howard Raiffa a inauguré un « cours de mensonge » : *« Chaque semaine, le professeur et ses élèves se livrent à un « jeu d'entreprise ». Le professeur groupe ses étudiants deux par deux en leur assignant à chacun un rôle dans une négociation. Une semaine, c'est le maire d'une grande ville qui tente de signer un accord avec le chef du syndicats des policiers. La semaine suivante, c'est une société qui tente d'en absorber une autre ; une autre fois, c'est un plaignant et une compagnie d'assurances qui tentent d'arriver à un compromis. (...)*

» Les étudiants découvrent que le fait de cacher certains faits, de bluffer ou même carrément de mentir leur procure des avantages dans la négociation. L'idée du professeur Raiffa n'est pas, en fait, de leur enseigner à mentir, mais plutôt de leur apprendre qu'on peut leur mentir. (...)

» Selon le professeur Raiffa, au début du jeu, ceux de ses étudiants qui disent la vérité sont très désavantagés par rapport à ceux qui mentent ou qui bluffent. Mais, par la suite, les menteurs risquent de perdre leur avantage et de rater une affaire si leur adversaire s'aperçoit qu'on lui a joué un tour et décide de camper sur ses positions. »

Lettre de Chypre

Limassol entre deux royaumes



EN l'an de grâce 1191, le mauvais temps fit échouer à Limassol trois bateaux de croisés, en route vers les Lieux saints. Dans l'un d'eux se trouvaient la reine douairière, sœur de Richard Cœur de Lion, ainsi que la fiancée du roi, Bérengère de Navarre. Peu de temps après, Richard débarquait à son tour et, émerveillé par les lieux, y célébra son mariage.

L'église où ce mariage fut célébré se trouve dans la forteresse de la ville. Aujourd'hui l'ensemble abrite le musée de Limassol, mais la vocation d'hospitalité et de cosmopolitisme de la cité demeure.

Limassol est le principal port d'exportation de la République de Chypre. Ses quelque quatre-vingt mille habitants, qui ont la réputation d'être des bons vivants, sont parmi les plus cultivés, les plus ouverts aussi, de la Méditerranée orientale.

La ville même encercle deux ports. Le nouveau, organisé pour le commerce, vit dans le va-et-vient des gros cargos indifférents. Le « vieux port » est bordé d'une longue promenade plantée d'arbres, derrière lesquels s'alignent des maisons qui semblent sorties d'un film d'Alain Resnais. Ici, la joie de vivre et ses explosions alternent avec des silences nostalgiques. Un calme étrange plane alors dans les rues. L'architecture témoigne d'un mélange d'influences qui représente bien les habitants : un style néo-classique et victorien adapté au paysage. Parfois ce sont les souvenirs des croisés qui ajoutent à l'aspect rêveur de la cité.

Deuxième ville de Chypre, Limassol est l'héritière de deux royaumes antiques dont les ruines délimitent la région : Amathonta (Amathus) à l'est et Kourion à l'ouest.

POUR gagner Kourion, on prend la route départementale de Paphos. Du mont Troodos, au nord, jusqu'à la mer, s'étendent des fermes modèles et des cultures intensives. Ici sont produits les fameux vins de Chypre. Puis on traverse des forêts d'orangers et de citronniers. Dans la plaine, un château médiéval : c'est la tour de Kolossi, un pur spécimen de l'époque des Croisades, construite par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Si, au lieu de continuer vers Kourion, on tourne vers le sud on passe à travers les grandes fermes de Phasouri, les plus riches de l'île, et, plus loin, on longe la base britannique d'Akrotiri, construite sur une de ces magnifiques moquettes de gazon dont seuls les Anglais ont le secret. C'est le cap le plus sud-est de l'Europe.

Avant d'arriver au cap, un monastère en ruine. C'est Saint-Nicolas-des-Chats, qui a donné son nom (chatte, en grec : *gata*) au dernier cap d'Europe. L'on raconte que les moines élevaient des chats batailleurs qui éliminèrent systématiquement tous les serpents de la région. Mutilés ou éclopés, les minets s'organisaient et, au son d'une cloche, ils attaquaient en groupes les reptiles. Au coucher du soleil, le son d'une autre cloche les appelait pour le dîner.

Au retour, pour se rendre à Kourion, on traverse une plaine très verte et qui va du mont Troodos à la mer. Des collines douces, veloutées presque, descendent vers le rivage. Sur la plus proche, à pic sur les flots, se trouve le théâtre gréco-romain (50-175 ap. J.-C.), où l'on donne toujours des représentations de tragédies grecques. Les falaises rappellent la Normandie. On arrive ensuite aux ruines d'une acropole et de bains romains, de « villas » et de résidences datant des deux premiers siècles de notre ère. De merveilleuses mosaïques, comme celles de Kilsis et d'Eustolios. Des inscriptions aussi : *« Entrez, et bonne chance à la maison. »*

PENDANT quelques kilomètres encore, c'est la qualité des cultures qui impressionne. Agriculteurs industrieux — les Chypriotes ne sont pas un peuple de marins, — attachés à leur terre : pas un n'a abandonné sa ferme lors de l'invasion turque en 1974. Malgré les bombardements, les paysans sont restés. Conscients d'une identité qui est la leur, ils se méfient également de la Grèce et de la Turquie.

Les quelques fermiers chypriotes turcs qui n'ont pas quitté leur bien nous ont répété la même phrase que les chypriotes grecs : *« La terre ne ment jamais. »* Personne — à part quelques stratèges de Washington — ne comprend ici des phrases telles que : *« Chypre est une place d'armes. »* Mais le destin qui leur a offert une terre riche l'a mal placée géographiquement. Ils s'accrochent, et regardent la mer avec méfiance.

Amathus est le deuxième royaume qui délimite Limassol. Plus ancien que celui de Kourion, ses murailles, trois fois millénaires par endroits, résistent à l'assaut des vagues. Des inscriptions syllabaires chypriotes montrent qu'une langue autre que le grec classique était en usage cinq siècles avant J.-C... Cette forteresse, qui a vu des conquérants phéniciens, perses, croisés, turcs et anglais, s'élève sur une plage de galets et de sable.

La côte jusqu'à Limassol (une dizaine de kilomètres) est presque sans accident. La verdure, droite, qui n'est pas celle des paturages mais du gazon touristique, voit des milliers de Scandinaves, d'Anglais et d'Allemands, venus par charters entiers, se dorer au soleil. Indifférents aux ruines qu'ils visitent d'un œil distrait, ils s'intéressent plutôt à la « comanderia », le vin local, et au ski nautique.

Entre deux royaumes antiques en ruine, à la merci de la fantaisie de stratèges lointains, Limassol oscille entre les éclats de joie de ses fêtes, et ce mystérieux silence du vieux quartier impassible à la rumeur et à la politique.

DIMITRI T. ANALIS.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Les tribulations d'un Indien en « zone blanche »

HATFIELD, un quartier résidentiel de Pretoria, habité par la haute bourgeoisie afrikaner, est en pleine effervescence. Au 1 039 de la rue Arcadia vit depuis plusieurs semaines une famille d'Indiens, le père, la mère et leurs six enfants. Et cela fait scandale. Nous sommes en effet dans la capitale du pays de l'apartheid. Ici, la loi divise les hommes en quatre catégories : Blancs, Noirs, Métis et Indiens, et assigne à chacune d'entre elles des zones résidentielles. (Il existe même des sous-catégories pour les Japonais, qui, par exemple, sont classés « Blancs d'honneur ».)

M. Mutusamy Packery, un homme d'affaires de cinquante-deux ans, passait des jours paisibles à Laudium, une cité créée pour les Indiens, lorsque, l'an dernier, un revers de fortune l'obligea à vendre l'immeuble dans lequel il vivait. Les nouveaux propriétaires le prièrent de quitter les lieux en octobre 1978. Malgré de nombreuses démarches, il lui fut impossible de trouver un nouveau toit dans la ville indienne, où le manque de logements est catastrophique. Près de deux mille personnes y attendent un appartement ou une maison. Cette pénurie générale affecte aussi bien les Métis et les Africains que les Indiens.

M. Packery trouva enfin un hôtel louant des appartements à un prix exorbitant, mais, un mois plus tard, celui-ci fut vendu à la marine et la famille se retrouva à nouveau à la rue. Après quelques hésitations, M. Packery décida de tenter sa chance en louant une villa dans un quartier blanc. Cet homme paisible, qui autrefois s'accommodait fort bien de la politique d'apartheid de son pays, se trouve désormais pris au milieu d'une tempête de haine raciale. Des plaintes ont été déposées auprès du gouvernement, les Blancs du quartier, nationalistes en grande majorité, lui ont déclaré la guerre.

De l'autre côté de la rue, M. Pieter Cloete ne cache pas ses sentiments. Il est président de la branche locale du parti national au pouvoir, et il entend bien voir respecter la politique de son gouvernement. « Admettez un Indien, e. vous en retrouverez vingt le lendemain. » *Non, il n'est pas question de faire une exception :* « Si le gouvernement l'autorise à rester, je combattrai le gouvernement. » *Aucun argument ne l'ébranle. Le manque de logements ?* « Les siens n'ont qu'à l'accueillir. » *Le niveau d'éducation de la famille Packery, dont plusieurs enfants font des études à l'université du Witwatersrand.* « Ils vont faire du bruit. Ce seront des allées et venues sans cesse, et les valeurs immobilières du quartier vont s'effondrer... »

Le gouvernement vient de retirer son passeport à M. Packery. Aucune raison n'a été donnée. Sa demande lui a été refusée. Il y expliquait pourtant la pénurie de logements ainsi que ses conditions de santé qui l'obligent à vivre à proximité d'un hôpital (il a en effet été victime il y a quelques mois d'une attaque cardiaque). Inculpé de violation du Groupe Areas Act, la loi qui détermine les quartiers d'habitation selon des critères raciaux, il est décidé à se défendre.

En accordant à la famille l'autorisation d'habiter dans une zone blanche, les autorités créeraient un précédent. Chaque année, des milliers de personnes sont victimes de cette loi aux conséquences inhumaines. Régulièrement, le gouvernement redéfinit les contours des territoires assignés à chacune des communautés, expropriant quand bon lui semble. En 1977, 12 048 Métis ont pâti du Group Areas Act ; 4 151 Indiens, 194 Blancs, et près de 20 000 Africains. Actuellement, 80 Métis et Indiens sont expulsés de plusieurs immeubles du centre de Johannesburg.

A Vereeniging, dans le Transvaal, des commerçants indiens ont jusqu'à la fin de l'année pour quitter le quartier où leurs familles s'étaient installées il y a soixante-dix ans, car celui-ci vient d'être classé zone blanche. Des plaintes ont été déposées récemment après l'arrestation de quarante personnes — des Africains — qui avaient pris possession illégalement d'habitations dans la région de Nigel. Parmi elles se trouvaient deux femmes enceintes. L'une a mis son bébé au monde dans sa cellule, l'autre put être transférée d'urgence à l'hôpital, où elle accoucha dès son arrivée.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

MARRAKECH

La médina est malade

LES grandes villes marocaines, les villes anciennes comme Fès, Salé, Marrakech sont atteintes d'obésité. Elles s'élargissent, s'enflent dans tous les sens. Elles sont de plus en plus encombrées de quartiers nés de la nuit, d'ensembles improvisés, de douars clandestins spontanément surgis. La mobilité des classes aisées et l'exode rural expliquent en partie ce phénomène.

De ce bouillonnement, la médina — le cœur et l'âme de la ville — est la première victime. C'est un espace incontrôlable, un labyrinthe où la survie ne revêt pas forcément le visage d'un grand dénuement. En médina, un nombre impressionnant de personnes peut s'entasser sans que cela pose un grand problème. Elle engloutit, elle cache, elle dépanne. Pourtant, ce dont souffre aujourd'hui la plus grande médina d'Afrique du Nord, la médina de Marrakech, ce qui la menace principalement, c'est la surdensité. En 1912, ses 600 hectares étaient occupés par une population de quatre-vingt mille habitants. En 1978, le même espace abrite un peu plus de deux cent cinquante mille personnes. Que s'est-il passé ?

Pendant le protectorat, la médina était considérée comme un quartier sous-développé, un ghetto où on reléguait les populations musulmanes : plusieurs kilomètres la séparent de ce qu'on appelle la « ville nouvelle », quartier des Européens. Il était exclu pour un Marocain d'aller habiter avec les Français. Peu à peu, une partie de la bourgeoisie a quitté la médina, qui symbolisait, à ses yeux, un mode de vie archaïque et rétrograde. Puis, avec l'indépendance et le départ d'une partie des Français, les citadins aisés se sont rués dans la ville nouvelle, laissant la médina aux artisans, aux pauvres et aux campagnards qui quittaient la terre. Pendant que la bourgeoisie se construisait des villas laides dans les quartiers propres et neufs, ceux qui n'avaient pas beaucoup de moyens s'entassaient dans les petites maisons basses, dans les ruelles étroites, dans les méandres du mystère. En perdant ses habitants aisés, la médina perdait du même coup ses porte-parole, ceux qui pouvaient la défendre et la préserver, ceux qui sont écoutés.

Elle est alors redevenue un ghetto où l'on essaie de vivre sans trop se faire remarquer, de peur de se retrouver dans un des douars qui entourent la ville. Un urbaniste nous disait : *« Ceux qui ont la possibilité de parler, d'alerter les autorités, ne sont plus dans la médina. »* Voire ! Ils la méprisent depuis qu'ils l'ont quittée. Ils ne se rendent pas compte de la valeur esthétique, historique et humaine de ce quartier.

Pour rendre à cette vieille ville, à ce lieu précieux, chargé d'histoire, son sens, sa fonction et sa vérité, au-delà du rôle touristique et folklorique, il faut absolument s'en occuper, comme on s'occupe d'une personne âgée. Et d'abord, dans un premier temps, lui éviter l'asphyxie. Elle est en train de mourir sous le poids de la surcharge. Elle est en train d'user de tant d'indifférence et de négligence. L'objectif des urbanistes — mais les responsables semblent ne prêter qu'une vague attention à leurs cris d'alarme — est d'alléger, de ramener sa population à cent quatre-vingt mille habitants.

Pour cela, il faut créer d'autres quartiers, sur d'autres terrains. *« L'Etat a acquis des terrains,* nous dit l'urbaniste. *Ils ne sont pas valorisés. Le propriétaire privé devient lotisseur depuis trois ou quatre ans. C'est un fait nouveau. Ce n'est pas une tradition marrakchie. Il y a des terrains non utilisés. Qu'attend-on pour y construire ? »* La question est, en fait, plus complexe. Il ne s'agit pas seulement de reloger les familles auxquelles on demanderait de quitter la médina, il faut aussi leur procurer un emploi, car, très souvent, leur lieu de travail est dans la même rue que leur maison. Les problèmes classiques de la médina se trouvent ainsi grossis et aggravés.

Or, dans cette médina, on trouve des monuments d'une grande beauté : la médersa Ben Youssef, le fameux dôme Al Bou'di'yne à la triple coupole, qui date du XI[e] siècle et qui est aujourd'hui très négligé. Les Foundouks (sorte de marchés anciens avec chambres) sont devenus, avec la ruralisation de la médina, des refuges pour les plus défavorisés. Ils abritent une population de vingt à vingt-cinq mille habitants, avec un salaire mensuel familial de l'ordre de 300 dirhams. Personne ne s'intéresse à leur sort.

Il y eut, après l'indépendance, un programme de relogement. L'Etat construisit deux mille logements à Bab Doukkala. Ce fut la petite bourgeoisie qui en profita : la clé coûtait 3 millions de centimes.

La médina de Fès a profité de son prestige et a réussi à intéresser l'UNESCO à sa sauvegarde. A Marrakech la situation risque de s'aggraver vite.

La palmeraie aussi

La palmeraie, autre lieu admirable de cette ville, est en train de se dégrader, elle aussi. En dehors de son intérêt touristique, la palmeraie de Marrakech joue un rôle climatique, écologique et alimentaire. Or, on assiste aujourd'hui à la dégradation lente des cent mille groupes de palmiers qui la composent. Malgré le dahir de protection de 1929, complété en 1941, puis en 1958 et 1964, les palmiers sont détériorés, voire décimés en toute impunité.

Comment ? D'abord par la coupe excessive des palmes vertes, ce qui affaiblit l'arbre, ensuite par le prélèvement des jeunes pousses blanches, ce qui ne laisse au palmier que des demi-palmes ; puis par l'extraction des cœurs, ce qui tue l'arbre. Enfin, par l'abattage pur et simple : les troncs servent de clôture ou pour fabriquer des seaux pour le bain maure.

La délégation régionale de l'habitat et de l'aménagement du territoire a entrepris des études et a proposé un certain nombre de remèdes. Qu'attend-on pour les mettre en œuvre ? Que deviendrait Marrakech sans sa médina et sans sa palmeraie ?

TAHAR BEN JELLOUN.

RADIO-TELEVISION

DEUX RAPPORTS SUR LA « COMMUNICATION SOCIALE »

L'INA, une expérience en péril

INA MAGAZINE, publication mensuelle éditée depuis septembre dernier par l'Institut national de l'audiovisuel, présente dans scn numéro de janvier le projet de budget de l'établissement pour 1979, que vient d'approuver le conseil d'administration. Les difficultés financières de l'INA qui se traduisent par un « trou » de 14 millions de francs, rendent nécessaire un budget d'austérité. Avec un total de 202 millions de francs, il sera en augmentation d'un peu plus de 10 % sur celui de 1978, le déficit devant être résorbé, selon les prévisions, en deux ou trois ans. Une dotation de trésorerie a été demandée à l'Etat et un contrat de programme a été signé.

La priorité est donnée aux archives (24,5 millions), qui seront mises essentiellement au service des sociétés de programme. En échange, la contribution de celles-ci au budget de l'Institut s'accroît de 20 % (120,6 millions).

Pour la création, les tournages devront être plus légers, la politique des « prototypes » sera limitée, la recherche de commandes sera plus systématique. La concertation préalable sera développée avec les chaînes (celles-ci sont tenues de diffuser un certain quota d'émissions de l'INA).

Le secteur de la formation professionnelle (28,8 millions) sera appelé à réexaminer les stages de longue durée. Des clients seront recherchés à l'extérieur des organismes de radio-télévision.

Quant à la délégation aux études et recherches, dont nous présentons ci-dessous deux rapports, elle s'orientera vers des travaux cofinancés par des établissements publics (éducation nationale, D.G.R.S.T.).

Ainsi l'avenir de l'INA est-il de nouveau en question. Le problème va se trouver posé avec acuité à l'occasion du départ probable de M. Pierre Emmanuel, à l'expiration de son mandat, le 31 mai prochain. Le président de l'INA — bien qu'il nous ait déclaré ne vouloir ni confirmer ni démentir l'information — ne demanderait pas, en effet, à être reconduit dans sa fonction. Selon le choix de son successeur, l'accent pourrait être mis sur les missions classiques et « sûres » de l'Institut au détriment de son rôle « expérimental » ou sur les recherches de type « communication sociale » qui font la valeur et aussi la fragilité de l'établissement. — T. F.

Les radios libres, pour quoi faire ?

SI le gouvernement, comme il l'a dit plusieurs fois, entend répondre au défi des radios libres par un développement des stations locales, il fait sans doute fausse route, car il méconnaît les aspirations que traduit la soudaine prolifération, en France et ailleurs, de ces antennes sauvages. Il ressort en effet de l'étude menée par trois chercheurs de l'Institut national de l'audiovisuel (Régine Chaniac, Patrick Flichy, Monique Sauvage) sur « les radios locales en Europe » que celles-ci, créées ou non dans l'illégalité, sont nées principalement du besoin de renouveler le style des radios nationales usées et, secondairement, du désir d'assurer la décentralisation des ondes.

Certes, la volonté d'expression communautaire a joué un rôle, *renforcé, sinon suscité, par des* contraintes tant techniques (faiblesse des émetteurs) que tactiques, mais elle n'a pas été l'élément déterminant. « *Les radios parallèles européennes*, affirment les auteurs, *ne sont pas d'abord un phénomène de communication locale ; elles remettent en cause l'ensemble du système de radiodiffusion.* »

En France, cette remise en cause s'est faite une première *fois il y a vingt ans* avec *les* stations périphériques. Le style Europe 1, inspiré du modèle américain, s'est imposé contre le conformisme un peu guindé de la radio publique, avant de faire école. Aujourd'hui, l'alignement de toutes les stations sur le même type, effet direct de la concurrence, a eu pour résultat de les rendre « *en tout point identiques* ». Exclues d'un monopole devenu *oligopole*, les radios libres, dites encore « alternatives » ou « parallèles », se sont attachées à traduire la nouvelle sensibilité, héritière de mai 1968, qui ne trouvait pas sa place dans les médias traditionnels.

L'évolution historique a pu être différente ailleurs. En Grande-Bretagne, la naissance de Radio-Caroline, station pirate créée en 1964 sur un navire circulant sur la Manche et sur la mer du Nord, est suivie, entre 1967 et 1970, du lancement de quatre chaînes (dont une de pop'music) et de vingt stations locales par la B.B.C., auxquelles *vont s'ajouter, à partir de 1973*, dix-sept radios locales commerciales placées sous l'égide de l'Independant Broadcasting Authority (IBA). Ces dernières, qui sont les plus écoutées, apportent un ton nouveau, plus jeune, plus dynamique, mais, selon une formule entendue par les auteurs à Swansea Sound (Pays de Galles), « *l'idée qu'une radio locale doit être faite par les gens du coin nous semble incestueuse ; l'essentiel, c'est d'être écouté par les gens du coin* ». Une profession de foi peu conforme aux orthodoxies à la mode.

En Italie, les radios commerciales et les radios « alternatives » sont nées pratiquement en même temps : là aussi, le monopole public n'ayant pas été capable de produire son propre renouvellement, celui-ci est venu de l'extérieur ; là aussi, le choix d'une base locale à la fois par les sociétés privées et par les groupes militants résultait d'une décision politique plus que d'une option doctrinale.

« Anticorps »

Cette analyse est confirmée *a contrario* par l'exemple des pays où la question des radios locales est à peine posée, le système national assurant la diversité nécessaire, soit que le monopole, comme en Allemagne fédérale, laisse place à des organismes propres à chaque Land, soit que la structure même de l'institution implique, comme aux Pays-Bas, une répartition du temps d'antenne entre les divers courants de la population.

Foyers d'innovation à vocation nationale plutôt qu'instruments de communication au niveau local, les nouvelles antennes seraient appelées, si elles se développaient, à pallier les faiblesses du système global de radiodiffusion. « Anticorps » d'un organisme en crise, comme l'écrivent les auteurs, elles auraient pour mission d'aider à sa guérison.

Seront-elles capables de proposer une pratique vraiment différente ? Les auteurs ne le croient pas. Ils constatent que les radios libres existant actuellement ont déjà tendance à imiter les grands médias : la volonté d'émettre douze ou parfois vingt-quatre heures sur vingt-quatre oblige à programmer davantage de musique ou à diffuser des produits moins originaux, les grilles se figent, à mesure que des rendez-vous réguliers sont fixés aux auditeurs, les équipes sont plus professionnelles, la part du financement par la publicité s'accroît, la puissance des émetteurs aussi...

Au terme de cette intégration, les radios libres — locales ou *non — auront donc servi* à adapter, à moderniser, des institutions vieillies.

Il est vrai qu'en France on n'en est pas là. Les pouvoirs publics n'ont pas encore jugé indispensable de « récupérer » le mouvement, qu'il leur suffit de contrôler. Pour qu'il devienne incontrôlable, encore faut-il que le public apporte son soutien actif aux radios libres. On saura alors si l'explosion libertaire des deux dernières années, liée à l'émergence de mouvements sociaux, correspond à « *une fonction permanente du système d'information* », comme le suggèrent les auteurs, ou si elle annonce une révolution.

THOMAS FERENCZI.

★ Les radios locales en Europe, la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex-07 (la revue *Problèmes politiques et sociaux*, publiée également par la Documentation française, consacre un dossier, constitué par Michel Fansten, aux radios locales, dans son numéro du 19 janvier).

La rencontre de Toulouse

LES radios libres attendaient beaucoup (surtout du concret, du réalisme) de la rencontre de Toulouse organisée par la Fédération des radios libres. Si celle-ci n'a pas été bouillonnante d'idées nouvelles, elle a permis du moins de vérifier un certain nombre de faits et de besoins (vécus jusque-là isolément) et de déterminer, à défaut d'une stratégie d'envergure, quelques axes, en gros quatre modes d'action pour le futur.

Les faits : la répression s'est nettement accentuée depuis juillet, mais les radios libres continuent d'émettre (sur les trente réunies à Toulouse les 20 et 21 janvier, presque toutes émettent, et la Fédération évalue à quarante le nombre de celles qui émettent régulièrement aujourd'hui en France). Autre fait, elles sont bien décidées à gagner la « bataille », même si elles ont conscience que celle-ci sera longue.

Les besoins : ils sont nombreux. Comment mettre en place un matériel technique puissant et peu cher, comment éviter les brouillages, comment sortir d'une situation jugée « fausse » (créée par les clivages idéologiques de l'an dernier, en particulier sur la question de la publicité), comment dépasser les querelles, comment repenser une fédération élargie, un « front » qui permettrait, entre autres, de mieux faire face aux saisies, aux amendes, aux procès ?...

L'action : les radios ont décidé de continuer à émettre, mais elles ne croient plus que le mouvement ira tout seul, elles doivent s'enraciner en prenant contact avec les associations, les syndicats, etc. Deuxièmement, elles veulent établir des liens avec les travailleurs de l'audiovisuel et de T.D.F. Troisièmement elles multiplieront les journées communes comme celle du 20 janvier sur l'avortement (une « journée nationale » des radios libres est déjà prévue pour avril, une « journée européenne » des radios libres contre l'espace judiciaire européen est envisagée en mai). Enfin elles pensent relancer le débat à l'échelon national en préparant une bataille aussi sur le plan juridique. Leurs avocats pourraient soumettre le problème des radios libres devant la commission européenne des droits de l'homme. La bataille politico-juridique sur le monopole a, en effet, escamoté en mai et juin derniers un certain nombre de discussions essentielles, sur le droit à la liberté d'expression. — C. H.

REPÈRES

« *LES audiovisuels légers aujourd'hui n'entraînent — et particulièrement la vidéo — aucun consensus réel, ni sur le fond ni sur les méthodes de travail ou les approches institutionnelles. Nous considérons que c'est un progrès, dans la mesure où, enfin, le moyen cesse d'être pris pour la fin.* » *C'est sur cette attention à une pratique en mouvement, à une désacralisation de l'outil, que Daniel Bégard, directeur des programmes du VAL (Vidéo Animation Languedoc) conclut le rapport des Journées régionales de l'audiovisuel léger, organisées à Montpellier en janvier 1978 par le VAL et l'INA. Un an après, ce rapport, intitulé « Expérimentation audiovisuelle et innovation sociale », constitue un repère dans le grand débat de l'utilisation croissante des moyens d'information et d'expression.*

La communication par l'audiovisuel doit-elle être considérée comme un enjeu autonome ou bien n'est-elle que la possibilité d'une popularisation des divers mouvements sociaux ? Comment résoudre la contradiction entre le développement de la conscience collective auquel s'attachent certains groupes et l'émergence d'une parole subjective, qui est une tout autre pratique ? Où se situent les pouvoirs du technicien, de l'agent de financement, de l'usager ? Mise en regard de pratiques, juxtaposition des questions actuelles, le rapport est également un repère pour l'action régionale de l'INA. — Cl. D.

« LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE »

Télé-film ou film ?

DEPUIS trois semaines, Antenne 2 diffuse le dimanche, à 20 h. 35, heure de grande audience, des télé-films anglais (*la Chatte sur un toit brûlant*, le 14 janvier) et américains (*les Nouvelles Filles de Joshua Cabe*, le 21 janvier, *l'Appel de la forêt*, le 28 janvier). Un télé-film, produit par la télévision et destiné au petit écran n'est pas un « film de cinéma » et n'entre donc pas en compte dans le contingent annuel de productions cinématographiques auquel chaque société a droit par son cahier des charges et qu'elle ne doit pas dépasser. Mais il arrive que cela ressemble beaucoup à un film, c'est-à-dire à ce que préfèrent, on le sait bien, les téléspectateurs. Antenne 2 chercherait-elle ainsi à concurrencer sérieusement TF1 où, à la même heure, l'indéracinable film du dimanche soir attire le plus grand nombre ?

Ces télé-films remplacent, il est vrai, un feuilleton initialement prévu, *Un privé dans la nuit*. Mais lorsque Antenne 2 annonce, pour les dimanches 4 et 11 février *la Terre de la grande promesse*, télé-film polonais d'Andrzej Wajda en deux épisodes, de quoi s'agit-il exactement ? Production des films Polski, *la Terre de la grande promesse* est télé-film pour avoir été diffusé par la télévision polonaise, selon les rapports cinéma-télévision qui existent là-bas. Quelle différence peut-il y avoir entre cette version télévisuelle — deux épisodes de une heure trente, soit trois heures en tout — et la version exploitée au cinéma qu'on a vue en France dans les salles, au début de 1976, et dont la durée indiquée alors était de deux heures cinquante-huit minutes ?

Divisée en deux parties pour cette programmation sur Antenne 2, *la Terre de la grande promesse*, en dépit de l'étiquette, n'en est pas moins un film-fresque du grand cinéaste Andrzej Wajda. Ce film est tiré d'un roman de Wladyslaw Reymont, *la Terre promise*, publié en 1898. (Reymont reçut le prix Nobel de littérature en 1925.) Il se situe à Lodz, à la fin du siècle dernier. Ce centre de l'industrie textile appartenait alors à la partie « russifiée » de la Pologne démembrée.

Le film, comme le roman, raconte l'ascension sociale de trois jeunes hommes, Karol Borowiecki, fils d'un hobereau polonais catholique, Maks Baum, fils d'un manufacturier allemand de confession luthérienne, et Moryc Welt, juif bien introduit auprès de ses riches coreligionnaires. Dans ce conglomérat humain, où fermente le capitalisme naissant, qu'est la ville de Lodz, Karol, Maks et Moryc s'unissent pour construire une usine, prendre leur part du gâteau, devenir puissants et respectés.

Wajda a brossé, avec un réalisme puissant et lyrique (on songe à Zola), un monde de sauvagerie et de brutalité dans la conquête du pouvoir économique. L'argent, la spéculation, la fièvre industrielle, nivèlent les différences de nationalité, de religion et de culture, transforment les chevaliers du capitalisme en rapaces (en ce qui concerne les juifs, Wajda a été accusé d'en revenir à la tradition antisémite virulente en Pologne. Il s'en est expliqué dans un entretien (voir *le Monde* du 11 mars 1976). Et les faibles, les pauvres, les ouvriers, polonais, allemands, juifs, sont humiliés et exploités. Mais la fureur capitaliste engendre la lutte des classes. Elle apparaît à la fin de ce film torrentiel et frénétique. Admirable.

JACQUES SICLIER.

★ Les dimanches 4 et 11 février, A 2, 20 h. 35.



LES SPOTS PUBLICITAIRES

Le phallisme au féminin

LE « complexe de castration », selon Freud, consiste pour les garçons à redouter de perdre ce qu'ils ont et pour les filles à se ressentir comme privées de ce qu'ont les garçons. D'où une absence essentielle qu'elles chercheraient à nier ou à compenser (1).

Une thèse aussi radicale n'a pas manqué de frapper le génie des publicitaires, pour qui toute frustration est l'occasion de greffer un désir d'achat. Ce dont les femmes manquent par nature, se sont-ils dit, nous allons le leur offrir symboliquement à travers les produits que nous voulons leur faire acheter. Des psychologues ont aussitôt apporté leur aide à cette entreprise de salubrité mentale publique. Et c'est ainsi que nombre de publicités promettent aux dames, sans le leur dire, le phallus salvateur dont elles sont censées rêver sans le savoir. Qu'on en juge.

Dans un spot radiophonique, le déodorant Williams est célébré d'une bien curieuse façon : « Je l'ai dans la peau, il ne me quitte pas de la journée », an*nonce une voix féminine dont l'austérité puritaine n'est pas le caractère le plus marquant. Elle précise même, car l'érotisme est technique ou il n'est pas :* « On ne risque pas de le mettre à côté... il suffit... directement sur la peau... une fois pour toute la journée. » *A chacune donc de s'offrir ce bâton de jeunesse :* « Le déodorant Williams, la fraîcheur en stick. »

Au service des ménagères, « Monsieur Propre » se présente comme l'indispensable domestique moderne. Il est tout muscle. Il est tout citron. Au petit écran, cela donne une célébration très animée où l'on voit « Monsieur Propre » gonfler le biceps, tandis que sa narine se dilate joyeusement. Puis apparaît en gros plan une rondelle de citron. Puis à nouveau le protagoniste tendant le bras. Cette alternance ultra-rapide des deux plans produit un effet de surimpression du mâle personnage sur la fugace image circulaire du fruit, le tout orchestré par une trompette conquérante. Les motivations auxquelles « Monsieur Propre » fait appel se limitent-elles au narcissisme de la pureté ?

Le shampooing « Longueurs et pointes » a une très intéressante dénomination. Elle s'explique sans doute, techniquement, par les bienfaits que le produit apporte aux cheveux. Il faut tout de même ajouter que le col du flacon, particulièrement allongé, semble lui-même imprégné de « longueur pointue ». Or, ne voilà-t-il pas, à la fin du spot, qu'une boucle de cheveux, — métonymie de la femme, — vient s'enrouler autour du goulot ? Que symbolise donc cette harmonie calculée ?

Le spot Rex-Citron ne manque pas non plus de nous intriguer. Trois flacons rebondis, posés sur une table, sont successivement pressés par une main de femme, ce qui a naturellement pour effet un allongement immédiat. A quelle fin, par quelle magie ? Tout simplement pour illustrer l'idée que le prix du produit est lui-même resserré. Une pareille mise en scène s'explique-t-elle par une aussi plate raison pratique ? On s'interrogé.

La symbolique du vol

La publicité des soutiens-gorge Dim nous fait assister à un étonnant ballet aérien. Surgissant d'un sol vaporeux, des femmes en slip jaillissent dans l'air, la poitrine tendue, vers le ciel. Elles retombent à peine, flottent dans les nuées, puis rejaillissent plus haut, indéfiniment. Ces envols, ces élans, sont sans mesure avec le thème de la légèreté qui leur sert de prétexte. Tout se passe comme si, par magie, ces soutiens-gorge à réaction permettaient de vaincre la pesanteur. Le beau rêve ! Or, dit Freud, « les rêves dans lesquels le vol joue un rôle important doivent être interprétés comme ayant pour base le phénomène de l'érection (...). Ne m'objectez pas le fait que les femmes peuvent également rêver qu'elles volent. Rappelez-vous plutôt que nos rêves veulent être des réalisations de désirs, et que le désir conscient ou inconscient d'être un homme est très fréquent chez la femme ». *(2). La thèse freudienne transparaît ainsi tout à fait clairement dans son utilisation publicitaire.*

On pourrait accumuler les exemples de publicités où le phallismé, sous ses diverses formes et propriétés, est destiné à appâter à leur insu les acheteuses qui souffriraient de manques à compenser. Qua Freud ait eu raison ou non, les publicitaires en quête d'efficacité appliquent ses leçons. Bien des spectatrices sentent d'ailleurs confusément l'ambiguïté de tels messages. Mais n'imaginant pas à quel niveau on veut les flatter, elles n'osent y voir ce qui y est. Ce n'est pas un hasard : les spots sont précisément étudiés pour suggérer sans (trop) montrer. La démagogie de l'inconscient n'agit qu'en contournant les censures. Il ne faudrait pas rater la cible en la choquant. C'est au contraire celui qui lève le voile sur de pareils procédés qui se verra accusé par les gens du métier de projeter ses fantasmes personnels sur d'innocentes publicités. Ce qui ne les empêche pas de parler entre eux un tout autre langage (3).

Certes, la « motivation sexuelle » n'est jamais employée comme unique argument. Les publicitaires avisés prennent soin de joindre du rationnel au suggestif. Il faut, dit l'un d'eux, « équilibrer le langage des symboles, qui s'adresse au pôle irrationnel du désir, et un contenu informatif loyal, qui sécurise la raison ». *En somme, on endort « loyalement » la raison pour mieux agir clandestinement sur les pulsions : les thèmes explicites du discours servent ainsi à détourner l'attention des signes de la persuasion inconsciente. Mais c'est justement cette clandestinité de la sexualisation publicitaire — dans les sex-shops, au moins, on sait ce qu'on trouve, — qui nous paraît fondamentalement scandaleuse.*

On objectera peut-être que les théories de Freud étant discutables, l'application qui en est faite ne risque guère d'influencer les intéressées. Cela est possible. A moins qu'à l'inverse, l'imprégnation publicitaire ne rende au père de la psychanalyse le service posthume de modeler l'inconscient féminin selon l'image qu'il s'en est faite.

FRANÇOIS BRUNE.

(1) *Vocabulaire de la psychanalyse*, Laplanche et Pontalis, p. 74.

(2) *Introduction à la psychanalyse*, Payot, p. 140.

(3) Voici un échantillon de ce langage. Il s'agit d'un appel que les magazines *Lui* et *Play Boy* adressent aux publicitaires, par l'intermédiaire de la revue *Stratégies*, n° 164, sous le titre *L'objet du désir et le désir de l'objet* : « *La volupté inachevée, la possession imaginée sont créatrices de tensions naturellement résolues par leur transfert sur ce qui est possible, concret, réel. Les magazines* Lui *et* Play Boy, *dans lesquels la beauté, le luxe, sont à la fois offerts et retenus, dénouent nécessairement les pulsions qu'ils font naître en les détournant vers le contenu publicitaire du Support, transforment l'objet du désir en désir de l'objet. Ce jeu de miroir, où le rêve et le vécu s'échangent, apparaît comme le mécanisme le plus subtil que l'on puisse concevoir pour orienter l'esprit vers l'action, la consommation, donc l'achat.* »

RADIO-TELEVISION

Point de vue

Pour une politique d'action radiophonique vers l'étranger

par
THOMAS SCHREIBER (*)

DANS quelques semaines, il sera question en conseil des ministres de l'action radiophonique vers l'étranger. Bien que Radio-France internationale soit enfin devenue une direction à part entière de Radio-France (au même titre que France-Inter, France-Culture, France-Musique et FIP), elle reste le parent pauvre des médias.

Certes, les choses ont changé depuis l'éclatement de l'O.R.T.F. entraînant, pour des raisons contestables, la liquidation à peu près complète des émissions en langues étrangères. Par la création, le 1er avril 1975, de la chaîne Sud, la radio d'Etat peut assurer aux francophones du continent africain — dans de bonnes conditions techniques — un programme continu de dix-sept heures et demie par jour (y compris une émission d'une heure en anglais), comprenant la retransmission des principaux journaux et d'émissions culturelles de France-Inter, auxquels s'ajoute une production spécifique, notamment dans le domaine de l'actualité.

Quatre ans ont passé. Le « profil » de la chaîne Sud se dessine. C'est un programme à vocation continentale, prolongeant, en les complétant, les émissions métropolitaines de Radio-France. Il s'adresse à un public qui vit dans des pays inégalement développés, sous des régimes socio-politiques différents, mais dont beaucoup de problèmes et d'intérêts sont communs en raison de leur appartenance au monde africain. Les « cibles » de la chaîne Sud sont désignées, son auditoire connu. Désormais, l'effort doit être essentiellement porté sur l'enrichissement du contenu, qui exige des initiatives mais aussi une augmentation sensible de son budget de fonctionnement.

L'emploi d'autres langues

La situation de l'autre chaîne de R.F.I. est plus complexe. Créée en octobre 1977, destinée aux pays d'Europe centrale et orientale, la chaîne Est (quinze heures d'émission par jour) devait viser un auditoire francophone nécessairement plus réduit en nombre que celui qui écoute nos émissions en Afrique, mais plus « politisé », particulièrement intéressé par les problèmes Est-Ouest et la position de la France sur les principaux événements internationaux.

Seize mois après son lancement, pour des raisons d'ordre technique (la propagation imprévisible des ondes courtes autour du monde), les émissions « débordent » l'Europe centrale et orientale. Elles sont captées en Scandinavie, dans l'ensemble des pays balkaniques et jusqu'en Extrême-Orient et la côte est des Etats-Unis... Peu à peu, pour tenir compte du courrier reçu, la chaîne Est s'internationalise dans la partie spécifique de son programme. Ainsi, dans les bulletins d'informations, commentaires et revues de presse, nous nous efforçons de donner une couverture à peu près complète de l'actualité, devenant ainsi, et bien involontairement, une station « mondialiste ».

Mais cette évolution fortuite ne peut être que provisoire. D'où la nécessité de trouver une structure avec des effectifs et des moyens financiers et techniques correspondants. Faut-il pour autant définitivement tourner la page et abandonner l'idée de l'introduction de langues étrangères (russe, polonais, etc.) assurant par là même une augmentation considérable de l'écoute de la radio française à l'Est ? Ou bien, compte tenu des possibilités techniques existantes, réaliser un projet plus ambitieux ?

Actuellement, les émetteurs ondes courtes s'arrêtent à 22 heures. Ils pourraient être prolongés, permettant ainsi, en raison du décalage horaire, l'« arrosage » du continent américain. Pourquoi ne pas envisager sur cette chaîne « tous azimuts », diffusant vingt-quatre heures sur vingt-quatre essentiellement en français, l'emploi, pendant une ou deux heures, des grandes langues véhiculaires : anglais, russe, espagnol et allemand ? On pourrait ainsi toucher à la fois les francophones et les auditeurs étrangers en Europe de l'Est, en Asie et en Amérique.

Bien entendu, d'autres choix restent possibles. Le besoin d'une large consultation de tous les intéressés, y compris les personnels de Radio-France internationale directement concernés par cette affaire, s'impose de toute urgence.

Dans le monde entier, le renouveau des émissions sur ondes courtes destinées aux auditoires étrangers est à l'ordre du jour. Malgré des sacrifices budgétaires inévitables qu'elles entraînent, les différents pays, qu'ils soient communistes, occidentaux ou en voie de développement attachent une grande importance à de telles émissions grâce auxquelles ils peuvent faire connaître leurs points de vue, promouvoir leur commerce extérieur et faire rayonner leur culture.

Il serait temps que, après les erreurs du passé, les tâtonnements et les expériences plus ou moins réussies du présent, s'élabore une politique française d'action radiophonique cohérente vers l'étranger.

(*) Journaliste à Radio-France internationale.

Le S.J.F. - C.F.D.T. : reprendre l'initiative

Le Syndicat des journalistes français (S.J.F.-C.F.D.T.) propose une réorganisation de la rédaction de Radio-France Internationale et fait précéder son projet des quelques « idées et réflexions » suivantes :

« En matière de radio, l'innovation est une ardente obligation. » Ce mot d'ordre lancé par Mme Baudrier en 1978 a été appliqué sur toutes les chaînes de Radio-France à l'exception de Radio-France Internationale. Il est vrai que l'imagination et la compétence ne sont pas au pouvoir à R.F.I.

En tout cas, depuis le lancement de la Chaîne Sud, aucune innovation n'a été introduite. Pourtant, les journalistes n'ont cessé de mettre en garde contre la sclérose qui menace leurs instruments de travail. En 1976, ils avaient même élaboré des projets de réforme jugés intéressants par la direction. Résultats : leurs propositions ont été dénaturées ou sont restées lettre morte.

Le cinquième anniversaire de Radio-France Internationale est fêté dans la grisaille. Découragement et lassitude chez la plupart des journalistes. Aucune perspective ni dans le domaine de la création ni en ce qui concerne l'amélioration de leur situation matérielle.

Les émissions diffusées en direct sont l'exception. Les magazines sont souvent réduits à des interviews d'auteurs de livres plus ou moins intéressants : c'est la solution de la facilité.

Comment peut-on concevoir une chaîne qui s'adresse à l'Afrique sans disposer d'un seul correspondant sur le continent ? Est-il sérieux de faire fonctionner une telle chaîne sans organiser des reportages d'étude sur l'Afrique depuis plus de deux ans ?

R.-F.I., lors de sa création, avait obligé les radios concurrentes à réagir. Depuis, le secteur est touché par un immobilisme qui provoque un profond malaise, aussi bien chez les journalistes que chez les techniciens.

Une nouvelle fois, il nous faut donc reprendre l'initiative. Les journalistes de R.-F.I. et leurs organisations syndicales peuvent imposer leurs idées. Il n'est pas question qu'ils subissent des réformes préparées en cachette. Ils refusent d'être considérés comme des pions. Le débat nous intéresse tous.

SONDAGES

JOURNAUX TÉLÉVISÉS : 27-15-6

Les sondages du C.E.O. (Centre d'études d'opinion) étant en principe confidentiels, les chiffres publiés par les journaux font toujours l'objet de contestations. Il en a été ainsi pour ceux que nous avons donnés dans *le Monde* daté 31 décembre-1er janvier à propos de l'audience des journaux télévisés. Nous indiquions, pour celui d'Antenne 2, un score moyen compris entre 11 % et 15 % et, pour celui de FR 3, un taux voisin de 9 %, TF 1 étant, disions-nous, à 25 %. Ces chiffres portaient sur les deux dernières semaines d'octobre et la première semaine de novembre.

Depuis lors, une double évolution s'est dessinée, caractérisée par une progression du journal de Patrick Poivre d'Arvor sur Antenne 2, dont l'écoute moyenne, week-ends compris, s'est apparemment stabilisée à 15 %, et par un tassement de Soir 3, qui semble se maintenir à 6 %, samedis et dimanches inclus. Dans le même temps, TF 1 aurait atteint 27 %. Les différences se seraient donc légèrement creusées, notamment entre les journaux d'Antenne 2 et de FR 3, en concurrence directe derrière celui de TF 1. Mais pourquoi ne pas rendre publics et officiels ces résultats ?

T. F.

Écouter-voir

● QUESTION DE TEMPS : CHINE, CHOSES VUES. — Lundi 29 janvier, A 2, 21 h. 35.

La Chine s'ouvre à la technologie occidentale. Tout ce qui était interdit devient autorisé. La Chine se laisse visiter, et en appelle aux écrivains et aux artistes de l'ancien monde, le nôtre, jusqu'alors proscrit, banni. La Chine importe des films, des livres, reçoit des orchestres. La Chine échange des ambassadeurs : elle ne dédaigne plus les capitaux étrangers. Le boom commence.

Trois journalistes d'Antenne 2, Adolphe Drey, Christian Hirou et Patrick Clément, ont sillonné le pays, de Pékin aux campagnes... en passant par les usines, les théâtres et en visitant des familles. Les films de Joris Ivens font maintenant partie de l'histoire. La vision qu'on peut avoir actuellement de ce pays s'est modifiée : la voici.

● DOSSIERS DE L'ÉCRAN : LES FRANÇAIS ET LA JUSTICE. — Mardi 30 janvier, A 2, 20 h. 40.

M. Alain Peyrefitte, le ministre de la justice partage avec quelques autres, dont M. Giscard d'Estaing en personne, le rare privilège d'être la vedette des « Dossiers de l'écran » : il sera confronté à quarante personnes choisies par la Sofres. La sécurité des Français, l'autodéfense, la prison, la peine de mort, voilà pour les « grands » sujets, sans oublier les moins grands : les mille petits blocages de la machine judiciaire, qui touchent plus directement la majorité des citoyens.

La formule a l'avantage de donner la parole aux téléspectateurs, qui la prennent — l'expérience l'a montré — sans complaisance. Elle a l'inconvénient de valoriser l'invité d'honneur devant des interlocuteurs moins armés que lui. Où sont les face-à-face d'antan ?

● CONCERT : CRISTOBAL HALFFTER. — Mercredi 31 janvier, France-Musique, 20 h. 30.

Bien connu depuis quelques années du petit monde qui suit régulièrement les concerts de musique contemporaine, révélé au Festival de Royan — dont il devait être le président d'honneur en 1975, — Cristobal Halffter, à quarante-neuf ans, est l'une des personnalités les plus marquantes de cette génération de compositeurs espagnols qui ont assuré la relève après la guerre civile et l'étouffement culturel des premières années de la dictature.

L'une de ses œuvres les plus remarquées, Requiem por la Libertad Imagenada, *pour grand orchestre, cristallisait certains aspects spécifiques de son inspiration, où le mysticisme et la déploration se trouvent fréquemment associés sans que le recours à un texte apparaisse comme une nécessité.* Officium Defunctorum, *dont on pourra écouter en direct la création à l'église Saint-Louis des Invalides, sous la direction du compositeur, est une commande de Radio-France, tandis que le* Concerto pour violoncelle et orchestre *(soliste Alain Meunier) date de 1974.*

● REPORTAGE : SEMBLABLES ET DIFFÉRENTS. — Jeudi 1er février, A 2, 14 heures.

Ils sont sous tranquillisants, autant dire qu'on les a enfermés dans cette camisole qu'on appelle chimique ; ceux qu'autrefois on disait fous et se baptisent, de nos jours aseptisés, les malades mentaux. C'est leur tête qui ne fonctionne pas bien, leur tête de dépressifs de paranoïaques, de schizophrènes... que des médecins soignent. Oh !... on ne pratique plus guère les électrochocs, on a renoncé à la lobotomie, mais on administre des médicaments. On ne guérit pas les non-normaux.

Dans la premières des trois émissions que le magazine « Aujourd'hui, madame » consacre à ces incurables, des médecins de Sainte-Anne, des psychiatres, une kinésithérapeute qui exerce à l'hôpital de Verrières, décrivent leurs malades et tentent de définir où commence la folie. La parole est donnée longuement aux « patients », et c'est l'intérêt de cette visite à l'intérieur des murs.

● REPORTAGE : RIBENNES. — Dimanche 4 février, FR 3, 20 h. 30.

Depuis l'étude d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur Montaillou, les historiens s'intéressent de plus en plus aux gens ordinaires, et l'ethnologie de la vie quotidienne a conquis droit de cité à la télévision. Ainsi Pierre Dumayet a-t-il choisi de raconter quatre siècles d'un petit village de Lozère, Ribennes : 259 habitants en 1975, 500 au XVIIe siècle, 600 au XVIIIe. Assisté de deux historiens, Pierre Lamaison et Elisabeth Claverie, il a pris pour thème l'une des institutions révélatrices des sociétés rurales : le mariage, et sa composante majeure, l'héritage.

Le Gévaudan avait pour particularité de ne connaître ni le droit d'aînesse ni la primauté des garçons sur les filles : l'héritier était désigné par le testateur. D'où une stratégie du mariage liée au mode de transmission des biens et bien exposée dans l'émission. Un second épisode, consacré à l'histoire du village à partir du XIXe siècle, montrera comment les relations sociales sont affectées par ce système, qui engendre des effets de concurrence et de suspicion.

D'un didactisme parfois pesant, la série donne à entendre des témoignages assez prenants, qui rendent vivante et parfois passionnante cette plongée dans la mémoire d'une communauté.

● *M. Jean-Louis Horbette,* directeur général de Sud-Radio, vient d'être nommé responsable du service des coproductions de la télévision et de la production externe de FR 3, en remplacement de M. Gaston Bounoure.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Les films de la semaine



★ Ingrid Bergman dans « Voyage en Italie », de Roberto Rossellini (dimanche 4 février, FR3, 22 h. 40).

● LE TUEUR, de Denys de La Patellière. — Dimanche 28 janvier, TF 1, 20 h. 35.

Conflit pseudo-cornélien entre deux policiers aux méthodes opposées, exploits d'un tueur psychopathe joué par un acteur italien qui parodie Marlon Brando dans ses pires moments. Même si l'ombre de Gabin traverse le film, il vaut mieux changer de chaîne.

● LA CALIFFA, d'Alberto Bevilacqua. — Dimanche 28 janvier, FR 3, 22 h. 30.

Une ouvrière militante et un industriel qui s'éveille, grâce à elle, à la conscience sociale. Intentions politiques évidentes dans une « éducation sentimentale » fort bien jouée par Romy Schneider et Ugo Tognazzi. Le parti pris de stylisation virant à l'esthétisme empêche d'adhérer totalement à ce qui voudrait être une tragédie d'aujourd'hui.

● L'UNE ET L'AUTRE, de René Allio. — Lundi 29 janvier, A2, 15 heures.

Le théâtre et la vie, le jeu pirandellien d'une comédienne, interprète de Tchekhov qui, pour ne plus « vivre mal », emprunte la personnalité de sa sœur. Beau sujet traité de manière trop intellectuelle, avec mise en scène « distanciée » qui empêche l'émotion.

● FRENCH CONNECTION No 2, de John Frankenheimer. — Lundi 29 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Après le fabuleux succès commercial de *French Connection*, réalisé par William Friedkin, une suite très fabriquée qui se passe à Marseille avec poursuites, fusillades et tout le tremblement. Mais Frankenheimer a porté l'éclairage sur Popeye Doyle, flic fasciste, salaud accompli, joué, comme dans le premier film, par Gene Hackman. Psychologie rudimentaire, mais quelle performance d'acteur !

● LE TRÉSOR DES MONTAGNES BLEUES, d'Harald Reinl. — Mardi 30 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Nouvelles aventures de Winnetou et d'Old Shatterhand. On s'en lasse, même si l'imagerie western kitch d'Harald Reinl correspond assez bien à la sous-culture allemande 1880 des romans d'aventure de Karl May.

● LUDWIG OU LE CRÉPUSCULE DES DIEUX, de Luchino Visconti. — Mercredi 31 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Louis II de Bavière, ses fantasmes, sa névrose de bâtisseur, sa paranoïa esthétique, dans la splendeur morbide d'un crépuscule de fin de monde. Auprès d'Helmut Berger, qui ne fut et ne sera jamais, sans doute, aussi remarquable, Romy Schneider, délestée de Sissi, recrée la véritable Elisabeth d'Autriche, l'impératrice errante, la seule qui ait compris le « roi fou » et traverse, comme un fantôme fascinant, les décors d'apparat des châteaux d'extravagance. Là est le testament de Visconti, même s'il devait tourner encore deux films avant de mourir. Son Ludwig est une méditation douloureuse sur la solitude de l'homosexuel, sur l'échec d'une vie et d'une création artistique enfermées dans l'attitude esthétique.

● ADIEU L'AMI, de Jean Herman. — Jeudi 1er février, A 2, 20 h. 40.

Thèmes rebattus de l'amitié virile et de l'honneur des « vrais hommes » face à la police dans une machination invraisemblable où les femmes sont loin d'avoir le beau rôle. Alain Delon et Charles Bronson jouent de leur vedettariat en virtuoses. C'est au moins une consolation.

● LA CARRIÈRE D'UNE FEMME DE CHAMBRE, de Dino Risi. — Jeudi 1er février, FR 3, 20 h. 30.

L'ascension et la chute d'une femme de chambre d'hôtel vénitien, obstinée à devenir une vedette de cinéma à l'époque fasciste. Suite de sketches drôles et sarcastiques (certains, tout de même, ralentissent le rythme) où Risi s'est délecté à caricaturer les comédies « à téléphones blancs » et les « bêtes du zoo italien » au temps de Mussolini. L'intervention de la réalité historique (la débâcle de 1943) fait basculer la bouffonnerie dans la tragédie. Mais l'héroïne, qui préfère *« être putain qu'esclave »*, s'en tire et Risi, misogyne, ne lui épargne aucun trait.

● LE VOYAGE DE NOCES, de Nadine Trintignant. — Jeudi 1er février, TF 1, 22 h. 50.

Un mari volage ne supporte pas que sa femme, jalouse et malheureuse, ait pris un amant pour se consoler. Même si Nadine Trintignant évite, sur un tel sujet, le romanesque conventionnel, son recours à l'esthétique des magazines sophistiqués nous empêche de croire aux personnages, nous en fait les témoins indifférents.

● AU HASARD BALTHAZAR, de Robert Bresson. — Vendredi 2 février, A 2, 23 heures.

Destins parallèles d'un âne qui devient le souffre-douleur de ses maîtres et d'une jeune fille qui devient pécheresse. La condition d'un animal chargé de la grâce, porte-fardeau des péchés des hommes qui ont perdu l'innocence. Chemins de la contemplation, chemins de la lumière intérieure, d'un mystère que capte Bresson dans le dépouillement intransigeant de son art cinématographique. L'enfer brutal du monde moderne, un film — interprété par des acteurs non professionnels, choisis par « intuition » — où l'on entend le silence, où la beauté (non esthétique) qui jaillit de certaines scènes est incomparable. Il y a ici l'essence des choses et des êtres, un univers d'images, de rythmes, de sons, totalement dégagé de l'expression littéraire ou théâtrale. Bresson, l'unique.

● LE SAUVAGE, de Jean-Paul Rappeneau. — Dimanche 4 février, TF 1, 20 h. 35.

Sur une île déserte, un homme tranquille et détaché de la civilisation est pris dans le tourbillon d'une femme-tornade dont il ne peut pas se débarrasser. Perfection du scénario, de la mise en scène et de l'interprétation (Catherine Deneuve et Yves Montand, prodigieux). La classe des grandes comédies américaines dans un divertissement à la française.

● VOYAGE EN ITALIE, de Roberto Rossellini. — Dimanche 4 février, FR 3, 22 h. 40.

Le voyage révélateur de la mésentente d'un couple d'Anglais au bord du divorce. Cristallisation de la crise conjugale mais aussi découverte lente, par chacun, de sa vérité profonde, sous le soleil de Naples, aux flancs du Vésuve, dans la visite des musées et des ossuaires, devant un autre couple, antique, resurgissant, enlacé, de la lave de Pompéi. Contact aussi, osmose d'un mysticisme populaire éclatant dans une procession où Dieu va intervenir. Mais le « miracle » ne s'est-il pas accompli dans les cœurs et dans les âmes d'Ingrid Bergman (qui tient là le plus admirable de ses rôles « rosselliniens ») et de George Sanders ? Honni en Italie pour avoir abandonné le néo-réalisme social et détruit le mythe de la star hollywoodienne, boudé en France par le public et méconnu par une partie de la critique, Rossellini ouvrait alors la voie d'un réalisme moral, intérieur, inventait le langage cinématographique moderne par la contemplation du réel et des comportements, refusait la « mise en scène » théâtrale et psychologique pour la liberté souveraine du regard. Les occasions de voir *Voyage en Italie* étant très rares, celle-ci est à ne pas manquer.

Droit de réponse sur A 2

Le colonel de La Rocque n'était pas un émeutier

M. Gilles de La Rocque a obtenu de la commission nationale le droit de réponse, après que M. Maurice Ulrich, président d'Antenne 2, eut rejeté sa demande, la possibilité de répliquer à deux émissions de la série « Le temps d'une République », mettant en cause son père, le colonel de La Rocque. Au cours de sa séance du 30 novembre, la commission a estimé que « les deux films en question, qui contenaient de nombreuses erreurs historiques et dont certains passages revêtaient un caractère outrancier, donnaient du mouvement des Croix de feu une image inexacte et pouvaient ainsi, compte tenu de l'identification de ce mouvement à son chef, le colonel de La Rocque, dont le nom était d'ailleurs prononcé à deux reprises, accréditer l'idée que cette personnalité avait voulu tenter, par force, de renverser la République ».

« Dans ces conditions, *ajoute-t-elle,* M. Gilles de La Rocque est fondé à voir dans ces imputations une atteinte à l'honneur et à la réputation de son père. »

La réponse suivante a été lue samedi 13 janvier par M. Gilles de La Rocque :

« Dans les émissions *Un soir, place de la Concorde,* et *le Bord de la mer,* diffusées les samedis 14 et 21 octobre 1978 à 20 h. 30, le mouvement des Croix de feu et, par là-même, son chef, le colonel de La Rocque, ont fait l'objet d'une présentation qui pouvait porter le spectateur à croire que le mouvement des Croix de feu, qu'il animait, entendait renverser par la force la République.

» Je tiens à faire la mise au point suivante : le colonel de La Rocque n'a jamais tenté d'abattre la République. Ses associations, le 6 février 1934, ont manifesté sans effusion de sang sur la rive gauche, volontairement tenues à l'écart de l'émeute qui se déroulait place de la Concorde. De La Rocque, républicain convaincu, n'était ni un faciste ni un émeutier. Son attitude légaliste lui a d'ailleurs valu, par la suite, l'hostilité des groupements d'extrême droite. »

RADIO-TELEVISION

Samedi 27 janvier

CHAINE I : TF 1

17 h. 15, Arrivée du pape Jean Paul II à Notre-Dame de Guadalupe (Mexique) ; 16 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Show machine.
Avec P. Clark, L. Renaud, J.-M. Caradec, P. Dirand, M. Delpech.

21 h. 35, Série américaine : Les héritiers.
Troisième épisode. Rudy a chargé son amie Maggie, avocate, de se renseigner sur les activités de Charles Estep.

22 h. 35, Sport : Télé-foot.

CHAINE II : A2

18 h., La course autour du monde ; 19 h., Retransmission en direct du message au monde et de la messe de Jean Paul II à Notre-Dame de la Guadalupe (Mexique).

21 h., Dramatique : Les insulaires, d'après la nouvelle de J. Perret, réal. G. Grangier. Avec J. Dufilho, F. Eberhard, O. Laure.
Menacé d'expulsion, M. Palladion sort de la naphtaline son costume du dimanche, et va dire à l'Hôtel de Ville de quel bois il se chauffe. Mais il devra ruser.
Une fantaisie sans prétention, mais non sans morale.

22 h. 5, Alain Decaux raconte... Le gibet de Laszlo Rajk.
Accusé de titisme, Laszlo Rajk, ministre des affaires étrangères de Hongrie, fut condamné et exécuté en 1949 avant d'être réhabilité en 1956.

23 h. 5, Musique : Figaro-ci Figaro-là ;
Jean-Philippe Laffont, baryton.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Dramatique : Le Prussien, de J. L'Hote, avec E. Beauchamp, P Lugagne, etc. (Rediffusion.)
Dans un village de la forêt vosgienne, un jeune Allemand qui a été employé dans une boulangerie tout au long de la guerre de 1914-1918, épouse la fille du boulanger après l'armistice. Celle-ci, reniée par sa famille, coule des jours heureux, puis meurt avant son mari. Jean Lhote conte le défilé assez ignoble des cousins, des tantes, des neveux et autres parents arrivant dans la maison du « prussien » à la recherche de l'héritage.

22 h. 15, Aspects du court métrage français.
La Rivière et l'Enfant, *de P.-L. Martin,* l'Anatomiste, *d'Y. Brangolo,* le Masque, *de M. Chansard.*

FRANCE-CULTURE

20 h., « Evanthia ou le nouveau Moïse », de G. Mourgue, musique de Prokofiev et Messiaen, réal. : H. Soubeyran ; 21 h. 37, Disques ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Concert donné à la salle Pleyel... Prestige de la musique : « Ruslan et Ludmilla, ouverture » (Glinka) ; « Concerto pour piano en mi mineur » (Chopin) ; « Roméo et Juliette, suites d'orchestre » (Prokofiev), par l'Orchestre national de France, dir. E. Tchakarov, avec A. Slobodianik ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit : Festival de Besançon ; 14 h., Banc titres.

Dimanche 28 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Message du pape Jean Paul II et messe en Notre-Dame de la Guadalupe (Mexique).

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 2 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche : Special Johnny Halliday (avec G. Depardieu) ; 15 h. 20, Lancement de l'Année internationale de l'enfant, par M. Valéry Giscard d'Estaing.

16 h. 15, Sports première ; 18 h. 10, Téléfilm : Terreur dans le ciel, de B. Kovalski, avec L. Erickson, D. McClure, R. McDowall, L. Nettleton...
Le pilote et son copilote victimes d'un malaise, un passager et une hôtesse de l'air prennent les commandes d'un avion en perdition.

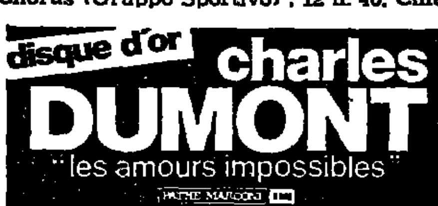
19 h. 25, Les animaux du monde (les bébés du zoo de Zurich).

20 h. 35, FILM : LE TUEUR, de D. de La Patellière (1971), avec J. Gabin, F. Testi, U. Glas, B. Blier, F. Marten, J. Richard, G. Garcin. (N. Rediffusion.)
Pour arrêter un tueur évadé d'un hôpital psychiatrique, un commissaire de police emploie, contre les ordres du directeur de la P.J., ses vieilles méthodes empiriques et peu morales.

22 h. 5, Dramatique : Le Dit de Guillaume de Machault, de P. Seban, avec P. Le Rumeur, M. Reyer, G. Herold.
L'histoire véridique du poète qui inventa le lai et le virelai, et tomba amoureux à soixante-dix ans. Entre les scènes réelles des acteurs en répétition s'intercalent des images en costumes d'époque. C'est le « système » Seban qui séduit et parfois ennuie.

CHAINE II : A2

9 h. 55, Sports : Ski (slalom messieurs, en direct de Garmisch) ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus (Gruppo Sportivo) ; 12 h. 40, Ciné-



malices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre (L'homme de Rangoon) ; 16 h. 55, Monsieur cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Téléfilm : L'appel de la forêt, d'après J. London, réal. J. Jameson. Avec : J. Beck, B. Fresson, D. Moffat.
Sur des pistes glacées, deux hommes courageux s'affrontent à des individus sans scrupules et triomphent grâce à leur chien, un solide berger allemand.
D'après un bon roman, dur et simple.

22 h. 15, Document de création : Magritte.
La vie et l'œuvre d'un maître du surréalisme belge, dont le Centre Beaubourg présente actuellement une rétrospective en deux cents tableaux. Une peinture où les choses les plus familières apparaissent comme les plus insolites des mystères.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : Exil et solitude en milieu immigré.

16 h. 30, Prélude à l'après-midi : Joseph Haydn.
Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2 en ré majeur, *avec M. Rostropovitch ;* Symphonie n° 97, *par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein.*

17 h. 30, Un comédien lit un auteur : Bulle Ogier lit Christine de Rivoyre ; 18 h. 30, Rire et sourire.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Le groupe Memphis Slim Blues.

20 h. 30, Emission d'art : Haute curiosité (3. L'art et la mort).
Une promenade en compagnie de Maurice Rheims au cimetière du Père-Lachaise, de Milan et de Gênes, à la découverte de l'art funéraire.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : *Jean Vigo ou la fièvre de l'instant ;* 22 h., Ciné-regards.
Superman : portrait de Christopher Reeve.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle aspects du cinéma italien) : LA CALIFFA, d'A. Bevilacqua (1970), avec R. Schneider, U. Tognazzi, R. Bisacco, M. Serato, M. Berti, M. Farinelli (v.o. sous-titrée, Rediffusion).
L'affrontement, puis l'amour, d'une veuve d'ouvrier devenue une « Pasionaria » des grévistes et d'un patron d'usine qui redécouvre la vérité du monde dans lequel il vit.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-M. Michalena (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h., *Messe chez les religieuses de Notre-Dame de Sion,* à Evry ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 32, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares (Schoenberg) ;

14 h. 5, *La* Comédie-Française présente : « les Adieux de la Grande Duchesse », de B. Da Costa, avec M. Aumont ; 16 h. 5, Concert Scriabine ; 17 h. 30, Rencontre avec... *Les sectes en France ;*

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : J.-M. Michalena et M. Benezet ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Alchimie ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Christian Prigent.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Festival de Ludwigsburg... Consortium classique ; 11 h. : En direct du Théâtre d'Orsay : « Duo pour deux violons en ut » (Spohr) ; « Duo pour violon et alto en sol majeur » (Mozart) ; « Sonate pour deux violons » (Prokofiev) ; 12 h., Musique chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Prokofiev ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Trente-Deuxième Sonate pour piano » (Beethoven) ; 17 h., Concert-lecture : concert collectif du G.R.M., par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-C. Pennetier : Canton, Mache, Ferrari, Parmegiani ;

18 h., Opéra bouffon : « Rip » (Planquette) ; « Hans le joueur de flûte » (Ganne) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Litaize ; 20 h. 30, Les concerts publics « inédits » de Furtwaengler... à Hambourg, le 9 juin 1947, par l'Orchestre philharmonique de Hambourg : « Ouverture Léonore II » (Beethoven) ; « Mort et Transfiguration » (Strauss) ; « Variations sur un thème de Haydn » (Brahms) ; « Symphonie n° 1 » (Brahms) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 29 janvier

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Télévision scolaire.

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1, d'hier et d'aujourd'hui ; 16 h. 35, Folklore et humour yiddish ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Voyage de Sa Sainteté le pape Jean Paul II au Mexique.

20 h. 35, Magazine : L'avenir du futur (L'homme qui venait de l'Atlantide).
Cette nouvelle série raconte les aventures extraordinaires de Mark Harris, l'homme qui venait de l'Atlantide et dont la physiologie particulière lui permet de vivre indéfiniment sous l'eau.

22 h. 10, Débat : Les mutants de l'an 3000.
Avec MM. A. Langaney, généticien, sous-directeur au Musée de l'homme ; P. Dejours, professeur à l'université de Paris, directeur du laboratoire de physiologie respiratoire du C.N.R.S. de Strasbourg ; J. Carrayon, directeur du laboratoire d'entomologie générale et appliquée du Muséum d'histoire naturelle ; M. Cabanac, directeur du laboratoire de pychophysiologie de la faculté de médecine de Lyon-Sud. Hervé Bazin assure le rôle de Candide.

CHAINE II : A2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (les maisons de la culture) ; 15 h., FILM : L'UNE ET L'AUTRE, de R. Allio (1967), avec M. Ribowska, P. Noiret, M. Cassot, C. Alers, F. Prévost. (Rediffusion.)
Pour trouver le courage de rompre avec l'homme qu'elle n'aime plus, une comédienne joue le personnage de sa sœur, dont elle envie la force et l'autorité.

16 h. 30, Emission pédagogique : Science publique ; 17 h., Fenêtre sur... parlons de médecine ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Demis Roussos).

20 h. 35, Variétés : G. Bécaud à l'Olympia.

21 h. 35, Magazine : Question de temps (Chine, choses vues).
Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 35, Série : Par elles-mêmes (Françoise Lefèvre, écrivain).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : L'Eglise catholique et l'œcuménisme ; 19 h. 30, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FRENCH CONNECTION N° 2, de J. Frankenheimer (1975), avec G. Hackman, F. Rey, B. Fresson, P. Leotard, C. Nesbitt
Le policier américain Doyle, terreur des trafiquants de drogue, vient enquêter à Marseille pour retrouver le « cerveau » de la filière française.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Christian Prigent (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'homme préhistorique n'est pas un béotien : les objets d'art ; à 8 h. 32, Le mouvement Cobra : Joseph Noiret ; 8 h. 50 Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : l'art et l'histoire, avec A. Chastel ; 10 h. 45, Le texte et la marge : *« Drieu La Rochelle ou le séducteur mystifié »,* avec D. Desanti ; 11 h. 2, Evénement-musique : Scriabine ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : Recto-Versant (Schaeffer, Varèse, Henry, Beatles, Berio, Kraftwerk) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Histoire du ciel », de J. Cayrol ; 14 h. 47, Centres de gravité : *l'Europe culturelle existe-t-elle ? ; 16 h. 50, Libre appel :* Comment créer sa propre fondation ? ; 17 h. 32, A. Scriabine ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Présence des arts : « Madame de Saint-Baslemont », de C. Deruet ;

20 h., « Paroles et écrits du bocage : l'Ancolie », *de J.-L. Tressard, avec S. Flon et E. Weisz ;* 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : autour d'Otto Weininger ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : entretien avec S. de Beauvoir.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des *musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz* classique : Tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h. 15, Musique en plume : Jessel, Ziehrer, Waldteufel ; 14 h. 35, « Concerto en ré mineur pour hautbois, cordes et basse continue » (Marcello), « Concerto en ut majeur pour hautbois et cordes » (Benjamin) ; 15 h., Musique-France-Plus : Bach, Charpentier, Satie, Jolas, Machaut, Milhaud, Vivaldi ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., *Les grandes voix :* Ninon Vallin ;

20 h. 30, En direct de la Maison de la Radio de Hanovre... Orchestrations de Schoenberg : « Préludes choral » (Bach), « Concerto pour clavecin » (Monn), « Concerto grosso opus n° 7 » (Haendel), « Prélude et fugue en mi bémol pour orgue » (Bach), par l'Orchestre symphonique de la N.D.R., quatuor de Berne, dir. *M. Gielen, avec D. Geringas, violoncelle ;* 22 h 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Evocation musicale d'Antoine Doinel, par F. Truffaut ; 1 h., Douces musiques.

Mardi 30 janvier

CHAINE I : TF 1

10 h., Télévision scolaire.

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes ;
Un dossier sur les grands magasins, ces nouvelles « cathédrales du commerce moderne ».

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une *minute pour les femmes ;* 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Documentaire : L'odyssée sous-*marine de l'équipe* Cousteau (« Ultimatum sous la mer »).
En juillet 1974, abordé par un navire panaméen, le cargo yougoslave Cavtat coula avec 300 tonnes de plomb tétraméthyle. L'histoire du combat mené par le juge Maritati pour obliger les autorités italiennes à réussir le sauvetage difficile de cette cargaison dangereuse.

21 h. 30, Magazine littéraire : Livres en fête.
Jean d'Ormesson évoquera les « Nouvelles orientales », de Marguerite Yourcenar ; Pierre Emmanuel sera interviewé par Jacques Paugam ; on y parlera aussi de Marguerite Yourcenar, de René Ehni, de Cécil Saint-Laurent, de Jean-Marc Soyez, de François Nourissier et de Juliette Gréco.

22 h. 50, Ciné-première.
Avec André-Louis Perinetti.

CHAINE II : A2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton ; Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (acheteuses et vendeuses) ; 15 h., Emissions pédagogiques : Cousons, cousines ; Libre cours ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Panorama du court métrage ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Demis Roussos).

20 h. 40, Les dossiers de l'écran ; document : Les Français et la justice.
Lire nos « Ecouter-Voir ».

tice, M. Peyrefitte, face aux téléspectateurs.
tice face aux téléspectateurs.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : La communauté de Taizé ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE TRESOR DES MONTAGNES BLEUES, d'H. Reinl (1964), avec L. Barker, P. Brice, A. Steele, K. Dor.
Winnetou et Old Shatterhand luttent contre des aventuriers qui ont saboté un traité de paix entre les Indiens et les Etats-Unis.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Prigent (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins *de la* connaissance... L'homme préhistorique et l'écologie ; à 8 h. 32, Le mouvement Cobra : la spontanéité contre l'abstraction froide ; 8 h. 50, La tour abolie ; 9 h. 7, La matinée des autres : les Berbères, les Indiens Craos ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... *M. de* Dieguez ; 11 h. 2, Alexandre Scriabine (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, *Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un* livre, des voix : « le Vice-Roi », de J. Garmiers ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre *appel ;*

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Sciences : de la cybernétique aux réseaux pensants ;

20 h., Dialogues avec... G. Lardreau et J.-C. Milner : l'impossible et l'interdit ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : F.-B. Mâche ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : V. Segalen.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, *Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des* musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h. 15, Musique en plume : Offenbach, Bablusky, Strauss ; 15 h., Musique-France-Plus ; 16 h. 30, Musiques rares : Beethoven, Weingartner ; 17 h., En direct de l'Auditorium 105 de la Maison de Radio-France : récital G. Sebok ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct de l'église Saint-Louis-en-l'Isle... « Messe en si mineur » (Bach), par le Nouvel Orchestre philharmonique, les Chœurs de la Radio de Berlin-Est, dir. R. Reuter, avec E. Ameling, D. Jones, B. Finnilä, *E. Buchner,* M. Egel, S. Estes ; *23 h.,* Ouvert la nuit : Evocation musicale d'Antoine Doinel, par F. Truffaut ; 1 h., Jazz pastel.

Mercredi 31 janvier

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Télévision scolaire.

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; *15 h. 30,* Les enfants d'à côté.
Une nouvelle série sur la vie quotidienne des enfants d'étrangers en France.

17 h. 50, Sur deux roues ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Loto.

20 h. 35, Comédie musicale : Paris-Vichy, de A. Revel-Bertrand, avec D. Volle, S. Desmarets, J.-P. Aumont, C. de Sica.
Sept personnages dans un château ont décidé de s'amuser. Un divertissement musical « rétro-disco », dit l'auteur.

22 h., Magazine : La part de vérité (Georges Suffert).
Aujourd'hui collaborateur de l'hebdomadaire « le Point », Georges Suffert parle de sa carrière de journaliste, aborde certains problèmes politiques et économiques, dont la politique du général de Gaulle et l'agriculture française.

22 h. 50, Voyage de Sa Sainteté Jean Paul II au Mexique.

CHAINE II : A2

12 h., Quoi de neuf ? 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., *Aujourd'hui* madame ; 15 h. 20, Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; *18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ;* 19 h. 45, Top-club (Demis Roussos).

20 h. 35, Mi-fugue mi-raison (L'amour et l'adolescence).
Des jeunes racontent leur façon de vivre l'amour, des spécialistes témoignent, le groupe Malicorne chante, trois comédiens interprètent un pot-pourri des situations amoureuses dans le théâtre classique.

21 h. 55, Sports : Patinage artistique (championnats d'Europe à Zagreb).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre d'études Istina ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LUDWIG OU LE CREPUSCULE DES DIEUX, de L. Visconti (1972), avec H. Berger, R. Schneider, T. Howard, S. Mangano, G. Froebe, H. Griem, J. Moulder Brown. (Rediffusion.)
Le règne et la vie tourmentée du roi Louis II de Bavière, enfermant sa solitude et sa névrose dans d'extravagants châteaux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Prigent (et 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, *Matinales ; 8 h., Les chemins de la* connaissance... L'ethnologie préhistorique ; à 8 h. 32, Les rapports de Cobra avec Paris ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « A moi, Paris », de M. Kahn ; 11 h. 2, Alexandre Scriabine (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Musique de chambre : Sagaev, Pipkov, Schikele, Saint-Saëns ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Tête de l'hydre » de C. Fuentes ; 14 h. 47, L'école *des parents et des éducateurs ;* 15 h. 2, Le langage ; 16 h. 50, Libre appel : La vocation des mathématiques ;

18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon *grand-père » de* M. Ricaud ; 19 h 25, La science en marche : Ondes gravitationnelles, gravitons, supergravité.

20 h., La musique et les hommes : Le chant de l'exil, par la Camerata de Boston, dir J. Cohen ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruit de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; *9 h. 17, Le matin des musiciens ;* 12 h., Musique de table ; 12 h. 30, Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : Dubois, Chabrier ; 14 h. 35, « Concerto pour *violon et orchestre en ut majeur »* (Albinoni), « Concerto en ut majeur pour orgue, deux trompettes, timbales » (Haydn) ; 16 h. 30, La pause tartine ; 17 h., Connections et confrontations ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct de l'église Saint-Louis des Invalides : *« Concerto pour violoncelle Officium defunctorum »,* par l'Orchestre national de France, chœurs de Radio-France, dir. C. Halffter, avec A. Meunier, violoncelle ; *Lire nos « Ecouter-Voir ».*

23 h., Ouvert la nuit : Evocation musicale d'Antoine Doinel, par F. Truffaut ; 1 h., Douces musiques.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 1er février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Emission réservée aux formations des partis politiques : L'opposition.

20 h. 35, Série : Le Vérificateur (La plume facile), de G. Sire.

Cette fois, Jean-Louis, le « vérificateur », contrôle la situation fiscale de Maïté Valperrin, écrivain à succès.

21 h. 30, Magazine : L'événement.

22 h. 50, FILM : LE VOYAGE DE NOCES, de N. Trintignant (1975), avec J.-L. Trintignant, S. Sandrelli, F. Marthouret, S. Marquand.

Pour reconquérir sa femme, un mari infidèle, mais néanmoins jaloux, l'emmène au Maroc en nouveau voyage de noces.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (semblables et différents).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Pascal Jardin ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le folk ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Demis Roussos).

20 h. 40, FILM : ADIEU L'AMI, de J. Herman (1968), avec A. Delon, C. Bronson, B. Fresson, O. Georges-Picot, B. Fossey, M. Falk.

Deux hommes de tempéraments différents, qui ont fait la guerre d'Algérie, se trouvent liés ensemble dans une affaire de cambriolage où ils ont été piégés.

22 h. 15, Courte échelle pour grand écran.

Avec Alain Cavalier (Martin et Léa).

23 h., Sports : Patinage artistique (championnat d'Europe).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le comité inter-épiscopal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA CARRIERE D'UNE FEMME DE CHAMBRE, de D. Risi (1975), avec A. Belli, V. Gassman, U. Tognazzi, C. Ponzoni, R. Pozzetto, M. Arena, L. Toffolo.

Les aventures d'une femme de chambre qui, à force de se servir de ses charmes devient, sous le fascisme, une star des films italiens factices, dits « à téléphones blancs ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Prigent (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'ethnologie préhistorique ; à 8 h. 32, Le mouvement Cobra : Alechinsky ; 8 h. 50, La tour abolie ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zig-zag... à J.-P. Lacroix (« Allais France ») ; 11 h. 2, Alexandre Scriabine (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le Château vert » de C. Exbrayat ; 14 h. 47, Départementales : Martigues, Cézanne au bord de la mer ; 16 h. 50, Libre appel : Qu'est-ce qu'un pays civilisé ?

18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père » de M. Ricaud ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : La chirurgie cardiaque.

20 h., « Robinson ou l'amour vient de loin » de J. Supervielle, réal. : E. Cramer ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « L'envers » de J. Fremont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, Représentation de l'Ame et du Corps (de Cavalieri), « Canzone et Ricercare pour orgue » (Antegnati) ; 16 h. 30, Musiques rares : Baird, Lutoslawski ; 17 h., Connections et confrontations ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Echanges internationaux... « Musique concertante pour orchestre » (Eisenmann), « Concerto pour piano et orchestre n° 24 » (Mozart), « Adagio de la Sonate « pathétique » en ut mineur » (Beethoven), « Symphonie en ut majeur » (Bizet), par l'Orchestre de la radio de la Suisse italienne, dir. M. Andreae, avec A. Fischer, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Evocation musicale d'Antoine Doinel par F. Truffaut ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 2 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Vivre son âge (Les retraités et l'information) ; 14 h. 5, Télévision scolaire ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : la Paix du dimanche, de J. Osborne, mise en scène de M. Fournel, avec S. Joubert, A. Sinigalia, M. Delcroix, J.-L. Moreau.

Entre le mélodrame et la tragédie, le réalisme anglais au temps des jeunes gens en colère. Les conflits de classe se traduisent en conflits de langages, un chat est un chat et les blessures de l'âme saignent en flots de fureur.

22 h. 40, Sports : Championnats d'Europe de patinage artistique à Zagreb.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (Qu'en pensez-vous ?) ; 15 h., Feuilleton : Les diamants du président ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Demis Roussos).

20 h. 35, Feuilleton : Un juge, un flic (premier episode : Carré de vilains).

Le juge, c'est Michel Duchaussoy, le flic, Pierre Santini. Ils traquent un mystérieux gang international et, bien sûr, sortent vainqueurs de mille péripéties. Un bon numéro d'acteurs.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (la nouvelle histoire).

Avec MM. J.-L. Borg (« les Cinq Girouettes) ; *G. Duby* (« les Trois Ordres, ou l'imaginaire du féodalisme ») ; *J. Le Goff* (« la Nouvelle histoire ») ; *E. Le Roy Ladurie* (« le Carnaval de Romans »).

23 h., Ciné-club, FILM : AU HASARD BALTHAZAR, de R. Bresson (1966), avec A. Wiazemsky, F. Lafarge, P. Asselin, N. Joyau, J.-C. Guilbert, P. Klossowski. (N.)

Un âne passe de maître en maître, menant une vie misérable, tandis que sa petite compagne de jeux, devenue femme, est humiliée et bafouée.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Les Eglises protestantes et l'œcuménisme, le comité des pasteurs Guiraud ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine V 3 : Le nouveau vendredi (La bataille de la pêche).

De la disparition de certaines espèces de poissons (due à l'exploitation excessive des zones côtières, à la pollution...), à la question : faut-il interdire, dans certains cas, la pêche ? Une enquête sur les problèmes de l'aquaculture, avec Alain Bombard et des spécialistes comme invités.

21 h. 30, Musique : La Pastorale, d'après A. Maurel, réal. : R. Forissier, interprété par le groupe Calendal, dirigé par C. Robin.

Le groupe Calendal, de Cassis, est l'un des groupes amateurs qui, en Provence, jouent régulièrement la Pastorale : cette histoire chantée de santons animés a été imaginée par Maurel.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Prigent (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'homme préhistorique n'est pas un béotien : l'avenir des recherches ; à 8 h. 32, Le mouvement Cobra dans l'histoire de la sensibilité européenne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des spectacles ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Alexandre Scriabine ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Robe rouge », de G. Gennari ; 14 h. 47, *Un homme, une ville : Alfred Nobel à Stockholm* ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : l'Organisation mondiale de la santé ;

20 h., Relecture : Jean de Boschere ; 21 h. 30, Musique de chambre : Tisné, Bancquart, Gillet, Tansman ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : entretien avec S. de Beauvoir.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Copland, Griffes ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour : Charpentier ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Chasse-Neige » ; « Fantaisie hongroise » (Liszt) ; 15 h., Musique-France : Thomas, du Mont, Visée, Brahms, Ibert, Fauré ; 17 h., Musica hispanica : Bruna, Flecha, Ximenez, Sanz ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Double Concerto pour violon, violoncelle et orchestre » (Brahms) ; « Symphonie n° 2 en mi mineur » (Rachmaninov), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. J. Krenz, avec V. Hoelscher, violon, et C. Kanngiesser, violoncelle ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Portrait musical d'Antoine Doinel ; 1 h., Douces musiques.

Samedi 3 février

12 h. 30, La vie en vert ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 30, Les musiciens du soir ; 14 h., Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (J. Martin).

21 h. 35, Série américaine : Les héritiers.

Une dispute éclate entre Billy et Wesley à propos de Ramona, l'amie de Wesley.

22 h. 35, Sport : Télé-foot 1 et Patinage artistique.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, La nuit des Césars.

Sous la présidence de Charles Vanel, le traditionnel gala du cinéma français qui coïncide cette année avec le cinquantenaire du « parlant ».

22 h. 25, Sur la sellette ; 23 h. 10, Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR 3

12 h. 30, Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : Les accidents de trajet.

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : On purge bébé, de Feydeau ; mise en scène : R. Gerome ; réal. : J. Hubert, avec : D. Darrieux, B. Blier, L. Seigner, R. Pellegrin, etc.

A la famille calamiteuse chère à Feydeau s'ajoute un gamin du genre à gifles, mais qu'il s'agit de purger. Voilà qui ne facilite pas la vie et augmente les occasions de rire.

21 h. 30, Téléfilm américain : Echec à l'organisation. Scénario de P. Saltzman, musique de Pat Williams.

Lors d'une rafle du Narcotic Bureau, Vincent Rossi, officier de police, est blessé alors qu'il tente de dérober un paquet d'héroïne.

23 h., Magazine : Cavalcade.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Prigent (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'U.R.S.S. ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches... avec J.-M. Roberts ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h. 5, Le Soudan : Un géant vulnérable, terre d'enjeu (deuxième partie) ; 16 h. 20, Vingtième anniversaire du Livre d'or : « le Voyage d'hiver », de Schubert, avec M. Vogel, baryton, et C. Ivaldi, piano ; 17 h. 30, Pour mémoire ;

20 h., « le Bal des mannequins », de B. Jasienski, adapt. : J.-Y. Erhel, réal. : B. Horowicz, avec : J. Piat, P. Clay, F. Maistre, etc. ; 21 h. 40, Disques ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 23 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Journée « 32 sonates de Beethoven », jusqu'à 2 heures du matin, présentée par P. Caloni (actualités d'époque), avec Michel Butor :

Les trente-deux sonates sont interprétées par : E. Guilels, V. Ashkenazy, A. Benedetti-Michelangeli, G. Gould, W. Gieseking, S. Richter, W. Kempff, C. Arrau, W. Landowska, D. Barenboim, I. Paderewski, W. Backhaus, L. Kraus, E. Fisher, D. Ranki, M. Hess, Y. Kat, A. Schnabel, M. Pollini, R. Serkin, A. Brendel, E. Ney, W. Horowitz, C. Salomon, A. Rubinstein, H. Bauer.

20 h. 30, En direct du grand auditorium de Radio-France : « Sonate à quatre mains », par H. Francesch et C. Helffer ; « Sonate opus 10 n° 2 », par C. Zaccharias ; « Sonate opus 10 n° 3 », par H. Francesch ; « Sonate opus 13, Pathétique », par A. Foldes ; « Sonate opus 31 n° 1 », par H. Richter-Haaser ; « Sonate opus 53, Waldstein », par C. Helffer ; « Sonate opus 110 », par J. Demus.

Dimanche 4 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emission philosophique et religieuse : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en la chapelle Saint-François-Xavier de Cormontreuil (Marne), préd. père Michel Dubost.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 10, Dramatique : Le triangle du diable, de W.R. Woodfield, avec K. Novak, D. McLure, A. Rey, J. Davis...

Un bateau se dirige dans une zone particulièrement dangereuse appelée le « triangle du diable »...

19 h. 25, Les animaux du monde : Les bébés du zoo de Zurich.

20 h. 35, FILM : LE SAUVAGE, de J.-P. Rappeneau (1975), avec Y. Montand, C. Deneuve, L. Vannucchi, T. Roberts, D. Wynter, B. Lewis.

Un P.-D.G. qui a choisi la liberté s'est retiré dans une île déserte au large de Caracas. Une jeune femme, endiablée, vient troubler sa robinsonnade.

22 h. 15, Concert : « Roméo et Juliette » (Berlioz) par l'Orchestre national de Radio-France.

CHAINE II : A 2

9 h. 55, Sports : Ski (slalom spécial dames, en direct de Pfronten) ; 10 h. 30, Emissions pédagogiques ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, En direct de la Comédie-Française... La trilogie de la villégiature, de Goldoni.

La somptueuse mise en scène de Strehler.

19 h. 20, Stade 2.

20 h. 30, Téléfilm : La terre de la grande promesse, d'A. Wajda.

Lire notre article page 19.

22 h. 10, Championnat d'Europe de patinage artistique (gala de clôture).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : En Espagne, émission enregistrée à Madrid par la R.T.E.

16 h. 35, Prélude à l'après-midi : Quatuors de Beethoven.

17 h. 30, Un comédien lit un auteur : M. Piccoli lit A. de Richaud ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Maigret.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Jonah Jones Quintette.

20 h. 30, Reportage : Ribennes en Lozère (Les héritiers de Gévaudan), de P. Dumayet, P. Lamaison et E. Claverie, réal. : H. Basle.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 40, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Les années 30 ; 22 h. 10, Ciné-regards : Perceval le Gallois, *d'E. Rohmer, et* Martin et Léa, *d'A. Cavalier.*

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Aspects du cinéma italien) : VOYAGE EN ITALIE, de R. Rossellini (1953), avec I. Bergman, G. Sanders, M. Mauban, N. Ray, L. Daniels, P. Muller (v.o. sous-titrée, N.).

La crise conjugale d'un couple anglais, découvrant l'Italie au cours d'un voyage à Naples.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Prigent (et à 14 h) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; *9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France ;* 10 h., Messe ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert donné par la Société française de musique contemporaine : Honegger, Mihalovici, Marcel, Martinu, Jolivet ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Mon Faust », de P. Valéry, et « Œdipe », d'A. Gide, réal. : G. Gravier ; 16 h. 5, Les musiciens français : Duruflé et M. Chion ; 17 h. 30, Escales de l'esprit : Villiers de l'Isle Adam ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : C. Prigent et C. Minière ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Alain Robbe-Grillet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : « Quintette en ré mineur », « Quintette en sol mineur » (Mozart), par le Trio à cordes de Paris ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Ravel ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « la Symphonie » de Schubert ; 17 h., Concert-lecture : concert collectif du G.R.M., par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-C. Pennetier (Canton, Marche, Ferrari, Parmegiani) ;

18 h., Opéra-bouffon : « Sang viennois » (Strauss) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Bach ; 20 h. 30, Hommage à Furtwaengler... Concert donné à Berlin, le 30 septembre 1947, par l'Orchestre philharmonique de Berlin et Yehudi Menuhin : « Ouverture du songe d'une nuit d'été » (Mendelssohn) ; « Concerto pour violon en ré majeur » (Beethoven) ;... Concert donné à l'Opéra de Paris le 4 mai 1954 : « Symphonie n° 5 » (Beethoven) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Les écrans francophones

Lundi 29 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La vie de Marianne ; 21 h., *le Ranch de l'injustice*, film de A. Mc Laglen.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *le Désert de Pigalle*, film de L. Joannon.

TELEVISION BELGE : 20 h., Les moyens du bord ; 21 h. 45, Magazine scientifique ; R.T. bis, 20 h., Document F. ; 20 h. 50, Un juge, un flic.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Ceux de la Fédérale ; 21 h. 10, Lena ou Broadway.

Mardi 30 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Ardéchois, cœur fidèle ; 21 h., *le Concierge*, film de J. Girault.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Boney ; 21 h., *la Vie en rose*, film de I. Cummings.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés ; 21 h. 45, J.T. 2 ; R.T. bis, 20 h., Seniorama jeu ; 20 h. 35, Théâtre de Toone : *Hamlet*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Tell quel ; 21 h. 10, *Tri*, film de A. Petrovic.

Mercredi 31 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *Gigi*, film de V. Minelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le riche et le pauvre ; 21 h., *Sheherazade*, film de P. Gaspard-Huit.

TELEVISION BELGE : 20 h., *Entre-Chats*, pièce de P. Vréhos ; 20 h. 50, L'enfant et la société ; R.T. bis, 20 h., Sports : patinage artistique en direct de Zagreb.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, La charette anglaise ; 21 h. 55, Patinage artistique.

Jeudi 1er février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Pot Bouille ; 21 h., *Maigret et la Grande Perche*, film de C. Barma.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *le Cercle infernal*, film d'H. Hathaway.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *la Toile d'araignée*, film de S. Rosenberg ; R.T. bis, 20 h., Sports : patinage artistique, en direct de Zagreb.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Un juge, un flic.

Vendredi 2 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La course autour du monde ; 21 h., *le Train pour la station Ciel*, film de K. Kachyna.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., François Gaillard ou la Vie des autres ; 21 h., *A l'est d'Eden*, film d'E. Kazan.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 21 h. 50, J.T. 2 ; R.T. bis, 20 h., La lumière des justes ; 20 h. 50, Vendredi sport ; 21 h. 50, Sports : patinage artistique.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Les cheveux de Bérénice ; 21 h., La maison du soldat.

Samedi 3 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Baretta ; 21 h., *Ainsi sont les femmes*, film de R. Thorpe.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Chrono ; 20 h. 30, Le redoutable ; 21 h., Concert Vivaldi donné en l'église de la Pieta à Venise.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le Jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *La moutarde me monte au nez*, film de C. Zidi ; R.T. bis, 20 h., Championnats d'Europe de patinage artistique.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Rendez-vous ; 20 h. 25, La lumière des justes ; 21 h. 20, Sports : patinage artistique.

Dimanche 4 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les brigades du Tigre ; 21 h., *Pas de printemps pour Marnie*, film d'A. Hitchcock.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Dan August ; 21 h. 10, *Pièges*, film de R. Siodmak.

TELEVISION BELGE : 20 h., Zygomaticorama ; 21 h. 15, Caméra-sport.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Techniques douces ; 21 h. 30, Voix au chapitre.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER, informations toutes les heures ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Boureiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Doyonan ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Boureiller ; 14 h., Le livre des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.-M. Damian ; 17 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche, de C. Villers ; 0 h., Bain de minuit.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 50 (cult.) ; 15 h. 50 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 50 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 6 h., P. Gildas ; 8 h. 45, S. Collaro ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Journal d'A. Arnaud ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h. R. Willar ; 17 h., Coca-Cola music story, de P. Lescure ; 17 h. 30, Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco1000 ; 20 h. 30, Pick-up, de F. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières, avec L. Zitrone ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, avec M. Drucker ; 13 h., Journal de Ph. Labro ; 13 h. 30, Histoires d'amour ; 14 h., Menie Grégoire ; 11 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas ; 0 h., Station de nuit.

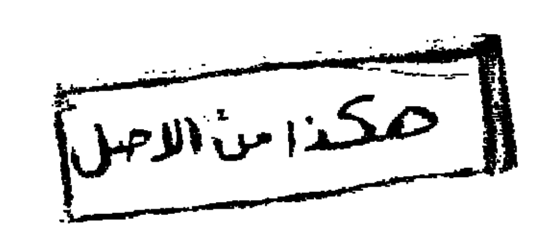
Radioscopie

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Alain Robbe-Grillet (lundi), Michel Poniatowski (mardi), François Sonkin (mercredi), Georges Lautner (jeudi), Béatrice Beck (vendredi).

Tribunes et débats

EUROPE 1 : 19 h., Jean-Jacques Servan-Schreiber (le 28).

R.T.L. : 13 h. 15, Michel Debré (le 28).



VOX POPULI

Le taxi sinistré

POUR attirer la clientèle, les radios phériques et périphériques rivalisent de slogans, de meneurs d'antenne, de jeux et de hite-paonnade. Si je puis me permettre un conseil aux spécialistes de la « promotion » : invitez à vos « journaux » un de ces chauffeurs de taxi dont on dit qu'il n'y en a plus et que le hasard *nous fait découvrir* encore. L'opération est simple : les spiqueurs attitrés énoncent l'événement en trois secondes et le chauffeur commente. Je garantis le succès. Pour l'avoir expérimenté. De la rue des Ecoles à la rue de Rennes.

Il était 15 heures et la radio informait l'auditeur des qualités d'une lessive, de la précision d'une montre, de la douceur d'un tampon intime et des dernières nouvelles de la planète.

LA RADIO. — C'est hier soir que l'acteur Paul Meurisse...

LE CHAUFFEUR. — *Ben ça ! C'était un bon acteur. Il avait une sale gueule, mais ça lui allait bien. Pauvre Meurisse... Il avait été marié avec Piaf, non ?*

LA RADIO. — C'est à Neauphle...

LE CHAUFFEUR. — *L'atayao, l'ayotala... tous ces yoyos, c'est le pétrole, vous croyez pas ?*

LA RADIO. — Le président de la République...

LE CHAUFFEUR. — *C'est la meilleure ! On va sur la Lune et on n'est pas foutu de faire atterrir un président !*

LA RADIO. — Au départ du Rallye de Monte-Carlo, le pape...

LE CHAUFFEUR. — *Ils font n'importe quoi, les papes, maintenant !*

Et ainsi de suite. Sur un ton Titi en voie de disparition, avec des petits coups de rire moqueurs, méprisants. Puis il nous fut dit que des routiers, victimes du verglas, demandaient à être déclarés sinistrés — comme les paysans ! Alors, le chauffeur se déchaîna.

LE CHAUFFEUR. — *C'est pas vrai !... Mais vous entendez ça ? Alors faut sinistrer tout le monde. Moi, tiens, si je fais trois clients de moins, je vais demander la différence à Babar ! Non ? Y a pas de raison. Et l'épicier pareil, si un jour il vend pas toutes ses endives. Et le curé, pourquoi pas, si la quête est pas bonne ? C'est marrant ça ! Faut toujours qu'ils demandent ! Quoique si on leur donne, ils auraient tort, hein ? Mais alors, Bon Dieu, faut donner à tout le monde. Tout le monde a des mauvais jours. Y a que les fonctionnaires qui sont sûrs. Moi, tiens, quand ils bouchent les rues parce qu'il y a une visite ! Non, je sais pas, mais ça me fout en rogne, moi, toujours à mendier. C'est notre pognon, hein ? Non ? Y a pas de raison alors que tout le monde y aille pas. Hein, monsieur ?... Je sais pas ce que vous faites, mais on est tous des sinistrés, non ? Les taxis, tiens, vous verrez, ça va disparaître. On peut plus faire face. Non, c'est vrai, c'est marrant tous ces mecs. On est tous des sinistrés, non ?*

Je n'allais pas contredire. D'autant que j'étais arrivé. « Je vous dois ? »

LE CHAUFFEUR. — *Au compteur 9 F, mais depuis trois jours, 9 F au compteur, ça fait 10 F.*

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

GÉNÉALOGIE

Pour l'accès de tous à la culture

PARMI nos correspondants, un lecteur d'autre part tout à fait favorable à l'ouverture des dépôts d'archives en fin de semaine, écrit ceci : « *Beaucoup de généalogistes travaillaient en même temps que moi aux Archives départementales de (...). En fin de journée, s'il avait conservé toute son amabilité, le jeune sous-archiviste (mais est-ce son titre exact ?) était visiblement épuisé : chacun des dix chercheurs avait demandé en moyenne de quinze à vingt registres d'état civil.*

— C'est dur pour un lendemain de Noël ! lui ai-je fait remarquer en souriant.

— *Oui, et nous avons de plus en plus de généalogistes, alors que le personnel n'a pas augmenté. Ils ont des associations très actives qui publient des revues les encourageant à poursuivre leur travail et, vous le voyez, nous sommes débordés. Savez-vous que l'on voudrait même nous faire ouvrir la salle de lecture le dimanche ?*

— Ah ! vous voulez dire un journaliste du *Monde* ?

— *Oui, un cinglé sans doute; vous le connaissez ?*

— Moi ? Oh non, pas du tout. »

Et notre correspondant de conclure : « *Le problème de l'accueil des généalogistes est réel, celui de l'insuffisance du personnel aussi.* »

Décentralisation

Du côté des généalogistes amateurs, l'accord est quasi général : « *Quant à votre suggestion d'un « service du dimanche », je l'approuve pleinement. Que de nombreux après-midi d'hiver pourraient ainsi être rendus profitables, lorsque le froid, la pluie interdisent toute sortie familiale!* » (Médecin général René Izac, Grasse.) Et aussi : « *Je suis évidemment d'accord. Je serais peut-être un de ceux qui voudraient sacrifier leur dimanche sacro-saint pour permettre aux généalogistes d'exercer leur passion* » (Philippe Chapelot, élève de première, Saint-Nicolas-de-Bourgueil.)

Chacun présente les avantages d'une telle ouverture au public sous un aspect différent. Le succès incontestable du Centre Pompidou — ouvert le dimanche — montre que les amateurs seraient *nombreux. Il* provoque aussi une sorte de *jalousie : la décentralisation* de la culture n'existe pas. En province, dit-on, nous n'avons pas les moyens de nous cultiver. Toute forme d'activité intellectuelle ne peut avoir lieu qu'en semaine (lorsque nous sommes pris par notre travail) ou à Paris... Une autre remarque mérite aussi d'être notée : beaucoup de généalogistes ont retrouvé des ascendants *dans* un département éloigné de leur domicile. *Ils ne peuvent pas poursuivre* leurs recherches, même lorsque *les dépôts sont ouverts* le samedi matin. En revanche, ils se rendraient volontiers dans ce département un samedi et un dimanche de temps en temps, pour rechercher leurs ancêtres.

Du côté des archivistes et de leur *personnel, l'accueil n'est pas le* même il est beaucoup plus nuancé : « *Si, dans le principe, une ouverture plus large de l'ensemble des services peut paraître souhaitable (...)* (Guy Putfin, secrétaire général adjoint du Syndicat national du personnel des Archives de France-F.E.N.).

L'argumentation de tous nos correspondants archivistes ou employés est alors la même : les services d'archives font le maximum de ce qu'ils peuvent. Le personnel est de valeur mais tout à fait insuffisant en nombre. Il faudrait plusieurs centaines de personnes supplémentaires pour assumer toutes les tâches. Et *un accroissement de près d'un millier* d'emplois si l'on voulait que les dépôts soient ouverts le samedi et le dimanche. C'est absolument impossible, dans la situation actuelle. En 1979, il est prévu la création de sept emplois seulement !

Gérer la pénurie, voilà, semble-t-il, le rôle du ministère de la culture. Le résultat est consternant.

Un exemple parmi des milliers d'autres. Le fort de Montlignon (Val-d'Oise) était isolé dans les champs, sans gardiennage, malgré un rapport *signalant le risque évident qu'il courait.* Un incendie l'a détruit de fond en comble en juin 1974. Les causes *du désastre ne sont pas connues.* Le fort était à l'abandon et à la merci des clochards... Pourtant de nombreuses archives *judiciaires y avaient été déposées. Certaines y* pourrissaient même dans le sous-sol. A l'un des étages, le double du fichier de la première reconstitution de l'état civil parisien après 1871 avait été déposé. Tout a été détruit et, semble-t-il, aucun organe de presse ne *l'a signalé. L'état civil* parisien, si péniblement reconstitué, *n'a plus* de double. On avait supprimé le gardiennage par manque de crédits.

Croyez-vous qu'on en a trouvé cette fois pour réaliser un nouveau *double de l'unique exemplaire restant* (et qui se dégrade puisqu'il est constamment utilisé) Absolument pas ! Ce sont finalement des étrangers (les Mormons) qui en prennent copie aujourd'hui.

C'est une preuve de plus, objectera-t-on, que même dans le domaine de la culture, il y a d'autres priorités que celle *d'ouvrir les* Archives au public en fin de *semaine. En êtes-vous sûrs ? L'ouverture* des archives le samedi et le *dimanche correspond* à la véritable expansion de la culture dans toute la France, une culture active, dynamique, non pas simplement celle de spectateur. L'Etat doit en prendre la charge.

PIERRE CALLERY.

PORTRAIT

Un chevalier d'honneur et de dévotion

ENFANT, j'étais fascinée par ses apparitions, par cette grande cape noire, qui le faisait paraître plus grand et plus mince encore, par son nom étrange, sa petite moustache, cette façon charmante qui était la sienne (ou l'avais-je rêvé ?) de baiser la main des toutes jeunes filles, par cette voix grave et sourde, cet accent indéfinissable qu'il avait pour parler, sa haute taille légèrement cassée. Le comte Zdenko T. était « chevalier d'honneur et de dévotion » de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte, « chevalier de justice » de l'ordre de Saint-Lazare.

Passe la légende. Le chevalier à l'aimable figure, aujourd'hui en veste de tweed et pantalon gris, me rappelle en riant que son occupation principale n'est pas de hanter les mariages en cape noire (qu'il n'arbore, en fin de compte, que quelques fois par an), mais plus prosaïquement de travailler, avec un titre de docteur ès sciences, dans un institut de recherche médicale. Et si, précisément, il revient de Jérusalem, ce n'était que pour étudier de plus près quelques rats de laboratoire... Quant à ses chevaux, il les a abandonnés définitivement un soir de 1958, en quittant — dix ans après le reste de sa famille — l'immense domaine, près de Prague, où il avait passé son enfance.

Le château de Bohême s'est rétréci aux dimensions d'un appartement dans le sud de la région parisienne. Etre membre d'un ordre de chevalerie, lorsqu'on a un nom vieux de dix siècles, n'est-ce pas d'abord un moyen de renouer un peu avec la splendeur d'antan ? « A vrai dire, je n'ai jamais décidé d'entrer dans un ordre. Mon grand-père maternel était déjà chevalier, mon père aussi, et mes trois *frères. Quand j'étais petit,* je les voyais en uniforme. C'était pour moi évident que je le porterais un jour. » *Non que cette dignité soit héréditaire, mais la coutume voulait, surtout en Europe centrale, que les petits enfants soient déjà faits chevaliers. Les temps ont changé :* « Il y a eu quelques déboires », *reconnaît Zdenko.* Maintenant, on préfère reculer le plus possible l'admission, jusqu'à vingt-cinq, trente ans, pour s'assurer que les gens se sont mariés correctement et exercent une profession honnête. »

Cela, bien sûr, n'empêche pas que certains membres soient en cours de route poliment « démissionnés ». On ne peut ainsi être à la fois chevalier et divorcé.

C'est pendant les croisades que naissent les ordres de chevalerie, préposés en Terre sainte aux soins des malades et des blessés et à leur défense contre les infidèles. Ils ne recrutent que des hommes de la noblesse, puisque ce sont les seuls à pouvoir porter les armes. Certains ordres sont uniquement catholiques comme l'ordre de Malte ; d'autres, comme Saint-Lazare, déjà œcuméniques. Repliés après la perte de la Terre sainte, le premier à Chypre, à Rhodes puis à Malte, le second en France, à Boigny, dans le Loiret, ces ordres continuent d'assumer leur mission, non plus militaire mais hospitalière.

Des ordres puissants et riches

L'ordre de Malte, fort de ses neuf mille cinq cents membres et d'un million environ de membres associés, est ainsi actif dans soixante-huit pays, essentiellement des nations en voie de développement, où il mène le combat contre la lèpre (1) *: construction de centres et de dispensaires, subventions aux hôpitaux, envoi de personnel médical, de médicaments, de voitures qui, remises aux gouvernements locaux, permettront le dépistage des lépreux, crédits d'études et distribution de bourses. A elle seule, l'association française distribue ainsi 6 millions de francs chaque année. En France même, Malte a pris à sa charge un pavillon entier de l'hôpital Saint-Louis, deux écoles d'ambulanciers, l'une à Paris, l'autre à Toulon, une équipe de secouristes qui circulent en province pour apprendre la réanimation respiratoire d'urgence. Chaque année, six cents malades et mille quatre cents accompagnateurs bénévoles en battle-dress bleu orné de la croix blanche, convergent vers Lourdes grâce au « train maltais ». Ces jours-ci, on a fait partir vers le Liban 10 tonnes de produits et un bloc chirurgical complet.*

Moins riche que l'ordre de Malte, celui de Saint-Lazare (mille cinq cents membres dont trois cents en France) n'en est pas moins actif : deux léproseries au Sénégal et au Cameroun, un dispensaire au Liban, un hôpital en voie de construction au Soudan. Le Prieuré de Bohême, dont dépend toujours le comte T..., organise des camps de vacances pour enfants tchèques de la Diaspora. A la Maison de Charité de Vienne, les chevaliers assurent presque complètement le service du samedi, jour de congé des filles de salle. A Paris même, on a toujours besoin de bonnes volontés pour visiter des grands blessés, trier le courrier ou faire des paquets : bon an, mal an, 7 tonnes de médicaments sont ainsi acheminées, par colis de 10 et 20 kilos, vers l'étranger. Etre chevalier, c'est aussi une disponibilité.

Et pas seulement une sorte de super-Jockey Club comme le voudraient certains. Bien sûr, tout le monde ne peut y rentrer, du moins comme membre à part entière. Les postulants, présentés par deux parrains au conseil de l'ordre, doivent justifier (outre d'une recommandation de l'évêché) au moins d'une origine noble — c'est le cas dans l'ordre de Saint-Lazare. L'ordre de Malte est plus sévère : au Prieuré de Bohême, on requiert jusqu'à seize quartiers de noblesse, cinq générations successives sans alliance bourgeoise : « On est moins exigeant en France, *précise Zdenko, la moustache fleurie d'un léger sourire.* Depuis la Révolution française, même les ducs ont toujours quelque grand-mère fille de maître de forges ou de grand parfumeur. »

L'argent ? Tant mieux si le futur chevalier en a dans sa besace. Il facilitera la tâche humanitaire de l'ordre. Mais « c'est l'homme qui compte et ses qualités personnelles », *affirme mon vis-à-vis. De là à dire qu'on ne cherche pas à attirer, par des titres ronflants et de beaux uniformes, quelques riches Américains en quête d'hospitalité...*

Mais attention ! Les bourgeois, tout choyés qu'ils soient, restent entre eux, dans des catégories qui leur sont réservées, « chevaliers de grâce magistrale » pour Malte, « chevaliers de dévotion » pour Saint-Lazare, sortes de frères convers à perpétuité. « Vous les reconnaîtrez, *dit Zdenko,* ce sont généralement les seuls à avoir un uniforme flambant neuf, à Malte rouge avec épaulettes dorées et le bicorne par-dessus le marché. » *Les autres utilisent la « coule », une sorte de soutane sans bouton qu'on enfile par la tête, avec la croix blanche sur la poitrine, ou encore la cape avec la croix sur le côté, assez longue pour cacher l'absence d'uniforme !*

Snobisme et tradition

Jouer sur le snobisme des gens, n'est-ce pas un peu risquer d'être un jour submergé ? « C'est vrai, mais c'est aussi la condition de survie. » *Il faut cependant inlassablement se démarquer des inévitables imposteurs : en Ecosse, un avocat illuminé se prétend grand maître de l'ordre de Saint-Lazare ; à New-York, des émigrants russes ont fondé le grand prieuré d'Amérique de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem. En France aussi, des associations aux appellations diverses, Chevaliers de Malte, Chevaliers œcuméniques de Malte, Chevaliers hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et jusque dans le fin fond de la Dordogne un ordre militaire et hospitalier O.S.J., protectorat byzantin, entretiennent la confusion.*

Des mœurs à faire surgir de leur cadre les quelques ancêtres tchèques échappés par miracle à la tourmente et déjà quelque peu effarés de se retrouver là, enfermés dans quelques mètres carrés, loin des enfilades de salons et des lambris dorés. Confiance, pourtant, preux chevaliers ; vous n'êtes pas reniés ! Les deux fils de Zdenko, les derniers de votre race, viennent à leur tour d'être faits chevaliers de minorité...

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

(1) Signalons que la Journée internationale contre la lèpre a lieu le dimanche 28 janvier

Sur la tombe de Vincent

(Suite de la page 17.)

Une certaine année, mal guéri de mes naïvetés, je décidais que le vingtième siècle en pleine nature valait finalement mieux que le dix-neuvième sur toile. Je retournais régulièrement sur les bords de l'Oise, prenant des trains à la gare du Nord. Il n'y avait plus de vapeur, pas plus d'ailleurs qu'à Saint-Lazare, la gare de Monet. Plus de fumées irisées, plus de bouffées roses ou nacrées jaillissant de dessous les passerelles en fer. Notre siècle électrifié est donc propre, aseptisé : tant mieux. Mais il m'attendait sous une autre forme : sur l'escalier roulant conduisant aux quais, toutes les têtes se retournaient au même moment pour regarder la grande horloge du hall. Dans le train, les jeunes filles pâles, aux paupières bleues et vertes, après la fermeture automatique des portières, allumaient toutes la cigarette au premier balancement du wagon sur ses boggies. On peut jouer longtemps à ce petit jeu morbide, voyager sans fin entre un désenchantement et un autre. C'est finalement à Paris qu'on est encore le moins mal.

Un jour de juin dernier, il faisait très beau. Chaleur forte mais pas torride, ciel propre mais pas vide, comme il se doit. Un peuple immaculé de nuagelots (pardon, de petits nuages) était en marche vers l'est, au-dessus des artères tracées par Haussmann, au-dessus des toits survolés jadis et photographiés par Nadar, contemplés par Van Gogh depuis sa rue Lepic, peints par Pissarro dans ses vues plongeantes. Les balcons avaient sorti leurs stores de couleurs. Le zinc des toitures, gris léger, bleuté au loin, toujours élégant, était rehaussé de cobalt et de vermillon.

Dans le jardin des Tuileries

Dans les salles du Jeu de paume il faisait trop chaud ; alors je me suis assis sur sa terrasse, au bord de la rampe, à un mètre du grillage, regardant les gens derrière et en dessous. Je pensais à la Place Clichy, *de Renoir, au tout premier plan, le buste d'une Parisienne, éblouissante de jeunesse, au fond, les figurines floues des promeneurs. Ici c'était l'inverse. Par un effet d'optique bien connu, l'avant-plan s'est brouillé devant mes yeux. Les maillons du grillage se sont dilatés, comme des prunelles, et à travers eux est arrivé un chatoiement de couleurs : robes claires des femmes (si, elles en portent encore !), blue-jeans et tee-shirts bariolés, saris et kimonos, car Paris est cosmopolite.*

Et nous voilà dans cet éternel présent que le génie des peintres avait deviné : non loin du Jeu de paume, sur le bassin rond, les garçonnets poussent ou tirent leurs voiliers de plaisance. Ce sont les Voiliers à Argenteuil. *Sans les mâts brisés et prolongés sous l'eau, sans la surface miroitante devenue profondeur. Le bassin rond n'est qu'une miniature, mais, sur le fond, frémissent des veines bleues, des marbrures blondes.*

A côté de moi, une chaise inoccupée — chaise ronde des Tuileries au fond percé de petits trous — étale par terre un napperon piqueté de soleil. Midi qui raccourcit et éclaircit l'ombre à la base des grandes cheminées du Louvre, éclaircit également les feuillages des arbres. Sous la verdure des quinconces un couple est assis ; un marronnier étend sur lui ses palmes diaphanes. Le monsieur — la cinquantaine mais embrassant comme un jeune — a posé son chapeau retourné sur le banc, à côté de lui. Autour des pieds du couple, se déplacent, comme sur un échiquier, des écus brillants de lumière. Tous n'arrivent pas jusqu'en bas, tombant dans le chapeau, sur le bord du chapeau. Ce n'est pas un canotier comme à Bougival, comme au Moulin de la Galette, mais la lumière, née avant tous les siècles, elle, n'a pas changé. Pas plus que les modèles, d'ailleurs.

Une petite fille, là-bas — la quatrième génération des enfants joyeux peints par Renoir, — tourbillonne et gravite autour de son pôle qui est un pull-over écarlate, qui est un dos — un dos large de « baigneuse », — qui est une mère pas toute jeune ou une jeune grand-mère. Celle-ci, l'ouvrage sur les genoux, est aussi au pied d'une statue et donne de puissants coups d'aiguille qui s'en vont presque toucher l'orteil du dieu antique. Et la petite fille, la nuque bien droite, la queue de cheval bien d'aplomb, un bras levé, une jambe en l'air, lance des miettes aux pigeons avec les grâces d'une Fin d'arabesque.

Un autre musée imaginaire

Ce n'est sans doute pas fête tous les jours aux Tuileries. Aucune importance. Aujourd'hui mardi, jour de repos pour les musées nationaux. Le gardien du Jeu de paume, comme un bouquiniste des quais, a fermé son coffre à peintures posé sur la rampe du jardin, est parti la clef en poche. Février ; un temps épouvantable. Le meilleur moment pour déjeuner avec les moineaux. En voici un : effronté et agile, il happe au vol des morceaux de pain gros comme sa tête. Ses piaillements, comme le piccolo dans un groupe de contrebasses, ne font qu'assombrir le bruit de cataracte lointaine de la circulation parisienne. Autrement, le silence. Les Tuileries sont désertes ; certaines chaises, renversées, ont l'air pathétique des objets désaffectés ; l'eau coule sur les troncs noirs.

Le musée imaginaire, la réflexion également, s'accommodent fort bien de ce vide et de ce silence. Commençons par éliminer les contresens et ne cherchons plus au vingtième siècle ce qui appartient au dix-neuvième. Les impressionnistes qui avaient fait « l'histoire de leur époque, au lieu de secouer la poussière des siècles passés », nous laissent une peinture moderne, contemporaine. Degas, qui ne peignait pas les nymphes mais les repasseuses, peindrait aujourd'hui les employées d'un pressing. Les Paveurs de la rue Mosnier *(Manet, 1878) sont devenus les ouvriers travaillant au marteau piqueur, et Monet, peu porté sur le losange et le rectangle, serait fasciné par un pantographe sous une caténaire, par une loco BB rentrant à la gare, crottée, constellée de moucherons et d'insectes écrasés. Laissons de côté les innovations techniques (peinture sur le motif, division du ton, fragmentation de la touche...) de même que la vie des peintres, l'histoire humaine écrite au dos de chaque toile (doutes et combats, incompréhension et hostilité du public, gêne et misère...). A l'heure du chômage, de la fermeture de certaines usines, peut-on simplement rappeler que les peintres n'avaient souvent pas d'argent pour s'acheter des couleurs ?*

Il reste le plus important, l'héritage spirituel : le don de la vision nouvelle, don parfait car accompagné de la joie. Joie elle-même parfaite car elle possède les attributs de la perfection, dont l'intégrité : on peut partager la joie, on peut la distribuer dans les musées, elle reste intacte et entière.

Au-dessus de moi une branche vient de se secouer. Quelques gouttes perdues sont allées crépiter sur un paquet de Gitanes, aplati et détrempé, lueur bleue au pied d'un tronc noir. Devant mes chaussures, abrité par le paravent de larges semelles, un piaf parisien se baigne frénétiquement dans un morceau de ciel tombé dans une flaque d'eau tandis qu'un Boeing, aperçu par intervalles à travers les trous des nuages, glisse dans le ciel de l'Ile-de-France. En fermant les yeux, en pensant à Auvers, on entend frissonner le lierre sur la tombe de Vincent.

PIERRE MEYER.

ARTUR LONDON S'ENTRETIENT AVEC SANDOR KOPACSI

«Le temps des aveux est révolu»

ARRESTATION à Prague, en 1951, d'Artur London, vice-ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, accusé d'appartenir à un réseau d'espionnage trotskiste ; 1952 : condamnation de London, ancien des Brigades internationales, ancien résistant en France, ancien déporté en Allemagne, à la réclusion à vie ; le jugement précise que le temps passé en détention préventive est déductible de la peine ; 1956 : Khrouchtchev, devant le vingtième congrès du parti communiste soviétique, dénonce les crimes de Staline, la même année, à Prague, libération de l'« espion » London et, à Budapest, insurrection de la population, matée par l'intervention soviétique ; Sandor Kopasci, préfet de police de Budapest et membre du bureau politique du parti depuis le 1er novembre, est arrêté pour activités contre-révolutionnaires ; deux ans plus tard, il sera condamné à la prison à vie ; au cours du même procès, Imre Nagy, ancien premier ministre, est condamné à mort. Il sera pendu peu après. Kopacsi, lui, sera libéré en 1963 et émigrera plus tard au Canada ; 1968 : l'intervention de cinq pays du pacte de Varsovie met fin à l'expérience du printemps de Prague.

C'est de tous ces événements que nous avons invité Artur London et Sandor Kopacsi, qui vient de publier ses souvenirs (1), à débattre. C'est London qui, le premier, a pris la parole :

« J'AI été très heureux de lire votre livre ; il m'a appris beaucoup de choses que je ne connaissais pas. Par exemple, j'ignorais que le procès de Nagy s'était déroulé à Budapest. Vous avez fait là un travail très utile, très nécessaire, pour une meilleure connaissance de cette période. J'ai toujours pensé, pour avoir suivi les événements de Hongrie à partir de la Tchécoslovaquie, à ma sortie de prison, qu'on n'avait pas assez approfondi les procès de Budapest. Votre livre comble une lacune.

» Il m'a aussi inspiré des réflexions, parfois analogues — parfois divergentes — à celles que m'ont inspirées nos procès, en Tchécoslovaquie, et aussi d'autres procès, avant les nôtres et ailleurs. J'ai vécu une partie des procès de Moscou, vous savez ; j'étais en U.R.S.S. de 1934 à 1937. Déjà, j'avais éprouvé un malaise à voir les compagnons de Lénine sur le banc d'infamie.

» Je n'ai compris ce phénomène des aveux qu'avec mon procès. Mais votre *procès s'est déroulé dans des conditions différentes : c'était après le rapport Khrouchtchev au vingtième congrès. La femme de Rajk, d'autres condamnés, étaient déjà sortis de prison. Ils avaient subi la répression, les interrogatoires, les tortures. Vous étiez au courant de tout cela ; vous saviez déjà comment Staline a perverti le socialisme ; vous saviez ce qui s'était passé en Tchécoslovaquie, dans les autres démocraties populaires. Nous, nous étions plongés dans la nuit noire, dans le désespoir, assommés. C'était notre parti qui faisait notre procès. Bien sûr, votre procès s'est déroulé à huis clos, mais sans les tortures que nous avions connues.*

— Vous avez raison. Les Russes voulaient aussi que nous nous reconnaissions coupables. Mais ça n'a pas marché. Ils ont rencontré une résistance très forte de la part de plus de la moitié des accusés, qui ont refusé de faire des aveux, et c'est pourquoi ils n'ont pas pu organiser un procès public. Il leur fallait cependant trouver au moins un ouvrier abusé par les circonstances, et ça a été Kopacsi.

» Mais je n'ai pas eu à dire que j'étais un contre-révolutionnaire. Il m'a suffi de déclarer : « *Oui, je n'ai pas su distinguer très nettement la » subtilité de tous les événements.* » Voilà mon aveu à moi, grâce auquel je suis resté en vie. Mais la vieille rengaine stalinienne que vous avez connue n'était plus jouable...

— Pour revenir sur les doutes que nous avons eus, je voudrais dire que c'est à propos du procès de Rajk que je me suis posé le plus de questions. D'abord à cause des accusations personnelles portées contre lui, parce que je l'avais bien connu en Espagne, à Albacete, pendant la guerre civile, et aussi parce qu'on a soulevé pendant son procès une question que je connaissais bien également : celle du rapatriement en Yougoslavie et dans d'autres pays de l'Est des cadres communistes qui avaient été internés en France pendant la guerre et que nous avions réussi à faire évader, à recueillir, à rapatrier clandestinement dans leurs pays d'origine.

» J'avais été bien placé pour connaître le problème, puisque j'avais participé à la direction de la M.O.I. (2) en France, qui était chargée de ces rapatriements, et que beaucoup d'anciens des Brigades internationales étaient concernés. Nous recevions alors nos directives de Duclos. Peu avant mon arrestation — ce devait être à la fin de 1949 ou au début de 1950, — j'ai profité d'un voyage de Duclos à Prague pour lui demander : « Ecoute, » dans les aveux de Rajk, il y a des choses qui » ne collent pas. C'est toi qui nous avais transmis » les instructions venant de l'Internationale com- » muniste comme quoi il fallait rapatrier tous » ces cadres dans leurs pays pour qu'ils parti- » cipent à la lutte. Comment peut-il s'agir de » traîtres ? » *Duclos m'avait alors répondu :* « En » effet, il y a là quelque chose de pas clair, mais » je suppose que c'est dû à un manque d'infor- » mation ou à une bêtise du procureur. De toute » façon, l'arbre ne doit pas cacher la forêt... »

» C'est à la suite de ce procès que des mesures ont été prises immédiatement en Tchécoslovaquie contre les anciens des Brigades internationales et d'autres. Ces mesures ont créé un profond malaise, mais dans l'ensemble on ne doutait pas, on ne pouvait pas penser qu'un régime socialiste, qu'un régime en faveur duquel nous avions tout sacrifié, y compris tant de camarades, en arrive à monter des procès de toutes pièces, des procès grand-guignolesques, à forger des aveux faux.

— Comme les aveux des procès de Moscou avaient coupé court à toute contestation de votre part, ceux de Rajk ont agi de la même façon sur nous, en Hongrie. Parce qu'ils étaient faits sur un ton lamentable. Je me souviens qu'ils étaient transmis en direct par la radio, même si le procès avait lieu à huis clos. Nous avons été complètement trompés. De plus, j'étais jeune, je ne connaissais ni Rajk ni la plupart des accusés.

» Lorsque le temps des procès en Tchécoslovaquie est venu, j'y ai cru aussi : nous trouvions normal que la conjuration ait des ramifications internationales, qu'il y ait à Prague des traîtres analogues à ceux de Budapest. Mes doutes n'ont commencé à se manifester qu'après la mort de Staline, quand les premiers libérés ont commencé à sortir des prisons de Budapest et m'ont raconté leurs odyssées. C'était terriblement bouleversant. Immédiatement, nous avons cherché un moyen pour les réhabiliter, mais sans faire trop de bruit, dans le cadre défini par le parti.

» Ces réhabilitations ne se faisaient pas alors avec octroi de brevets de gloire. Les gens sortaient de prison, soit ! On reconnaissait qu'ils n'avaient pas été traîtres au mouvement international, titistes, mais ils restaient traités d'anciens de la police de Horthy.

— Oui, c'était exactement pareil en Tchécoslovaquie : le début des réhabilitations a été extrêmement lent, en 1953-1954. La première période de détente a ensuite été vite terminée à cause des événements de Hongrie : de nouvelles mesures répressives ont été prises alors, de nouveaux limogeages, de nouveaux emprisonnements ont eu lieu.

» Entre les événements de Pologne, de Hongrie et de Tchécoslovaquie, il y avait quand même certaines similitudes : des forces de rénovation agissaient contre le stalinisme, et ce mouvement avait en même temps des ennemis, Bierut en Pologne, Novotny en Tchécoslovaquie, Rakosi en Hongrie. C'était partout un très dur combat entre les nouveaux et les anciens tenants du pouvoir, qui avaient du sang sur les mains et n'agissaient que contraints et forcés.

» Des gens dont les dossiers étaient déjà examinés par les commissions de réhabilitation ont été renvoyés dans les prisons. Et lorsqu'ils sont finalement sortis quatre ans plus tard, ils n'étaient pas réhabilités, mais seulement amnistiés.

La désintégration du parti hongrois

— La vieille méthode des Habsbourg : diviser pour régner, les dirigeants communistes la connaissaient bien.

» Il n'empêche que, à partir de 1953, nous savions très bien que les procès de l'époque stalinienne, aussi bien en Hongrie qu'en Tchécoslovaquie, étaient truqués, montés de toutes pièces, et que les aveux étaient extorqués sur la base de la fidélité au parti.

» Pendant la première période de Nagy, c'est-à-dire à partir de 1953, le pouvoir a eu une nette tendance à vouloir arracher cette épine du flanc du mouvement communiste. Mais l'opération était effectuée avec une lenteur obsédante et horrible qui nous épouvantait. La première chute de Nagy, en 1955, a encore ralenti ce processus à un point tel que nous avons assisté à la montée d'une colère contre laquelle nous ne pouvions rien. C'est alors que Nagy a tenté d'expliquer ce phénomène dans son essai *Morale et Ethique*.

» Cette étude était dominée par une seule idée : si l'épine n'est pas retirée, si nous ne résolvons pas les problèmes à l'intérieur du parti et en dehors du parti, la colère générale de la population va monter. Ces prévisions se sont malheureusement réalisées en 1956, et c'est la rue qui a finalement décidé de couper court aux atermoiements du parti.

— Vous avez eu raison de rappeler dans votre livre l'essai de Nagy. C'est un très beau texte, dans lequel on trouve déjà non seulement les idées du « printemps de Prague » mais l'idée de l'eurocommunisme. C'est là que tout a commencé : ces paroles de Nagy ont été de véritables perce-neiges dans la nuit du stalinisme. Mais c'est vrai que Nagy est revenu trop tard au pouvoir : le parti était déjà complètement atomisé. C'est là une différence essentielle entre les événements de Budapest et le « printemps de Prague ». Alors qu'à Budapest, pendant les événements, on s'est bien rendu compte que le parti était désintégré, avait cessé d'exister, à part quelques communistes courageux, conscients, pendant le « printemps de Prague », c'est le parti qui s'est posé en source de renaissance, en force dirigeante. Le mouvement est sorti du parti, qui était appuyé par le peuple.

— C'est vrai. A Prague, vous avez très bien profité des leçons de 1956. C'est parce que vous avez su assimiler ces leçons que Dubcek a joui d'un tel respect parmi la population tchécoslovaque.

— Nous avons beaucoup regretté cette véritable disparition du parti pendant les événements de Hongrie. A l'occasion d'un voyage chez vous, en 1958, j'en ai parlé avec des camarades hongrois. Je leur ai demandé : « Mais que faisiez- » vous pendant les événements ? » *La réponse, pratiquement unanime, fut :* « Je me suis caché à la campagne », *ou :* « Je me suis caché dans » un grenier, dans la cave d'un voisin, en atten- » dant de voir ce qui allait se passer. »

» Autre exemple : dans votre livre, vous parlez de Mezo, le chef de l'organisation du parti pour Budapest. Vous le décrivez comme un homme de progrès, d'ouverture. Il n'empêche que Mezo a été lynché par la population de la ville, qui le soupçonnait de vouloir mettre en place une police parallèle. En même temps que Mezo, la foule a lynché aussi son second, des officiers loyaux, de jeunes recrues, tous les gens qui n'avaient rien à voir avec le monde de la police parallèle. Voilà une chose qui ne s'explique, selon moi, que par la désintégration du parti.

— Vous avez raison en ce qui concerne Mezo : c'était un des plus fidèles partisans de Nagy. La fin de Mezo, lynché à la fin du siège du bâtiment qui abritait l'organisation du parti de Budapest, est une grande tragédie. Car Mezo ne tentait pas du tout de créer une police parallèle. Voilà exactement ce qui s'est passé au siège du parti : Mezo voulait mettre sur pied une force du parti, en même temps que Nagy tentait de regrouper les forces armées hongroises. Deux jours avant les incidents que vous mentionnez, les forces de sécurité politique (notre K.G.B.) avaient été dissoutes, et Mezo avait la possibilité de réincorporer certaines jeunes recrues de la sécurité. La foule ignorait que le bâtiment en question abritait l'organisation du parti de la ville. Les gens savaient seulement, et voyaient très bien, qu'on leur tirait dessus à partir de ce bâtiment. Pourquoi ?

» Parce que, au moment de la dissolution, des unités de la sécurité étaient allées se réfugier au siège du parti, en uniforme et avec leurs armes. Elles ne voulaient plus en sortir. A l'intérieur, les membres de la sécurité ont échangé leurs uniformes pour ceux de la police municipale et de l'armée. Les unités de la sécurité étaient pour le moins impopulaires à cette époque, car elles avaient ouvert le feu deux jours plus tôt devant le Parlement, faisant un massacre horrible, avec un nombre très important de victimes, dont des femmes, des enfants, des gens désarmés. Ce massacre n'a d'ailleurs été arrêté que par les chars soviétiques, qui ont tiré en l'air.

» Une patrouille des forces nouvelles de Nagy pénètre dans le bâtiment pour voir si ce sont bien les auteurs du massacre qui se sont réfugiés là ; la foule faisait confiance à cette patrouille et attendait son retour, mais elle a été arrêtée et n'a pu ressortir. Une seconde patrouille n'a pu entrer dans le bâtiment ; elle a été repoussée à coups de feu. Une fois la lutte déclenchée, j'ai appelé Mezo et lui ai dit d'arrêter le feu et de parler, au contraire, à la foule.

» Quelque temps plus tard, j'ai compris que ça finirait très mal pour les défenseurs du bâtiment : j'ai alors demandé par téléphone le commandant défenseur, un ami personnel, et lui ai dit qu'il pouvait toujours faire sauter l'arrière du bâtiment pour s'assurer une retraite. Mais la bataille était menée par des gens de la sécurité absolument incapables de s'imaginer vaincus. Ils ne songeaient qu'à exterminer les prétendus fascistes qui les assaillaient. C'est finalement le contraire qui s'est produit.

» Je trouve tout à fait normal que vous ayez vu le mouvement, à partir de Budapest, comme un mouvement sain au départ, avec ensuite des déviations regrettables. Mais vous ignoriez certainement que les forces de Nagy étaient prêtes, le 4 novembre, à consolider et à reprendre en main la situation. Les autorités soviétiques étaient au courant de ce projet, et le retour rapide de leurs forces en a sans doute été une des conséquences, car ils avaient dû penser qu'une intervention de leur part serait impossible après la remise en ordre. Nagy disposait de deux divisions pour s'emparer, je ne sais plus de combien exactement, mais disons cinq cents personnes considérées comme contre-révolutionnaires. Nous savions comment et où intervenir.

» Nous devions commencer les opérations dans la matinée du 4 ; ça n'aurait pas été trop difficile car nous savions très bien qui il fallait neutraliser. A midi, tout aurait été terminé et nous comptions, dans l'après-midi, réunir les conseils ouvriers de la ville et les syndicats pour faire décider de la reprise du travail le lundi dans la capitale et peut-être dans la province. Ce programme avait été mis sur pied par les forces armées, avec l'accord du bureau politique du parti communiste nouvellement formé, et dont j'étais membre.

Au bord du lac Balaton

— Cette façon d'agir des Soviétiques est typique : mener des négociations, des tractations, donner des accolades et des baisers, pour mieux avoir la possibilité de mettre en place leur dispositif d'occupation. Vous décrivez très bien cette méthode dans votre livre, quand vous montrez le général Maleter, le ministre de la défense de Nagy discuter avec les Soviétiques du retrait de leurs troupes de Hongrie. On en est déjà à évoquer les détails du protocole de la cérémonie d'adieu : y aura-t-il distribution de bouquets ? Quelle musique jouera-t-on ? Et pendant ce temps, les tanks soviétiques avançaient vers Budapest.

— Je me souviens bien des événements de Prague, en août 1968. J'étais déjà en liberté et je me trouvais alors dans un camping, sur les rives du lac Balaton, lorsque nous avons appris, grâce à Europe libre, que notre pays, la Hongrie, venait d'accorder son aide fraternelle à la Tchécoslovaquie ; 80 % des touristes du camping étaient des Tchécoslovaques. Immédiatement, la plupart d'entre eux ont voulu reprendre leurs voitures pour aller voir ce qui se passait chez eux, mais, quand ils ont voulu partir, le camping était déjà entouré par la sécurité hongroise qui en interdisait la sortie. Et lorsque les touristes protestèrent, faisant remarquer qu'ils n'avaient plus d'argent, un officier de la sécurité hongroise leur annonça qu'une allocation de 90 florins par personne allait leur être fournie.

» Peu après, les Tchécoslovaques se sont regroupés en carré au milieu du camping, ont fabriqué une hampe et ont hissé le drapeau tchécoslovaque ; ils ont ensuite élu un comité national et un comité du parti, adopté une résolution condamnant l'intervention soviétique et se sont mis à négocier avec cet officier de la sécurité qu'ils ont tout de suite baptisé « *lager führer* », le führer du camp...

— Je voudrais souligner maintenant un autre mérite de votre livre : vous évitez tout manichéisme, toute simplification ; vous allez contre la désinformation qui s'est développée au moment des événements de Budapest et après. On oublie trop souvent que la crise de 1956 s'inscrit encore dans le contexte de la guerre froide. Ceux de Tchécoslovaquie, douze ans plus tard, non. Ce n'est pas par hasard si Michel Debré, à propos de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, a parlé d'« accident de parcours ». Si, en Amérique, beaucoup se sont dit : « Parfait, voilà un peuple » qui avait des sympathies pour l'U.R.S.S. qui » va maintenant devenir ennemi de Moscou et » par conséquent du socialisme. » *L'Union soviétique a éprouvé de la satisfaction en écrasant le « printemps de Prague », mais beaucoup, en Occident, en ont aussi éprouvé en la regardant faire.*

— Je n'ai pas lu votre livre *l'Aveu*, mais j'ai vu le film qui en a été tiré. La scène qui m'a le plus ému, c'est, à la fin, quand le camarade London rencontre dans la rue, après sa libération, le chef de la sécurité, qui a connu aussi la prison, et que ce dernier lui dit : « *Mais, monsieur London, qu'est-ce qu'ils nous ont fait ?* » J'ai rencontré aussi, après ma libération, mon procureur, et sa première question a été : « *Est-ce que tu » m'en veux ?* » Je lui ai répondu non, car, dans notre régime, tout est une question de distribution de rôles. Qui est l'accusé ? Qui est la victime ?...

» Voyez Kadar, qui a été persécuté par le régime stalinien et qui est devenu à son tour persécuteur parce qu'on l'avait mis au pouvoir. C'est un personnage à plusieurs faces, que je connais depuis 1949. Je l'ai rencontré plusieurs fois en 1956 : sur presque tous les questions, nous étions alors d'accord. Nous étions ensemble dans le bureau politique formé le 1er novembre 1956 par Nagy. Il a été choisi par les Russes, mais il aurait tout aussi bien pu figurer parmi les accusés de mon procès. Je lui reproche comme crime d'avoir fait traduire Nagy en justice à un moment où c'était inutile. La situation était déjà normalisée, comme disent les Russes.

» On dit actuellement que nous avons un gouvernement libéral. Bien sûr, les droits politiques y sont à des années-lumière de ce qu'ils sont en Occident, mais c'est vrai que c'est mieux de ce point de vue qu'au Cambodge, au Vietnam ou même en Tchécoslovaquie. Il n'empêche, après ma libération, j'ai cherché à m'intégrer à la vie de mon pays et cela m'a été refusé. On ne m'a accepté que comme un citoyen de quatrième ordre. A ma sortie de prison, j'ai été convoqué au siège du parti de Budapest et là on m'a dit : « *Kopacsi, vous devez retourner à la classe ouvrière pour payer.* » Voilà comment je suis redevenu tourneur, comme l'avaient été mon père et mon grand-père, et cela malgré mon doctorat en droit. Voilà pourquoi, aussi, j'ai fini par émigrer au Canada.

» Je me souviens que, peu après ma libération, une importante délégation du parti est venue visiter l'usine où j'étais tourneur. L'un des membres de cette délégation me reconnaît et me demande : « *Sandor ! que fais-tu là ?* » Je lui ai simplement répondu : « *Je paye.* » Et lui montrant un jeune ouvrier qui faisait, à côté, le même travail que moi, j'ai ajouté : « *Lui, il règne.* »

» Finalement, je suis allé voir un ami haut placé, dont je ne peux pas dire le nom, pour lui demander conseil. Il m'a dit de partir, car, selon lui, deux dangers me menaçaient. « *Tu sais trop de choses*, m'a-t-il dit, *tu as participé à trop d'événements ; cela gêne trop de gens et tu risques de te retrouver en danger. D'autre part, ton dossier est ouvert chez les Russes ; ils te voient d'un mauvais œil, mais tu n'es pas compromis auprès de la population ; un changement dans la situation politique pourrait t'amener à un poste que tu ne brigues pas.* » Voilà pourquoi je suis parti.

— C'est comme nous. Pourtant, j'ai adhéré en 1929, très jeune, sous l'influence de mon père, au socialisme. Le socialisme était pour moi autre chose que le socialisme qu'on a créé et je reste fidèle à cette image de ma jeunesse, à ce socialisme pour lequel j'ai lutté ou croyais lutter. A cette époque nous avions un ennemi : le fascisme. Nous n'avions pas le temps de regarder si on nous tirait dans le dos. Malgré tout ce que j'ai vécu, je reste fidèle à cette idée, je ne connais pas d'autre solution que le socialisme à la crise de la société dans laquelle nous vivons. Mais le socialisme que nous connaissons n'est pas authentique.

» Je crois que le socialisme va prendre une autre tournure en Occident. Je suis d'accord avec les thèses italiennes : il faut trouver une troisième voie, l'eurocommunisme. C'est Rosa Luxembourg qui l'a dit : « Pas de démocratie sans socialisme, mais pas de socialisme sans démocratie. » *Il y a une chose qu'il ne faut pas oublier : beaucoup de crimes ont été commis au nom du socialisme. Prenez par exemple le mot de Staline :* « L'homme, c'est le capital le plus précieux. » *Il a dit ça en 1936. On sait ce qu'il a fait. Prenez cet autre mot de Staline, prononcé devant le grand écrivain allemand Feuchtwanger, qui revenait d'un voyage au Birobidjan :* « L'antisémitisme, c'est le cannibalisme des temps modernes. » *Et pourtant qu'a-t-il fait d'autre, Staline, sinon liquider l'intelligentsia juive de Moscou et de Leningrad ? Et l'antisémitisme survit toujours en U.R.S.S., favorisé d'une certaine manière.*

» Mais je compte toujours sur le mouvement international, dont l'évolution est plus saine : l'Italie, l'Espagne, la France aussi, même s'il y a des difficultés.

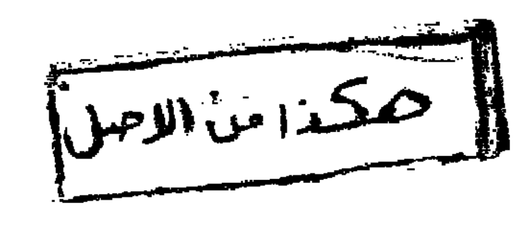
— Je suis moins optimiste que vous. Mon entrée dans le mouvement ouvrier est analogue à la vôtre. C'est mon père, ouvrier et dirigeant social-démocrate, qui m'a mis sur les rails. Lorsque j'étais en prison, après mon échec de 1956, je croyais toujours en notre idéal. C'est après le printemps de Prague que j'ai compris l'importance de l'U.R.S.S., cette puissance impérialiste qui se cache sous un masque léniniste. Le socialisme tel qu'il existe est lié à ce masque.

- J'ai, bien sûr de la sympathie pour l'eurocommunisme, mais je crois que l'existence de l'Union soviétique empêchera sa réalisation. Je n'en suis pas moins fier de mon passé, que je ne renierai jamais. Mais je crois tout à fait en une nouvelle intervention de l'U.R.S.S. si ses intérêts l'exigent, par exemple en cas de conflit avec la Chine, pour éviter d'avoir sur les bras une guerre sur deux fronts.

Entretien recueilli par
JACQUES AMALRIC.

(1) *Au nom de la classe ouvrière*, Robert Laffont, 347 p., 49 F. Voir la critique de Bernard Féron (*le Monde* du 20 janvier).

(2) M.O.I. : Main-d'œuvre immigrée : organisation dépendant du P.C.F. que les nazis avaient baptisée Mouvement ouvrier international.



Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Le MIDEM a débattu de la piraterie.

Le XIIIe Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) s'est achevé à Cannes le vendredi 26 janvier ; 1 366 sociétés de cinquante et un pays — 293 sociétés américaines, 236 anglaises, 226 françaises, 94 allemandes, 50 japonaises et, pour la première fois cette année, des firmes provenant du Nigéria, du Libéria et de la République populaire d'Angola — ont participé à cette manifestation, au cours de laquelle s'est traité un volume d'affaires d'environ 90 millions de francs.

Le MIDEM de cette année a été marqué par le nombre exceptionnel des colloques et séminaires. Beaucoup de compagnies phonographiques ont réuni leurs différents représentants dans le monde entier pour faire un bilan et examiner les nouvelles tendances commerciales. Le premier congrès de la Fédération internationales des éditeurs de musique légère a surtout débattu du problème posé par la piraterie (50 % des cassettes vendues en Italie et 70 % de celles vendues en Grande-Bretagne proviennent de la piraterie. En France, pour 5 % environ, le marché, essentiellement pour ce qui concerne la musique arabe, par des cassettes pirates). L'enregistrement à domicile a également fait partie du débat.

Interrogé sur la piraterie dans l'édition du disque et de la cassette, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a affirmé qu'en France « il existe actuellement une législation incomplète », *et il a annoncé qu'il allait proposer de nouvelles dispositions législatives au cours de l'année 1979.*

Le programme musical du MIDEM, qui avait débuté sous le signe du disco, a permis à la country music *de faire une bonne entrée à Cannes avec la participation du chanteur et guitariste Roy Clark, des Oak Ridge Boys et de Don Williams.* — C. F.

Les « athlètes » de la guitare.

John Mac Laughlin et son nouveau groupe étaient il y a quelques mois sur la scène du Stadium, et on ne s'attendait pas à le retrouver aussi tôt entouré de deux autres étoiles de la guitare : Larry Corryel, lui aussi adepte du jazz rock, et Paco de Lucia, aussi important que les deux premiers par la virtuosité et le talent, beaucoup moins connu dans les faits. Paco de Lucia appartient, en effet, à une famille de musiciens différente puisqu'il est, depuis quelques années, le grand guitariste du folklore espagnol et du flamenco. Promis à une carrière classique, il a brusquement opté, sous l'influence peut-être de quelque malin producteur, pour une musique de fusion à l'univers modal plus large. Al di Meola a enregistré avec lui et a permis qu'il se fasse connaître d'un nouveau public. La tournée effectuée l'an dernier par Paco de Lucia en Europe est passée inaperçue des amateurs de jazz. Il aura donc fallu les noms de Corryel et Mac Laughlin, les deux athlètes de l'instrument qui se disputent les premières places aux référendums des magazines américains, pour sortir de Lucia de l'ombre. Il possède suffisamment d'assurance et de brio pour conquérir sans difficulté les fans assidus de ses compères au cours de ce récital entièrement acoustique.

★ Dimanche 28, à 20 heures, au Pavillon de Paris.

Calendrier du rock.

John Mac Laughlin, Larry Corryel, P. de Lucia, le 28 au Pavillon de Paris ; Moon Martin, le 30 janvier au Rose-Bonbon, rue Caumartin, Paris ; Malicorne, le 30 janvier, au Stadium ; Joan Armatrading, G. Duke, le 2 février, au Stadium ; les Troggs et Au bonheur des dames, le 6 février, au Palace ; Billy Joël, le 14 février, salle Pleyel.

■ Le bureau de l'Union des maisons de la culture (U.M.C.) a été reçu par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, le 26 janvier. Selon un communiqué de l'U.M.C., M. Jean-Philippe Lecat a affirmé que « l'action des maisons de la culture doit être maintenue ».

Musique

Le défi du silence

Suivant un usage bien établi, le Théâtre des Champs-Elysées a accueilli jeudi soir 25 janvier, en plus des mélomanes habituels, une cinquantaine de tousseurs — gens de tout poil, hommes du monde, élégantes, vieux habitués, dont on devinerait difficilement, sous une mise correcte, les desseins pernicieux. Il y a les tousseurs occasionnels, victimes innocentes d'un refroidissement passager; les inquiets qui se raclent la gorge consciencieusement par peur d'une quinte hypothétique; et, enfin, les tousseurs chroniques, dont le premier soin est d'affirmer bien haut leur présence au concert. Dans une quatrième catégorie, on serait tenté de placer les auditeurs réellement sensibles, si émus au moment crucial qu'ils en avalent de travers et s'étouffent en rougissant avec l'air le plus malheureux du monde. Ils sont, à vrai dire, si rares que la plupart des auteurs les ignorent et s'en tiennent aux trois grandes divisions traditionnelles.

Mais, à quoi bon le cacher cependant ? Il existe des œuvres qui attirent d'elles-mêmes les toux intempestives, des œuvres tellement silencieuses qu'elles semblent un défi puisqu'elles exigent de toute évidence le recueillement le plus absolu. Si la quatrième catégorie s'y laisse prendre, faut-il s'étonner que les autres, la troisième surtout, s'en donnent à cœur joie ? Composés sur de courtes phrases que le poète destinait à des cartes postales, les cinq Altenberglieder *pour soprano et orchestre d'Alban Berg durent à peine quelques minutes chacun, mais, s'ils ne font plus scandale, on est toujours surpris de voir qu'ils font encore tousser... Ces gens-là ne supportent rien, surtout pas ce qui est rare, car, non seulement ces miniatures où les couleurs éparpillées du grand orchestre sonnent comme de la musique de chambre n'ont rien perdu de leur fraîcheur depuis soixante-cinq ans, mais l'Orchestre de Paris, sous la direction de Pierre Boulez, s'est montré sous un jour le plus flatteur.*

La Troisième Symphonie, *de Schubert, qui ouvrait le concert, était déjà excellente de mise en place, d'équilibre entre les pupitres, mais il y manquait cette ambiguïté qui en fait le prix ; délibérément ou non, c'était un peu trop « posé ».*

Der wein, *de Berg, qui suivait, restait également un peu extérieur, alors que dix mesures des* Altenberglieder *suffisaient à faire oublier que la musique s'écrit avec des notes ; peut-être Jessye Norman a-t-elle un peu trop accentué cet aspect « désincarné », mais c'est une interprétation possible et en tout cas très belle.*

Le choix des trois Images, *de Debussy, pour compléter le programme n'en rendait que plus évidente la parenté entre certains aspects de l'esthétique de Berg et l'impressionnisme français :* « On dirait que ce n'est pas écrit », *aurait remarqué Debussy, entrant à l'improviste, tandis qu'on répétait* Iberia. *Comme les lieder de Berg, les* Images (Gigues, Rondes de printemps, Iberia) *gardent le mystère de leurs élans inachevés, des motifs qui surgissent et s'effacent aussitôt, des échos vagues ; mais encore faut-il avoir assez de pudeur vis-à-vis d'une œuvre pour lui conserver son secret. Plus encore que cette vertu analytique qu'on souligne si complaisamment, c'est cette pudeur surtout qui fait ici le prix de la direction de Pierre Boulez.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Ce concert est donné de nouveau ce samedi 27 janvier, à 17 h. 30, au Théâtre des Champs-Elysées.

Ferveur de Claude Helffer

Prince de la musique contemporaine, Claude Helffer ne dédaigne pas de chasser sur des terres classiques, comme vendredi soir lors de son récital au Théâtre des Champs-Elysées. Il va à toutes les œuvres avec la même ferveur, la même passion d'interroger les textes qu'exprime ce jeu d'une si belle maturité pianistique et intérieure. Ainsi des *Valses nobles et sentimentales* de Maurice Ravel, qu'il enchaîne avec délicatesse, tendresse, poésie, valses *qui jaillissent* d'un jardin secret plein d'émotion, reflétée par ce jeu moiré tout en nuances où le rythme de la valse semble toujours plus raffiné, plus confidentiel. Un Schubert dans un parc d'Ile de France.

Dans les *Etudes symphoniques* de Schumann, c'est comme un autoportrait qu'il peint, noblesse et rigueur, majesté et frémissements dans la droiture d'une interprétation qui attache plus de prix à la grandeur polyphonique qu'à certaines suggestions romantiques inclinant davantage au rêve. Même si l'on n'entend pas toutes les harmoniques de la voix de Schumann, la musique parle toujours de l'intérieur.

Délaissant pour cette fois les dernières sonates de Beethoven, dont il est l'un des interprètes, Helffer s'attache à la *Septième en ré, opus 10, numéro 3,* où le *jeune compositeur* de vingt-six ans caracole brillamment, non sans s'exprimer avec une surcharge pathétique un peu irritante dans le largo, où il met son cœur à nu de façon trop spectaculaire. La *Sonate au clair de lune* retrouve au contraire sa dimension dans cette vision d'une immobilité presque solennelle préludant à un menuet furtif et à un final très dramatique. — J. L.

■ La projection du film « Alertez les bébés », de Jean-Michel Carré, fera l'objet d'un débat sur le thème « Qui détruit l'enfance ? », ce samedi 27 janvier, à 20 h. 30, à la Maison populaire de Montreuil, 9, rue Dombasle.

Variétés

Le Cuarteto Cedron au forum des Halles

Voilà quinze ans que le Cuarteto Cedron s'est formé à Buenos-Aires avec *le chanteur et compositeur* Juan Cedron, le bandonéoniste Cesar Stroccio, le violoniste Miguel Praino et le guitariste basse Carlos Carlsen. Avec comme bagage une nouvelle *tradition imaginée* par Eduardo Rovira et Astor Piazzolla, le Cuarteto a évidemment trouvé son propre langage, qui s'épanouit dans l'exil depuis déjà quelques années mais qui trouve *peut-être sa plénitude* aujourd'hui dans la série de concerts donnée au Forum des Halles comme dans le nouvel album qu'il vient de publier chez Polydor.

Il y a en effet dans les tangos actuellement composés et joués par le Cuarteto toute la violence de la musique du « Porteño », tout son lyrisme, son essence populaire, toute la sensibilité d'un peuple émotif exprimés avec une force et une modernité exemplaires et une infinie pureté. La voix vibrante de Juan Cedron chante les mots des poètes argentins Raul Gonzales Tuñon et Juan Gelman, évoque, bien sûr, Buenos-Aires, où « galope une musique de tango », quand sur les pavés de ses rues résonnent au crépuscule les violons et que « l'âme s'habille de tristesse ». Cedron reprend aussi un des grands classiques du genre, « Sur », d'Homero Manzi et Anibal Troilo, images furtives du passé dans une réalité pleine de boue et de fièvre, d'univers qui basculent. Le concert s'achève sur une milonga *joyeuse, comme pour dire que la vie* peut aussi reprendre ses droits.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Forum des Halles, 20 h. 30.
★ Album 33 t. Polydor 2473094.

formes

Écologie spirituelle

On ne contestera pas le choix de l'automobile comme symbole vivant, si l'on peut dire, de notre mortelle civilisation. L'automobile dont la fin dernière est d'être bigornée, éventrée, de perdre ses entrailles et de pourrir dans un de ces cimetières de voitures à l'image de notre condition. Notre condition, Ulf Wahlberg (1) l'exprime puissamment, qu'il peigne *le Monde autour de moi*, accumulation en 10 mètres sur 2 des accessoires de la modernité, qu'il réduise en miettes notre orgueilleuse technique, qu'il campe, et démolisse, à satiété, là où les voitures dans le paysage. En principe, je me défie des symboles et de leur intrusion littéraire dans la peinture. Mais quand la peinture est bonne — il en est ici d'admirables et des dessins aussi — *tout* passe.

Le message garde sa vertu. Tel le clou planté dans la branche d'un arbre mort. Avec une pointe d'humour : celle de longs nez de certains visages. Emouvante antithèse : la mer, la mer toute nue, envahit une toile immense. La nature vierge est le dernier refuge de l'homme qui se refuse à la déshumanisation. Silhouette minuscule, il oppose sa *Solitude* à l'horizon désert. *Optimisme désespéré.*

Celui de Suzanne Nissim, qui, non *loin de là, dans le même Centre suédois,* présente de grands dessins, fait abstraction de tout ce qui n'est pas beauté pure. Elle célèbre les noces du corps et de l'eau. Corps ou jambes de nageurs en quelque sorte asexués. Nageuse elle-même — elle a tous les talents, — un film vidéo de Teresa Wennberg la montre en pleine euphorie sportive.

Est-il encore nécessaire d'insister sur le rôle primordial tenu par les centres culturels ? On espère que l'action de celui du château de Ratilly, durement touché par la mort de Norbert Pierlot, pourra être poursuivie. On a déjà évoqué, à l'annonce de la fatale nouvelle, l'animateur prodigieux que fut ce comédien devenu potier, et les grandes expositions estivales qu'il organisa. Je voudrais pour ma part souligner ses *qualités de cœur*, son enthousiasme, son ouverture d'esprit qui s'étendait à tous les domaines. Et si la prochaine saison s'ouvrait sur un hommage à celui qui, avec Jeanne Pierlot, créa le tout premier centre d'art privé...

Souchi (2), elle, s'est laissée prendre *dans les entrelacs de ses compositions,* dans leurs courbes qui se coupent et *se recoupent* avec une rigueur mathématique. Elle s'est laissée prendre à ses jeux, aux jeux des couleurs aux combinaisons infinies... Elle renouvelle sans cesse les harmonies des verts et des bleus, des incarnats et des rouges capucine (*Vision cosmique*). Elle évite le risque de tomber dans l'art décoratif avec de subtiles dérogations qui sensi*bilisent un univers parfaitement réglé.* Et puis il arrive à ces courbes de se redresser, d'aboutir à une *sorte* de triangulation aux teintes assourdies (*le Regard piégé*) qui font mon bonheur.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Centre culturel suédois, 11, rue Payenne.
(2) Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

Notes

Cinéma

« Galactica »

Au fond d'une lointaine galaxie, sur un ensemble de satellites artificiels qui constitue leur nation, habitent des humains. Après avoir *déclenché contre eux une attaque-surprise* (genre Pearl-Harbour), des êtres d'une autre espèce les chassent de leur coin de ciel. Tel Moïse, un sage décide alors de conduire *les rescapés vers une petite planète*, dont une légende assure qu'elle fut leur mère-patrie et qui s'appelle la Terre. En route, les émigrants sombrent dans les délices d'une Capoue sidérale. Heureusement, le Pentagone veille.

« Galactica » n'est évidemment qu'une copie de « la Guerre des étoiles ». *Mais copie pâlichonne,* sans allégresse, sans innocence et sans humour. Est-ce à cause de son manichéisme sommaire ? Ce film futuriste fait parfois penser à certains *ouvrages du temps de la guerre* froide. Pour le reste, Richard A. Colle marche consciencieusement sur les traces de George Lucas. Trop consciencieusement peut-être. Malgré la qualité technique des trucages, ces métropolis interstellaires, ces fusées foudroyantes, ces robots-kamikazes ne nous épatent plus. La seule surprise du film est cette idée que la Terre puisse un jour apparaître comme un hâvre de paix à des voyageurs du cosmos. Il faudrait alors que nous ayons beaucoup *changé.*

J. B.

★ Voir les exclusivités

« Les héros n'ont pas froid aux oreilles »

Deux cousins, employés de banque à Paris, vivent en célibataires dans le même appartement. Sur les routes d'un week-end, qui ne se passe pas comme prévu, ils rencontrent une jeune fille en rupture de milieu familial.

Ce film est à voir, *pour deux raisons* : dans le jeune cinéma français voué à la « sinistrose », un cinéaste, auteur d'un premier film, ne craint pas d'aborder la comédie gaie ; de *plus, alors que la plupart de nos* films comiques naviguent entre la mythologie boulevardière et les vaudevilles avec gags au canon, la comédie de Charles Nemes se distingue *par une fine observation* sociale, un esprit satirique percutant et des gags allusifs, tant dans la mise en scène que dans le dialogue.

Le comique se réfère donc ici à la tradition d'Ernest Lubitsch *et* de Sacha Guitry, modernisée par le dessin, des Français moyens douillettement égoïstes, vivant l'aventure le dimanche en imagination, mais se refusant à sortir du cocon de leur petit *confort moral. Une fille* fugueuse n'est pas forcément une aubaine pour deux célibataires pantouflards, même dragueurs au cœur chaud. Charles Nemes manie l'ironie sans être méchant, *tous les détails* sont drôles parce que justes.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Rock

Eddie Money au Palace

Apparu cet été aux Etats-Unis avec deux titres (« I wanna be a rock'n'roll star » et « Two tickets to Paradise) et produit par Bill Graham qui découvrit de nombreux héros de la musique aux Fillmore West et Fillmore East dans les années 60, Eddie Money *n'a pas* la prétention de modifier les lois d'un genre établi il y a vingt-cinq ans.

Nourri d'Elvis Presley, de Chuck Berry et des Beatles, de la violence des années soixante *et* de New-York, fascinante, dangereuse et éprouvante, Eddie Money n'ajoute rien au rock, mais révèle un nouvel espace de rêve et d'évasion dans une musique qui *s'est éparpillée* dans de multiples visages. L'écriture des chansons est simple, directe. Et, accompagné par d'excellents musiciens, Eddie Money chante des rocks solides, précis, nerveux et efficaces, laisse déferler une belle énergie dans un spectacle carré. C.F.

★ Dimanche 28 janvier, à 20 heures, au Palace.



ARTUR LONDON S'ENTRETIENT AVEC SANDOR KOPACSI

« Le temps des aveux est révolu »

ARRESTATION à Prague, en 1951, d'Artur London, vice-ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, accusé d'appartenir à un réseau d'espionnage trotskiste ; 1952 : condamnation de London, ancien des Brigades internationales, ancien résistant en France, ancien déporté en Allemagne, à la réclusion à vie ; le jugement précise que le temps passé en détention préventive est déductible de la peine ; 1956 : Khrouchtchev, devant le vingtième congrès du parti communiste soviétique, dénonce les crimes de Staline, la même année, à Prague, libération de l' « espion » London et, à Budapest, insurrection de la population, matée par l'intervention soviétique ; Sandor Kopasci, préfet de police de Budapest et membre du bureau politique du parti depuis le 1er novembre, est arrêté pour activités contre-révolutionnaires ; deux ans plus tard, il sera condamné à la prison à vie ; au cours du même procès, Imre Nagy, ancien premier ministre, est condamné à mort. Il sera pendu peu après. Kopacsi, lui, sera libéré en 1963 et émigrera plus tard au Canada ; 1968 : l'intervention de cinq pays du pacte de Varsovie met fin à l'expérience du printemps de Prague.

C'est de tous ces événements que nous avons invité Artur London et Sandor Kopacsi, qui vient de publier ses souvenirs (1), à débattre. C'est London qui, le premier, a pris la parole :

« *J'AI été très heureux de lire votre livre ; il m'a appris beaucoup de choses que je ne connaissais pas. Par exemple, j'ignorais que le procès de Nagy s'était déroulé à Budapest. Vous avez fait là un travail très utile, très nécessaire, pour une meilleure connaissance de cette période. J'ai toujours pensé, pour avoir suivi les événements de Hongrie à partir de la Tchécoslovaquie, à ma sortie de prison, qu'on n'avait pas assez approfondi les procès de Budapest. Votre livre comble une lacune.*

» *Il m'a aussi inspiré des réflexions, parfois analogues — parfois divergentes — à celles que m'ont inspirées nos procès, en Tchécoslovaquie, et aussi d'autres procès, avant les nôtres et ailleurs. J'ai vécu une partie des procès de Moscou, vous savez ; j'étais en U.R.S.S. de 1934 à 1937. Déjà, j'avais éprouvé un malaise à voir les compagnons de Lénine sur le banc d'infamie.*

» *Je n'ai compris ce phénomène des aveux qu'avec mon procès. Mais votre procès s'est déroulé dans des conditions différentes : c'était après le rapport Khrouchtchev au vingtième congrès. La femme de Rajk, d'autres condamnés, étaient déjà sortis de prison. Ils avaient subi la répression, les interrogatoires, les tortures. Vous étiez au courant de tout cela ; vous saviez déjà comment Staline a perverti le socialisme ; vous saviez ce qui s'était passé en Tchécoslovaquie, dans les autres démocraties populaires. Nous, nous étions plongés dans la nuit noire, dans le désespoir, assommés. C'était notre parti qui faisait notre procès. Bien sûr, votre procès s'est déroulé à huis clos, mais sans les tortures que nous avions connues.*

— Vous avez raison. Les Russes voulaient aussi que nous nous reconnaissions coupables. Mais ça n'a pas marché. Ils ont rencontré une résistance très forte de la part de plus de la moitié des accusés, qui ont refusé de faire des aveux, et c'est pourquoi ils n'ont pas pu organiser un procès public. Il leur fallait cependant trouver au moins un ouvrier abusé par les circonstances, et ça a été Kopacsi.

» Mais je n'ai pas eu à dire que j'étais un contre-révolutionnaire. Il m'a suffi de déclarer : « *Oui, je n'ai pas su distinguer très nettement la » subtilité de tous les événements.* » Voilà mon aveu à moi, grâce auquel je suis resté en vie. Mais la vieille rengaine stalinienne que vous avez connue n'était plus jouable...

— *Pour revenir sur les doutes que nous avons eus, je voudrais dire que c'est à propos du procès de Rajk que je me suis posé le plus de questions. D'abord à cause des accusations personnelles portées contre lui, parce que je l'avais bien connu en Espagne, à Albacete, pendant la guerre civile, et aussi parce qu'on a soulevé pendant son procès une question que je connaissais bien également : celle du rapatriement en Yougoslavie et dans d'autres pays de l'Est des cadres communistes qui avaient été internés en France pendant la guerre et que nous avions réussi à faire évader, à recueillir, à rapatrier clandestinement dans leurs pays d'origine.*

» *J'avais été bien placé pour connaître le problème, puisque j'avais participé à la direction de la M.O.I. (2) en France, qui était chargée de ces rapatriements, et que beaucoup d'anciens des Brigades internationales étaient concernés. Nous recevions alors nos directives de Duclos. Peu avant mon arrestation — ce devait être à la fin de 1949 ou au début de 1950. — j'ai profité d'un voyage de Duclos à Prague pour lui demander :* « Ecoute, » dans les aveux de Rajk, il y a des choses qui » ne collent pas. C'est toi qui nous avais transmis » les instructions venant de l'Internationale com- » muniste comme quoi il fallait rapatrier tous » ces cadres dans leurs pays pour qu'ils parti- » cipent à la lutte. Comment peut-il s'agir de » traitres ? » *Duclos m'avait alors répondu :* « En » effet, il y a là quelque chose de pas clair, mais » je suppose que c'est dû à un manque d'infor- » mation ou à une bêtise du procureur. De toute » façon, l'arbre ne doit pas cacher la forêt... »

» *C'est à la suite de ce procès que des mesures ont été prises immédiatement en Tchécoslovaquie contre les anciens des Brigades internationales et d'autres. Ces mesures ont créé un profond malaise, mais dans l'ensemble on ne doutait pas, on ne pouvait pas penser qu'un régime socialiste, qu'un régime en faveur duquel nous avions tout sacrifié, y compris tant de camarades, en arrive à monter des procès de toutes pièces, des procès grand-guignolesques, à forger des aveux faux.*

— Comme les aveux des procès de Moscou avaient coupé court à toute contestation de votre part, ceux de Rajk ont agi de la même façon sur nous, en Hongrie. Parce qu'ils étaient faits sur un ton lamentable. Je me souviens qu'ils étaient transmis en direct par la radio, même si le procès avait lieu à huis clos. Nous avons été complètement trompés. De plus, j'étais jeune, je ne connaissais ni Rajk ni la plupart des accusés.

» Lorsque le temps des procès en Tchécoslovaquie est venu, j'y ai cru aussi : nous trouvions normal que la conjuration ait des ramifications internationales, qu'il y ait à Prague des traitres analogues à ceux de Budapest. Mes doutes n'ont commencé à se manifester qu'après la mort de Staline, quand les premiers libérés ont commencé à sortir des prisons de Budapest et m'ont raconté leurs odyssées. C'était terriblement bouleversant. Immédiatement, nous avons cherché un moyen pour les réhabiliter, mais sans faire trop de bruit, dans le cadre défini par le parti.

» Ces réhabilitations ne se faisaient pas alors avec octroi de brevets de gloire. Les gens sortaient de prison, soit ! On reconnaissait qu'ils n'avaient pas été traitres au mouvement international, titistes, mais ils restaient traités d'anciens de la police de Horthy.

— *Oui, c'était exactement pareil en Tchécoslovaquie : le début des réhabilitations a été extrêmement lent, en 1953-1954. La première période de détente a ensuite été vite terminée à cause des événements de Hongrie : de nouvelles mesures répressives ont été prises alors, de nouveaux limogeages, de nouveaux emprisonnements ont eu lieu.*

» *Entre les événements de Pologne, de Hongrie et de Tchécoslovaquie, il y avait quand même certaines similitudes : des forces de rénovation agissaient contre le stalinisme, et ce mouvement avait en même temps des ennemis, Bierut en Pologne, Novotny en Tchécoslovaquie, Rakosi en Hongrie. C'était partout un très dur combat entre les nouveaux et les anciens tenants du pouvoir, qui avaient du sang sur les mains et n'agissaient que contraints et forcés.*

» *Des gens dont les dossiers étaient déjà examinés par les commissions de réhabilitation ont été renvoyés dans les prisons. Et lorsqu'ils sont finalement sortis quatre ans plus tard, ils n'étaient pas réhabilités, mais seulement amnistiés.*

La désintégration du parti hongrois

— La vieille méthode des Habsbourg : diviser pour régner, les dirigeants communistes la connaissaient bien.

» Il n'empêche que, à partir de 1953, nous savions très bien que les procès de l'époque stalinienne, aussi bien en Hongrie qu'en Tchecoslovaquie, étaient truqués, montés de toutes pièces, et que les aveux étaient extorqués sur la base de la fidélité au parti.

» Pendant la première période de Nagy, c'est-à-dire à partir de 1953, le pouvoir a eu une nette tendance à vouloir arracher cette épine du flanc du mouvement communiste. Mais l'opération était effectuée avec une lenteur obsédante et horrible qui nous épouvantait. La première chute de Nagy, en 1955, a encore ralenti ce processus à un point tel que nous avons assisté à la montée d'une colère contre laquelle nous ne pouvions rien. C'est alors que Nagy a tenté d'expliquer ce phénomène dans son essai *Morale et Ethique*.

» Cette étude était dominée par une seule idée : si l'épine n'est pas retirée, si nous ne résolvons pas les problèmes à l'intérieur du parti et en dehors du parti, la colère générale de la population va monter. Ces prévisions se sont malheureusement réalisées en 1956, et c'est la rue qui a finalement décidé de couper court aux atermoiements du parti.

— *Vous avez eu raison de rappeler dans votre livre l'essai de Nagy. C'est un très beau texte, dans lequel on trouve déjà non seulement les idées du « printemps de Prague » mais l'idée de l'eurocommunisme. C'est là que tout a commencé : ces paroles de Nagy ont été de véritables perce-neiges dans la nuit du stalinisme. Mais c'est vrai que Nagy est revenu trop tard au pouvoir : le parti était déjà complètement atomisé. C'est là une différence essentielle entre les événements de Budapest et le « printemps de Prague ». Alors qu'à Budapest, pendant les événements, on s'est bien rendu compte que le parti était désintégré, avait cessé d'exister, à part quelques communistes courageux, conscients, pendant le « printemps de Prague », c'est le parti qui s'est posé en source de renaissance, en force dirigeante. Le mouvement est sorti du parti, qui était appuyé par le peuple.*

— C'est vrai. A Prague, vous avez très bien profité des leçons de 1956. C'est parce que vous avez su assimiler ces leçons que Dubcek a joui d'un tel respect parmi la population tchécoslovaque.

— *Nous avons beaucoup regretté cette véritable disparition du parti pendant les événements de Hongrie. A l'occasion d'un voyage chez vous, en 1958, j'en ai parlé avec des camarades hongrois. Je leur ai demandé :* « Mais que faisiez- » vous pendant les événements ? » *La réponse, pratiquement unanime, fut :* « Je me suis caché à la campagne », *ou :* « Je me suis caché dans » un grenier, dans la cave d'un voisin, en atten- » dant de voir ce qui allait se passer. »

» *Autre exemple : dans votre livre, vous parlez de Mezo, le chef de l'organisation du parti pour Budapest. Vous le décrivez comme un homme de progrès, d'ouverture. Il n'empêche que Mezo a été lynché par la population de la ville, qui le soupçonnait de vouloir mettre en place une police parallèle. En même temps que Mezo, la foule a lynché aussi son second, des officiers loyaux, de jeunes recrues, tous les gens qui n'avaient rien à voir avec le monde de la police parallèle. Voilà une chose qui ne s'explique, selon moi, que par la désintégration du parti.*

— Vous avez raison en ce qui concerne Mezo : c'était un des plus fidèles partisans de Nagy. La fin de Mezo, lynché à la fin du siège du bâtiment qui abritait l'organisation du parti de Budapest, est une grande tragédie. Car Mezo ne tentait pas du tout de créer une police parallèle. Voilà exactement ce qui s'est passé au siège du parti : Mezo voulait mettre sur pied une force du parti, en même temps que Nagy tentait de regrouper les forces armées hongroises. Deux jours avant les incidents que vous mentionnez, les forces de sécurité politique (notre K.G.B.) avaient été dissoutes, et Mezo avait la possibilité de réincorporer certaines jeunes recrues de la sécurité. La foule ignorait que le bâtiment en question abritait l'organisation du parti de la ville. Les gens savaient seulement, et voyaient très bien, qu'on leur tirait dessus à partir de ce bâtiment. Pourquoi ?

» Parce que, au moment de la dissolution, des unités de la sécurité étaient allées se réfugier au siège du parti, en uniforme et avec leurs armes. Elles ne voulaient plus en sortir. A l'intérieur, les membres de la sécurité ont échangé leurs uniformes pour ceux de la police municipale et de l'armée. Les unités de la sécurité étaient pour le moins impopulaires à cette époque, car elles avaient ouvert le feu deux jours plus tôt devant le Parlement, faisant un massacre horrible, avec un nombre très important de victimes, dont des femmes, des enfants, des gens désarmés. Ce massacre n'a d'ailleurs été arrêté que par les chars soviétiques, qui ont tiré en l'air.

» Une patrouille des forces nouvelles de Nagy pénètre dans le bâtiment pour voir si ce sont bien les auteurs du massacre qui se sont réfugiés là ; la foule faisait confiance à cette patrouille et attendait son retour, mais elle a été arrêtée et n'a pu ressortir. Une seconde patrouille n'a pu entrer dans le bâtiment ; elle a été repoussée à coups de feu. Une fois la lutte déclenchée, j'ai appelé Mezo et lui ai dit d'arrêter le feu et de parler, au contraire, à la foule.

» Quelque temps plus tard, j'ai compris que ça finirait très mal pour les défenseurs du bâtiment ; j'ai alors demandé par téléphone le commandant défenseur, un ami personnel, et lui ai dit qu'il pouvait toujours faire sauter l'arrière du bâtiment pour s'assurer une retraite. Mais la bataille était menée par des gens de la sécurité absolument incapables de s'imaginer vaincus. Ils ne songeaient qu'à exterminer les prétendus fascistes qui les assaillaient. C'est finalement le contraire qui s'est produit.

» Je trouve tout à fait normal que vous ayez vu le mouvement, à partir de Budapest, comme un mouvement sain au départ, avec ensuite des déviations regrettables. Mais vous ignoriez certainement que les forces de Nagy étaient prêtes, le 4 novembre, à consolider et à reprendre en main la situation. Les autorités soviétiques étaient au courant de ce projet, et le retour rapide de leurs forces en a sans doute été une des conséquences, car ils avaient dû penser qu'une intervention de leur part serait impossible après la remise en ordre. Nagy disposait de deux divisions pour s'emparer, je ne sais plus de combien exactement, mais disons cinq cents personnes considérées comme contre-révolutionnaires. Nous savions comment et où intervenir.

» Nous devions commencer les opérations dans la matinée du 4 ; ça n'aurait pas été trop difficile car nous savions très bien qui il fallait neutraliser. A midi, tout aurait été terminé et nous comptions, dans l'après-midi, réunir les conseils ouvriers de la ville et les syndicats pour faire décider de la reprise du travail le lundi dans la capitale et peut-être dans la province. Ce programme avait été mis sur pied par les forces armées, avec l'accord du bureau politique du parti communiste nouvellement formé, et dont j'étais membre.

Au bord du lac Balaton

— *Cette façon d'agir des Soviétiques est typique : mener des négociations, des tractations, donner des accolades et des baisers, pour mieux avoir la possibilité de mettre en place leur dispositif d'occupation. Vous décrivez très bien cette méthode dans votre livre, quand vous montrez le général Maleter, le ministre de la défense de Nagy discuter avec les Soviétiques du retrait de leurs troupes de Hongrie. On en est déjà à évoquer les détails du protocole de la cérémonie d'adieu : y aura-t-il distribution de bouquets ? Quelle musique jouera-t-on ? Et pendant ce temps, les tanks soviétiques avançaient vers Budapest.*

— Je me souviens bien des événements de Prague, en août 1968. J'étais déjà en liberté et je me trouvais alors dans un camping, sur les rives du lac Balaton, lorsque nous avons appris, grâce à Europe libre, que notre pays, la Hongrie, venait d'accorder son aide fraternelle à la Tchécoslovaquie ; 80 % des touristes du camping étaient des Tchécoslovaques. Immédiatement, la plupart d'entre eux ont voulu reprendre leurs voitures pour aller voir ce qui se passait chez eux, mais, quand ils ont voulu partir, le camping était déjà entouré par la sécurité hongroise qui en interdisait la sortie. Et lorsque les touristes protestèrent, faisant remarquer qu'ils n'avaient plus d'argent, un officier de la sécurité hongroise leur annonça qu'une allocation de 90 florins par personne allait leur être fournie.

» Peu après, les Tchécoslovaques se sont regroupés en carré au milieu du camping, ont fabriqué une hampe et ont hissé le drapeau tchécoslovaque ; ils ont ensuite élu un comité national et un comité du parti, adopté une résolution condamnant l'intervention soviétique et se sont mis à négocier avec cet officier de la sécurité qu'ils ont tout de suite baptisé « *lager führer* », le führer du camp...

— *Je voudrais souligner maintenant un autre mérite de votre livre : vous évitez tout manichéisme, toute simplification ; vous allez contre la désinformation qui s'est développée au moment des événements de Budapest et après. On oublie trop souvent que la crise de 1956 s'inscrit encore dans le contexte de la guerre froide. Ceux de Tchécoslovaquie, douze ans plus tard, non. Ce n'est pas par hasard si Michel Debré, à propos de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, a parlé d' « accident de parcours ». Si, en Amérique, beaucoup se sont dit :* « Parfait, voilà un peuple » qui avait des sympathies pour l'U.R.S.S. qui » va maintenant devenir ennemi de Moscou et » par conséquent du socialisme. » *L'Union soviétique a éprouvé de la satisfaction en écrasant le « printemps de Prague », mais beaucoup, en Occident, en ont aussi éprouvé en la regardant faire.*

— Je n'ai pas lu votre livre *l'Aveu*, mais j'ai vu le film qui en a été tiré. La scène qui m'a le plus ému, c'est, à la fin, quand le camarade London rencontre dans la rue, après sa libération, le chef de la sécurité, qui a connu aussi la prison, et que ce dernier lui dit : « *Mais, monsieur London, qu'est-ce qu'ils nous ont fait ?* » J'ai rencontré aussi, après ma libération, mon procureur, et sa première question a été : « *Est-ce que tu » m'en veux ?* » Je lui ai répondu non, car, dans notre régime, tout est une question de distribution de rôles. Qui est l'accusé ? Qui est la victime ?...

» Voyez Kadar, qui a été persécuté par le régime stalinien et qui est devenu à son tour persécuteur parce qu'on l'avait mis au pouvoir. C'est un personnage à plusieurs faces, que je connais depuis 1949. Je l'ai rencontré plusieurs fois en 1956 ; sur presque tous les questions, nous étions alors d'accord. Nous étions ensemble dans le bureau politique formé le 1er novembre 1956 par Nagy. Il a été choisi par les Russes, mais il aurait tout aussi bien pu figurer parmi les accusés de mon procès. Je lui reproche comme crime d'avoir fait traduire Nagy en justice à un moment où c'était inutile. La situation était déjà normalisée, comme disent les Russes.

» On dit actuellement que nous avons un gouvernement libéral. Bien sûr, les droits politiques y sont à des années-lumière de ce qu'ils sont en Occident, mais c'est vrai que c'est mieux de ce point de vue qu'au Cambodge, au Vietnam ou même en Tchécoslovaquie. Il n'empêche, après ma libération, j'ai cherché à m'intégrer à la vie de mon pays et cela m'a été refusé. On ne m'a accepté que comme un citoyen de quatrième ordre. A ma sortie de prison, j'ai été convoqué au siège du parti de Budapest et là on m'a dit : « *Kopacsi, vous devez retourner à la classe ouvrière pour payer.* » Voilà comment je suis redevenu tourneur, comme l'avaient été mon père et mon grand-père, et cela malgré mon doctorat en droit. Voilà pourquoi, aussi, j'ai fini par émigrer au Canada.

» Je me souviens que, peu après ma libération, une importante délégation du parti est venue visiter l'usine où j'étais tourneur. L'un des membres de cette délégation me reconnaît et me demande : « *Sandor ! que fais-tu là ?* » Je lui ai simplement répondu : « *Je paye.* » Et lui montrant un jeune ouvrier qui faisait, à côté, le même travail que moi, j'ai ajouté : « *Lui, il règne.* »

» Finalement, je suis allé voir un ami haut placé, dont je ne peux pas dire le nom, pour lui demander conseil. Il m'a dit de partir, car, selon lui, deux dangers me menaçaient. « *Tu sais trop de choses*, m'a-t-il dit, *tu as participé à trop d'événements ; cela gêne trop de gens et tu risques de te retrouver en danger. D'autre part, ton dossier est ouvert chez les Russes ; ils te voient d'un mauvais œil, mais tu n'es pas compromis auprès de la population ; un changement dans la situation politique pourrait t'amener à un poste que tu ne brigues pas.* » Voilà pourquoi je suis parti.

— *C'est comme nous. Pourtant, j'ai adhéré en 1929, très jeune, sous l'influence de mon père, au socialisme. Le socialisme était pour moi autre chose que le socialisme qu'on a créé et je reste fidèle à cette image de ma jeunesse, à ce socialisme pour lequel j'ai lutté ou croyais lutter. A cette époque nous avions un ennemi : le fascisme. Nous n'avions pas le temps de regarder si on nous tirait dans le dos. Malgré tout ce que j'ai vécu, je reste fidèle à cette idée, je ne connais pas d'autre solution que le socialisme à la crise de la société dans laquelle nous vivons. Mais le socialisme que nous connaissons n'est pas authentique.*

» *Je crois que le socialisme va prendre une autre tournure en Occident. Je suis d'accord avec les thèses italiennes : il faut trouver une troisième voie, l'eurocommunisme. C'est Rosa Luxembourg qui l'a dit :* « Pas de démocratie sans socialisme, mais pas de socialisme sans démocratie. » *Il y a une chose qu'il ne faut pas oublier : beaucoup de crimes ont été commis au nom du socialisme. Prenez par exemple le mot de Staline :* « L'homme, c'est le capital le plus précieux. » *Il a dit ça en 1936. On sait ce qu'il a fait. Prenez cet autre mot de Staline, prononcé devant le grand écrivain allemand Feuchtwanger, qui revenait d'un voyage au Birobidjan :* « L'antisémitisme, c'est le cannibalisme des temps modernes. » *Et pourtant qu'a-t-il fait d'autre, Staline, sinon liquider l'intelligentsia juive de Moscou et de Leningrad ? Et l'antisémitisme survit toujours en U.R.S.S., favorisé d'une certaine manière.*

» *Mais je compte toujours sur le mouvement international, dont l'évolution est plus saine : l'Italie, l'Espagne, la France aussi, même s'il y a des difficultés.*

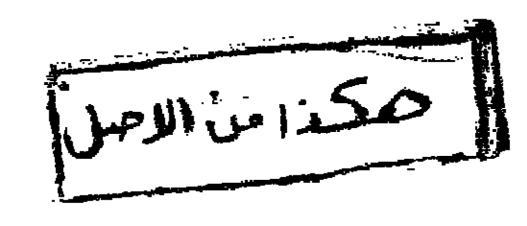
— Je suis moins optimiste que vous. Mon entrée dans le mouvement ouvrier est analogue à la vôtre. C'est mon père, ouvrier et dirigeant social-démocrate, qui m'a mis sur les rails. Lorsque j'étais en prison, après mon échec de 1956, je croyais toujours en notre idéal. C'est après le printemps de Prague que j'ai compris l'importance de l'U.R.S.S., cette puissance impérialiste qui se cache sous un masque léniniste. Le socialisme tel qu'il existe est lié à ce masque.

J'ai, bien sûr de la sympathie pour l'eurocommunisme, mais je crois que l'existence de l'Union soviétique empêchera sa réalisation. Je n'en suis pas moins fier de mon passé, que je ne renierai jamais. Mais je crois tout à fait en une nouvelle intervention de l'U.R.S.S. si ses intérêts l'exigent, par exemple en cas de conflit avec la Chine, pour éviter d'avoir sur les bras une guerre sur deux fronts.

Entretien recueilli par **JACQUES AMALRIC.**

(1) *Au nom de la classe ouvrière*, Robert Laffont, 347 p., 49 F. Voir la critique de Bernard Féron (*le Monde* du 30 janvier).

(2) M.O.I. : Main-d'œuvre immigrée : organisation dépendant du P.C.F., que les nazis avaient baptisée Mouvement ouvrier international.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : le Couronnement de Poppée (sam., 19 h. 30) ; Concert (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : la Puce à l'oreille (sam., 20 h. 30) ; la Jalousie du barbouillé, les Fourberies de Scapin (dim., 14 h. 30).
Chaillot, Grand Théâtre : Bernard Haller (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). Gémier : le Belvédère (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : la Trilogie de la villégiature (sam., 19 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : Le jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Brontë (sam. et dim., 18 h. 30) ; les Incertains (sam. et dim., 21 h. 30).
TEP : Jules César (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : M'appelle Isabelle Langrenier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou : l'Embranchement de Mugby (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam. et dim., 20 h. 30) ; Concert Colonne, dir. P. Dervaux (Lalo, Saint-Saëns, Dvorak) (dim., 18 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30) ; Film Calder (dim., 15 h., 15 h. 30 et 16 h.).
Théâtre de la Ville Beaux-Arts Trio (sam., 18 h. 30) ; les Trois Sœurs (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Délire à deux (sam., 20 h. 45).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.) ; Un homme à la rencontre d'A. Artaud (sam., 18 h. 30).
Athénée, salle C.-Bérard : le Grand Feu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Salle II : Nous (sam., 21 h.) ; Woyzeck (dim., 21 h.).
Atelier-Théâtre 47 : Qui a peur de Virginia Woolf ? (sam., 20 h. ; dim., 16 h.).
Biothéâtre : la Crique (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Bouffes-du-Nord : Mesure pour mesure (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Atelier du Chaudron : Sens (sam., 20 h. 30).
Cité internationale, Resserre : Iakov Bogomolov (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Dom Juan (sam., 20 h. 30, dernière). — Galerie : le Silence des oubliés (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Guy Bedos (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Daunou : Ulysse au pays des merveilles (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Cardin : Petits pas et crac, danse (sam., 20 h. 30).
Essaïon, I : Tu me mènes en bateau (sam., 18 h. 30) ; Abraham et Samuel (sam., 20 h. 30) ; la Maison dans les murs (sam., 22 h.). — II : le Chant général (sam., 20 h. 30) ; Un certain Plume (sam., 22 h. 15).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : le Gros Oiseau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; les Etoiles (sam., 22 h. ; dim., 17 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : la Vénitienne (sam., 20 h. 30) ; Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Façades (sam., 20 h. 30) ; la Shaga (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Une heure avec F. G. Lorca (sam., 18 h. 30) ; J. Di Giacomo (sam., 20 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Maison de l'Allemagne : Magic Afternoon (sam., 21 h.).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : Changement à vue (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30, dernière).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière : Les papas naissent dans les armoires (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mogador : le Pays du sourire (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30, dernière).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : la Petite Hutte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Oblique : Des petits cailloux dans les poches (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Orsay, I : Diderot à corps perdu sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palace Croix-Nivert : Rocky Horror Show (sam. et dim., 20 h.).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Péniche : Naïves hirondelles (sam., 20 h. 30).
Plaine : Sur la grand' route (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Porte-Saint-Martin : Gospel Caravan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Présent : Zut (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Ranelagh : Feuilles de route (sam., 20 h. 15 ; dim., 15 h. et 20 h. 15).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam. 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Studio-Théâtre 14 : Hypnos ou les Bâtisseurs d'empire (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : De l'éducation des insectes (sam., 20 h. 30) ; le Pompier de mes rêves (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Phèdre (sam., 20 h. 15) ; Finnegans Wake (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Bubbing Brown Sugar Harlem années 30 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre 13 : les Gens du Marais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtrosphère Odéon : la Mouette échouée dans le dampezo (sam., 20 h. 45).
Tristan-Bernard : Crime à la clef (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : Jacqueline Dorian (sam. et dim., 22 h.).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois : les Morosophes (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

Samedi 27 - Dimanche 28 janvier

Les chansonniers

Deux-Anes : A.-M. Carrière, M. Horgues (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Caveau de la République : Et voilà l' travail (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Les théâtres de banlieue

Bagnolet, Cinhoche : Nuit du jazz (sam., 20 h. 30). — Tours Mercuriales : Concert des Conservatoires de Bagnolet et de Romainville (dim., 17 h.).
Blanc-Mesnil, chapelle Sainte-Thérèse : Ensemble Guillaume de Machaut (Ars Nova) (sam., 21 h.).
Bobigny, Salle P.-Neruda : Moun' Kika, chanson antillaise (sam., 20 h.).
Champigny, C.M.A. : Elèves de l'Ecole de musique, dir. F. Bou (Bach, Haydn).
Châtenay-Malabry, parc du CREP : Till Eulenspiegel (sam., 21 h.).
Chelles, C. C. : le Septième Commandement ou Tu voleras un peu moins (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
Choisy-le-Roi, C.M.A.C. : France Lea, Colette Nicolas (sam., 21 h.).
Clichy, Patronage municipal : Bourdon, folk (20 h. 30).
La Courneuve, C.C. J.-Houdremont : Grand Rouge, Marc Perrone et Denis Gasser, folk (sam., 20 h. 45).
Créteil, Maison André-Malraux : Naïves hirondelles (sam., 20 h. 30) ; les Ménestriers (dim., 15 h. 30).
Ermont, Théâtre P.-Fresnay : Orchestre de l'Ensemble français de musique de chambre, dir. P. Ferraris (Haydn, Bartok, Gervaise, Boccherini, Britten) (sam., 20 h. 45).
Evry, Agora : Raymond Devos (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Fontenay-le-Fleury, Centre Pablo-Neruda : l'Intervention (sam., 21 h.).
Garges-lès-Gonesse, C.C. : Soirée cabaret (sam., 20 h. 30).
Gennevilliers, Théâtre : Rêves et erreurs du manœuvre Paul Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Goussainville, Centre P.-Neruda : Orchestre Pro Arte, dir. R.P. Chouteau (Wagner) (sam., 21 h.).
Issy-les-Moulineaux, Théâtre : Lakmé (sam., 20 h. 30).
Juvisy-sur-Orge, Salle de la Terrasse : Ars Antiqua de Paris (dim., 17 h. 30).
Maisons-Laffitte, église Saint-Nicolas : Golden Gate Quartet (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Ensemble de Paris, dir. A. Souza Forte (Vivaldi) (sam., 21 h.).
Mantes-la-Jolie, C.C. : Trio Novalis (Mozart, Bruch, Schumann, Brahms) (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, Maison J.-Vilar : Eskaton, rock (sam., 21 h.).
Meudon, C.C. : Catherine Sauvage (sam., 21 h.).
Montreuil, auditorium du Conservatoire : le Cercle (sam., 20 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : l'Enfance de Vladimir Kobalt (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Neuilly, Café-Théâtre Athlétique : Mime Clim (sam., 21 h. 30).
Nogent, pavillon Baltard : M. Larrieu, flûte ; M. Kiener, piano (Bach, Mozart, Berio, Fauré) (dim., 17 h.).
Poissy, Théâtre Molière : Macadam quatre étoiles (sam., 21 h.).
Pontoise, Théâtre des Louvrais : Cathy Berberian (sam., 21 h.).
Ris-Orangis, Salle R.-Desnos : Quatrième épisode du Théâtre chronique (sam., 20 h. 30).
Romainville, Salle des fêtes : Thiefaine, folk (sam., 21 h.).
Rosny, Centre Alpha : Hootmanny (sam., 20 h. 30).
Saint-Cyr, C. C. E.-Triolet : G. Prémy (Schubert, Prokofiev, Schumann) (sam., 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Pauvre B... (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Maur, Théâtre du Val-de-Marne : les Pauvres Gens (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Saint-Michel-sur-Orge, basilique de Longpont : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. M. Soustrot, sol. Y. Boukoff (Prokofiev, Stravinski) (sam., 21 h.).
Saint-Ouen-l'Aumône, Salle des fêtes : Hanot et le Parano Band (sam., 21 h.).
Sarcelles, Forum des Cholettes : Récital P. Auberson (sam., 20 h. 45).
Sartrouville, Théâtre : les Femmes savantes (sam., 21 h.).
Sceaux, les Gémeaux : la Table (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : l'Avocat du diable (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Villejuif, Théâtre R.-Rolland : Orchestre de l'Ile-de-France (Prokofiev, Strasvinki) (dim., 14 h. 30).
Vincennes, Théâtre D.-Sorano : Proust ou la Passion d'être (dim., 18 h.).
Viry-Châtillon, église Saint-Denis : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Haendel, Bach, Saint-Georges, Debussy, Bartok) (sam., 21 h.) ; Duo J.-M. Leclair (Locatelli, Leclair, Buonporti) (dim., 16 h.).
Yerres, Gymnase : la Mère confidente (sam., 21 h.).

Les concerts

Conciergerie : Quatuor Via Nova (Beethoven) (sam. et dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Merri : P. Grégoire, piano ; B. Mathieu, orgue, J. Loup, flûte (Bach, Corelli, Haendel, Langlais (sam., 21 h.).
Lucernaire : E. Lamandier, chants des trouvères et troubadours (sam. et dim., 19 h. 30) ; Pancracio, guitare (Fleury, Villa-Lobos, Sor, Gasser) (sam. et dim., 21 h.).
Salle Gaveau : Quatuor Talich de Prague (Mahler, Chostakovitk, Dvorak) (sam., 17 h. 15) ; M. Hasson, violon ; C. Erik Nandrupp, piano (Bach, Brahms, Prokofiev, Ravel, Beethoven) (sam., 21 h.) ; A. Navarra, violoncelle ; A. d'Arco, piano (Beethoven, Schubert, Debussy, Khatchaturian) (dim., 17 h. 30).
Théâtre d'Orsay : R. Pasquier, alto et violon ; P. Fontanarosa, violon (Spohr, Mozart, Prokofiev) (dim., 10 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : G. Boulec, orgue (d'Agincourt, Buxtehude, Walther) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : Ensemble 12, avec P. Bride et G. Touvron (Telemann, Purcell, Vivaldi) (dim., 17 h.).
Eglise américaine : Trimbrell, piano (Haydn, Schumann, Ravel, Debussy, Copland, Crumb) (dim., 18 h.).
Notre-Dame de Paris : Chœur et Orchestre J.-B. Corot, dir. G. Boulanger (Mozart) (dim., 11 h.) ; J. Galard, orgue (D. Fumet, R. Fumet) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : J. Langlais, orgue (dim., 16 h.).
Radio-France, studio 105 : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Brown (Brown) (sam., 17 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, sol. J. Norman (Schubert, Berg, Debussy) (sam., 17 h. 30) ; Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Hôtel Hérouet : C. Bernard, violon ; J. Castérède, piano (Bartok, Franck, Stravinski) (dim., 18 h.).
28-Rue-Dunois : M. Mélahemoff, flûte ; M. Beckouche, piano (Bach, Haendel, Fauré, Debussy, Ravel) (dim., 18 h.).
Heure musicale de Montmartre : Lauréats du Conservatoire troisième cycle et prix internationaux (hommage à O. Messiaen) (sam., 17 h. 45).
Salle Pleyel : N. Mavroudis (Scarlatti, Sor, Villa-Lobos, Barrios) (sam., 21 h.) ; Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. E. Inbal (Berlioz) (dim., 17 h. 45).
Salle Rossini : Duo A. Fontaine-P. Babiaud, A. Trouttet (Martinu, Stravinski, Prokofiev, Bruch) (dim., 17 h. 30).

La danse

Olympia : Istambul les mille et une nuits (dim., 18 h.).
Palais des sports : Ballet du vingtième siècle M. Béjart (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Stadium : Compagnie de danse populaire française (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Cardin : Petits pas et crac (sam., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Golf Drouot : Long Distance (sam., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette : Marc Laferrière (sam. et dim., 21 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Eric Cirkle (sam. et dim., 20 h.) ; J.-C. Vannier (sam. et dim., 22 h. 30).
Riverbop : J. Clarke, C. Chautemps, Di Donato, B. Lubat (sam., 22 h. 30).
Palace : Eddy Money (dim., 20 h.).
Chapelle des Lombards : D. Levaillant, P. Rigaux (sam., 20 h. 30) ; La Velle (sam., 22 h. 30).
Espace Cardin : Globe Unity Orchestra (sam., 20 h. 30) ; Quartette Petruciani, Bobby Few, R. Weston (dim., 20 h. 30).
Petit Opportun : G. Arvanitas, P. Michelot, M. Roques (sam., 22 h.).
Ranelagh : Libre parcours jazz (sam., 18 h. 30).
Troglodyte : J.-F. Pauvros et G. Bizier, free music (sam., 20 h.).
Golden Hot : Stanley Carter (sam., 22 h.).
Forum des Halles : Cuarteto Cedron (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 16 h. : Panorama du cinéma roumain ; 18 h. : Non réconciliés, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 20 h. : la Cinquième Victime, de F. Lang ; 22 h. : Vivre sa vie, de J.-L. Godard. — Dim., 16 h. et 18 h. : Panorama du cinéma roumain ; 20 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 22 h. : l'Ombre d'un doute, d'A. Hitchcock.
Beaubourg, sam., 15 h. : Invasion des monstres astraux, d'I. Honda ; 17 h. : la Splendeur des Amberson, d'O. Welles ; 19 h. et 21 h. : la Dernière Croisade, de S. Nicolaescu. — Dim., 15 h. : Panorama du cinéma roumain ; 17 h., Le cinéma et le chemin de fer : Un soir, un train, d'A. Delvaux ; 19 h. : Moïse et Aaron, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 21 h. : Panorama du cinéma roumain.

Les exclusivités

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
AVALANCHE (A. v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (333-08-40) ; la Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN (Fr.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Espace-Gaieté, 14e (326-99-34).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE CAVALEUR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
C'EST DINGUE, MAIS ON Y VA (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A.) : (v.o.) Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.) : (v. am.) Vidéostone, 6e (325-60-34).

(Suite des programmes page 28.)

Le concert de l'Orchestre Lamoureux, sous la direction du jeune chef iranien Ali RAHBARI, avec en soliste Paul BADURA SKODA, concert qui devait avoir lieu le mardi 30 janvier 1979 au Théâtre des Champs-Elysées, est annulé et reporté ultérieurement.

SPECTACLES

(Suite de la page 27.)

LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)

COMME DES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CRI DU SORCIER (A.) (*) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

LE CYCLE (Ira., v.o) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42)

LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f : Richelieu 2e (233-56-70)

L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) (af mer., sam., dim. a.-m.).

Les films nouveaux

L'ADOLESCENTE, film français de Jeanne Moreau : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis - St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 18e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'AMOUR EN FUITE, film français de François Truffaut : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-86-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

COMME CHEZ NOUS, film hongrois de Marta Meszaros (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; V.f : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)

PAREIL PAS PAREIL, film français d'Uziel Peres : Marais, 4e (278-46-86).

FURIE, film américain de Brian de Palma (*, v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LE TEMPS DES VACANCES, film français de Claude Vital : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LE FAISEUR D'EPOUVANTES, film américain de William Girdler (*, v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FEMME QUI PLEURE (Fr) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA FIEVRE AMERICAINE (It.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86)

LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Mexico, 18e (606-93-96).

LA FRISEE AUX LARDONS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).

LA JUNGLE PLATE (Hol., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; République, 11e (805-51-33).

KOUNAK LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25) H sp.

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88)

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H sp ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)

MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysée, 8e (723-71-11)

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41)

PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)

LE POT DE VIN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19).

REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)

LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H sp. ; Olympic, 14e (542-67-42), h sp

RUE DE LA JOIE (Jap., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

SANS FAMILLE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H sp.

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)

SONATE D'AUTOMNE (Sued., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38), Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Ambroise 11e (700-89-16)

LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Sued., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE SUCRE (Fr., v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41)

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.). Richelieu 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16)

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur d'Australie et Mme Rowland ont donné une réception le vendredi 26 janvier.

Naissances

— Jacqueline de SAGHER et Guy DANIEL ont la joie de faire part de la naissance de

Nicolas,

le 20 janvier 1979.

81, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris.

Décès

— Le comte et la comtesse René de Lannoy de Bissy, née Adeline Cacan, ont la douleur de faire part du décès de

Félicien CACAN,
artiste peintre,
décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, le 24 janvier 1979 dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques (suivies de l'inhumation) ont eu lieu dans la plus stricte intimité le vendredi 26 janvier, en l'église de Fontenay-les-Briis (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Musée du Petit Palais,
Avenue Dutuit, Paris (8e).

— Mme Xavier Lappartient,
Lene et Laila Lappartient,
M. et Mme Alexis Lappartient,
M. et Mme Xavier de Saint-Pierre et leurs enfants,
M. et Mme Jean René Lappartient et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Xavier LAPPARTIENT,
inspecteur à Air France,

leur époux, père, fils, frère, survenu le 24 janvier 1979.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 30 janvier, à 11 heures, en l'église de Lésigny (Seine-et-Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

69, avenue du Grand-Morin,
77330 Lésigny.

— Nous apprenons le décès de notre confrère

Marcel G. RIVIERE,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu, jeudi 25 janvier, à Lyon.

[Né en 1905, M. G. Rivière avait fait toute sa carrière au « Progrès », où il était entré en 1930. Durant la dernière guerre, après avoir participé comme volontaire à la campagne de Narvik, en Norvège, en 1940, il avait adhéré dès 1941 au réseau Combat, où il était chargé des Groupes Francs. Arrêté sur dénonciation en juillet 1943, il fut détenu à la prison Saint-Paul, où il organisa une révolte qui se terminera pas sa déportation à Dachau jusqu'en avril 1945.

Revenu au « Progrès », où il fut chef des sports, grand reporter et secrétaire général de la rédaction, M. G. Rivière fut adjoint au maire de Lyon pendant quelques années.]

— M. Paul Sarmant,
M. et Mme Jean-Pierre Sarmant et leurs fils,
M. et Mme Jean Gayout et leurs enfants,
M. et Mme Henri Davy, leurs enfants et leur petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul SARMANT,
née Pierrette Pigeon,
inspecteur pédagogique régional honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu le lundi 29 janvier, à 14 h. 30, à Lurais (Indre).

Une messe sera célébrée le samedi 17 février, à 9 h. 45, en l'église Saint-Pierre de Montrouge (métro Alésia).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Cécile TOULZA - ALLAIS,

survenu à Marseille, le 14 janvier 1979.

Anniversaires

— En ce dixième anniversaire de la disparition brutale de

Mendel,
dit Mario ABRAMOWICZ,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le huitième anniversaire de la mort de

Lucien BESSERER,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé et qui restent fidèles à son souvenir.

— Pour le septième anniversaire du décès de

Jacques GLAYMAN,
ingénieur chimiste conseil,

son épouse demande une pensée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

Communications diverses

— Quatre conférences de M. J.-T. Decaris sur le thème « La science et la foi face au mystère des objets volants non identifiés ». Dimanches 4, 11, 18 et 25 février, à 16 heures, 20, passage du Mont-Cenis, à 40 mètres du métro Porte-de-Clignancourt.

Visites et conférences

DIMANCHE 28 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, grilles du Palais-Royal, Mme Garnier-Ahlberg : « *Le Conseil d'Etat* ».

15 h., 12, rue Monsieur, Mme Lamy-Lassalle : « *Le faubourg Saint-Germain, hôtels de Condé et de Montmorin* ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Lemarchand : « Hôtel de Sully ».

15 h., métro Monge, Mme Pennec : « Les couvents et collèges du quartier Mouffetard ».

15 h 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

17 h. 15, Palais de Chaillot, Musée des monuments français, Mme Saint-Girons : « Art roman en Auvergne et Velay » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., portail central : « Notre-Dame de Paris » (Arcus).

14 h., 23, quai Conti : « L'Institut de France » (Approche de l'art).

15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Camus : « Salons du ministère des finances ».

10 h., Musée du Louvre, hall Denon : « Rome » (L'art pour tous).

16 h., 3, rue Mahler : « Synagogues du quartier israélite de la rue des Rosiers et couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., 24, rue Pavée : « Hôtel d'Angoulême-Lamoignon » (Mme Anne Ferrand).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée, jardins et mosaïques » (Mme Hager).

15 h., 101, rue de Grenelle : « Salons et jardins de l'hôtel Rothelin » (Histoire et Archéologie).

14 h. 45, métro Cité, M. Marc de La Roche : « L'île de la Cité ».

10 h. à 16 h. 30, 8, rue Scribe : « Opéra de Paris ».

15 h., métro Saint-Germain-des-Prés, M. Guasco : « L'Abbaye et ses vestiges » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Port-Royal : « Le monastère du Val-de-Grâce et son musée » (Paris inconnu).

14 h. 45, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie ».

15 h. 30, 23, quai Conti : « L'Institut de France » (Tourisme culturel).

15 h., angle rues de Vaugirard et de Condé : « Le Sénat au Palais du Luxembourg » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 17 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, J.-C. Stevens : « Le Pérou, le spectacle grandiose des Andes et de l'Amazonie, conférence et projection » (A la découverte du monde).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h., 6, place d'Iéna, R.P. du Bourget, s.j. : « Actualité de l'Egypte pharaonique », avec projection (musée Guimet).

15 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Safaris au Kénya, Zanzibar » ; 17 h. : « Chine 78 » (reportages photographiques de Roger Orange).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Me Raymond Baumgarten : « *Les malheurs du lieutenant de La Roncière, ou à quoi rêvent les jeunes filles* » (Artisans de l'esprit).

LUNDI 29 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 47, boulevard de l'Hôpital, Mme Bouquet des Chaux : « La Salpêtrière ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Garnier-Ahlberg : « La vie quotidienne au Moyen-Age au musée de Cluny ».

15 h., métro Vavin, Mme Pennec : « Le Montparnasse des années folles à la Coupole ».

15 h., 77, rue de Varennes, Mme Vermeersch : « Musée Rodin et Hôtel Biron » (Caisse nationale des monuments historiques).

16 h., 158, boulevard Haussmann : « La Ruche et Montparnasse » (Arcus).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais, la place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., palais de Chaillot, musée des monuments français : « Peintures et vitraux du XIIIe siècle » (Histoire et archéologie).

15 h., musée du Jeu de paume : « L'Impressionnisme » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Académie des sciences morales et politiques, M. Léon Noël : « Réflexions à propos du sentiment national », 23, quai de Conti.

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Champs : « Rome, mère des arts — la ville humaniste » (Peinture et civilisation).

18 h. 30, 27, avenue de Ségur, M. l'abbé Carmignac : « Les origines hébraïques des Evangiles » (Siloé).

15 h., 21, rue Cassette, « Elus et damnés, mystique de la fin des temps » ; 21 h., « Littérature égyptienne, enseignements et sagesse » (Arcus).

14 h. 30, Versailles, salle de conférences de l'hôtel de ville : « Les grandes civilisations de la Méditerranée : la Grèce ».

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 JAN 79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 28-1-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 27 janvier, à 6 heure, et le dimanche 28 janvier, à 24 heures

Des perturbations continueront à circuler de l'ouest de la péninsule ibérique au sud de l'Europe centrale. Elles affecteront nos régions méridionales et celles de l'est. D'autre part, une autre perturbation, ayant pour origine des masses d'air plus froid et venant du nord-ouest des îles britanniques, atteindra nos régions du nord-ouest et de l'ouest avec un renforcement des vents.

Dimanche, le temps restera très nuageux à couvert des Landes et des Pyrénées au sud des Vosges, aux Alpes et aux régions méditerranéennes. Sur ces régions, on notera des pluies, mais de la neige ou du verglas dans la partie septentrionale de la zone à basse altitude, surtout dans le relief. D'autre part, il neigera en moyenne et haute montagne sur les Alpes du sud et les Pyrénées.

Sur le reste de la France, la matinée sera encore assez froide avec des brouillards parfois givrants dans l'intérieur. Dans la journée, une aggravation se produira par l'ouest jusqu'à la Bretagne, l'ouest du bassin parisien et la Vendée avec des chutes de neige, puis, probablement des pluies, tandis que les vents s'orienteront au secteur sud-ouest et deviendront assez forts à forts sur les côtes.

Samedi 27 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 999,9 millibars, soit 750 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 11 et 1 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 6 et 6 ; Brest, 8 et 1 ; Caen, 7 et 0 ; Cherbourg, 6 et — 2 ; Clermont-Ferrand, 3 et 2 ; Dijon, 2 et 0 ; Grenoble, 4 et 3 ; Lille, 4 et — 3 ; Lyon, 5 et 2 ; Marseille - Marignane, 13 et 12 ; Nancy, 4 et — 2 ; Nantes, 9 et — 2 ; Nice-Côte-d'Azur, 8 et 8 ; Paris-Le Bourget, 6 et — 1 ; Pau, 11 et 6 ; Perpignan, 9 et 8 ; Rennes, 7 et — 2 ; Strasbourg, 3 et 1 ; Tours, 4 et — 2 ; Toulouse, 10 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 1 degrés ; Amsterdam, 2 et — 7 ; Athènes, 19 et 12 ; Berlin, 0 et — 4 ; Bonn, 2 et — 1 ; Bruxelles, 3 et — 2 ; Iles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 0 et — 7 ; Genève, 5 et 1 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 3 et — 5 ; Madrid, 12 et 8 ; Moscou, — 1 et — 8 ; New-York, 4 et 2 ; Palma-de-Majorque, 18 et 11 ; Rome, 15 et 13 ; Stockholm, — 7 et — 13.

Journal officiel

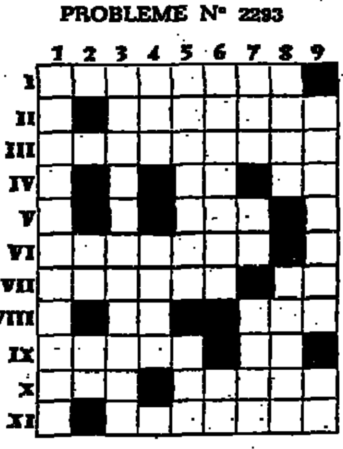
Est publié au *Journal officiel* du 27 janvier 1979 :

UN DECRET

● *Modifiant* le décret n° 63-1184 du 25 novembre 1963 relatif au statut particulier des aides-soignantes et des agents des services hospitaliers des établissements nationaux de bienfaisance.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2293



HORIZONTALEMENT

I. Certaines peuvent être spécialement préparées pour l'accueil des veuves. — II. Peut qualifier une colonne. — III. Est souvent planté pour des clous. — IV. Mesure ; Qui n'a donc pas été caché. — V. Homme de robe. — VI. Permet généralement de passer. — VII. Peuvent être en direction ou en portée ; Abréviation pour le patron. — VIII. Permet d'écarter ; Qui ne risque donc pas d'être décoiffé. — IX. Protecteur du clan ; Article étranger. — X. On peut y descendre pour se battre ; Pas marquée. — XI. Qui peuvent donc se tordre.

VERTICALEMENT

1. Peut être considéré comme un facteur de guerre. — 2. Une bonne réponse, autrefois ; Conjonction. — 3. Qui ont donc été touchées. — 4. Déesse marine ; Est plus grand que l'Ontario. — 5. Se gonflent comme une grenouille ; Pas énergique. — 6. Fournissons une couverture ; Abréviation pour un religieux. — 7. Mot de sauveur ; Adverbe ; Donné dans une auberge espagnole. — 8. Ville de l'Orne ; Sa fille est traitée en garçon. — 9. Qui ont donc beaucoup appris ; Préposition.

Solution du problème n° 2292

Horizontalement

I. Sériciculteurs. — II. Obèses ; Ni ; Cruel. — III. Uri ; Siliceuses. — IV. Fond ; Satin ; Sète. — V. Fusil ; Ter ; El. — VI. Ré ; Saucière ; Tri. — VII. Emit ; Te ; Varice. — VIII. Terre ; Modelages. — IX. En ; Acier ; Sires. — X. Ut ; Il ; Nec ; Se. — XI. Eta ; Terrassés. — XII. Embêté ; Eus. — XIII. Sue ; Accumuler. — XIV. Enoncé ; Envie. — XV. Ote ; Té ; Osés ; Elu.

Verticalement

1. Souffreteuses. — 2. Ebrouement ; Muet (cf. bidet). — 3. Reins ; Ir ; Ebène. — 4. Is ; Distraite. — 5. Ces ; La ; Eclatant. — 6. Isis ; Ut ; Ecce. — 7. — Lancement ; Ce. — 8. Unit ; Orée. — 9. Licite ; Crimes. — 10. Enervés. — 11. Ecu ; Réalisables. — 12. U.R.S.S. ; Rares ; En. — 13. Ruée ; Tige ; Serve. — 14. Sesterces ; Eu ; Il. — 15. Ellés ; Essieu.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde économie-régions

AFFAIRES

Enterrement du grand projet de coopération nordique

Sous la pression des actionnaires Volvo renonce à son accord avec la Norvège

De notre correspondant

Stockholm. — En raison de la forte opposition de ses actionnaires, Volvo a abandonné définitivement son projet d'association financière avec des investisseurs norvégiens. La firme automobile demeurera donc une entreprise purement suédoise. Le conseil d'administration du groupe a annulé le 26 janvier l'assemblée extraordinaire d'actionnaires prévue le 30 pour se prononcer sur l'affaire. *Les porteurs de parts hostiles* au projet avaient déjà réuni plus de 40 % des voix : or, pour être entériné, l'accord devait être adopté à la majorité qualifiée, soit plus de 66 % des suffrages.

La coopération industrielle nordique dont on parle depuis des décennies vient donc de subir un nouvel échec. L'accord préliminaire signé entre Volvo et la Norvège était pourtant considéré, il y a quelques semaines encore, comme le « grand départ » de cette coopération. Le constructeur automobile devait céder 40 % de son capital social à la Norvège pour 750 millions de couronnes (environ autant de francs français), transférer ses usines de moteurs de bateaux Penta dans ce pays, et recevoir en contrepartie des droits de prospection pétrolière dans trois nouvelles zones de la mer du Nord. Le projet devait être complété, au mois de décembre, par un accord de coopération industrielle et énergétique élargi entre les deux pays, signé par les deux chefs de gouvernement à Oslo. La Suède se voyait assurer la livraison d'environ 4 millions de tonnes de pétrole par an pendant vingt ans, et fournissait à son voisin 1,5 à 2 millions de mètres cubes de bois pendant la même période. On pensait alors que la coopération nordique était bien partie.

La remise en question de l'affaire a commencé au début du mois de janvier. Dans une interview au grand quotidien suédois *Dagens Nyheter*, M. Wallenberg, personnalité marquante de l'industrie suédoise, qui contrôle notamment le groupe Saab, déclarait que les capitaux dont Volvo a besoin pourraient être, « *avec un peu de bonne volonté* », trouvés en Suède. D'autres chefs d'entreprise et dirigeants de compagnies d'assurances ont, par la suite, formulé les mêmes critiques, avec parfois un certain accent nationaliste. Le 9 janvier, la fédération suédoise des petits actionnaires, qui représente 20 % des actions Volvo, recommandait à ses membres de voter non. C'est la décision de ce groupement qui a provoqué l'échec de l'accord, mettant fin par la même occasion au grand projet de coopération énergétique entre les deux pays.

Le fait que de petits épargnants aient réussi à faire capoter un accord soutenu par deux gouvernements, les syndicats et l'ensemble des formations politiques suédoises, à l'exception des conservateurs, va certainement relancer le débat sur la démocratie économique et le pouvoir de décision dans l'entreprise. Le leader de l'opposition sociale démocrate, M. Palme, a reproché à l'ancien gouvernement d'avoir refusé à Volvo les capitaux dont il avait besoin pour financer ses investissements dans les années 80. Il a condamné l'attitude des petits actionnaires « *avides de pouvoir* », et souligné que, dans le cas d'une entreprise comme Volvo qui emploie plus de soixante mille personnes, « *les décisions doivent être prises dans l'intérêt de toute la collectivité et non pas d'un petit groupe* ».

M. Palme a de nouveau avancé l'idée des « fonds de salariés » tendant à rendre progressivement les travailleurs copropriétaires d'une part significative de leurs entreprises. Il est probable que l'échec Volvo fournira aux sociaux-démocrates un argument de poids au cours de la prochaine campagne électorale en faveur de la démocratisation du processus de décision.

ALAIN DEBOVE.

MARCHÉ COMMUN

En dépit du blocage allemand, réaffirmé à Berlin

M. Méhaignerie continue à espérer un compromis sur l'« Europe verte »

De notre envoyé spécial

Berlin. — « *Un casse-tête qui ressemble à la quadrature du cercle* » : c'est ainsi que M. Humblet, ministre belge de l'agriculture, a qualifié le dossier des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) lors de l'inauguration de la « Semaine verte » de la Foire internationale de Berlin. Le 26 janvier, dans l'après-midi, M. Ertl, ministre allemand de l'agriculture, a convié ses collègues pour une réunion informelle qui s'est tenue au Reichstag.

C'est la première fois que les neuf ministres de l'agriculture de la Communauté se rencontraient depuis l'échec des négociations de décembre pour discuter de la suppression des montants compensatoires (M.C.M.), échec qui, par la volonté de la France, bloque l'entrée en vigueur du système monétaire européen. Pas plus que la série de contacts bilatéraux que M. Méhaignerie a pris, en tant que président en exercice du conseil des ministres de l'agriculture de la C.E.E., la rencontre du Reichstag n'a permis de trouver les conditions d'un *compromis* acceptable par tous.

M. Gundelach, le commissaire agricole de la Communauté, a résumé, au cours d'une conférence de presse le même jour, ce qu'il appelle, lui aussi, la « *quadrature du cercle* » : d'une part, on doit supprimer les M.C.M. dont le principe est mauvais ; d'autre part, la production excédentaire de certaines denrées agricoles rend impossible pour le budget communautaire la hausse des prix communs, qui faciliterait la réduction des M.C.M. et dont la nouvelle grille devrait être adoptée le 1er avril prochain.

Pour sa part, M. Ertl a déclaré samedi 27 janvier à Berlin qu'il ne voyait pas les possibilités d'un compromis entre les Neuf dans la discussion sur les montants compensatoires monétaires. « *On peut discuter d'un calendrier de démantèlement* [de M.C.M.] *à condition que l'on s'engage à ne pas modifier les parités des monnaies. Or le système monétaire européen ne garantit pas contre des aménagements futurs de parités. Compte tenu des divergences des économies en Europe il ne peut y avoir*, a ajouté M. Ertl, *un niveau de prix agricoles ou de salaire unitaire.* »

On sait que pour supprimer les M.C.M. positifs, qui jouent en Allemagne le rôle de subvention à l'exportation, il faudrait réévaluer le « mark vert », c'est-à-dire diminuer les prix agricoles allemands, ce dont ni M. Ertl ni M. Heerman, le patron du Syndicat des paysans de R.F.A., ne veulent entendre parler. La solution serait plus aisée si les Neuf décidaient, en avril, d'augmenter les prix agricoles communs fixés en unités de compte. Il suffirait à l'Allemagne de ne pas répercuter cette hausse pour maintenir ses prix intérieurs et opérer ainsi un rapprochement vers un véritable tarif communautaire. Mais *M. Gundelach et la Commission* soutenus en cela, et en cela seulement, par les Britanniques, craignent qu'une telle hausse des prix, intéressante pour les producteurs des pays à monnaie faible, n'entraîne un surcroît de production. C'est l'équation insoluble.

M. Ertl a justifié à Berlin son intransigeance par le fait que, si les revenus des paysans allemands s'étaient stabilisés, l'écart de ces revenus avec ceux des autres secteurs s'était élargi. L'arrière-plan électoral n'est évidemment pas étranger à cette argumentation. Le ministre allemand ajoute en privé que la croissance rapide des exportations agricoles de la R.F.A. de 1976 à 1977, due au fait des distorsions monétaires, aurait fléchi en 1978. Quant aux moyens susceptibles de maintenir le revenu paysan en Allemagne fédérale, tout en diminuant les prix à la production — aides directes ou abattements fiscaux, — ils viendraient s'ajouter à un déficit budgétaire déjà très important.

C'est pourtant dans un cocktail de ces mesures (aides diverses et provisoires) que M. Méhaignerie voit se dessiner, pour les 5 et 6 février, les contours d'un compromis. Celui-ci prendra alors en compte la négociation des prix agricoles et des mesures d'accompagnement, comme la nouvelle taxe de résorption des excédents laitiers, que M. Gundelach promet aux éleveurs importants ou moyens, qui livrent 91 % du lait communautaire.

Le ministre français s'est montré optimiste à un double point de vue. D'une part, il lui semble que M. Ertl, dont la position n'a pas varié au cours des six dernières semaines, sera bien contraint de « bouger ». En outre, les avantages que l'agriculture allemande a retirés de la vigueur du deutschemark pourraient bien avoir atteint leur limite, puisqu'il lui faudra dans les prochaines années s'accommoder d'une stabilité des prix agricoles européens, stabilité souhaitée par l'ensemble des Etats membres. Mais la « stabilité » du ministre

JACQUES GRALL.

SOCIAL

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

M. Robert Boulin va recevoir le 6 février les fédérations de la métallurgie

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, doit recevoir, le mardi 6 février, à 9 heures du matin, l'ensemble des fédérations de la métallurgie afin « *d'effectuer un inventaire des problèmes posés* » par la crise de la sidérurgie et de « *définir les méthodes de concertation* ».

C'est dans une lettre adressée, vendredi 26 janvier, aux syndicats que le premier ministre a annoncé cette concertation, ainsi que la désignation de M. Robert Boulin comme coordonnateur au terme de contacts officieux avec les syndicalistes. Les services de Matignon précisent que si cette concertation est au départ bi-partite, puisqu'elle ne concerne pas le patronat, aucune autre procédure n'est par la suite exclue.

Il en va de même pour les mesures sociales auxquelles l'Etat pourrait contribuer : « *Elles peuvent être de toutes natures et M. Boulin dispose de tous les moyens* » affirme-t-on à Matignon.

Mais on y précise aussi qu'il n'est pas question de revenir sur certaines décisions relatives aux licenciements.

S'agira-t-il d'une concertation utile, bien que tardive, ou au contraire de traditionnelles « parlotes » ? Impressionné par la multiplication des manifestations en Lorraine, le premier ministre ne cache pas en tout cas que l'un de ses objectifs est de « *renforcer les syndicats* », par crainte sans doute, d'avoir à faire face à la violence spontanée.

« *Le gouvernement*, écrit M. Raymond Barre, *considère que les fédérations syndicales de la métallurgie doivent participer étroitement aux différentes procédures tendant à préserver ou à développer l'emploi dans les régions touchées par la crise de la sidérurgie.*

» *Il estime qu'une telle concertation avec les organisations syndicales, reconnaissant leur rôle naturel et les renforçant comme interlocuteurs soit des pouvoirs publics, soit des dirigeants professionnels des groupes sidérurgiques, peut être un instrument utile dans la recherche en commun des solutions adaptées, dès lors que cette recherche est conduite avec le désir d'aboutir à des résultats concrets et durables.*

» *J'ai demandé au ministre du travail et de la participation d'organiser prochainement une rencontre avec les responsables des fédérations syndicales de la métallurgie en vue d'effectuer un inventaire des problèmes posés et de définir les méthodes de concertation appropriées, ainsi que les niveaux adéquats pour les mener.* »

Cette concertation, poursuit M. Barre, « *ne devrait pas être limitée à l'élaboration des seules mesures sociales. Celles-ci sont, en effet, un aspect important, mais non exclusif, des actions à entreprendre. A cette fin, le ministre du travail et de la participation sera chargé, au sein du gouvernement*, de coordonner *toutes les procédures de dialogue avec les organisations syndicales.* »

Afin d'éviter la centralisation, certains problèmes seront certes traités « *au niveau national*, (mais) *d'autres au niveau régional ou local* ». « *Les uns relèvent de la compétence des pouvoirs publics, d'autres des négociations au sein des groupes ou des entreprises considérées. De ce choix clair et rapide des méthodes les mieux adaptées à la complexité et à la diversité des sujets à traiter dépend l'efficacité de la concertation entreprise.* »

En conclusion, le premier ministre « *confirme la volonté* [du gouvernement] *d'éviter par une restructuration menée à temps la catastrophe* » dans la sidérurgie.

LES SYNDICATS : une initiative à mettre au compte de la mobilisation populaire.

Toutes les fédérations syndicales de la métallurgie estiment que la lettre de M. Barre est un premier recul du gouvernement à mettre au compte « *du développement des luttes et de la mobilisation populaire* ». Cette initiative, constatent les syndicalistes, arrive bien tard, alors que la situation « *ne cesse d'empirer* ». Ils regrettent qu'il n'y ait pas de réunion tripartite avec le patronat.

Il ne faudrait d'ailleurs pas laisser croire qu'il n'y a plus « *d'antagonisme syndicat-gouvernement* », ajoute M. Chèreque, secrétaire des métallos C.F.D.T., mais la situation s'est tellement détériorée qu'il ne faut négliger aucune possibilité. Les discussions avec M. Boulin, dit-il, « *pourraient permettre de négocier la création d'une cinquième équipe* », ce qui, selon lui, dégagerait près de dix mille emplois.

La C.G.T., pour sa part, relève que les propos de M. Barre ne sont « *pas exempts de manœuvres et de calculs* ». F.O. souhaite que les discussions mènent à une clarification sur les responsabilités des pouvoirs publics, qui « *ne peuvent se désengager brutalement* ». La C.G.C. demande quelles décisions pourront être modifiées et voudrait que le ministre de l'industrie participe aux discussions. La C.F.T.C. déplore que M. Barre ait laissé la situation se dégrader.

A Denain

Des manifestants brûlent des dossiers de la recette principale

Les manifestations et incidents se multiplient contre les licenciements. Ceux de Denain (Nord) ont abouti au heurt de plusieurs centaines de manifestants avec les C.R.S. devant la recette principale de la ville : vitres cassées, papiers et dossiers brûlés sur la chaussée. C'est la première fois que deux manifestations, l'une le matin, l'autre l'après-midi, ont été déclenchées par les sidérurgistes, sans mot d'ordre des syndicats. Le matin, près de douze cents ouvriers avaient quitté Usinor pour défiler en ville. Ils ont occupé momentanément toutes les succursales de banque et une perception.

Aux forges de Blagny (Ardennes), où cinq cents personnes vont être licenciées avec la fermeture de l'usine, une centaine d'entre elles ont manifesté sur la route nationale, les écoliers ayant été mobilisés par les enseignants.

A Messac (Ille-et-Vilaine), une centaine de militants communistes ont bloqué le rapide Paris-Quimper pendant dix minutes pour protester contre « *le démantèlement de la S.N.C.F. en Bretagne* ».

A Hirson (Aisne), le train Calais-Bâle a été immobilisé par cent cinquante militants cégétistes. D'autres ont bloqué la circulation dans Saint-Quentin.

Le tribunal de Créteil vient de prononcer l'évacuation de la brasserie Dumesnil, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), occupée depuis trente et un jours par les salariés. Ceux-ci s'opposent à la fermeture qui fera trois cents chômeurs.

Les salariés de la coopérative ouvrière de chauffage et de ventilation de l'Ouest, qui occupaient les locaux, ont décidé de reprendre le travail, une commission de conciliation devant se réunir le 30 janvier.

● *Les cadres à l'épreuve.* — Une erreur matérielle a inversé le sens de la phrase consacrée par Joanine Roy à l'action du gouvernement en matière de revenus dans l'article « Les cadres à l'épreuve » publié dans notre numéro du 27 janvier. Il fallait lire : « *Faute de pouvoir — et surtout vouloir — s'attaquer à une redistribution des revenus qui aurait concerné pour l'essentiel les revenus non salariaux, les seuls mal connus, les gouvernements ont entrepris une politique de réduction des inégalités de rémunérations, dont les salariés du haut de la pyramide ont fait les frais.* »

VERS L'UNIFICATION DE LA C.G.C. ET DE L'U.C.T.

Les dirigeants de l'U.C.T. ont exprimé, le 26 janvier, devant la presse, l'espoir que leur organisation, qui avait quitté la C.G.C. il y a dix ans, réintègre cette centrale lors du prochain congrès de la confédération des cadres, qui se tiendra dans deux mois exactement.

Ce sont les « *assises de la première et de la dernière chance* », a dit M. Mandinaud, président. *Cet optimisme repose sur le regroupement qui s'opère actuellement à l'intérieur de la C.G.C.*, alors que les divisions de la centrale ont ralenti le projet d'unification déjà conclu entre la C.G.C. et l'U.C.T.

Les dirigeants de l'U.C.T. ont cependant souligné qu'ils entendaient garder leur spécificité et leurs propres mots d'ordre lors de la manifestation du 29 janvier, organisée par la C.G.C., et à laquelle ils participeront. M. Mandinaud et ses amis souhaitent d'ailleurs un rapprochement de toutes les organisations de cadres :

● *Le ministre du travail et de la participation a reçu la C.G.C.* — Le 26 janvier, l'entretien a notamment porté sur l'aide aux chômeurs, la réduction de la durée du travail et autres mesures contre le chômage.

ÉTRANGER

Selon le « New York Times »

PLUSIEURS BANQUES OCCIDENTALES OBTIENDRAIENT UN DROIT DE REGARD SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE VARSOVIE

La Pologne a accepté que des banques occidentales aient un droit de regard sur sa politique économique afin de pouvoir obtenir un prêt important, écrit le *New York Times*. Le quotidien américain indique que le prêt (qui pourrait s'élever à 500 millions de dollars) est actuellement négocié avec un consortium de banques occidentales, parmi lesquelles figurent la Bank of America, Citibank, Manufacturers Hanover Trust, la Banque de Montréal et la National Westminster Bank de Grande-Bretagne.

Un porte-parole des services financiers du consulat de Pologne à New-York a affirmé que cette information résultait d'un malentendu, précisant que si elle a consenti à donner des informations sur son économie en vue de l'obtention d'un prêt, la Pologne n'avait nullement octroyé un « droit de regard » sur sa politique économique.

Le *New York Times* écrit que la Pologne avait déjà fourni de telles informations au gouvernement américain, mais jamais à des banques privées. Les banquiers américains, ajoute le *New York Times*, parlent d'un « *changement historique dans les relations financières avec le monde communiste* », précisant que la Pologne a eu un besoin urgent de ce prêt bancaire pour éponger une partie de ses dettes à l'égard des pays occidentaux, dettes qui s'élèveraient à 15 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

● *L'incarcération de M. Glowczewski.* — Au cours de la réunion de la commission mixte franco-polonaise, qui s'est tenue à Paris du 22 au 24 janvier, M. Deniau, ministre du commerce extérieur, a rappelé au vice-président du conseil polonais, M. Jagielski, l'importance que Paris attache à la libération de M. Glowczewski, homme d'affaires français incarcéré sans jugement à Varsovie depuis le 6 avril 1978, indique le Quai d'Orsay (*le Monde* du 30 décembre et du 2 janvier). Aucune précision n'est donnée sur les termes de la réponse.

BILLET

Les relations commerciales franco-polonaises

A crédit...

La France vient d'assurer l'équilibre de ses échanges extérieurs en partie grâce aux excédents commerciaux qu'elle a enregistrés vis-à-vis des *nations en voie de développement*, mais aussi des pays de l'Est. Or les « performances » réalisées sur ces marchés ont été le plus souvent réalisées grâce à des crédits avantageux pour les pays acheteurs. Dès lors, un certain nombre d'opérations peuvent se révéler partiellement blanches pour la France sur le plan financier, d'autant plus que les remboursements seront soumis à l'érosion de la monnaie. Ces *opérations représentent* d'une certaine manière une aide à ces pays, mais aussi une subvention indirecte aux entreprises françaises.

Le *procédé* ne semble pas condamnable, même si les contrats sont moins *mirifiques* que ne pourraient le donner à penser les chiffres. Il en a été ainsi dans le cas de *Varsovie*, lors de la réunion de la commission mixte de coopération *économique* franco-polonaise. Comme les autres pays occidentaux, la France a subi les effets du coup de frein donné aux importations par les autorités de Varsovie qui cherchent à réduire le déséquilibre commercial de l'économie polonaise à *l'égard* de l'Ouest.

Ces efforts ayant surtout porté sur les achats de biens d'équipement, la France, qui s'est *spécialisée dans ce domaine*, en a pâti plus que d'autres. Elle est ainsi passée du deuxième au cinquième rang des fournisseurs de la Pologne. Les autres pays industrialisés fournissent en effet davantage — en proportion — de biens de consommation courants dont les Polonais — soucieux d'améliorer le niveau de vie de la population — ne peuvent se passer.

Aussi, afin de redresser la *situation et d'amorcer* à nouveau la pompe, le gouvernement français vient d'ouvrir les vannes du crédit au profit de la Pologne, qui, avec l'U.R.S.S. et l'Algérie, est déjà un de ses *principaux* débiteurs. D'un côté, une subvention de 450 millions de francs a été accordée aux chantiers navals *français*, *afin de leur permettre* la vente de quatre bateaux dont les prix sont supérieurs à ceux de la concur*rence (voir le Monde* du 27 janvier). D'un autre côté un montant de crédit supérieur à 600 millions de francs a été consenti à Varsovie, afin de financer des achats de céréales (dont les ventes passeront de 0,8 à 1,2 million de tonnes) de demi-produits (notamment sidérurgiques) et de pièces de rechange *destinées aux* installations industrielles.

MICHEL BOYER.

● *Après la signature du contrat* pour la construction en France de quatre cargos porte-conteneurs destinés aux lignes polonaises M. Jean d'Huart, directeur général des Chantiers navals de La Ciotat, qui construiront deux de ces navires, nous a fait la déclaration suivante :

« *Je dirai : enfin ! Nous attendions cette commande depuis beaucoup trop de mois et chaque jour qui passait augmentait notre angoisse du fait que nous étions en rupture de charge. Bien sûr, cela ne résout par tout, mais cela donnera, je pense, une certaine confiance dans l'avenir à un personnel qui en avait bien besoin. C'est donc une excellente chose. C'est du travail pour 1980. Mais il va falloir combler un trou en 1979. Nous avons déjà dit qu'on le ferait par de la réparation navale et d'autres travaux ne demandant pas une trop longue préparation. Si l'on ne peut boucher ce trou complètement, nous serons contraints de recourir au chômage technique, mais nous avons évité la mort totale de l'entreprise que certains syndicats considéraient comme inéluctable.*

» *Je ne peux préciser dans quelles conditions sera exécutée cette commande. Cela se discute encore. (...)* »

LA C.E.E. VA CONSENTIR UNE AIDE DE 4 MILLIARDS DE FRANCS A LA TURQUIE

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La Communauté devrait consentir un effort substantiel pour aider la Turquie à surmonter ses difficultés. Tel est le sens des propositions que la Commission s'apprête à adresser aux Etats membres. Elle est d'accord pour geler pendant cinq ans les obligations tarifaires de la Turquie à l'égard de la C.E.E., autrement dit à autoriser Ankara, qui en a fait la demande l'automne dernier, à ne pas *appliquer les réductions de droits* de douane que prévoit l'accord d'association. En outre, et surtout, une aide financière accrue serait accordée à la Turquie durant la période d'application du plan quinquennal 1979-1983.

Un total se situant entre 600 et 700 millions d'unités de compte (une unité de compte égale 5,70 F environ) serait accordé par la Communauté. Cette somme se décompose de la manière suivante : 310 millions d'unités de compte au titre du troisième protocole financier C.E.E.-Turquie déjà signé, mais dont l'exercice n'a pas encore débuté faute de ratification par le Parlement turc (il ne s'agit donc pas là d'un concours nouveaux) ; 250 millions d'unités de compte au titre des deux premières années d'un quatrième protocole financier (le troisième vient à expiration fin 1981) ; 100 millions d'unités de compte au titre d'un fonds d'urgence. Les crédits affectés à ce fonds, comme tous ceux qu'accorde la Communauté, seraient destinés à financer des projets d'investissements ; mais dans l'esprit de la Commission ils devraient avoir comme caractéristique d'être facilement et rapidement mobilisables.

Ph. L.

ÉQUIPEMENT

LE CONFLIT ENTRE LA SOCIÉTÉ DU TUNNEL DU FRÉJUS ET LES CONSTRUCTEURS

Un million de francs d'indemnité provisionnelle pour les entrepreneurs

De notre correspondant

Grenoble. — Le tribunal administratif de Grenoble vient de rendre son jugement dans le conflit qui oppose la Société française du tunnel routier du Fréjus (S.F.T.R.F.), au groupement d'entreprises animé par la Société Borie, dont le contrat avait été résilié en 1976 par le maître d'ouvrage (« le Monde » du 19 janvier).

Dans sa décision, le tribunal distingue le marché passé pour le percement du tunnel de celui passé pour la réalisation du puits d'aération.

Sur le premier chapitre, le jugement donne raison pour l'essentiel au groupement d'entreprises qui contestait la méthode de soutènement provisoire de la voûte préconisée par le maître d'œuvre. Celle-ci consistait à enfoncer puis à boulonner de longues tiges de fer dans la paroi nouvellement creusée.

A ce sujet, les attendus déclarent : « *L'entrepreneur a été inspiré par le souci d'assurer au personnel du chantier la meilleure sécurité possible ; ce conflit technique ne se serait pas manifesté si des essais et mesures avaient été exécutés à temps par le maître d'œuvre.* »

A l'audience du 17 janvier 1979, les avocats de la société du tunnel avaient fait observer que l'utilisation de cette même méthode de soutènement provisoire depuis la reprise des travaux, en octobre 1976, n'avait provoqué aucun accident mortel dans la galerie. Néanmoins, le tribunal administratif de Grenoble a considéré que la résiliation du contrat aux torts et risques de l'entrepreneur, ce qui aurait impliqué que les conséquences onéreuses du nouveau marché passé par la S.F.T.R.F. avec le nouveau groupement d'entreprises seraient mises à la charge de la société Borie, est une « *mesure excessive* ».

Obligations contractuelles

Il estime, en revanche, que dans l'exécution des travaux du percement du tunnel le groupement d'entreprises n'a pas rempli toutes ses obligations contractuelles : il accusait un retard de plusieurs mois sur les prévisions ; il n'avait pas déféré, dans les délais, aux ordres de service du maître d'œuvre. D'où cet attendu : « *La méconnaissance par l'entrepreneur de ses obligations contractuelles constitue ainsi une faute qui, si elle n'est pas de nature à justifier une réalisation du marché aux risques du groupement d'entreprises piloté par la Société André Borie, est de nature à justifier une résiliation pure et simple.* »

Le tribunal a donc rejeté la demande d'indemnité de résiliation faite par le groupement d'entreprises, qui chiffrait son préjudice à 67,9 millions de francs, tout en déchargeant celui-ci des conséquences onéreuses du nouveau marché.

Pour l'autre résiliation de contrat, qui concernait les travaux pour le puits d'aération du tunnel, le tribunal a jugé qu'elle « *présente un caractère injustifié et abusif (...) tant en raison de l'absence de faute grave des entrepreneurs que du lien établi par le maître d'ouvrage entre le sort réservé aux deux marchés* ». Il condamne ainsi la Société française du tunnel routier sous le Fréjus à verser une indemnité de résiliation au groupement d'entreprises. Un expert précisera l'étendue du préjudice. En attendant, le groupement d'entreprises obtient une indemnité provisionnelle d'un million de francs.

CLAUDE FRANCILLON.

BUDGET D'AUSTÉRITÉ POUR PARIS

Plusieurs grands projets seront révisés

Après une absence de plusieurs semaines, M. Jacques Chirac a réuni, le vendredi 26 janvier, une conférence de presse consacrée pour l'essentiel à la situation financière de la ville telle qu'elle se reflète dans le budget 1979 de la capitale, discuté par les conseillers de Paris le 30 et le 31 janvier (*le Monde* du 27 janvier).

Le dépeuplement de la ville et sa désindustrialisation représentent, en effet, une perte considérable de recettes pour les finances municipales, alors que les dépenses de fonctionnement, notamment celles que provoquent l'aide sociale et le déficit des transports en commun, augmentent sans cesse. Le maire et son premier adjoint, M. Christian de La Malène (R.P.R.), veulent donc désormais gérer la ville avec « *beaucoup de prudence* », et « *faire un effort important pour éviter une hausse excessive de la pression fiscale* ».

Ainsi, la ville a puisé dans ses réserves pour réduire l'augmentation des impôts locaux à 20 %, alors que ceux-ci auraient dû augmenter de 24 % pour assurer l'équilibre du budget. Conséquence de cette initiative : un certain nombre de projets vont être revus. Le futur Palais des sports de Paris sera bien construit à Bercy, dans le douzième arrondissement, mais l'étude préparée par M. Maurice Doublet (*le Monde* du 20 janvier) devra être révisée afin de réduire le coût de construction. L'aménagement en zone piétonne de la place de l'Hôtel-de-Ville est retardée, et la création au Châtelet d'un grand théâtre lyrique populaire sera réduite à des dimensions plus modestes.

Le départ de M. Doublet

Enfin, M. Chirac a annoncé qu'il allait prendre, dans les prochaines semaines, un certain nombre d'initiatives pour « *rendre Paris plus propre* ».

Enfin, le maire a annoncé le départ de son directeur de cabinet, M. Maurice Doublet. Celui-ci assurera désormais la présidence de la Société d'économie mixte du stationnement qui, en liaison avec la ville, construira, dans différents quartiers de la capitale, des miniparcs de stationnement résidentiels. Il continuera aussi les études pour l'aménagement du Palais des sports. Il sera remplacé par M. Bernard Billaud, trente-sept ans, conseiller référendaire à la Cour des comptes et chargé de mission auprès de M. Chirac depuis février 1976.

LOGEMENT

Les élections de locataires dans les conseils des offices d'H.L.M.

LE C.N.L. ENLÈVE LA MAJORITÉ DES SIÈGES

Les premiers résultats des élections de représentants des locataires aux conseils d'administration des offices d'H.L.M. viennent d'être rendus publics par M. Roger Quilliot, président de la Fédération nationale des offices. Ces résultats concernent deux cent douze offices sur deux cent quatre-vingt-dix-huit.

La participation moyenne des inscrits (ils sont plus d'un million) a été de 29 %, avec des écarts très importants selon les cas, de 5,7 % à 70 % (à l'office municipal de Thionville). La Confédération nationale du logement se taille la part du lion dans ce secteur : ses candidats enlèvent 217 sièges, soit 53 % des sièges attribués. Viennent ensuite les candidats de la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.) avec 32 sièges (7,8 %). D'autres organisations (Confédération générale du logement, Confédération syndicale des familles, associations locales ou candidats individuels) se partagent 158 sièges.

Dans un certain nombre d'offices, les élections s'échelonneront jusqu'en avril prochain.

ÉNERGIE

LE GOUVERNEMENT VEUT RELANCER LA POLITIQUE D'ÉCONOMIES

Après de très bons résultats en 1975-1976, la politique d'économies d'énergie marque quelque peu le pas depuis deux ans. Il passer maintenant de « *l'ère de la fin des gaspillages à celle des économies réalisées à partir d'investissements* ». Pour ce faire, l'Agence pour les économies d'énergie et son nouveau directeur, M. Jean Poulit, ont l'intention de faire porter leurs efforts dans trois grandes directions.

Industrie : il faudrait porter les économies annuelles à 1,5-2 millions de tonnes d'équipement pétrole (TEP), contre 0,5-1 million actuellement. L'Agence va tenter de démontrer aux industriels que des investissements économisant l'énergie peuvent être amortis entre dix-huit et trente mois. L'Etat acordera 420 millions de francs de crédits, sous la forme notamment de primes aux investissements (400 F par tonne de pétrole économisé).

Secteur résidentiel et tertiaire : l'objectif est d'économiser de 1,5 à 2 millions de TEP supplémentaires par an, grâce notamment à la constitution d'un réseau d'experts en économie d'énergie pour les particuliers. 75 millions de francs environ seront consacrés par l'Etat pour aider aux investissements.

Transports : l'Agence souhaite économiser 800 000 TEP supplémentaires. Elle mise notamment sur le développement de microprocesseurs, adaptables sur les équipements de bord des voitures et camions permettant le contrôle instantané de sa consommation par le constructeur. Une quarantaine de millions de francs de crédits seront consacrés par l'Agence en 1979 aux économies d'énergie dans les transports.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Les nouvelles structures de direction de l'ensemble Usinor-Châtillon-Neuves-Maisons* ont été mises en place par le président du groupe, M. Etchegaray, sans attendre la ratification finale des accords de fusion. Un communiqué précise que M. Etchegaray, assisté de deux directeurs généraux, MM. Aussure et Lerebours Pigeonnière, « *a réparti les activités de la société fusionnée en quatre divisions opérationnelles* ». La division des produits plats sera dirigée par M. Bouvet, la division des produits longs par M. Roussaux, la division Châtillon par M. Cayla et la division des ateliers, forges et fonderies par M. Girard.

Agriculture

● *Un plan de développement pour les exportations de produits laitiers* a été adopté le 25 janvier par le Conseil supérieur des exportations agricoles. Cet engagement réciproque entre les administrations et les professionnels a trois objectifs : développer la vente des produits de marque, celle des produits en vrac, et adapter les produits français aux marchés étrangers. Une liste de produits et de pays prioritaires a été élaborée, qui prévoit notamment la conquête de nouveaux débouchés dans les pays du Proche et du Moyen-Orient, au Venezuela et dans certains pays d'Afrique noire.

Environnement

● *Construction de cinq « cargos nucléaires ».* — Le *Pacific-Swan*, cargo destiné au transport des déchets nucléaires japonais vers la Grande-Bretagne et la France, a été lancé, le vendredi 26 janvier, sur la côte nord-est de l'Angleterre. Un second navire de même type (3 000 tonnes de port en lourd) a été commandé et trois autres bâtiments devraient être mis en chantier au cours des prochaines années, tous pour le compte de la compagnie britannique Pacific Nuclear Transport.

● *Pellerin : inquiétude du Syndicat de la magistrature.* — Le Syndicat de la magistrature de Nantes et Saint-Nazaire a exprimé dans un communiqué son inquiétude à propos de la construction d'une centrale nucléaire au Pellerin (Loire-Atlantique). « *Les documents fournis par l'administration n'ont pas permis une information sérieuse sur les risques entraînés par cette centrale* », estime le syndicat, qui souligne que la justice n'intervient qu'au stade ultime de la procédure et qu'elle est appelée « *à entériner des décisions administratives sans pouvoir d'appréciation sur leur bien-fondé* ».

Professions libérales

● *Le premier congrès de l'Union nationale des professions libérales (UNALP)* se tiendra les 2 et 3 février au Palais des congrès, à Paris. L'UNALP regroupe cinquante-quatre syndicats ou ordres, représentant les membres des professions libérales (médecins, avocats, architectes, etc.), soit au total, selon l'Union, deux cent mille adhérents environ.

P.T.T.

● *La Haute-Vienne à nouveau desservie par la poste.* — Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. annonce qu'à la suite de la fin de la grève du centre de tri de Limoges les envois de courrier à destination de la Haute-Vienne sont à nouveau admis par le réseau postal. Les P.T.T. précisent que, malgré les dispositifs mis en place pour résorber le stock de correspondances en souffrance, des retards pourront encore affecter les objets à destination ou au départ de la Haute-Vienne, au cours des prochains jours.

Transports

● *Des usagers retardent le Rennes-Quimper.* — Une centaine d'adhérents du parti communiste ont arrêté pendant dix minutes le rapide Rennes-Quimper en gare de Messac (Ille-et-Vilaine), le 26 janvier, en fin d'après-midi. Les manifestants, parmi lesquels se trouvait Mme Gisèle Moreau, député communiste de Paris, ont, avant dégager la voie, distribué des tracts condamnant « *les suppressions de trains et les nouveaux horaires mis en place par la direction régionale de la S.N.C.F.* ».

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Léger raffermissement du dollar

Le DOLLAR s'est légèrement raffermi cette semaine, après la déclaration « rassurante » du président Carter. Il avait fléchi la semaine précédente sur des déclarations « inquiétantes » de M. Karl Otto Poehl, vice-président de la Bundesbank. Ce qu'une vague amène, l'autre la remporte. A la veille du week-end, en tout cas, le cours du « billet vert » était en hausse.

Lundi et mardi, le DOLLAR se montrait plutôt ferme, les milieux financiers internationaux ayant été favorablement impressionnés par le discours « budgétaire » du président Carter, exprimant sa volonté de réduire le déficit. Mercredi et surtout jeudi matin, en revanche, il fléchissait assez vigoureusement à l'annonce, par les autorités helvétiques, de la levée de l'interdiction faite aux non-résidents d'acheter des valeurs mobilières suisses, les restrictions à l'importation de billets de banque étrangers en Suisse étant également abolies. La Banque nationale suisse, qui avait toujours considéré ces mesures comme des « expédients » provisoires et peu efficaces, indiquait que la situation actuelle sur les marchés des changes ne justifiait plus leur maintien. Elle tenait à préciser, toutefois, que ces décisions n'impliquaient aucun changement dans sa politique. Cette précision, conjuguée avec de vigoureuses interventions sur les marchés, contribuait à ramener le calme, et même à provoquer une reprise du DOLLAR, facilitée par le discours « économique » du président Carter. Ce dernier a prédit un taux d'inflation de 7,4 % en 1979, contre 9 % en 1978, ce qui est considéré comme un progrès appréciable. Il s'est engagé, à nouveau « *à recourir aux politiques et actions nécessaires et apropriées pour assurer un dollar stable et fort* ».

M. Miller, président de la Réserve fédérale, s'est également efforcé de rassurer l'opinion en annonçant une possible réduction du déficit de la balance des comptes courants américains, qui pourrait être ramené de 18 à 10 milliards de dollars en 1979, l'équilibre étant atteint en 1980. Il a affirmé, en outre, qu'un montant relativement peu élevé avait été utilisé jusqu'à présent sur les 30 milliards de dollars disponibles pour défendre la monnaie américaine. Cette déclaration a laissé un peu sceptiques les milieux financiers internationaux, qui ont vu la Banque mondiale intervenir massivement depuis deux mois. Ce nonobstant, le DOLLAR a monté cette semaine.

Ailleurs, la Banque d'Angleterre n'a pas relevé son taux d'escompte, fixé actuellement à 12,5 %, et qui, selon des rumeurs courant à la Bourse de Londres, aurait pu être porté à 15 %, comme en novembre 1976, pour neutraliser les effets inflationnistes de l'augmentation de la masse monétaire et des exigences salariales des syndicats. Sur le marché monétaire britannique, néanmoins, le taux de l'argent à trois mois est passé de 12,5 % à 13,5 %.

Le RAND SUD AFRICAIN, enfin, a été détaché du DOLLAR AMERICAIN, sur lequel il était indexé depuis 1975, et devient flottant. Un nouveau « rand financier », moins cher que le rand commercial, et dépouillé de la réglementation restrictive de l'ancien, est institué pour favoriser les apports de capitaux étrangers.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once est passé de 230 à 235 dollars, après une parité à 237,50 dollars. A Paris, le lingot de 1 kilo a battu tous ses records historiques à 31 700 F. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	199,45	8,4816	3,3587	3,6958	58,2593	3,9890	1669,39
	—	200,60	8,4873	3,3520	3,6930	58,2943	3,9869	1673,00
New-York.	199,45	—	23,5155	59,3821	53,9665	3,4234	50,0000	0,1199
	200,60	—	23,6350	59,8444	54,3183	3,4411	50,3144	0,1199
Paris.....	8,4816	4,2525	—	252,52	229,49	14,5583	212,62	5,0806
	8,4873	4,2310	—	253,20	229,82	14,5595	212,88	5,0731
Zurich....	3,3587	168,40	39,6002	—	90,8796	5,7651	84,2000	2,0119
	3,3520	167,10	39,4942	—	90,7658	5,7501	84,0754	2,0035
Francfort.	3,6958	185,30	43,5743	110,0356	—	6,3437	92,6500	2,2138
	3,6950	184,10	43,5121	110,1735	—	6,3351	92,6289	2,2074
Bruxelles.	58,2593	29,2100	6,8689	17,3456	15,7636	—	14,6050	3,4898
	58,2943	29,0600	6,8683	17,3907	15,7848	—	14,6213	3,4844
Amsterdam	3,9890	200,00	47,0311	118,7648	107,9330	6,8469	—	2,3894
	3,9869	198,75	46,9747	118,9107	107,9576	6,8392	—	2,3830
Milan....	1669,39	837,00	196,8253	497,03	451,69	28,6545	418,50	—
	1673,00	834,00	197,1165	499,10	453,01	28,6992	419,92	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cuivre et du plomb

METAUX. — *Hausse persistante des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Nombre de professionnels et d'utilisateurs redoutent une éventuelle pénurie et se couvrent sur les marchés à terme. Les stocks britanniques de métal diminuent d'ailleurs à un rythme plus rapide. Ils sont revenus à 330 850 tonnes — leur niveau le plus bas depuis juillet 1975 en baisse de 21 925 tonnes. D'autres facteurs ont également stimulé le marché : majoration de 2 cents par livre du prix du métal raffiné par les producteurs américains, perspective d'achat de métal par la General Service Administration pour regarnir les stocks stratégiques américains, enfin prévision par certains experts d'un déficit mondial de production de 300 000 à 350 000 tonnes pour l'année en cours.*

Vive reprise des cours du plomb à Londres qui récupèrent et au-delà même leur perte de la semaine précédente. La situation statistique du métal est toujours tendue. Les stocks s'amenuisent dans plusieurs pays importants producteurs, aussi, faut-il s'attendre à de prochaines majorations de prix.

Effritement des cours du zinc. Les producteurs européens ont désormais tous relevé leurs prix.

Nouvelle et vive progression des cours de l'argent à Londres et du platine sur le marché libre. La production mondiale de platine s'est élevée en 1978 à 6,4 millions d'onces niveau pratiquement équivalent à celui de 1977 dont 3 millions pour l'U.R.S.S. et 2,95 millions pour l'Afrique du Sud. Un producteur sud-africain envisage d'augmenter la sienne de 20 % pour la porter à 1,2 million d'onces.

L'étain a consolidé son avance récente. Le Conseil international de l'étain a décidé de ne pas modifier les prix plancher et plafond de l'accord refusant ainsi de satisfaire à la demande de majoration présentée par la Bolivie. Comme les coûts d'exploitation se sont accrus, ce pays pourrait ne pas maintenir sa production à son niveau actuel.

DENREES. — *Nouveau fléchissement des cours du cacao sur toutes les places. Plusieurs pays africains disposent d'importantes quantités de fèves à écouler. La conférence des Nations unies sur le cacao s'ouvre le 30 janvier à Genève. La négociation d'un nouvel accord international sera laborieuse, estiment les experts.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 26 janvier 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 862 (844) ; à trois mois, 880 (858,50) ; étain comptant, 6 955 (6 950) ; à trois mois, 6 890 (6 865) ; plomb, 520 (502) ; zinc, 360,50 (369,50) ; argent, 328 (311).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 75,25 (73,60) ; aluminium (lingots) inch. (57) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) : 97,83 (95,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) : 210-220 (175-185).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 795 (1 801).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars 64,05 (64,45), mai 66,05 (63,35).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars 214 (202) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (440).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mars 21,75 (21,55).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (640).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 58,20-58,75 (55,75-56).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 240-240,50 (238,75-239,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 151,80 (157,65) ; mai, 152,85 (158,65) ; sucre, mars, 7,97 (8,21) ; mai, 8,26 (8,45) ; café, mars, 124,75 (129,50) ; mai, 121,50 (125,25).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 100,90 (102,90) ; mai, 104 (105,80) ; café, mars, 1 360 (1 387) ; mai, 1 245 (1 263) ; cacao, mars, 1 719 (1 788) ; mai, 1 758 (1 827).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 405 (1 479) ; mai, 1 435 (1 500) ; café, mars, 1 152 (1 190) ; mai, 1 100 (1 125) ; sucre (en francs par tonne) : mars, 808 (818) ; mai, 836 (843).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 351 (352 1/4) ; mai, 332 1/4 (332 3/4) ; maïs, mars, 134 (231) ; mai, 248 1/4 (239 1/4).

Indices : Reuter : 1 503,02 (1 496,7) ; *Moody's* : 1 000,3 (992,40).

MARCHÉ MONÉTAIRE

CALME

Le calme a régné cette semaine sur le front des taux d'intérêt, après les mouvements divergents enregistrés la semaine précédente (hausse autoritaire en Allemagne fédérale, baisse en France). A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour, qui était brutalement retombé de 7 % à 6 % à la veille du week-end, en liaison avec la fin de la période de réserves des banques, s'est rétabli à 6 1/2 %, et même vendredi, à 6 7/16 % : c'est la troisième ou la quatrième fois en dix ans que l'on fractionne en seizièmes le taux quotidien. C'est donc le retour à une situation normale, caractérisée par une certaine abondance des disponibilités, tant pour le Trésor, que pour les établissements.

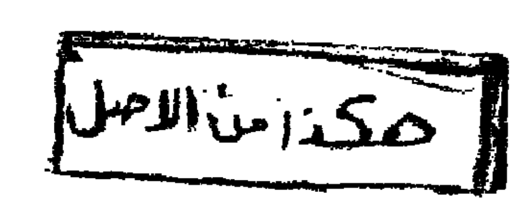
A terme, la tendance est à la stabilité : le « 1 mois » vaut 6 1/2 % à 6 5/8 % et le « 3 mois » 6 1/2 % à 6 3/4 %.

Au sein du système bancaire, notons la création prochaine d'un nouvel établissement, détenu à hauteur des deux tiers par la Banque centrale des coopératives (B.C.C.), dont le bilan frôle les 2 milliards de francs, et d'un tiers par la Garantie mutuelle des fonctionnaires (G.M.F.), première mutuelle « sans intermédiaire », dont le président est M. Jean Baroin. Cette alliance s'inscrit dans un processus de rapprochement entre le Crédit coopératif, maison mère de la B.C.C., et le secteur mutualiste, amorcé au début de l'été par un accord entre ledit Crédit coopératif et les banques populaires (*le Monde* du 1er juillet 1978). Nous indiquions à cette occasion qu'un tel accord intéresserait sûrement les grandes mutuelles d'assurance à but non lucratif (G.M.F., MATMUT, MACIF, etc.), partenaires privilégiés de l'économie sociale, et leur donnerait l'idée de renforcer les moyens financiers dont disposent les banques ou établissements financiers à caractère coopératif. Apparemment, c'est la Garantie mutuelle des fonctionnaires et son président, M. Baroin, qui ont été les premiers convaincus, en attendant les autres, notamment ceux du groupe de Niort. La « banque sociale » serait-elle en marche ?

Aux Etats-Unis, une évolution divergente est actuellement observée : la masse monétaire « semble » augmenter (il y a controverse sur la composition des agrégats et la signification réelle des mouvements), tandis que les taux moyens des bons du Trésor et du papier commercial fléchissent quelque peu. Signe avant-coureur ou épiphénomène ? Une affaire à suivre. — F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 19 I	COURS 26 I
Or fin (kilo en barre)	31350	31700
— (kilo en lingot)	31260	31750
Pièce française (20 fr.)	269	269
Pièce française (10 fr.)	219 50	218
Pièce suisse (20 fr.)	269 20	269 20
Union latine (20 fr.)	240	238 90
● Pièce tunis. (20 fr.)	192	199 50
Souverain	288 30	281 60
● Souverain Elizabeth II	306 60	306
● Demi-souverain	326	326
Pièce de 20 dollars	1256	1264 40
— 10 dollars	703	707
— 5 dollars	455	436
— 50 pesos	1244	1232
● — 20 marks	315	309
— 10 florins	249	244
● — 5 roubles	144 50	139 50



LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La hausse des cours de l'or, une fois de plus, a été déterminante pour le comportement des emprunts indexés sur le métal : les *Emprunts 4 1/2 et 7 % 1973* ont, en effet, atteint leurs cours les plus élevés de l'année dans le courant de la semaine.

C'est dans ce contexte que, sur le marché primaire, la *Caisse nationale de l'énergie* va procéder au lancement, le 29 janvier, d'un Emprunt d'un montant de 1,4 milliard de francs au taux nominal de 9,80 %, mais dont le rendement à l'émission ne se situera qu'à 9,69 %.

	26 janv.	Diff.
4 1/2 % 1973	727	+ 8,90
7 % 1973	3 942	+ 72
Empr. 10,30 % 1975	103,40	+ 0,45
10 % 1976	106,10	+ 0,60
P.M.E. 10,60 % 1976	104,30	— 0,70
P.M.E. 11 % 1977	105,80	+ 0,40
8,80 % 1977	106,23	— 1,60
10 % 1978	106,20	+ 0,25
9,80 % 1978	105,20	+ 0,40
9,45 % 1978	103,25	+ 0,60
8,80 % 1978	100,66	+ 0,44
4 1/4-4 3/4 % 1963	99,80	+ 0,70
5 1/2 % 1965	112	+ 1,25
6 % 1966	112	+ 1,45
6 % 1967	107,90	+ 0,40
C.N.E. 3 %	2 728	+ 23
Charbonnag. 3 %	162	— 1,70

Alimentation

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe *Cedis - Economiques troyens* s'est élevé, en 1978, à 3 908 millions de francs (contre *3 442 millions). Le dividende* sera maintenu à son niveau de l'an passé, soit 20 F (+ 10 F de crédit *d'impôt), mais il s'appliquera* à un capital augmenté de 20 %.

	26 janv.	Diff.
Beghin-Say	137,50	— 5,20
B.S.N.-G.-Danone	530	— 40
Carrefour	1 900	— 86
Casino	1 518	+ 23
Gén. occidentale	252	+ 1
Guyenne et Gasc.	437,50	— 11,50
Martell	486	+ 9
Moet-Hennessy	581	+ 3
Mumm	414,50	— 13,50
Olida et Caby	187,50	+ 4,50
Pernod-Ricard	327	+ 0,90
Radar	498	+ 9
Raf. Saint-Louis	119,90	+ 7,90
S.I.A.S.	255	+ 3
Veuve Clicquot	760	— 20
Viniprix	401	— 13
Nestlé	8 760	+310

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Dans une lettre adressée à ses actionnaires, la « Compagnie du *Midi* » *annonce qu'elle* distribuera, en plus du dividende « normal » de l'exercice, une action « Compagnie des Immeubles » de la « Plaine Monceau » pour dix « Compagnie du Midi ».

L'OPA lancée par la « Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montreal » sur les actions du « Crédit foncier franco canadien » *a vu sa date de clôture* reportée au 29 janvier. D'ores et déjà, 80 % du total des titres constituant le capital du « Crédit foncier franco canadien » ont été présentés à cette offre.

	26 janv.	Diff.
Bail Equipement	246	— 12
B.C.T.	135,60	— 0,40
Cételem	287	+ 3
Cie bancaire	447	— 16
C.C.F.	136,60	+ 3,60
Crédit foncier	468	— 8
Financ. de Paris	215,20	— 6,60
Locafrance	246	— 7
Prétabail	497	— 14
U.C.B.	245	— 6,50
U.F.B.	315	— 17,50
S.N.I.	485	+ 9
S.I.L.I.C.	256	inchangé
Eurafrance	320	— 3
Cie du Midi	592	+ 9
Pricel	202,50	+ 1,20
Schneider	162,80	+ 12,70
Suez	289	— 13

Bâtiment et travaux publics

La cotation des actions *Tuileries Gilardoni frères* est suspendue depuis le 23 janvier, et jusqu'à nouvel ordre (voir encadré ci-dessous).

	26 janv.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	400,10	— 13,40
Bouygues	918	— 8
Chim. et Routière	141	— 1
Ciments franç.	140	— 3,80
Dumez	625	— 47
Ent. J. Lefebvre	390	+ 5
Gén. d'Entreprise	190	— 8
Gds Trvx Marseille	418	— 14
Lafarge	262	inchangé
Maisons Phénix	558	— 29
Pollet et Chausson	163	— 8

Métallurgie, constructions mécaniques

Le groupe *SAGEM* va augmenter son capital par l'émission de deux actions en numéraire pour neuf actions anciennes. Le prix d'émission de ces nouveaux titres sera inférieur de plus de 50 % au cours de Bourse de l'action ancienne.

Le résultat consolidé du groupe *Kubota* pour le premier semestre de l'exercice (au 15 octobre) s'est élevé à *10,13 milliards* de yens contre 9,85 milliards un an plus tôt.

	26 janv.	Diff.
Chiers-Châtillon	17,50	— 0,10
Creusot-Loire	61,20	+ 0,10
Denain-Nord-Est	28,10	— 0,40
Marine-Wendel	38,90	+ 0,80
Métal-Normandie	38	— 1,70
Pompey	68	+ 1
Sacilor	18,70	+ 1,70
Saulnes	36,70	— 1,30
Usinor	12	+ 0,05
Vallourec	98,80	— 0,40
Alspi	89,10	— 0,70
Babcock-Fives	136,90	— 6,60
Gén. de Fonderie	220	— 13
Poclain	203,50	— 3,30
Sagem	878	+ 12
Saunier-Duval	181	+ 9
Penhoët	261	— 1,50
Peugeot-Citroën	412,10	— 40,90
Ferodo	435	— 25

Bourse de Paris

SEMAINE DU 22 AU 26 JANVIER 1979

Première baisse de l'année

POUR la première fois de l'année, la Bourse de Paris a baissé cette semaine. Pas de façon très importante, puisque le recul des cours s'est finalement chiffré à 1,6 % en moyenne, mais assez tout de même pour bien marquer la coupure entre deux époques : l'une placée sous la haute protection des bonnes fées ou Sicav-Monory, *l'autre qui correspond en quelque sorte à un régime de* liberté sous contrôle.

Dès lundi, avec un premier et assez net repli, le ton était donné, ou presque, car le lendemain, jour de liquidation générale, le marché, paraissant se raviser, redevenait plus irrégulier pour se redresser un peu mercredi, premier jour du nouveau mois boursier. Mais avec si peu de conviction cependant que le lendemain, repris par la morosité, il *rechutait assez brutalement (près de 1 %). Ce jour là, les* grandes valeurs de la cote étaient passablement malmenées. A la veille du week-end, la baisse se ralentissait toutefois mais sans s'arrêter vraiment. Est-ce *toujours*, comme certains l'affirmaient autour de la corbeille, la situation en Iran qui freine les placements d'actions ? Tout ce qui touche de près ou de loin au pétrole est suivi avec attention par la Bourse, mais affirmer que ce facteur a joué un rôle déterminant est sans doute *excessif*.

En fait, jamais plus que cette semaine, le marché n'a souffert de l'effacement des Sicav-Monory. Après avoir *fait* leur plein d'actions, ces dernières n'interviennent plus ou très peu, conservant pour leurs remboursements les liquidités encore détenues en caisse. Livré à lui-même, le marché, lâché par les investisseurs étrangers redevenus prudents, recommence à être porté par le flot habituel des nouvelles bonnes et mauvaises. Et cette semaine, ces nouvelles ne se sont pas révélées très réjouissantes. En dehors des événements d'Iran, les problèmes touchant au chômage ont continué de tenir la « une » des journaux, toujours dans la sidérurgie, mais maintenant dans l'industrie automobile avec la perspective de licenciements importants chez Renault Véhicules industriels et les réductions d'effectifs annoncées chez Chrysler-France, avec à la clé, des mesures de chômage partiel. Du coup, déjà attaquée, l'action de Peugeot, maison mère de Chrysler, s'est très vivement repliée (— 9 % en cinq séances), contribuant à entretenir sous les colonnes du palais Brongniart un climat d'incertitude encore alimenté par la promesse enfin d'un mauvais indice des prix pour janvier et, toujours, la taxation des plus-values. Ce dernier élément, qui déclenche un réflexe de rétention à l'achat, mais aussi à la vente, a très nettement *influé sur l'activité du marché à terme où la moyenne quotidienne* des transactions à terme est retombée au-dessous de 100 millions. Et qui dit faible activité dit presque toujours effritement. Dans ces conditions, l'on ne saurait vraiment s'étonner des difficultés que la Bourse éprouve à se remettre des efforts qu'elle a déployés l'an passé.

Privé du soutien des Sicav-Monory, le marché devra désormais s'habituer à ne plus compter que sur lui-même et, le cas échéant, sur les organismes de placement collectif soucieux d'éviter tout excès nuisible à la baisse. Ce qui s'est produit à la veille du week-end.

ANDRÉ DESSOT.

Matériel électrique, services publics

S.F.I.M. va demander à ses actionnaires l'autorisation d'augmenter le capital et d'accorder un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis plus de deux ans.

	26 janv.	Diff.
Alsth.-Atlantique	63	+ 1,20
C.E.M.	55,90	+ 1,10
C.I.T.-Alcatel	1 059	+ 48
C.G.E.	410	— 9
Legrand	1 850	—100
Machine Bull	61,20	+ 4,50
Matra	5 330	— 70
Moulinex	140,30	— 1,40
Signaux	322	— 17
T.R.T.	815	— 45
Téléph.-STE	394	+ 22
Thomson-Brandt	238	— 6
Siemens	626	— 15
Gén. des Eaux	479	— 46
Lyonn. des Eaux	490	— 23

Filatures, textiles, magasins

Le projet d'acquisition par le groupe *Agache-Willot* de 51 % du capital des grands magasins américains *Korvettes*, moyennant un prix de 30 millions de dollars, serait réalisé par l'intermédiaire des *Galeries Anspach*, filiale belge dont le contrôle a été pris l'année dernière.

L'action *Printemps* s'est mise en évidence cette semaine. A la suite de l'achat de la majorité du capital de *Fisuma*, six magasins *Fisuma* de la région parisienne vont passer dans l'organisation *Prisunic*.

	26 janv.	Diff.
Dollfus-Mieg	65,50	+ 0,50
Sommer-Allibert	375	— 9
Agache-Willot	580	+ 15
Lainière-Roubaix	39,50	+ 1,50
Roudière	324	— 5
Saint-Frères	100	— 6
La Soie	77,50	+ 2,50
C.F.A.O.	384	— 31
B.H.V.	162,50	— 5,50
Darty	683	— 17
Gal. Lafayette	122	+ 3
Prénatal	25,85	— 2,15
Printemps	136,60	+ 10,60
La Redoute	546	— 9
Bon Marché	125,50	— 9,50

Valeurs diverses

Certain TEED Corporation, filiale américaine du groupe *Saint-Gobain-Pont-à-Mousson*, a réalisé en 1978 un bénéfice net (après plus et moins-values exceptionnelles) *de 50,9 millions de dollars contre* 54,2 millions en 1977. Avant pertes exceptionnelles, les résultats sont *équivalents à ceux de l'exercice* précédent.

	26 janv.	Diff.
L'Air liquide	405	— 13
Bic	605	— 14
Europe 1	900	— 10
L'Oréal	771	— 14
J. Borel	121,50	+ 2,40
Club Méditerran.	506	— 4
Arjomari	154	— 2,90
Hachette	248	— 3
Pr. de la Cité	323	— 16,50
P.U.K.	76,80	— 2,20
St-G.-Pt-à-M.	149,20	— 6,80
Skis Rossignol	1 930	— 30
Chargeurs réunis	231	+ 10

Produits chimiques

Les résultats nets réalisés en 1978 par les firmes américaines ont atteint les montants suivants :

— *Monsanto* : 302,5 millions de dollars, contre 275,6 millions ;

— *Union Carbide* : 394,9 millions de dollars, contre 385,1 millions ;

— *Minesota Mining* : 563 millions de dollars, contre 412,9 millions ;

	26 janv.	Diff.
C.M.-Industries	318	+ 0,50
Cotelle et Foucher	115	— 0,80
Institut Mérieux	460	+ 12
Laboratoire Bellon	233	— 1,50
Nobel-Bozel	43,50	+ 2,50
Pierrefitte-Auby	105,20	— 1,80
Rhône-Poulenc	116,60	— 1
Roussel-Uclaf	393	— 15,50
B.A.S.F.	310	+ 7,50
Bayer	309	+ 1,50
Hoechst	304	+ 3
Norsk Hydro	179,50	+ 6,60

Mines d'or, diamants

Les mines suivantes du groupe *Anglo American* ont déclaré des *dividendes de fin d'exercice. Western Deep Levels* : total pour l'année, 147,5 cents contre 82,5 ; *Vaal Reefs* : 280 cents contre 115.

	26 janv.	Diff.
Amgold	194,10	+ 7,90
Anglo-American	20	+ 1
Buffelsfontein	55,55	+ 4,35
Free State	96	+ 11,90
Goldfields	15,85	+ 0,25
Harmony	21,20	+ 2,20
President Brand	53,80	+ 1,70
Randfontein	199,50	+ 3,50
Saint-Helena	50,90	+ 2,40
Union Corporation	18,40	+ 1,10
West Driefontein	139,80	+ 2,90
Western Deep	52	+ 2,30
Western Holding	112	+ 11
De Beers	25,15	+ 1,15

Pétroles

Le bénéfice net réalisé en 1978 par *Exxon* a atteint *2,76 milliards* de dollars contre 2,44 milliards en 1977.

Le groupe Elf-Aquitaine envisage de faire coter ses titres très prochainement, au Luxembourg, à *Francfort* et *Düsseldorf*, à Zurich, à Bâle et Genève.

	26 janv.	Diff.
Aquitaine	526	— 4
Esso	86,85	+ 6,95
Franç. des pétroles	142	+ 0,60
Pétroles B.P.	57,80	+ 1,30
Primagaz	149,90	+ 4,40
Raffinage	83,80	+ 10,10
Sogerap	112,60	— 1,50
Exxon	215,50	+ 6,50
Petrofina	483,50	— 11
Royal Dutch	270,80	+ 0,30

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le bénéfice net réalisé par *Alcoa en 1978 s'est élevé à 100 millions* de dollars contre 44,78 millions en 1977. Le dividende trimestriel a *été porté à 60 cents* contre 50 auparavant.

	26 janv.	Diff.
Imétal	62,50	+ 0,10
Penarroya	43	inchangé
Charter	11,60	— 0,45
Inco	77,50	+ 1,40
R.T.Z.	21,70	— 0,30
Union minière	108,80	+ 1,30
Z.C.I.	0,81	+ 0,01
Kléber	58,90	— 2,10
Michelin	1 081	— 58

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	22 janvier	23 janvier	24 janvier	25 janvier	26 janvier
Terme	89 622 102	97 239 607	97 854 169	104 144 860	75 624 600
Compt. :					
R. et obl	158 552 092	125 960 592	188 332 776	254 416 897	417 496 616
Actions	78 530 379	58 720 335	112 375 119	112 758 312	101 957 883
Total	326 704 573	281 920 534	398 562 064	471 320 069	595 079 099

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1978)

	22 janvier	23 janvier	24 janvier	25 janvier	26 janvier
Franç.	104,6	104,8	105,4	104	104,4
Etrang.	105,6	106,1	107,6	107,2	107,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 30 décembre 1978)

	22 janvier	23 janvier	24 janvier	25 janvier	26 janvier
Tendance	103,2	103,1	103,6	102,6	102,1

(base 100, 29 décembre 1961)

	22 janvier	23 janvier	24 janvier	25 janvier	26 janvier
Ind. gén.	90,0	89,9	89,7	89,2	88,8

LABAZ : un bouillonnement discret

Reléguées au hors-cote de la Bourse de Paris depuis bientôt *deux ans*, après l'O.P.E. lancée en 1973 par l'Aquitaine, les actions de la société pharmaceutique Labaz vont peut-être faire leur rentrée au parquet.

Pour cette firme, devenue la fille aînée de la SANOFI (Elf-Aquitaine), qui, dans le domaine purement pharmaceutique, se classe au dix-huitième rang en France avec un chiffre d'affaires de 493 millions de francs, 1978 a été l'année du renouveau après deux exercices rendus très difficiles par des grandes manœuvres de restructuration. En pharmacie, ses ventes se sont accrues de 20 %, soit plus de la moyenne nationale (+ 18 %). Le chiffre d'affaires consolidé du groupe (809,8 millions de francs) a, de son côté, augmenté de 15,5 %. Ce sont là de bons résultats, mais l'amélioration a été surtout sensible au niveau de la « profitabilité » avec des bénéfices accrus de 306,2 % avant impôts à 58,5 millions de francs et de 409,1 %, toutes déductions opérées à 39,2 millions de francs. L'on objectera que cette progression part de très bas et que le retour à un niveau raisonnable donne tout de suite un aspect spectaculaire aux scores enregistrés l'an passé. Mais l'arbre ne doit pas dissimuler la forêt : ce groupe se porte réellement mieux. Son président, *le docteur* Y. Garnier, l'affirme, qui table déjà malgré des soucis dans l'activité du façonnage sur un bénéfice avant impôts de 78 millions de francs (+ 34,5 %) pour 1979 et d'ici à 1985 sur une croissance annuelle *du chiffre d'affaires de 20 %*.

Est-ce parce que ces bonnes nouvelles avaient filtré ou bien parce que de grandes opérations financières se préparent à l'intérieur de la SANOFI pour regrouper entre elles les différentes activités industrielles (hygiène, santé) de cette holding, passablement dispersées jusqu'ici ? En tout cas, le cours de l'action Labaz a littéralement bondi, se trouvant multiplié par 5,5 entre le 30 juin 1978 et le 31 décembre dernier. Ce bouillonnement insolite a incité les dirigeants du groupe à s'informer auprès de la COB des modalités d'une éventuelle réintroduction au comptant. Si la décision était prise, elle obligerait Elf-Aquitaine à céder une partie de ses titres sur le marché, 62 978 actions Labaz (9,3 % du capital) *seulement* circulant dans le public. De quelle façon ? Très disert sur les projets de développement du groupe, en Allemagne fédérale notamment, mais aussi par rachats d'entreprises si l'occasion se présentait, le *docteur* Y. Garnier s'est refusé à faire la lumière sur ce point comme sur la question d'une éventuelle restructuration de la SANOFI. Il n'a pas été beaucoup plus bavard sur le montant du dividende pour 1978 (4,50 F pour 1977), se bornant à préciser qu'il serait raisonnablement relevé... peut-être au niveau de 1973 ! — A. D.

Bourses étrangères

NEW-YORK

La hausse reprend

A peine interrompu la semaine dernière, le mouvement de hausse est vigoureusement reparti cette semaine au New York Stock Exchange. Un budget d'austérité présenté par Jimmy Carter, des résultats financiers le plus souvent brillants, annoncés par les grandes sociétés, une détente de plus en plus sensible des taux d'intérêts. Tels furent les motifs de satisfaction retenus par les opérateurs qui, pour un temps limité peut-être, ont oublié la hausse des prix, le chômage et le ralentissement économique en perspective...

L'activité de la semaine a porté sur 151,92 millions d'actions contre 137,23 millions. L'indice Dow Jones des industrielles s'est établi à 859,75 le 26 janvier contre 837,48 le vendredi précédent.

	Cours 19 janv.	Cours 26 janv.
Alcoa	50	54
A.T.T.	61 1/8	64
Boeing	76 7/8	79
Chase Man. Bank	31 7/8	31 3/8
Du P de Nemours	134 1/4	138 1/2
Eastman Kodak	61 5/8	64
Exxon	49 1/8	51 1/4
Ford	42 3/4	41 1/8
General Electric	49 5/8	49 7/8
General Foods	34 5/8	35 3/4
General Motors	57 7/8	59
Goodyear	18 1/8	18 5/8
I.B.M.	306 3/4	313 1/2
I.T.T.	29 3/4	29 1/8
Kennecott	21 1/2	22 7/8
Mobil Oil	70 1/8	72 1/2
Pfizer	34 3/8	32 7/8
Schlumberger	98 3/8	98 1/2
Texaco	24 3/8	25 3/4
U.A.L. Inc.	34 1/8	38 3/8
Union Carbide	35 5/8	27 3/8
U.S. Steel	25 1/8	25 3/4
Westinghouse	18 5/8	19 1/4
Xerox Corp.	58 7/8	59 3/4

TOKYO

Marché très actif

Le marché a été particulièrement actif cette semaine au Kabuto-cho : en *cinq séances, 2 615 millions d'actions* ont été échangées. Les investisseurs institutionnels sont, en grande partie, à l'origine de ce regain d'activité, mais la clientèle particulière n'est pas restée absente. Malgré les ventes bénéficiaires qui se sont poursuivies, les cours sont restés bien orientés et l'indice Nikkéi *Dow Jones s'est établi à 6 180 le* 26 janvier, contre 6 106,13 le 19. L'indice général de la Bourse est passé de 458,63 à 461,74.

	Cours 19 janv.	Cours 26 janv.
Canon	518	517
Fuji Bank	322	333
Honda Motors	513	503
Matsushita Electric	710	706
Mitsubishi Heavy	133	137
Sony Corp.	1 740	1 780
Toyota Motors	875	866

LONDRES

Repli

La persistance de l'agitation sociale, les mauvais résultats publiés par de grandes sociétés (Tate and Lyle) et la confirmation d'une grande fermeté de la politique du crédit ont provoqué un nouveau repli général au Stock Exchange.

Les fonds d'Etat sont tombés à leur plus bas niveau depuis mars 1977, dans la crainte d'un nouvel accroissement du taux de l'escompte (on parlait de 15 % contre 12,5 % actuellement) qui ne s'est finalement pas produit.

Indices « Financial Times » du 26 janvier : industrielles : 465 contre 478,9 ; fonds d'Etat : 66,58 contre 67,37 ; mines d'or : 167,6 contre 154,3.

	Cours 19 janv.	Cours 26 janv.
Bowater	179	174
Brit. Petroleum	920	894
Charter	141	139
Courtaulds	119	110
De Beers	413	432
Free State Geduld	18 1/2	22 3/4
Gt. Univ Stores	316	302
Imp. Chemical	364	353
Shell	568	560
Vickers	192	183
War Loan	30	29

FRANCFORT

Effritement

La levée partielle des restrictions *imposées aux placements des étrangers* en Suisse a privé le marché allemand d'une partie de sa clientèle. *Très hésitants au début de* la semaine, les cours se sont pourtant redressés par la suite.

L'indice de la Commerzbank s'est néanmoins établi en baisse le 26 janvier à 821 contre 826,3 une semaine *plus tôt*.

	Cours 19 janv.	Cours 26 janv.
A.E.G.	75,80	74,50
B.A.S.F.	134,20	136,20
Bayer	133,50	138,50
Commerzbank	219,50	214,50
Hoechst	132,60	134,70
Mannesman	176	172
Siemens	275,50	272,40
Volkswagen	249,50	251,50

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
Peugeot-Citroën	53 425	23 564 842
Mach. Bull (1)	336 700	20 131 625
Michelin	14 190	15 599 160
Matra	2 550	14 008 420
C.I.T. Alcatel (1)	14 150	14 615 410

(1) Quatre premières séances seulement.

GILARDONI — LAMBERT

Une O.P.A. «sauvage» exemplaire

Les cotations de l'action « Gilardoni » suspendues depuis le 23 janvier à la Bourse de Nancy, reprendront-elles la semaine prochaine ? C'est la question que l'on peut se poser au vu des derniers événements qui viennent de se dérouler à Paris. Rappelons les faits. Début janvier, Lambert céramiques (filiale à 87,7 % du groupe Lambert Frères) lance une offre publique d'achat sur « Gilardoni Frères ». Prix offert : 200 francs pour un titre coté 126 francs. « L'offre est *généreuse* », dit-on chez Lambert, « l'action Gilardoni ne vaut pas plus de *110* francs ». « Faux », rétorque la société convoitée : « Notre titre vaut 330 francs. » Bataille de *chiffres*, et de communiqués rageurs. En Bourse, l'action Gilardoni qui a évolué entre *35* francs et *154,60* francs en 1978, atteint 224,60 francs le 22 janvier. Sur la demande *du groupe Lambert* la Chambre syndicale des agents de change suspend les cotations. *Depuis, rien de changé sur le* « parquet » de Nancy. Mais à Paris, on s'active dans les coulisses. *La commission des opérations* de bourse (COB) rappelle à M. Caplain Saint-André, *président de Gilardoni, qu'il* ne peut se défendre qu'en lançant une contre-O.P.A. « Pourquoi voulez-vous que je débourse 17 millions de francs pour acquérir tous les titres restant dans le public, alors qu'il ne m'en manque qu'un petit nombre (3 ou 4 %) pour atteindre les 50 % qui me permettront de garder le contrôle de mon entreprise ? » répond, en substance, M. Caplain Saint-André. En clair : je ne peux pas empêcher mes amis d'acheter des titres en *Bourse pour me soutenir*. C'est ici qu'un problème se pose.

Le *nouveau règlement des* O.P.A. mis au point à la COB indique qu'il « serait anormal » *qu'une société visée par une* O.P.A. se défende en achetant (ou en faisant acheter par des « amis ») des titres en Bourse. « Il serait anormal. » La formule est ambiguë. En fait, quelles sanctions la COB peut-elle appliquer dans un tel cas ? La réponse est simple : aucune. Seule la Chambre syndicale peut décider une suspension des cotations pour mettre un terme à de tels achats. C'est ce qu'elle a fait.

Et maintenant ? *Le « comité de surveillance des O.P.A. »* devrait prendre une décision lundi ou mardi. Si les cotations reprennent, qui pourra empêcher l'entreprise visée (ou ses « *amis* ») *d'intervenir à nouveau* directement sur le marché (au besoin en passant par « l'étranger ») pour faire échouer l'OPA ? Et, alors, qui assurera aux petits porteurs le maintien des cours à leurs niveaux actuels pendant au moins quinze séances, comme la loi le prévoit ? La *décision* n'est pas facile à prendre. Certains estiment que les cotations devraient être automatiquement suspendues en cas d'O.P.A. « sauvage », afin de mettre tous les actionnaires sur *le même plan. D'autres*, la Compagnie des agents de change en tête, y sont, par principe, opposés (*et puis, lorsque* les cotations sont suspendues, il n'y a plus de courtage pour les intermédiaires...). Ils *rappellent qu'à* l'étranger, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis notamment, *les cotations se poursuivent toujours* en cas d'O.P.A. Certes. Mais c'est oublier que les organismes de *surveillance de ces* pays ont des pouvoirs disciplinaires et judiciaires que la COB française n'a pas. *Pour qu'une* O.P.A. « sauvage » réussisse enfin dans ce pays il n'y a que deux solutions : la suspension des cotations ou le renforcement des pouvoirs de l'organisme de contrôle. Quel que soit l'épilogue de cette affaire, il faudra, un jour ou l'autre, choisir. Ou supprimer cette possibilité...

PATRICE CLAUDE.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 janvier 1979 a été tiré à 589 643 exemplaires.

Le « scandale » de l'Office H.L.M. de la région parisienne

Une information contre X est ouverte par le parquet

Seize mois après avoir été rendu public, en septembre 1977, le « scandale » de l'Office public interdépartemental d'H.L.M. de la région parisienne entre dans une phase judiciaire. M. Michel Aldebert, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, vient en effet d'être chargé d'une information contre X, ouverte par le parquet pour corruption d'employés ou de fonctionnaires, escroquerie et infractions aux articles 189 et 190 du code de l'urbanisme visant le fait, pour un administrateur, d'obtenir des avantages de fournisseurs.

C'est le 16 septembre 1977 qu'un arrêté ministériel avait suspendu le conseil d'administration de l'Office alors en place, et à la tête duquel s'étaient succédé depuis 1975 de nombreux présidents, dont plusieurs avaient dû démissionner (voir notamment *le Monde* du 29 septembre 1977).

Durant toute cette période, la situation financière de l'Office était déjà apparue inquiétante. En juin 1977, M. Jacques Barrot, alors secrétaire d'Etat au logement, avait même pu dire, après la démission de M. Guy Rabourdin, président depuis le 22 avril 1976, qu'elle était « *pire que je l'imaginais au départ* ».

On avait enregistré aussi à ce moment la suspension de ses fonctions de M. André Girard, ingénieur chargé du service « chauffage et entretien ». On savait encore que M. Jacques Saunier, inspecteur général de l'administration en retraite, spécialiste des missions difficiles, élu président à son tour pour tenter une remise en ordre, avait finalement renoncé. Dans une lettre exposant les raisons de sa démission, il faisait état, le 9 septembre 1977, « *de la gravité des maux dont semble souffrir l'Office, de l'impunité, jusqu'à présent, de ceux qui s'en sont rendus coupables et du découragement qui accable le personnel* ».

« Faiblesses et fautes »

Tout cela se trouva confirmé plus ou moins nettement par la suite, puisque dans le même temps qu'était pris l'arrêté ministériel suspendant le conseil d'administration, le gouvernement chargea la Cour des comptes d'un rapport sur la situation de l'Office. Bien que le compte rendu des travaux de la Cour des Comptes, aujourd'hui achevés depuis plusieurs mois, n'ait toujours pas été rendu public, son analyse, pour large qu'elle soit, ne prend pas seulement en compte les difficultés inhérentes à bien des offices d'H.L.M., mais met aussi l'accent sur des « *faiblesses et des fautes nombreuses et qui, pour certaines, méritent une appréciation sévère* ».

On peut en retenir ce passage : « *C'est sur les dépenses de matériel que doivent porter les critiques les plus sévères. Les services d'entretien et de chauffage en particulier étaient gérés de façon désordonnée. Dans nombre de cas, il n'a été trouvé aucun ordre de service précédant les travaux ; le document présenté comme tel portait la même date que le mémoire de l'entreprise les ayant effectués. La comptabilité manquant trop souvent de précision ; alors que des acomptes avaient été payés, le règlement final omettait de les déduire. Une pratique, instaurée à la suite d'une grève, aggrava encore cette situation : des mandats dits « manuels » étaient émis, qui ne passaient pas par l'ordinateur ; ils en étaient d'autant plus facilement « oubliés ».*

» *D'importants travaux d'entretien ont été entrepris sans appel à la concurrence (...) ou pour des montants très supérieurs aux prévisions initiales (...) ; ces derniers ont donné lieu d'ailleurs à des trop-payés d'un montant total de 853 832 francs, reconnus et régularisés en 1977. La facturation des prestations faite par certaines des entreprises chargées de l'exploitation des installations de chauffage et de production d'eau chaude a comporté des erreurs que ni les services de l'Office ni les « réviseurs » spécialisés auxquels il a recours n'ont décelées ; les contrats passés pour ces prestations ont d'ailleurs été résiliés dans des conditions insuffisamment étudiées et qui ont conduit à des difficultés contentieuses avec les titulaires.* »

Ce rapport était annonciateur du rebondissement que constitue aujourd'hui l'ouverture de l'information judiciaire. — J.-M. Th.

Pour renvoi de livrets militaires

DEUX PRÊTRES ET SEPT LAICS SONT CONDAMNÉS

Neuf habitants de la région de Besançon ont été condamnés à des amendes par le tribunal de grande instance pour avoir renvoyé leur livret militaire au ministre de la défense. Parmi eux, deux prêtres, l'abbé Jean Charbonnier, quarante-huit ans, vicaire à Saint-Louis de Montrapon à Besançon, et l'abbé Bernard Sœur, quarante-trois ans, chauffeur à la Compagnie bisontine de transports, qui ont bénéficié d'une intervention écrite de Mgr Lallier, archevêque de Besançon (*le Monde* daté 24-25 décembre 1978).

Le tribunal a, pour établir le montant des amendes infligées, surtout tenu compte des ressources présumées des prévenus. Les deux prêtres étant condamnés à 300 F d'amende chacun, MM. Paul Jeannot, quarante-sept ans, ajusteur, étant condamné à la même amende, M. Pierre Tupin, vingt-huit ans, chauffeur de bus, est condamné à 350 F d'amende ; Claude Espinasse, trente-neuf ans, artisan, à 400 F. MM. Patrick David, vingt-six ans, moniteur, et Léon Schaal, quarante-deux ans, technicien du bâtiment, sont condamnés à 500 F ; Jean-Louis Labrousse, vingt-neuf ans, inspecteur des P.T.T., et Jacques Collombet, dessinateur aux P.T.T., à 800 F. Ce dernier avait déjà été condamné pour avoir refusé de reprendre son livret de la main des gendarmes.

Le tribunal n'a pas suivi les réquisitions du procureur de la République, qui demandait une suppression des droits civiques pour les intéressés : « *Il apparaît*, disent les attendus, *contradictoire de reprocher aux prévenus d'avoir voulu manifester leur opinion selon un mode prohibé et de les priver du mode normal d'expression des idées, à savoir le vote, en leur retirant leurs droits civiques.* » A la suite de ce jugement, le Mouvement pour une alternative non violente et le comité Larzac de Besançon ont fait savoir que cinq autres personnes ont renvoyé leur livret. — (*Corresp.*)

Au Tchad

L'épreuve de force entre le chef de l'État et son premier ministre semble engagée

N'Djamena (*A.F.P., Reuter*). — Bien que M. Mahamat Salem, « *numéro trois* » du régime tchadien, président du Conseil national d'union, ait été remis en liberté vendredi 26 janvier, sur l'ordre du premier ministre, M. Hissène Habré, la situation reste confuse à N'Djamena.

Les rumeurs les plus fantaisistes circulent dans la capitale, où ni l'agence de presse tchadienne, ni la radiodiffusion, ne donnent plus aucune information sur la situation intérieure du pays. Jeudi, des coups de feu ont été tirés en l'air par des « *perturbateurs* » non identifiés. Vendredi, des actes de pillage ont été signalés au marché central. Cependant, d'importantes mesures de sécurité ont été adoptées dans le centre de la ville, notamment dans le quartier des ministères.

L'importance des forces déployées par le premier ministre, qui dispose maintenant de plusieurs centaines de guérilleros répartis en divers points de N'Djamena, inquiète le général Malloum, président de la république.

Il est encore impossible de déterminer si la libération de M. Mahamat Saleh et celle de plusieurs autres personnalités arrêtées au début de la semaine est de nature à désamorcer la crise ouverte entre le chef du gouvernement et le président de la république tchadienne, qui accuse son premier ministre de bloquer le fonctionnement des institutions mises en place en août dernier.

Le conflit entre les deux hommes paraît avoir précipité les préparatifs d'une rencontre envisagée de longue date entre le président tchadien et le chef actuel de la rébellion, M. Goukouni Oueddei. Un moment *retenu* à Tripoli, celui-ci a regagné le nord du Tchad, qui est contrôlé par ses hommes. Mais, dit-on de bonne source à N'Djamena, il poserait comme condition à un éventuel ralliement le départ de M. Habré du gouvernement.

● *Un meeting international contre la répression* est organisé le lundi 29 janvier à 20 h. 30, dans la grande salle de la Mutualité (24, rue Saint-Victor, Paris-5e), pour réclamer la libération de M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, et de M. Casimir Switon, fondateur d'un syndicat polonais indépendant. Les problèmes irlandais, catalan et basque seront également examinés. La réunion se tient sous la présidence de M Lambert, de l'O.C.I. (Organisation communiste internationale pour la reconstruction de la IVe Internationale).

Avant sa visite à Paris

LA FRANCE N'A JAMAIS ÉTÉ DÉLOYALE ENVERS ISRAËL déclare M. Moshe Dayan

M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, attendu à Paris dimanche pour une visite officielle de deux jours, a déclaré vendredi 26 janvier à Antenne II :

« *La question principale, compte tenu des nouveaux événements en Iran et au Proche-Orient, est de savoir si les Egyptiens sont toujours disposés à faire une paix séparée avec Israël malgré l'opposition des pays arabes extrémistes.* »

Pour le ministre, la crise iranienne domine les négociations israélo-égyptiennes, et le problème est doubl. En ce qui concerne l'Egypte, a-t-il indiqué, « *je peux imaginer que le président Sadate et son entourage, embarrassés par ce qui se passe en Iran, parviennent à la conclusion que faire une paix séparée avec Israël présente plus d'inconvénients que d'avantages. Ils pourraient donc y renoncer, surtout s'il y a opposition de tous les autres pays arabes; pas seulement les extrémistes, mais aussi la Jordanie et l'Arabie Saoudite* ».

En ce qui concerne Israël, a-t-il ajouté, « *avant d'évacuer le Sinaï, nous voulons être sûrs que nous pourrons acheter le pétrole que nous ne pouvons plus nous procurer en Iran, soit à l'Egypte, soit auprès d'un autre fournisseur* ».

Interrogé sur les relations entre Paris et Jérusalem, M. Dayan « *regrette* » que « *la France et d'autres pays européens n'aient pas suffisamment aidé ni encouragé l'Egypte et Israël à aller de l'avant, à faire la paix* ». « *Je ne me rappelle aucun cas précis*, ajoute-t-il cependant, *où la France se serait montrée déloyale envers Israël. J'espère réellement que nous pourrons améliorer les relations avec la France en tant que peuple et membre de la Communauté européenne. Je pense que le gouvernement français ne m'aurait pas invité s'il n'avait pas souhaité une amélioration.* »

● *La négociation israélo-égyptienne.* — Le premier ministre égyptien, M. Khalil, a réaffirmé à M. Atherton, ambassadeur itinérant des Etats-Unis au Proche-Orient, le refus de l'Egypte d'accorder à un traité de paix avec Israël « *une prééminence ou priorité quelconque sur tout autre traité interarabe* », annonce un communiqué publié vendredi 26 janvier, à l'issue d'une réunion de trois heures, entre MM. Khalil et Atherton. — (*A.F.P.*)

Après l'élection du président du conseil régional d'Aquitaine

« L'Humanité » : une passerelle entre le gouvernement et le P.S. ?

A la suite de l'élection de M. André Labarrère, député socialiste, maire de Pau, à la présidence du conseil régional d'Aquitaine, la *Lettre de l'Unité*, organe du P.S., avait qualifié le refus du P.C.F. de voter pour le représentant socialiste de « *crime politique* ». Dans *l'Humanité* du 27 janvier, René Andrieu répond : « *Dès le 5 janvier, en prévision de l'élection au conseil régional, les communistes ont proposé aux socialistes un accord sur un programme et la constitution d'un bureau homogène de gauche. Ils se sont heurtés d'abord aux tergiversations, et finalement au refus catégorique des socialistes, qui posaient comme préalable notre ralliement à l'élargissement du Marché commun. Elargissement sur lequel ils s'étaient mis d'accord, avec Chaban-Delmas précisément, au sein du bureau régional sortant : on voit qu'avant de nous accuser d'alliance avec la droite, ils gagneraient à faire preuve d'une élémentaire pudeur.*

» *Qui a proposé un bureau homogène de la gauche ? C'est nous. Qui l'a refusé ? C'est le parti socialiste. Et pourquoi ? Parce que, à l'évidence, celui-ci ne veut pas rompre vraiment les liens qu'il a toujours maintenus avec M. Chaban-Delmas et ses amis.* »

En conclusion, l'éditorialiste se demande si les « radicaux de gauche » qui ont assuré l'élection de M. Labarrère après avoir porté M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, à la présidence du conseil général de Lot-et-Garonne, n'ont pas cherché ainsi à « *établir une nouvelle passerelle entre le gouvernement et les socialistes* ».

M. LABARRÈRE : le P.C.F. ne veut pas du pouvoir.

M. Labarrère a expliqué, pour sa part, vendredi 26 janvier, au micro de France-Inter :

« *Les communistes ne laissent jamais les choses au hasard. Ils avaient posé des conditions inacceptables pour nous apporter leurs voix. Première condition, très rapidement, de renoncer à nos positions sur l'Europe. Ensuite, un bureau homogène, ce qui est contraire à la proportionnelle que nous désirons toujours. Et enfin, de ne pas voter 4 millions pour les agriculteurs d'Aquitaine face au problème que va poser l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Je pense que les communistes voulaient la défaite. Ils ne veulent pas du pouvoir. Ils ont recommencé ce qu'ils ont fait en mars 1978 et je leur en laisse toute la responsabilité. (...)* »

LES ACTIVITÉS DE M. GISCARD D'ESTAING

Après avoir inauguré l'exposition Chardin au Grand Palais, M. Valéry Giscard d'Estaing recevra lundi 29 janvier M. Léopold Sedar Senghor, président du Sénégal, en visite privée en France. Il donnera ensuite audience à M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, et à M. Raymond Barre. Mardi 30, le président de la République inaugurera la grande salle du Musée d'histoire de France à l'hôtel de Soubise et il recevra M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, en visite officielle en France.

Le chef de l'Etat, qui aura présidé le matin le conseil des ministres, s'entretiendra mercredi 31 avec M. Roger Chinaud, président du groupe parlementaire de l'U.D.F. de l'Assemblée nationale. Le lendemain, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., sera reçu à l'Elysée, où un déjeuner sera offert aux présidents des quatre institutions européennes : MM. Emilio Colombo, président de l'Assemblée ; Jean François-Poncet, président en exercice du conseil des ministres ; Roy Jenkins, président de la Commission exécutive, et Hans Kutscher, président de la Cour de justice.

LE COMITÉ CENTRAL DU P.C.F. VA CONVOQUER LE VINGT-TROISIÈME CONGRÈS

Le comité central du P.C.F., qui siège, lundi 29 et mardi 30 janvier, doit notamment fixer la date du vingt-troisième congrès du parti. Il discutera en outre des documents préparatoires au congrès : un avant-projet de résolution et des modifications aux statuts. Une seconde session du comité central aura lieu, jeudi 8 et vendredi 9 février. Elle sera consacrée à la poursuite de la préparation du vingt-troisième congrès et au lancement de la campagne pour les élections cantonales.

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS CANTONALES COMMENCERA LE 3 MARS

Le *Journal officiel* du 26 janvier a publié le décret portant convocation des collèges électoraux à la date du dimanche 18 mars pour procéder au renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants dans les départements (à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon, où le mandat des conseillers généraux s'achèvera en 1982), ainsi que dans la collectivité territoriale de Mayotte. Dans les cantons où le siège n'aura pas été pourvu au premier tour, le second tour est fixé au dimanche 25 mars.

Le délai de dépôt des candidatures sera clos le 1er mars. La campagne électorale sera ouverte le samedi 3 mars à 0 heure.

Le scrutin concernera 1 763 cantons de métropole, 62 des départements d'outre-mer et 9 de Mayotte. A l'ensemble de ces 1 834 sièges, s'ajouteront ceux éventuellement vacants appartenant à la série non renouvelable.

DANS LA SOMME

MM. Gremetz (P.C.) et Massoubre (R.P.R.) se retirent du conseil général

M. Maxime Gremetz, député communiste de la Somme, a demandé à être déchargé de son mandat de conseiller général d'Amiens-Ouest, mandat qui n'expirait qu'en 1982. M. Gremetz, qui figure en neuvième position sur la liste des candidats à l'Assemblée des Communautés européennes présentée par le P.C., souhaite pouvoir se consacrer davantage à son mandat législatif et à ses responsabilités de membre du bureau politique du P.C., responsable de la section de politique extérieure, et « *afin de préserver la souveraineté de la France au sein de l'Assemblée européenne* ».

De son côté, M. Jean-Louis Massoubre, député R.P.R., a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller général de Montdidier, qu'il détenait depuis 1967. M. Gérard Flamand, maire de Pierrefont-sur-Avre, son suppléant à l'Assemblée nationale, sera candidat à cette succession.

MORT D'ARNOST KOLMAN l'un des derniers bolcheviks

M. Arnost Kolman, l'un des vieux bolcheviks à avoir survécu aux purges staliniennes, est mort vendredi 26 janvier dans sa quatre-vingt-septième année, à son domicile dans la banlieue de Stockholm. En 1976, les autorités soviétiques lui avaient permis de rendre visite à sa fille, mariée au physicien tchèque F. Janouch. Dans une lettre retentissante à M. Brejnev, l'ancien membre de l'Académie des sciences tchécoslovaque et professeur aux universités de Prague et de Moscou, avait expliqué pourquoi il quittait le P.C. soviétique alors qu'il avait embrassé la cause du communisme en 1910 (*le Monde* du 8 octobre 1976).

[Né en 1892 dans une famille d'intellectuels à Prague, cet ancien compagnon de Lénine fut l'élève d'Einstein à l'université Charles. Pendant la guerre civile russe, il combattit dans l'armée rouge, puis travailla pour le Komintern. Arrêté à Prague en 1948, transféré à Moscou en 1950, il ne fut relâché et réhabilité qu'après la mort de Staline. Il avait pris fait et cause pour le « printemps de Prague ». En décembre 1977, durant le colloque scientifique de la Biennale de Venise, il avait fait une autocritique poignante pour montrer où mène l'aveuglement

● *La section française d'Amnesty International* a demandé, vendredi 26 janvier, au président Ahmed Hassan El Bakr, des « *informations précises* » sur les six cents chrétiens arrêtés en Irak en novembre 1978, annonce un communiqué de l'association. « *Parmi les chrétiens arrêtés*, ajoute ce texte, *il y a plusieurs étrangers, dont l'Anglais Franck French, le Norvégien Lerend-Sigurd Bratelli, âgé de soixante-dix ans, un prêtre français, un Libanais, plusieurs Egyptiens, un homme d'affaires suisse et deux Allemands de l'Ouest. Ces chrétiens ont été arrêtés pour avoir participé à des réunions religieuses considérées par le gouvernement irakien comme irrégulières, pour avoir fait de l'évangélisation et pour avoir eu des contacts avec des étrangers. Certains d'entre eux ont même été, plus tard, accusés d'espionnage.* »

● *Des membres de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA)* ont manifesté, vendredi 26 janvier, devant le siège de la Banque de l'Indochine et de Suez, boulevard Haussmann, à Paris. Ils réclamaient la démission de M. René Bousquet, ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur de Vichy chargé de la police, aujourd'hui membre du conseil de surveillance de cette banque. Ils ont distribué des tracts demandant que la justice rouvre son dossier pour « *crimes contre l'humanité* » et pour que soit respectée « *la mémoire des enfants, des femmes et des hommes juifs, de tous les résistants qui ont combattu pour la France libre* ».

En Espagne

DIX BANQUES ÉTRANGÈRES OUVRENT DES SUCCURSALES

(*De notre correspondant.*)

Madrid. — Dix banques étrangères — dont la Banque nationale de Paris et la Banque de Paris et des Pays-Bas — viennent d'être autorisées à ouvrir des succursales commerciales en Espagne. La décision, prise en conseil des ministres, le vendredi 26 janvier, met fin à une longue anomalie. Les milieux bancaires espagnols — tout-puissants sous le franquisme — avaient réussi jusqu'à présent à limiter la concurrence étrangère à quatre établissements, dont le Crédit Lyonnais et la Société Générale. La règle de la réciprocité n'était donc pas observée, puisque, pour prendre un seul exemple, douze banques espagnoles ont été dans le même temps autorisées à opérer en France.

Pour le choix des candidats, le gouvernement madrilène a tenu compte de la réciprocité de pays à pays et aussi des services rendus. Tel est le cas de la Banque nationale de Paris, installée en Espagne comme banque d'affaires, et qui a financé au cours des dix dernières années pour 680 millions de dollars d'opérations. Sur les dix établissements autorisés à ouvrir des banques de dépôts, quatre sont américains (First National City, Chase Manatthan, Manufacturers Hanover, Morgan), deux anglais (Barclays et National Westminster) et deux autres allemands (Deutsche et Dresdner).

Cinq autres — parmi elles la Banque de l'Indochine et de Suez — pourront s'installer l'an prochain. Les intéressés estiment qu'ils pourront, par leur présence, aider à stabiliser et régulariser le marché monétaire espagnol, critiqué par de nombreux industriels. — C. V.

● *L'Italienne Maria-Rosa Quario* a gagné, le 27 janvier, le slalom spécial de Mellau (Autriche) comptant pour la coupe du monde de ski alpin. Elle a réalisé 1 min. 27 sec. 99 au total des deux manches, devançant l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell (1 min. 28 sec. 45) et la Française Perrine Pelen (1 min. 29 sec.).

● *Neuvième inculpation dans l'affaire de mœurs de Saint-Ouen.* — M. Serge Debardieux, cinquante-deux ans, chirurgien-dentiste à Chartres, a été inculpé, jeudi 25 janvier, par M. Pierre Prades, juge d'instruction à Bobigny, pour « *attentat à la pudeur sur mineur sans violences* ». Cela porte à neuf le nombre des inculpations dans cette affaire. Six des inculpés, dont l'organisateur, M. Jacques Dugué (*le Monde* du 12 janvier), ont été incarcérés à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis ; les trois autres ont été laissés en liberté.

Après la découverte d'un « fabuleux » filon

RUÉE VERS L'OR AU CANADA

La nouvelle de la découverte d'un filon « fabuleux » dans l'île Graham, située dans l'archipel de la Reine-Charlotte, sur la côte ouest canadienne, vient de provoquer une nouvelle ruée vers l'or en Amérique du Nord.

Selon le président de Consolidated Cinola Mines, la découverte faite l'automne dernier par le bûcheron-chercheur d'or Efram Specogna, et ébruitée depuis peu, est « l'une des plus extraordinaires de toute l'histoire canadienne ». Le gisement est évalué à 2 milliards de dollars.

Un commissaire aux mines d'or de Skeena a indiqué vendredi 26 janvier que les prospecteurs affluaient pour effectuer le bornage des concessions et que les hélicoptères bourdonnaient aux alentours de la crique de Juskatla, dans le centre de l'île.

Des forages préliminaires ont permis de découvrir un immense dépôt de faible teneur, mais des forages en profondeur ont révélé la présence de filons plus riches.

La plus célèbre ruée vers l'or qu'ait connue auparavant le Canada a été celle qui, en 1896, a précipité des milliers de prospecteurs vers le Klondike (un affluent du Yukon), dans l'ouest du pays. — (A.F.P.)

A B C D E F G